Digitized by Google

1907.

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 211012803.
Sala Grande
Scansia 31 Palchetto 5
N.° d'ord. 1012

Digitized by Google

Digitized by Google

Pelel 1.11X - 77

Digitized by Google

Fol. 31. 5. 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL

COMTE DE COUTARD.

Digitized by Google

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cᵉ,

RUE NEUVE-DES BONS-ENFANTS, 3.

Digitized by Google

582750

LE GÉNÉRAL
COMTE DE COUTARD

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LA RÉPUBLIQUE, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

PAR HENRY DE RIANCEY

ANCIEN DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1857

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

Digitized by Google

INTRODUCTION.

« Il est difficile de parler des morts, même des meilleurs, en présence des sentiments qui éclatent autour de leur cercueil, et quand il semble qu'eux-mêmes soient encore là et entendent les paroles dont ils sont l'objet. Un hommage sérieux n'est rendu avec convenance qu'un peu loin de la tombe, quand les passions amies ou ennemies se sont calmées, sans que l'indifférence ait encore commencé. »

Ces belles paroles d'un grand historien (1) sont la raison du tardif hommage que j'essaie de payer à un homme illustre, dont la vie a été mêlée à tout ce qui s'est fait d'éclatant sur les champs de bataille de la République et de l'Empire, ainsi que dans la paix, dans la prospérité, dans les luttes de la Restauration.

Destiné d'abord à n'être qu'une sorte de tribut domestique payé à de nobles souvenirs de famille et d'amitié, ce livre a paru ensuite pouvoir être offert au public, non sans quelque intérêt, à titre d'étude historique sur des temps à la fois si voisins et si éloignés du nôtre. L'exemple d'une longue vie toute dévouée à l'honneur,

(1) M. Guizot, *Étude sur sir Robert Peel.*

Digitized by Google

à la bravoure, à la fidélité, est toujours d'à-propos. Ne devrions-nous pas dire qu'il est plus précieux et plus nécessaire que jamais, en face de l'affaiblissement des caractères, de l'abandon des principes et de l'oubli de la dignité?

L'histoire nous a servi de guide, et nous espérons ne nous être jamais écarté de l'impartialité, de la justice et de la conciliation. A des documents particuliers, à des correspondances émanées de personnages célèbres, nous avons joint les renseignements que nous a fournis, avec une rare obligeance, le dépôt des archives de la guerre.

Toute notre ambition serait, en cet écrit, d'avoir loué avec vérité un brave et un chrétien, et d'avoir rendu quelque hommage à la France et à la Royauté qu'il a si dignement servies.

LE GÉNÉRAL

COMTE DE COUTARD.

CHAPITRE PREMIER.

(1769 - 1795).

Naissance et éducation de L.-F. Coutard. — Il s'engage à dix-huit ans. — Soldat au 1er bataillon de la Sarthe. — Garde du roi Louis XVI. — Il est fait capitaine au siége de Namur. — Blessé à Jolimay. — Adjudant-général en Anjou. — Prisonnier sur le Mein.

Ballon est une des plus jolies petites villes de l'ancienne et riche province du Maine. Bâtie en amphithéâtre sur une colline qui s'élève doucement, elle est couronnée par les ruines pittoresques d'un château féodal dont la tour se dresse avec une fierté triste et solennelle. Du haut des créneaux de ce donjon, témoin jadis de bien des luttes et tout rempli encore de belliqueux souvenirs (1), le regard se promène sur

(1) Situé aux confins de la Normandie, du Perche et du Maine, commandant par sa position un territoire assez étendu, le château de Ballon devait être exposé à de fréquentes attaques. A chaque page de l'histoire du onzième siècle, il se voit disputé entre les seigneurs, pris et repris par

les plus riantes perspectives. Tantôt ce sont des champs cultivés avec soin, des fermes, des troupeaux, des prairies séparées par de longues avenues de peupliers, des terres fertiles parsemées de frais bouquets de bois; tantôt les toits aigus de quelques châteaux font briller au soleil les reflets de leurs convertures d'ardoise; çà et là un clocher perce au-dessus des grands arbres, jetant au vent les joyeuses volées de son humble carillon. Cinq églises apparaissent ainsi dans le paysage, et, à l'horizon, la tour de la cathédrale du Mans montre son profil élégant et sa couronne inachevée.

Au pied de la colline serpente une délicieuse rivière qui la contourne avec grâce, la quitte à regret et va se perdre sous des arceaux de verdure. Rien de plus agreste et de plus varié, rien de plus séduisant que cette belle vue, qui ne s'étend pas à moins de douze lieues à l'entour. Il semble que ce

les partis contraires. Successivement il tombe au pouvoir d'Hélie de la Flèche, de Guillaume-le-Roux, et de ce Robert de Tulvas que la terreur des populations nommait Robert-le-Diable. Au quinzième siècle, il tint bravement contre les Anglais, jusqu'en 1417; mais il succomba alors, et il resta aux mains de ses vainqueurs jusqu'en 1484, époque du mariage d'Édouard d'Angleterre avec Marguerite d'Anjou.

Aujourd'hui, cette belle forteresse n'est plus que ruines. La tour subsiste encore cependant et est d'un aspect imposant. On compte les tourelles qui l'accompagnaient, on suit les restes de la muraille qui formait l'enceinte principale et dont les pans disparaissent souvent sous une couche de lierre. Il est facile de suivre la trace des larges fossés qui la défendaient et des chemins couverts qui y donnaient accès. C'est un des plus remarquables débris des antiques constructions dont la province du Maine était semée autrefois.

Digitized by Google

pays soit heureusement prédestiné, et si on n'avait pas la conscience de l'instabilité et le sentiment de la douleur partout présente et partout inévitable, on aimerait à y chercher et on y devrait trouver le calme, le repos et quelques instants de bonheur.

C'est là, à l'ombre du donjon, parmi les modestes maisons accroupies sous son abri tutélaire, dans un vieil hôtel construit sur les anciennes défenses de la ville, et qui s'appelait l'*Hôtel des Murs*, que naquit Louis-François Coutard, le 19 février de cette année 1769 qui fut l'ère natale de Byron, de Chateaubriand et de Napoléon.

Pauvre était sa famille, mais loyale, honnête, fidèle aux mœurs antiques, et se ressouvenant, sans orgueil et avec dignité, d'une sorte de splendeur autrefois conquise. Ainsi, au seizième siècle, elle tenait le rang le plus honorable dans la cité. On trouve aux archives un Hardouin Coustard, qui, en 1592, était maître et administrateur de la maison-Dieu de Ballon. Déjà, en 1560, Jehan Coustard était notaire royal et ajoutait à son nom le titre de sieur du Pin : il avait épousé « noble damoiselle de Lhommeau, » et repose dans l'église paroissiale. Barbe Coustard se maria à Pierre Le Blay, sieur de Mancouseil, et de ce mariage sortit Jehan Le Blay, sieur de Hautéclair, qui était qualifié d'écuyer et tenait une charge de capitaine au régiment de Chaulnes.

Mais l'adversité avait visité cette famille. Au com-

mencement du dix-huitième siècle, un effroyable incendie dévora la moitié de la ville et ruina la plupart des habitants. Depuis cette époque, les Coutard ne figurent plus que comme de simples fabricants de serge ou de toile, n'ayant de noblesse que celle du cœur et de relief que celui de la probité et du travail.

Le père de Louis-François Coutard avait acheté l'*Hôtel des Murs*. Depuis près de trois cents ans, cet hôtel donnait son nom aux bourgeois ou aux magistrats qui le possédaient. L'usage se perpétua pour le petit François. Pendant toute son enfance et toute sa jeunesse, on ne le connaissait que sous l'appellation de *Louiseau des Murs*.

Son parrain, enfant de dix ans, était un de ses cousins, Pierre-René Huard, destiné à devenir l'un des prêtres les plus éminents et les plus pieux de ce diocèse du Mans, fécond en hommes distingués et vénérables. Admis dans les ordres sacrés et attaché à une paroisse de la ville épiscopale, l'abbé Huard (1) prit au sérieux cette paternité spirituelle qui est trop souvent acceptée avec une légèreté déplorable et dont les obligations sacrées sont la plupart du temps si peu ou si mal remplies. Il voulut être, il fut le protecteur, le guide, le patron de son filleul, et il répondit de lui devant Dieu et devant les hommes.

(1) Voir à la fin de ce volume une Notice biographique sur ce saint prêtre, qui est mort en 1835 curé de Notre-Dame-de-la-Couture au Mans, et chanoine honoraire du chapitre royal de Saint-Denis.

Le petit Louiseau des Murs témoignait une intelligence vive et précoce, une volonté énergique, un sincère désir d'apprendre et de s'élever. L'abbé Huart l'appela près de lui, le logea dans sa maison, et lui fit suivre les cours du collége célèbre tenu au Mans par les pères de l'Oratoire.

Il ne faut pas négliger, sans s'y trop attacher cependant, les pronostics des dispositions et des penchants de l'enfance. La nature prompte, vive, entreprenante du jeune Coutard, se révélait par mille tours d'écolier qui faisaient de lui la terreur du quartier qu'il habitait. Ses allées et venues quotidiennes au collége étaient signalées par de plaisantes espiégleries ; ce qui ne l'empêchait pas toutefois de suivre ses études avec une assiduité soutenue et d'y remporter de brillants succès. Il en avait gardé une vive tendresse pour son digne parrain et une respectueuse gratitude pour ses maîtres vénérés, dont il ne parlait qu'avec émotion aux jours de sa virile renommée comme aux jours de sa robuste vieillesse.

Il leur dut d'abord un fonds de foi toujours vivace et présent au milieu des vicissitudes les plus diverses ; il leur dut ensuite un goût élevé des lettres qui ne l'abandonna ni dans les camps, ni dans les cours, ni dans la retraite : double élément de force et de consolation, double ornement de l'âme et de l'esprit.

Louis-François Coutard se destinait à l'état ecclésiastique ; une malice et un coup de tête en décidèrent

Digitized by Google

autrement et le jetèrent dans le métier des armes. C'était en 1786. Il achevait sa rhétorique. Le métropolitain de la province, Mgr de Conzié (1), archevêque de Tours, vint visiter le collége. Le brillant élève fut choisi pour le complimenter, et composa une pièce de vers si élégamment tournée, si pleine de grâce et de poésie, que le prélat, charmé, accorda un congé de deux jours. Ce n'était pas le compte des régents du collége. Le Père recteur craignait une trop longue dissipation ; il réduisit à un seul jour la petite vacance octroyée par l'archevêque. Aussitôt Coutard monte un complot : il est externe, il saura empêcher ses camarades de se rendre en classe. Le voilà qui parcourt la ville, donne sa consigne, emploie la séduction ou la menace, se poste aux abords du collége, renvoie les uns, entraîne les autres ; bref, il désorganise les cours du matin. Le lendemain, il recevait une verte correction. Son amour-propre blessé s'en irrite ; il part et va s'engager dans le 26e régiment d'infanterie, régiment de Bresse. Il avait dix-huit ans. De ce jour, sa carrière était fixée ; le futur lévite était devenu soldat et pour toujours.

La résolution était un peu subite et violente. Engagé le 13 février 1787, et sans en prévenir personne, Louis redoutait le courroux et le chagrin de sa fa-

(1) Joachim-Mamert-François de Conzié, était auparavant évêque de Saint-Omer. Il assista au sacre de Louis XVI, occupa le siége archiépiscopal de Tours de 1774 à 1791, et mourut en exil, confesseur de la foi.

mille. Au lieu de les attendre, il veut les affronter. Il court à Ballon; mais près de la porte de la maison paternelle, le cœur lui manque, il n'ose entrer. Il se borne à jeter dans l'intérieur un regard furtif. La maison était pleine de joie et de bruit. On célébrait les noces de son frère aîné, Pierre Coutard-Aubry. Cette allégresse redouble sa timidité, sans toutefois lui donner de remords; il s'enfuit et va se réfugier à Congé-sur-Orne.

De là il rejoignit son régiment.

De 1787 à 1791 il resta dans la compagnie de Bonnay. Un instant il fut embarqué avec les siens à Brest, à bord du *Superbe*, en destination des colonies. Un contre-ordre le fait descendre à terre. C'était sur le continent qu'il voulait servir; il se hâte de profiter de la circonstance et achète son congé. Le 1er septembre 1791, il était libre : le 2 il rejoignait ses compatriotes.

On sait l'entraînement de la jeunesse d'alors, on sait les enrôlements d'enthousiasme (1). Coutard s'inscrivit parmi les volontaires du premier bataillon

(1) Il rencontra sous le même drapeau, un jeune gentilhomme de ses contemporains, Charles-Antoine Le Febvre des Vaux, né la même année que lui et engagé le même jour, qui s'unit à lui par la double fraternité des armes et du cœur, et dont la destinée, séparée par les longues souffrances de la prison, devait en des jours meilleurs se rapprocher de la sienne, pour s'achever près de lui dans le silence et la dignité de la retraite. Voir à la fin de ce volume la notice sur le général baron Le Febvre des Vaux.

de la Sarthe, dont le nom est resté l'un des plus purs de cette époque.

Bientôt un secret instinct et comme un prophétique avant-coureur de la fidélité qui couronnera la fin de sa carrière, l'appellent à Paris dans la garde à pied du roi Louis XVI.

Il y passa peu de temps, assez toutefois pour avoir fait en quelque sorte, près de l'auguste victime de la Révolution, l'apprentissage du dévoûment qu'il doit porter plus tard à deux autres rois; assez aussi pour mériter sa part des attaques et des violences dont fut poursuivi le corps d'élite auquel il appartenait. Entré le 28 février 1792 dans la compagnie de Coüet, il en sortit le 5 juin, après le licenciement du 26 avril (1). On sait qu'afin de mieux frapper la royauté, l'Assem-

(1) Il faut copier ici le brevet de licenciement. C'est un touchant souvenir :

« Nous, Jean-George Baudo de Pont-l'Abbé, maréchal-de-camp, commandant la garde à pied du Roi, chargé par Sa Majesté du licenciement de ladite garde, mettant en considération la manière distinguée avec laquelle le sieur Coutard (Louis-François), a servi en qualité de garde du roi, dans la compagnie de Coüet, 2e division de la garde à pied, depuis le 28 février 1792 jusqu'aujourd'hui, nous lui avons donné le présent congé de licenciement, pour qu'il puisse jouir des avantages attachés à l'état de garde du Roi, et de la considération due à ses services. En foi de quoi nous avons signé le présent congé, et y avons fait apposer le cachet de la garde de Sa Majesté.

« Fait à Paris, le 5 juin 1792.

« Signé : Pont-l'Abbé.

« Pour ampliation :

« Le maréchal-de-camp, ancien lieutenant-colonel de la Garde du Roi,

« Comte de Précy, maréchal-de-camp. »

blée s'était hâtée de la désarmer. « Suspecte d'incivisme, » accusée par les clubs, la garde succomba sous des injures qui l'honoreront à jamais devant l'histoire.

Coutard rentre au premier bataillon de la Sarthe; il avait vu d'assez près l'anarchie pour la prendre en détestation et pour chercher à la fuir, ne pouvant la vaincre. Il est attaché à l'armée du Nord qui protégeait le territoire contre les Autrichiens, et il sert sous les ordres de Rochambeau et de Luckner. Le 17 juin il était à la prise de Menin, le 20 à celle de Courtray. Quelques mois plus tard, dans l'armée de Dumouriez, le 14 septembre, il se distingue à l'affaire de la Croix-au-Bois, en Champagne, où fut tué le prince de Ligne. Enfin il prenait bravement part à la bataille de Valmy sous Kellermann.

Cette bataille fut le point d'arrêt des troupes coalisées. De ce jour, elles reculèrent. Mêlé au retour offensif de nos soldats, Coutard se trouvait au siége de Namur : c'est là que commence sa fortune militaire.

Il avait montré de la bravoure, de la résolution, du talent; ses camarades, à cette rude école, où chacun payait de sa personne, avaient appris à le connaître et à l'aimer. Un jour, le général Valence l'appelle : il l'estimait, et antérieurement il avait entendu parler de lui au Mans quand il y commandait, en 1789, le régiment de Chartres. Il avait l'intention de

prendre pour aide de camp le capitaine de la compagnie où servait Coutard. « Connais-tu quelqu'un qui puisse remplacer ton capitaine Garnier? lui dit-il. — Oui, mon général. — Et qui donc? — Moi! réplique le grenadier. » Cet à-propos plut à Valence. Coutard fut fait capitaine sous le canon de Namur.

Ce rapide avancement n'était du reste que la récompense de sa valeur et le gage d'une ardeur à toute épreuve. Le nouveau capitaine de la première compagnie ne tarda pas à justifier la confiance de ses chefs. Le 17 août 1793, il occupe la redoute de Jolimay, construite dans la forêt de Mormal. Une division autrichienne l'attaque ; avec quatre compagnies de son bataillon, il en soutient l'effort, et, par son énergique résistance, favorise la retraite des flanqueurs de droite sur Maubeuge. Là il fut blessé d'un coup de feu; c'est ainsi qu'il payait ses épaulettes.

Dans cette mémorable campagne de 1793, on le voit, promptement rétabli, assister successivement au siége de Maëstricht, à la bataille de Nerwinde avec Dumouriez (18 mars), aux combats sous Valenciennes, aux engagements sous le Quesnoy. Le grade d'adjudant-général reconnut ses services (26 vendémiaire, an II, 14 octobre).

Malheureusement, ce grade l'éloignait du théâtre de la guerre. Un emploi lui fut confié dans l'état-major de l'armée des côtes de Brest. Coutard quitta

son bataillon de la Sarthe avec un double regret : non-seulement il ne se trouvait plus en face des étrangers, mais les impérieuses lois de l'obéissance militaire allaient le placer en face de ses compatriotes, de ses amis, de ses frères soulevés dans la Vendée pour leur Dieu et pour leur Roi. Il se voyait contraint de porter les armes dans ces héroïques provinces de l'Ouest, dans ce Maine qui l'avait vu naître, et où un dévoûment si pur et si désintéressé jetait de pauvres paysans à travers les hasards de cette lutte héroïque, digne d'être appelée une guerre de géants.

Le cœur de l'ancien garde de Louis XVI saignait à la pensée de combattre les défenseurs de la royauté ; le chrétien ne se pouvait résoudre à donner la chasse aux ministres du Seigneur. Coutard résolut de faire servir sa mission et son pouvoir à adoucir le plus possible des horreurs qu'il détestait. A cette affreuse époque, il savait que l'apparence seule de la pitié était un crime digne de mort ; ce lui fut une raison de plus de se montrer généreux et sensible. Quelques traits prouveront avec quelle loyauté énergique, avec quelle ferme et courageuse bonté, il transforma ses redoutables fonctions.

Après la bataille du Mans, le commandement de la garnison de Laval et du département de la Mayenne lui avait été remis.

Non-seulement le commandant Coutard maintint dans son bataillon la discipline la plus régulière, —

chose rare dans ces contrées et dans ces circonstances ; — non-seulement il prit sous sa protection tous les citoyens de la ville et y conserva l'ordre et la paix ; mais, à plusieurs reprises, il aventura son grade et sa vie pour enlever à la terreur de saintes et de nobles victimes.

Des soldats avaient saisi un prêtre ; ils vont le massacrer : « Laissez-le moi, s'écrie Coutard, je m'en charge !... » Et, d'un geste impérieux, il renvoie les bourreaux. Deux heures après, le prêtre était en liberté, et des moyens de salut lui étaient assurés avec autant d'habileté que de dévouement.

Le commandant habitait à Laval l'hôtel de Montfranc. Le fils aîné de cette excellente famille est dénoncé ; le danger est imminent ; il va être incarcéré, et la prison, alors, c'était le vestibule de l'échafaud. Le commandant apprend le péril du jeune homme, il voit la douleur de la maison entière. Aussitôt il délivre à M. de Montfranc un passe-port de marchand, à l'aide duquel il pourra s'éloigner, et au besoin même se procurer quelque ressource dans le négoce. Mais M. de Montfranc n'a pas d'argent. « Tenez, dit Coutard en mettant sur la table un petit sac de louis ; j'y ai pensé. — Commandant, comment reconnaître... quand pourrai-je vous rendre ? — N'y songez jamais, mon ami ; est-ce que votre vie ne m'est pas mille fois plus précieuse que mon or ? Partez vite, et que Dieu vous garde ! »

Il y a de cela bien des années : le souvenir de cet acte de générosité et de courage est vivant encore à Laval, et il revient fréquemment dans les entretiens et dans l'émotion des royalistes de cette contrée.

Disons-le comme hommage à la vérité et à la justice. Les annales de la terrible guerre vendéenne, contiennent souvent de tels faits accomplis par les officiers de l'armée. Contraste consolant entre la conduite de ces soldats éprouvés qui, arrachés aux glorieux périls de la guerre étrangère, ne combattaient qu'à regret leurs héroïques compatriotes, et la cruauté de ces hideux proconsuls qui se plongeaient dans le sang pour assouvir leurs passions de haine, de ruine et de débauche !

Toutefois, rien n'était plus amer à un cœur français que la lutte sauvage entamée par la Convention, et ce fut avec une joie profonde que les phalanges de l'armée virent les premiers efforts de pacification leur permettre enfin de ne plus tacher leurs épées du sang de leurs frères. Plus qu'aucun autre, Coutard souhaitait ardemment de s'éloigner de la Vendée. Il sollicitait sans cesse de retourner à la frontière.

Enfin, le premier bataillon de la Sarthe étant devenu le premier de la 73e demi-brigade, Coutard en obtint le commandement ; il put passer sous les ordres de Jourdan et rejoignit le fameux corps d'armée de Sambre-et-Meuse. C'est particulièrement à dater

de ce moment que, tout en soutenant sa renommée d'intrépidité personnelle, il commence la série des hauts faits qui lui ont conquis une place parmi nos premiers hommes de guerre.

Marceau l'avait distingué ; Marceau, si bon juge du mérite, avait reconnu en lui la rapidité de l'exécution, la promptitude de l'obéissance, la ténacité du devoir. Mayence était bloquée par nos troupes, mais les assiégeants se trouvaient séparés du gros de l'armée massé à Wurzbourg. Marceau détache le commandant Coutard avec deux bataillons et lui ordonne de relier les communications. Le 20 fructidor an IV, Coutard se met en marche vers le Mein et rencontre bientôt toute l'avant-garde du prince Charles commandée par le général Wartensleben. La lutte était presqu'impossible. Cinq heures durant, les deux bataillons disputent le passage à ce redoutable corps d'armée. Coutard a un cheval tué sous lui, il remonte en selle : un instant après, il est blessé grièvement. Accablé par le nombre il tombe au pouvoir de l'ennemi. La défense avait été si extraordinaire, que les Autrichiens émerveillés le renvoient sur parole lui et tout son monde. Le prince Charles avait voulu le voir auparavant et l'avait publiquement complimenté : les éloges d'un tel ennemi sont des titres.

Coutard rentra en France avec les débris de son bataillon. Il ne pouvait plus servir sur le Rhin, nous allons bientôt le revoir en Italie.

Digitized by Google

En l'an V et en l'an VI, disent ses états de service, il fait partie de l'armée destinée à menacer la Grande-Bretagne, et qu'on appelait l'armée d'Angleterre. On sait que, après la conquête d'Italie, le Directoire, jaloux d'occuper la gloire importune du jeune vainqueur d'Arcole, avait songé à une descente sur les côtes d'outre-Manche. Bonaparte préféra la campagne d'Egypte qui, d'après les plans du gouvernement, devait le conduire dans les Indes et qui, tout simplement, le ramena à Saint-Cloud le 18 brumaire. Coutard aurait été compris dans la première entreprise; il ne figura point dans la seconde, mais fut attaché au corps d'armée de Macdonald qui envahit le royaume de Naples.

Il servait sous les ordres du général Duhesme; ce fut une des brillantes époques de sa vie.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

(1795-1804).

Coutard, commandant des Abruzzes. — Prise d'Ortona-Mare et de Sanciano. — Témoignage des Napolitains. — Coutard à Modène et à la Trebbia. — Siége de Gênes : le fort des *Deux-Frères*. — Coutard est fait chef de brigade sur le champ de bataille. — Coutard à Fribourg : témoignage de la municipalité. — Campagne des Grisons. — Coutard est inscrit dans la Légion d'honneur. — La 73e demi-brigade et la route du Simplon. — Coutard colonel du 65e.

Les Abruzzes étaient en armes. Duhesme, malgré son activité, désespérait presque de les réduire. Les paysans, au nombre de trois ou quatre mille et déployant un vrai enthousiasme, avaient battu un détachement français, occupé plusieurs places et pris trois pièces de canon. Ce succès enorgueillissait la population, qui se levait partout. Duhesme détache le chef de bataillon Coutard et lui donne le commandement des provinces insurgées. En treize jours, Coutard avait enlevé aux Napolitains vingt-sept pièces de canon, trois drapeaux, pris le général en chef et opéré sa jonction avec le corps d'armée, dans la Pouille.

On comprendra la rapidité de cette campagne foudroyante, quand on verra quelques-uns des traits qui la signalèrent. Le 14 pluviôse, Coutard assiégeait une

petite place nommée Ortona-Mare. Les Napolitains se défendaient énergiquement; la fusillade durait depuis deux heures, les troupes assaillantes se fatiguaient et l'espoir entrait au cœur des ennemis. Le commandant s'en aperçoit, fait sonner la charge, ordonne l'escalade, et, le premier, monté sur les épaules de deux sapeurs de la 7e légère, il s'élance aux remparts et arrive à une embrasure armée d'une pièce de quatre. La pièce est chargée à mitraille; elle va tirer: Coutard bondit, tombe sur le canon, disperse les artilleurs. Ses soldats électrisés le suivent, et la ville est emportée.

Trois jours après il recommence : c'est l'assaut de Sanciano. Il y pénètre le premier et enlève un drapeau de sa main.

Mais la fortune des armes nous devient contraire. Macdonald se voit obligé d'abandonner le sud de l'Italie et de se replier sur les provinces supérieures de l'Italie. Coutard reçoit l'ordre d'évacuer les Abruzzes et de se retirer vers Florence (1).

(1) Voici la copie textuelle d'une lettre que lui adressait le général Duhesme :

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Armée de Naples. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au quartier général, à Foggia, le 13 ventôse an VII de la République Française.

DUHESME, général de division,

Au citoyen COUTARD, commandant en chef les deux Abruses, qui sont le département de la Pescara et du Sangro.

Brave et modeste, mon cher Coutard, vous avez fait des choses qui fe-

Avant de le suivre sur le théâtre de nouveaux exploits, rapportons ici un trait qui se représentera souvent dans sa noble carrière, et qui en est à nos yeux l'une des plus pures illustrations. On ne sait que trop combien nos armées et leurs chefs étaient habitués à traiter les terres étrangères en vrais pays conquis. On se rappelle les plaintes amères des victimes d'une avide rapacité ; on se rappelle les griefs formulés publiquement par des officiers de nos troupes contre quelques-uns de leurs généraux (1).

roient honnour à un général de réputation. Vous n'aviez pas reçu mes dépêches et vous m'avez senti. Vous l'avez vu par ma collonne et mon parti. Gardéz ce qu'il vous faut pour tenir Pescara seulement et avoire une collonne mobille dans vos covirons. 7 à 800 hommes suffiront, je pense. Organisez le département du Sangro. Formez des gardes nationalles, et renvoyez moy lo reste, notament les compagnies détachées de la 73e. Peutetre vous renvorai-jo par la strite une collonne mobille. J'attends Broussier. Toutes mes lettres précédentes vous ont détaillé mes intentions. Nous perdons le brave et bon Championet ; j'aurois pu vous assurer le grade d'adjudant-général, mais cela no m'empêchera pas do le demaoder avec force, parce que vous le méritez. Si je ne l'obtiens pas, j'aural toujours eu la ferme volonté de procurer un bon officier général à la République.

Adieu faites confectioner. Jétablirai un dépôt à Barleta, jy tiendrai des troupes, jy ferais confectioner. J'aurai une petite garnison napolitaine a Manfredonia. Basez toutes vos oppérations ladessus. Le corps d'armée sera sur la mer loniene, près de Matera et Gravina, jusqu'a nouvel ordre. Servons nous de paisants pour correspondre et retablissez les postes de Lanciano à Foggia où je monte un esprit public et uno garde nationale. Vous continuerez a faire de même de vos cotés.

Je vous embrasse
G. Duhesme.

Il y aura des troupes jusques au 18 a Foggia, tachez qu'une partie de la collonoe y arrive pour ce tems.

Envoyez nous vos drapeaux même celui que jai laissé à Pescara.

(1) Voir les documents publiés par M. le baron de Barante, dans son *Histoire du Directoire*.

Digitized by Google

Les témoignages que nous allons citer font briller d'un éclat plus noble encore le contraste que présente la conduite du commandant des Abruzzes.

Le conseil supérieur de la Haute et Basse-Abruzze, les administrateurs de ces provinces, lui adressèrent à l'envi les expressions du regret profond que causait son départ et de l'admiration qu'avait inspirée son désintéressement. Ils le remercient de la discipline strictement observée, de la sécurité maintenue, de la générosité pratiquée en toute occasion. C'est à lui que la contrée aime à reporter l'ordre et la tranquillité dont elle a joui, la répression qui a poursuivi et anéanti le brigandage; elle célèbre son courage, son activité, sa vigilance; elle loue la noblesse de son caractère, sa rigide probité, vertu si rare alors; elle regrette son esprit de gouvernement, l'ascendant qu'il exerçait sur ses troupes, les ménagements qu'il avait pour les populations; elle forme des vœux pour que « la gloire et la victoire lui soient de fidelles compagnes (1). »

(1) Il faut reproduire le texte de ces témoignages. Le premier est en français; nous en conservons l'orthographe :

« Le conseil supérieur de la haute et basse Abruzze, au citoyen Coutard :

« Dans le moment que, pour accomplissement de nos désirs et de vos soins, vous alliez, citoyen, donner les derniers échocs au brigantage, nous apprenons par vous que des ordres supérieurs vous rappellent de notre pays. Fatal départ ! Nous vous regretterons à beaucoup de titres. Nous, et ces départements, perdons le héros et le père. Votre courage les a plusieurs fois sauvés; votre désintéressement les a toujours soulagés. Jugez, vous maintenant, si vous ayez pu mériter la commune estime dans ces pays-ci, ou plutôt s'il y ait pu être jamais officier aussi estimable comme vous. Que la victoire et la gloire soient toujours les vostres fidelles com-

Enfin un poëte fit imprimer des sonnets à l'honneur du brave commandant, sur un tissu de soie couleur de pourpre.

pagnes! Et que nous puissions mériter l'honneur de vostre estime et de vostre amitié!...

« Salut et respect.

« Melchioa Delfico.
« Antoine Madonna.
« Charles Berardini. «

Suivait un acte en italien dont nous rapportons la traduction :

« Pescara, le 8 floréal an VII de la Rép. franç.

« Le conseil suprême de la Haute et Basse-Abruzze ;

« Nous soussignés, membres du conseil, certifions comme ayant été pendant trois mois en communauté de gouvernement et de résidence avec le citoyen L. Coutard, chef de bataillon de la 73e et commandant en chef de ces départements par ordre du citoyen Duhesme; que, durant tout ce temps, nous avons eu pleine connaissance dudit citoyen Coutard, l'ayant vu infatigable au travail, très-vigilant au gouvernement, actif au plus haut degré pour conserver la tranquillité et l'ordre public, en faveur duquel il n'a jamais hésité à se porter en personne contre les troupes de brigands et de révoltés qui troublaient cette contrée. Aussi, attestons-nous que c'est seulement à son courage et à son activité qu'est due la réduction des rebelles. Ce citoyen est éloigné de toute espèce d'avidité et plein de sentiments moraux qui distinguent l'honnête homme et l'homme bien élevé ; et nous devons semblablement certifier que les peuples sous son gouvernement n'ont été nullement opprimés, et que, dans les deux départements, le nom de Coutard est aimé, acclamé et applaudi comme celui du libérateur et du père des peuples confiés à son autorité. C'est ce que nous attestons pour rendre hommage à la vérité, et ce que nous attesterons toujours à toutes les autorités supérieures et à tous les commandants généraux, tant en Italie qu'en France.

« Signé : Melchioa Delfico.
« Carlo Berardini.
« Antonio Madonna. »

L'administrateur de la Basse-Abruzze ajoutait :

« Chieti, 8 floréal an 1er de la République napolitaine, VII de la liberté.

« Citoyen commandant,

« La nouvelle que vous venez de nous donner de votre départ nous a profondément attristés, parce que vous étiez déjà habitué à compatir à nos

En quittant ces contrées où il avait laissé de tels souvenirs et de tels regrets, Coutard se repliait vers la Toscane. Sous les murs de Modène, il rencontre la *légion de Bussy*. Cette légion se composait de braves émigrés français (1) et servait sous les ordres du prince de Hohenzollern. Entourée par les troupes de la République, elle veut se faire jour ou trouver une mort glorieuse. Ses cavaliers se jettent sur les premiers postes qu'ils aperçoivent; leur impétuosité tient du désespoir, rien ne les arrête; ils parviennent jusqu'au quartier général de Macdonald, dispersent son escorte, le blessent à la tête, et continuent leur route vers Modène. Le commandant Coutard se met à leur poursuite avec les grenadiers de l'aile droite : il les atteint et les suit de si près qu'il entre avec eux dans la ville et s'en empare (19 prairial an VII).

Le 30 prairial, Coutard, à la tête de ces mêmes grenadiers, assistait à la fameuse bataille de la Trebbia, sur ce champ illustre où Annibal avait vaincu les Romains, et où, trois jours durant, trente mille Français disputèrent la victoire à cinquante mille

maux. Vous pouvez attester à votre nation notre attachement pour elle, comme nous attesterons toujours le vôtre à la nôtre. Puissent de nouveaux lauriers couronner votre mérite, et soyez assuré que votre nom restera toujours cher aux honnêtes citoyens de l'Abbruze!

« Respect et estime.

« Signé : PIETRO DE STERLICH. »

(1) Les *Victoires et Conquêtes* rendent un juste tribut d'admiration à ces courageux émigrés, « dignes du nom de Français, » ajoutent-elles, et elles ne sont pas ici suspectes de partialité. T. X, page 338.

Autrichiens et Russes. Cinq millions de cartouches brûlées, plus de soixante-dix mille coups de canon échangés, le lit du fleuve encombré de cadavres, et plus de quinze mille hommes restés sur la place, attestent la fureur et l'acharnement de cette lutte. Contard y fut blessé et fait prisonnier avec les sieus.

Cependant, une ère nouvelle de victoire allait s'ouvrir pour nos troupes. Bonaparte, devenu premier consul, envoyait Masséna en Italie. On sait la courte et brillante campagne de l'Apennin après laquelle le général en chef fut obligé de se renfermer dans Gênes.

L'histoire a enregistré les faits du siége de cette ville (1). Rien n'est comparable à cette défense désespérée, où l'armée française lutta contre les maladies, les séditions et la famine, où les soldats ne mangeaient que des soupes d'herbes, où les rues étaient encombrées des cadavres de malheureux morts de faim et de misère, où les ennemis, l'amiral anglais Keith comme les généraux autrichiens, ne pouvaient retenir l'expression de l'admiration que leur avait inspiré le courage surhumain de nos troupes.

De toutes les positions exposées, celle des *Deux-Frères* était la plus importante et la plus périlleuse.

(1) Tous les récits historiques sont remplis des détails de cette prodigieuse défense de Gênes : ils ne nous ont paru nulle part plus intéressants que dans l'*Histoire de la Campagne de* 1800, écrite d'après des documents nouveaux et inédits, par M. le duc de Valmy, fils du général Kellermann, de celui-là même dont l'admirable charge de cavalerie, cette *procella equestris*, comme parle Tite-Live, décida le succès de la bataille de Marengo.

C'est une forteresse placée au nord et à l'est de la ville, sur une crête élevée qui en défend les approches. Tout l'effort des troupes impériales se porta sur ce point : le 30 avril il fut enlevé. Aussitôt Masséna chargea Soult de le reconquérir; Coutard, délivré par échange, était sous ses ordres. Cette expédition fut une des merveilles de ce temps si fécond en prodiges. La 73e, qui supportait le feu depuis le matin, n'était plus qu'un débris. Il était cinq heures du soir, et on s'était battu toute la journée. Coutard rassemble les cent cinquante hommes qui lui restent, leur commande une charge désespérée à la baïonnette, arrive à leur tête jusqu'au sommet de la montagne, sans avoir tiré un coup de fusil, saute dans les retranchements et chasse les Autrichiens. En fuyant, les Impériaux avaient jeté dans un ravin deux pièces de canon qu'ils avaient arrachées à nos soldats et qu'ils avaient braquées contre nous. Quelques grenadiers descendent dans le ravin, relèvent les deux pièces de canon sur leurs épaules, les rapportent sur le faîte de la montagne, les placent en batterie et tirent plusieurs coups sur l'ennemi. Masséna, émerveillé, créa Coutard chef de brigade sur le champ de bataille (1). Coutard avait trente-un ans.

(1) Voici le brevet :

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier général de Gênes, le 13 prairial an VIII de la République

« Cette journée, dit M. le duc de Valmy (1), pendant laquelle les assiégeants, tour à tour vainqueurs et vaincus, perdirent plus de quatre mille hommes, dont mille prisonniers, fut la plus brillante du blocus; elle releva encore une fois les esprits abattus, et permit à Masséna de prolonger plus longtemps qu'on ne devait le supposer, cette résistance héroïque qui tenait en échec l'élite de l'armée autrichienne et devait faciliter au général Bonaparte la périlleuse expédition du Saint-Bernard. »

Or, un tel héroïsme était de tous les jours : on s'épuiserait à en raconter les incidents sans cesse renouvelés. Tantôt, c'est une sortie de Masséna qui, blessé dans cette entreprise hardie, est contraint de rentrer dans la ville ; tantôt, c'est la meilleure partie de la garnison qui, sous le commandement de Soult, essaie une trouée, force les retranchements des Autrichiens, et ramène, triomphant, cinq cents prison-

française, une et indivisible.

MASSÉNA, général en chef,

Sur le rapport qui lui a été fait de la bravoure, de la capacité et de la conduite distinguée qu'a tenue le citoien Coutard, chef de bataillon à la 73e demi-brigade de ligne dans les différentes affaires qui ont eu lieu à l'aile droite de l'armée, l'a nommé sur le champ de bataille, chef de la même demi-brigade.

Le citoyen Coutard jouira des émolumens et des prérogatives de son grade en attendant la confirmation du gouvernement.*

MASSÉNA.

* Une lettre de Carnot, ministre de la guerre, lui apprit que le grade lui avait été confirmé le 21 thermidor, par le premier consul.

(1) *Histoire de la Campagne de* 1800, p. 77.

niers. Plus tard, c'est l'attaque prodigieuse du fort de Montecreto; les Français en surmontent les défenses et en escaladent les remparts; mais tout à coup un affreux orage les enveloppe, mouille les armes, détrempe les escarpements glaiseux de la forteresse; nos soldats, arrêtés par la foudre et aveuglés par les éclairs, suspendent leur élan. Soult tombe blessé sur les glacis, d'où il est impossible de l'emporter. Il donne son épée à deux grenadiers et fait sonner la retraite. La plupart des troupes se retire en bon ordre, mais il demeure sur le champ de bataille et est fait prisonnier. Puis, l'épidémie commence ses ravages; la faim exaspère les habitants. Quelle tâche que de contenir et de nourrir cent mille âmes renfermées par un blocus étroit de terre et de mer! Une lueur d'espoir apparaît: le chef d'escadron Franceschi, envoyé à Paris pour exposer la situation de Gênes, réussit à rentrer à travers les croisières anglaises; il avait fait une partie du trajet dans une mauvaise barque et le reste à la nage. Il annonce que Bonaparte a passé les Alpes, que Moreau arrive. Masséna tente une dernière sortie; il est repoussé.

Le désespoir s'empare des soldats; quelques-uns se tuent, regrettant de n'avoir pu mourir sur le champ de bataille; des corps entiers brisent leurs armes et désertent. Il n'y a plus que pour deux jours de vivres, et quels vivres! Masséna recule encore

devant la nécessité de se rendre et devant l'offre d'une capitulation honorable. Enfin, il cède; mais le mot de capitulation ne sera pas prononcé; la garnison évacuera, enseignes déployées, avec armes et bagages.

Coutard avait été de toutes ces gloires et de toutes ces misères, plus indomptable que personne. Il fut compris dans la convention. Quelques jours après, le premier Consul passait le Saint-Bernard, et le canon de Marengo chassait les Autrichiens de la haute Italie.

Masséna rentra dans Gênes. Il avait confié à Coutard le commandement du fort de Quezzi, la clef de la place. Aussitôt, mettant à profit les moindres instants, l'infatigable Coutard s'employa à réparer les fortifications. Officiers et soldats y mirent la main, à l'exemple de leur chef; en trois jours et trois nuits six cents tonneaux furent remplis de terre, des escarpes de vingt-cinq pieds de haut, revêtues d'un mur de terre, furent construites. Ce travail étonnant aurait exigé trois mois en temps ordinaire.

Gênes ainsi mise désormais à l'abri, Coutard est envoyé à l'armée des Grisons. Il commande à Coni, puis on le voit à Fribourg, où il demeure avec son bataillon du 18 floréal au 3 prairial an IX (23 mai 1801). Là, il se montra tel que nous l'avons vu dans les Abruzzes. Là, encore, les magistrats de la ville et du canton se plurent à attester la sévérité et la régularité

qui régnaient parmi ses troupes, les égards constamment observés envers les habitants, les lois de la guerre adoucies, celles de l'honnêteté exactement pratiquées, les personnes et les propriétés entourées de sécurité et de respect. « Les militaires qui composent ce corps, dit la municipalité de Fribourg, ont donné pendant tout leur séjour l'exemple rare et frappant de toutes les vertus et bonnes qualités qui caractérisent un bon militaire, sans que jamais il y ait eu une occasion de plainte, ni contre le corps, ni contre aucun des individus qui le composent. » — « Les procédés loyaux et honnêtes de la 73e demi-brigade, ajoute une autre pièce, ne s'effaceront jamais de la mémoire des habitants de Fribourg; ils y sont d'autant plus profondément gravés, qu'une pareille conduite de la part des militaires y est sans exemple. Pour la première fois, nous avons reconnu des amis et des alliés dans une troupe française; depuis trop longtemps en butte aux vexations et aux désordres occasionnés par des troupes indisciplinées, nous avons vu avec la surprise la plus agréable, votre troupe donner l'exemple de toutes les vertus qui caractérisent le bon militaire et qui l'honorent. C'est à vous que se rapportent tous les éloges dont votre demi-brigade se rend si digne, puisque votre activité lui commande l'exercice de toutes ces vertus militaires, et que votre exemple lui en facilite l'exécution. »

La naïveté de ce langage est une garantie de plus de sa sincérité (1).

(1) Voici le texte même des deux documents dont on vient de lire quelques passages :

« Fribourg, 3 prairial an IX (23 mars 1801).

« La municipalité de la ville de Fribourg atteste et certifie que le 1er bataillon de la 73e demi-brigade d'infanterie de ligne française est arrivé dans cette ville le 18 floréal an IX de la République française, qu'il en est reparti aujourd'hui emportant les regrets et l'estime de tous les habitants, puisque les militaires de tout grade qui composent ce bataillon y ont donné pendant tout leur séjour, l'exemple rare et frappant de toutes les vertus et bonnes qualités qui caractérisent un bon militaire, sans que jamais il y ait eu une occasion de plaints ni contre le corps ni contre aucun des individus qui le composent. Le bon ordre, l'exacte discipline qui ont été constamment observés dans ce bataillon, ses bons procédés envers les habitants et son respect pour la sûreté des personnes et des propriétés, méritent le plus grand éloge et n'ont pas eu d'exemple dans cette ville. En foi de quoi, le présent certificat lui a été délivré comme acte de vérité, à Fribourg, les jour et an prémis.

« Gottrau, off. municipal.
« Ch. Schaller, greffier.

Scellé du sceau de la République, représentant Guillaume Tell à qui son fils rapporte la pomme percée d'une flèche.

La deuxième pièce est plus significative encore : c'est le langage intime après la déclaration officielle.

« Citoyen chef !

« Au moment où des ordres supérieurs vous éloignent de nous, nous croirions manquer essentiellement aux devoirs de l'honnêteté et nous trahirions notre sentiment si nous négligions de vous faire connaître tous les regrets que nous inspire un départ aussi subit, et si nous ne vous exprimions les sentiments de reconnaissance qui nous animent et qui vous sont si justement acquis pour le bon ordre et l'exacte discipline que vous avez fait régner dans la brave troupe que vous commandez. La bonne conduite, les procédés loyaux et honnêtes de la 73e demi-brigade ne s'effaceront jamais de la mémoire des habitans de Fribourg ; ils y sont d'autant plus profondément gravés qu'une pareille conduite de la part des militaires y est sans exemple. Pour la première fois nous avons reconnu des amis et des alliés dans une troupe française. Depuis trop longtemps en butte aux vexations et aux désordres occasionnés par des troupes indisciplinées, nous avons vu avec la surprise la plus agréable votre troupe nous donner l'exemple de toutes les vertus qui caractérisent le bon militaire et

Coutard était alors attaché au corps de Macdonald. Il fit sous ce brave général la belle campagne des Grisons. On le voit à la prise des lignes de Pieva di Buona et de Saint-Hubert, et il occupe Trente avec l'armée victorieuse.

La paix d'Amiens lui donne quelques moments de repos. Il était destiné à ne faire trève de son corps et de son dévoûment que pendant les rares intervalles où l'Europe épuisée déposait les armes. De l'an X à l'an XIII (1801 à 1805), il resta attaché à l'armée de Brest. Nommé au commandement de la 73e demi-brigade, le 13 prairial an XI, Coutard ambitionnait d'être inscrit dans la Légion d'honneur qui venait d'être créée. Il y avait les droits les mieux établis. Sa demande est simple : elle se borne à rappeler quelques-uns des faits que nous avons cités; elle est précieuse par les témoignages qui l'appuient. On y suit, depuis l'armée de Sambre-et-Meuse jusqu'à celle des Grisons, les phases diverses de cette carrière déjà si brillante. Duhesme, Macdonald, Masséna se plai-

qui l'honorent, et sa conduite vraiment fraternelle envers les habitans lui a gagné tous les cœurs.

« C'est à vous, citoyen chef, que se rapportent tous les éloges dont votre demi-brigade se rend si digne, puisque votre activité lui comande l'exercice de toutes ces vertus militaires, et que votre exemple lui en facilite l'exécution. Nous vous prions de recevoir l'expression de notre reconnaissance et d'être l'interprète de nos sentiments d'estime et de bienveillance auprès des braves militaires qui ont l'honneur d'être sous vos ordres. Nous ne croyons pas exagérer et nous nous appuyons de notre expérience en affirmant que pour la discipline militaire, la 73e demi-brigade est le modèle des trouppes françaises.

« Salut et respect! »

sent, tour à tour, à témoigner et des hauts faits du jeune chef de brigade, et de ses talents militaires (1).

(1) Les voici; nous en respectons l'orthographe:

« Le general soussignez certifie que le citoyen Coutard dans touttes les sirconstances où il cest trouvé a deploye les moyens et le courage d'un officier supérieur d'un méritte distingué et que les faits ci-dessus cités sont à ma connaissance et que je ne puis assez exprimer l'estime que toutte l'armée lui a toujour justement accordés.

« Paris, le 30 vendémiaire an XI.

« A. Wocillemont. »

Le général Wouillemont était au siége de Gênes. Coutard l'avait remplacé comme chef de brigade.

« Je soussigné certiffie que dans plusieurs occasion où j'ai employe le citoyen Coutard, à l'armée de Sambre et Mouse, il s'y est comporté avec autant de valour que d'intelligence et qu'il a déployé des talents distingués, cet officier mérite la bienveillance du gouvernement.

« Le général de division, inspecteur-général d'infanterie,

« Eanouf. »

« Le général soussigné en certiffiant les faits mentionnés cy-contre, s'empresse de recommander au premier consul le chef de bataillon Coutard, qui rendit pendant la campagne de Naples les services les plus importants.

« G. Duhesme. »

« Je déclare avoir personnellement connu le chef de brigade Coutard et je m'empresse de certifier ses talents, sa bravoure, son zèle et son excellente conduite militaire, notamment aux armées de Naples et des Grisons où il a servi avec la plus grande distinction sous tous les rapports. Je prie le premier consul d'accorder à cet officier supérieur l'honorable distinction qu'il sollicite.

« Le général Macdonald. »

« J'atteste que le citoyen Coutard s'est comporté à l'armée de Sambre-et-Meuse avec beaucoup de valeur et de zèle, ce qui luy a mérité l'estime et l'amitié des généraux de cette armée.

« Le général de division,

« Colaud. »

« Atteste que le citoyen Coutard a fait le blocus de Gênes sous mes ordres, atteste que cet officier na cessé de donner des preuves de bravoure et d'inteligeance qui lui ont merité l'estime generale.

« Général Masséna. »

Digitized by Google

« Si tous ces faits et trois blessures reçues pendant le cours de cette guerre lui méritent son admission dans la Légion d'honneur et un sabre, il a tout lieu de l'espérer de la justice du premier Consul, » disait Coutard en terminant sa supplique. De tels titres ne pouvaient rester sans récompense. Coutard fut admis le 20 frimaire an XI (11 décembre 1803) ; sept mois après, il recevait la croix d'officier, 26 prairial an XII (14 juin 1804).

Cette même année, les régiments furent formés. Coutard fut appelé par le premier Consul à la tête du 65e d'infanterie (25 ventôse an XII).

Pour peu qu'on ait étudié les mœurs militaires de nos derniers temps, on n'ignore pas quel lien intime d'affection et d'étroite solidarité unissait les chefs aux corps qu'ils commandaient, surtout quand ces corps avaient été en quelque sorte créés par eux. Il s'établissait alors entre les soldats et leur supérieur une relation de famille ; il était considéré par eux comme leur père et les traitait comme ses enfants. Un colonel, d'ailleurs, était presque un maître absolu dans son régiment; il en avait l'autorité, il en avait l'amour-propre. Administration, tenue, discipline, il répondait de tout, et sous l'œil scrutateur de Napoléon, il tenait à honneur de rivaliser avec les chefs des autres corps ses émules, et de les surpasser en bravoure, en éclat, en dévoûment.

Une fortune toute particulière avait attaché Cou-

tard aux mêmes troupes. Ce premier bataillon de la Sarthe, dans lequel il s'était enrôlé, il ne l'avait abandonné que quelques mois pour entrer dans la garde de Louis XVI; il y était rentré en 1792, et depuis ne l'avait jamais quitté, l'accompagnant ou le guidant sur vingt champs de bataille.

On a vu combien il était jaloux de l'honneur des siens, combien il exerçait sur eux une vigilante autorité. Pour eux, il redoutait autant l'oisiveté des garnisons que les entraînements des victoires en pays conquis. En voici une preuve historique, et, si j'osais dire, monumentale.

A la fin des campagnes, chaque chef de corps venait prendre les ordres du premier consul pour ses quartiers d'hiver. Bonaparte distribuait les stations dans la grande galerie du Louvre. Arrivé près de Coutard : « Et vous, Coutard, que me demandez-vous? — Général premier Consul, je n'aurai pas beaucoup de concurrents. Je n'aime pas les soldats inactifs. Permettez-moi d'aller travailler à la route du Simplon. — Vous avez raison ; on ne me l'a pas encore demandé. Allez! » Et les braves soldats de la 73e se reposèrent des fatigues de la guerre en traçant cet admirable chemin que l'Europe regarde comme une de ses merveilles.

Là, le colonel trouva d'humbles religieux qui avaient une maison dans la vallée voisine de ces cimes perdues au milieu des neiges. La foi, l'esprit, la géné-

rosité de cœur du guerrier attirèrent les affectueuses sympathies de ces moines, qui sont les soldats de Jésus-Christ et les sentinelles avancées de la charité catholique. Le souvenir de ces relations est vivant encore au Simplon ; il était demeuré gravé dans le cœur du vieux brave, et c'est avec une émotion mêlée de gratitude et d'un légitime amour-propre, qu'il montrait dans son cabinet, près de ses trophées d'armes, une petite aquarelle représentant des hommes de son régiment qui aident et soutiennent deux religieux sur les escarpements de la route à peine tracée : peinture simple et touchante des sentiments mutuels de concorde, d'estime et de respect échangés en cette rapide rencontre. A ce propos, le général m'écrivait en 1851 : « J'obtins l'ordre d'envoyer mon régiment faire la route du Simplon. Il partit de Genève le 1er d'avril, et rentrait le 1er octobre. Deux années me suffirent, et j'en rapportai l'image que vous savez. » Sa main un peu tremblante ajoutait : « Vous voyez comme je ne sais plus écrire, mais je sais conserver la mémoire de mes jours heureux. »

Cette mémoire vivait également au fond du cœur des braves officiers associés à sa destinée. Ils furent désolés quand il fallut se séparer de leur chef. Une touchante adresse montre leurs sentiments. « La 73e, disent-ils, souvent conduite par vous au champ de l'honneur, s'est acquis une gloire qui est votre ouvrage. C'est à vous, Monsieur le colonel, c'est à vos

soins que l'administration doit les éloges qu'elle a reçus; c'est à votre extrême activité, à vos moyens, à vos talents militaires, que le corps est enfin redevable de la réputation dont il jouit (1). »

En effet, la 73e avait reçu de publics tributs de louange (2); et, dans la dernière inspection qui précéda la formation des régiments, elle avait été proclamée un des plus beaux corps de l'armée.

Tel nous avons vu le chef de brigade à la tête de la 73e, tel nous reverrons le colonel à la tête du 65e.

(1) Il faut rapporter ici la pièce entière; elle honore et le commandant et ses subordonnés :

« Organes des officiers de la 73e, permettez, Monsieur le colonel, que nous vous témoignions tous les regrets que nous éprouvons en vous voyant quitter un corps qui, à chaque instant, ne peut que se retracer les obligations qu'il vous doit.

« La 73e, souvent conduite par vous au champ de l'honneur, s'est acquis une gloire qui est votre ouvrage. C'est à vous, Monsieur le colonel, c'est à vos soins que l'administration doit les éloges qu'elle a reçus; c'est à votre extrême activité, à vos moyens, à vos talents militaires, que le corps est enfin redevable de la réputation dont il jouit.

« Croyez, Monsieur le colonel, que si, dans l'état militaire, des déplacements continuels semblent imprimer le caractère de l'indifférence, chez nous le sentiment de l'amitié la plus sincère et surtout celui de la reconnaissance, sont gravés dans nos cœurs en lettres ineffaçables.

« Soyez aussi bien persuadé, Monsieur le colonel, que dans tel pays où nous allions, nous y chanterons les louanges de l'homme que nous révérons, et dont le mérite particulier rend notre perte si sensible. Daignez quelquefois penser aux officiers de la 73e. Ils n'oublieront jamais que vous fûtes leur chef et leur ami.

« Nous avons l'honneur, etc.

« Marseille, le 12 brumaire an XIII. »

(*Suivent les signatures.*)

(2) « Le gouvernement a vu avec satisfaction, écrivait le ministre de la guerre au chef de brigade Coutard, le 28 thermidor an XI, que l'esprit de ce corps, sa tenue et sa discipline, ne laissent rien à désirer. »

CHAPITRE III.

(1805-1809.)

Camp de Boulogne. — Le 65e régiment à la Grande-Armée. — Coutard en Hollande. — Noble conduite à Leyde. — Coutard reçoit l'ordre de Hollande. — Lettre du roi Louis. — Coutard à Tilsitt. — Il stationne en Pologne. — Son mariage avec Mlle Hélène Davoust. — Ses relations avec les Polonais. — Lettre du prince Poniatowski. — Coutard est nommé baron de l'Empire.

On sait les grands événements mêlés de sang, de honte et de gloire, qui occupèrent l'année 1804. On sait les immenses préparatifs, contemporains du nouvel empire ; le camp de Boulogne, menace formidable contre l'Angleterre et dont le continent seul devait ressentir les coups.

Le 65e régiment campait sur les bords de l'Océan, se faisant remarquer dans les rangs de cette magnifique armée de cent cinquante mille hommes, échelonnée le long du vaste plateau qui domine les falaises. Le 16 août, il assistait à l'inauguration militaire du nouveau César, qui, assis sur le trône de Char-

lemagne, distribuait à ses maréchaux, à ses généraux, à ses plus braves soldats, les insignes de la Légion d'honneur. Le colonel Coutard reçut une de ces croix que la main impériale prenait dans le casque de Bayard et dans le bouclier de François Ier, et qui ne devait pas dégénérer sur sa noble poitrine.

Cependant une nouvelle coalition se préparait : Napoléon le savait, mais il feignait d'être tout à ses projets gigantesques contre l'Angleterre. L'empereur d'Allemagne entre dans l'alliance le 9 août ; soudain Napoléon démasque ses plans, et du même coup déjoue ceux de l'Europe. Le 27 août, il lève le camp de Boulogne, met en réquisition les chariots, les fourgons, des fiacres même ; les régiments partent en poste. Un mois à peine s'est écoulé, et les cent cinquante mille hommes sont sur le Rhin. Là arrivent de tous les points de la France, et avec une égale rapidité, quatre cents pièces de canon et un matériel immense. Le 25 septembre Napoléon avait traversé le fleuve, les hostilités avaient commencé le 2 octobre, et le 6 la *Grande-Armée* était formée.

Ces rapides évolutions, cette fièvre d'activité et de courage allaient au caractère du colonel Coutard. Le 3 novembre, un de ses bataillons était en Hollande et recevait l'ordre de passer en Hanovre. Le 22, son régiment était incorporé à la Grande-Armée, dans la division Michaud, au huitième corps formé à

Mayence sous le commandement du maréchal Mortier. Trois jours après il occupait le Mecklembourg, sous les ordres du général Grandjean.

Et toutefois, il y a dans la guerre des chances de fortune étrange. Trois années durant, pendant les brillantes campagnes qui inauguraient l'Empire, le colonel Coutard et son régiment vont partager toutes les fatigues, toutes les marches, tous les incidents des expéditions. Deux fois ils changeront de corps d'armée; ils parcourront, pour ainsi dire, l'Allemagne entière, de la Hollande à la Pologne. Ils seront placés sous les ordres des maréchaux qui gagneront leurs plus fameuses victoires; et, par une destinée singulière, ils seront toujours à distance, brûlant de combattre, à peine engagés dans quelques affaires de seconde main, et réduits à entendre l'écho du canon qui bouleverse l'Europe.

L'année 1805 se passa pour Coutard dans ces mouvements; c'est du Mecklembourg qu'il recueillit, avec le regret d'en être si loin, les récits d'Austerlitz. Mais cette campagne qui « de cent jours avait fait un siècle entier de gloire, » n'était qu'un prélude. La coalition, brisée un instant, se renoue en 1806. Napoléon y répond en installant ses frères sur les trônes de l'Europe.

Le 5 juin 1806, une députation des États de Hollande vint demander à l'empereur de permettre que la Hollande fût érigée en royaume et que la couronne fût offerte à son frère Louis.

Napoléon répondit : « J'ai toujours regardé comme le premier intérêt de ma couronne de protéger votre patrie. Toutes les fois que j'ai dû intervenir dans vos affaires intérieures, j'ai d'abord été frappé des inconvénients attachés à la forme incertaine de votre gouvernement. Gouvernée par une assemblée populaire, elle eût été influencée par les intrigues et agitée par les puissances voisines; gouvernée par une magistrature élective, tous les renouvellements de cette magistrature eussent été un moment de crise pour l'Europe et le signal de nouvelles guerres maritimes. Tous ces inconvénients ne pouvaient être parés que par un gouvernement héréditaire. Je l'ai appelé par mes conseils, lors de l'établissement de votre dernière Constitution, et l'offre que vous faites de la couronne de Hollande au prince Louis, est conforme aux vrais intérêts de votre patrie, aux miens, et propre à assurer le repos général de l'Europe... Je proclame donc roi de Hollande, le prince Louis. »

A cette proclamation l'empereur joignait l'appui d'une armée. Le colonel Coutard en fit partie : sa mission fut de former la garde du nouveau roi et de l'intrôniser. Il obéit. Louis était doux, bienveillant, loyal : avec sa franchise, son esprit, sa valeur, le colonel devait lui plaire; il s'attacha à lui par une sympathie véritable et Coutard y répondit par une sincère et respectueuse affection. Souvent nous l'avons entendu parler avec un souvenir plein

de vénération, de ce prince bon et malheureux, peu fait pour la couronne, et victime de la volonté de fer de son frère et des chagrins intérieurs de sa maison.

Il nous reste des preuves les plus honorables de ces relations. Non-seulement le roi Louis décerna à Coutard la croix de son ordre, le 5 mars 1807 (1), mais il lui écrivit une lettre précieuse, qui garde le souvenir d'une belle action.

Pendant que le 65e était en Hollande, un affreux incendie dévora la ville de Leyde. Le colonel, après avoir fait tous ses efforts pour venir au secours des victimes de ce désastre, offrit au nom de son régiment une journée de solde en leur faveur.

« J'ai rendu compte au roi mon maître, écrit le 6 mai 1807, M. Van der Goes, ministre des affaires étrangères, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 février, pour offrir au nom de votre régiment un don de 1,500 francs aux malheureux de la ville de Leyde. S. M., vivement touchée de cette offre généreuse, m'a autorisée à vous remercier de sa part et à vous marquer qu'elle est acceptée avec gratitude.

« L'alliance de la valeur et de l'humanité a de tout temps distingué les guerriers français, et ces quali-

(1) A cette occasion, le colonel ayant demandé à l'empereur l'autorisation de porter cette décoration, le grand-chancelier de la Légion, comte de Lacépède, lui répondit une lettre officielle, au bas de laquelle il ajouta de sa main : « J'ai toujours beaucoup de plaisir, mon cher confrère, à recevoir des marques de votre souvenir et de votre amitié. » (6 août 1807.)

tés, portées au plus haut point par le 65e régiment, lui assurent à jamais l'admiration et l'attachement de la nation hollandaise.

« Veuillez, Monsieur le colonel, vous rendre l'interprète de ces sentiments auprès des braves militaires que vous commandez avec tant de gloire, et veuillez agréer, etc. »

Dix jours après, le roi voulut lui-même exprimer au colonel sa satisfaction et sa gratitude.

« Monsieur le colonel Coutard, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite pour m'offrir au nom de vos officiers, sous-officiers et soldats, le montant d'une journée de solde pour les infortunés habitants de la ville de Leyde.

« J'ai reçu avec bien du plaisir cette nouvelle preuve de votre souvenir et de votre dévoûment pour moi, et je vous invite à en exprimer les témoignages de ma satisfaction aux officiers, sous-officiers et soldats du bon et brave régiment que vous commandez.

« Sur ce, Monsieur le colonel Coutard, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Louis.

« Palais royal de La Haye, le 17 mars 1807. »

Ces lettres honorent le roi, le ministre et le soldat.

Cependant, en 1806, sous le profond ressentiment des défaites récentes, l'Europe se remet en armes. Iéna est la première vengeance de Napoléon ; Eylau devait être la seconde, Friedland la troisième. Campé

au loin, le 65e quitta le 8e corps (1) ; le 7 mars 1807, il était passé au 3e. Il fait partie de la brigade du général Lhuillier, et est placé sous les ordres du maréchal Davoust, qui vient de conquérir sur le champ de bataille son titre belliqueux de duc d'Auerstaëdt. Baraquée le 15 avril dans un village en arrière d'Allenstein, la 1re division est placée, le 10 juin, en réserve à la droite d'Eylau, sous les ordres immédiats de l'empereur. Elle y reste jusqu'à quatre heures du soir et se met en mouvement pour rejoindre le corps qui marchait sur Kœnigsberg, où elle arrive le 14. Le 15, elle s'avançait sur Friedland ; la bataille était déjà gagnée ; on l'apprit à Abschwangen, où on s'arrêta. Encore une belle occasion manquée. Un instant le 65e put espérer de la retrouver. De nouveaux ordres, conséquence de la victoire, le portent sur Tapiau. Il faut passer la Prégel ; la rive est défendue. Le général Marulaz, — ce nom n'a pas dégénéré, et les plaines d'Afrique en ont souvent rendu témoignage, — exécute un simulacre de passage de bateaux,

(1) A cette occasion, le maréchal Mortier écrivit au colonel Coutard la lettre qu'on va lire :

« Au quartier général de Wiltzow, le 27 mars 1807.

« J'ai reçu avec beaucoup d'intérêt, monsieur le colonel, votre lettre du 10 mars, et croyez que je ne vous ai pas vu sans peine quitter le 8e corps ainsi que votre beau régiment.

« Appelé par Sa Majesté l'empereur sur un plus grand théâtre, je ne doute pas qu'il n'y remplisse sa tâche d'une manière distinguée, et qu'il ne soutienne son ancienne réputation par les sentiments que vous lui avez inspirés.

« Agréez, etc.

« Ed. Mortier.

tandis que le colonel Coutard traverse à minuit, à une lieue plus loin, vis-à-vis de Cremiltou, au-dessus de Tapiau. L'ennemi est surpris, essaie quelque résistance, abandonne quelques prisonniers. Le passage était forcé; le 16, à huit heures du matin, le 3e corps et toute la cavalerie du grand-duc de Berg étaient réunis en face de Tapiau, au delà de la rivière.

On s'attendait à une action décisive; la 1re division s'avance et campe à Bandeningken, en avant de Tilsitt. Au lieu d'une bataille, voici la fameuse entrevue et la paix qui la suit. L'armistice conclu le 21 juin, laisse le troisième corps dans ses baraquements jusqu'au 20 juillet. A la signature du traité, il rétrograde et va s'établir dans le grand-duché de Varsovie où le maréchal Davoust a pris le commandement de toutes les troupes françaises et alliées.

Avant de l'y suivre, notons un témoignage précieux : c'est celui que rend à Coutard la municipalité même de Tilsitt.

Les autorités s'empressent de certifier que la ville n'avait « été soumise à aucune réquisition; » on sait ce que valait en ce temps un tel bienfait. Aussi, était-ce avec sincérité que les magistrats se pouvaient rendre les organes de la reconnaissance publique (1).

(1) Voici la traduction de cette adresse :

« La municipalité atteste, par les présentes, que le colonel impérial-royal, M. Coutard, ne lui a pas fait la moindre réquisition, pas plus pour sa table que pour n'importe quel autre objet, et elle certifie en même

L'occupation de la Pologne par le corps d'armée du maréchal Davoust, fut un mélange de combats et de fêtes. On sait la facilité merveilleuse avec laquelle les Français s'établissent en pays étranger et y cherchent, au premier moment de trève et de répit, des occasions de plaisir. On connaît cet ancien dicton : Quand ils prennent possession d'une terre, les Hollandais y construisent un fort, les Anglais un comptoir, les Français une salle de bal. Accueillis avec enthousiasme par les Polonais, ces Français du nord, nos officiers rivalisaient de grâces et d'amabilité. Les châteaux des grandes familles s'ouvraient pour eux : ce n'étaient que chasses, concerts et danses : on jouait la comédie, on chantait l'opéra. Le colonel Coutard se distingua dans cet hiver de joies entre deux campagnes. Ce fut là qu'il se maria.

Nommé gouverneur-général du grand-duché de Varsovie, Davoust tenait une sorte de cour princière. Pour faire les honneurs de son palais, il avait appelé près de lui la maréchale, sœur du général Leclerc ; belle et respectée, douée d'un grand sens, n'ayant jamais laissé prise à la malignité, tant sa conduite était inspirée par le devoir et la dignité (1), elle fai-

temps que durant tout le commandement du colonel M. Coutard, on a été ici parfaitement heureux ; c'est pourquoi tous les habitants lui expriment par notre entremise leur reconnaissance.

« Tilsitt, le 20 juillet 1807.

« L. S. La municipalité, signé : Klokow, Stabenberg, Megen, Ungesen, Sleegmer, Schultz. »

(1) Mme Leclerc était sœur du général de ce nom, qui avait épousé la

sait régner autour d'elle la politesse, le bon goût et l'urbanité. Elle avait amené avec elle une des jeunes parentes du maréchal, Mlle Hélène Davoust, aimable et charmante femme, dont l'esprit était relevé par une bonté extrême et par les qualités les plus solides de l'âme et du cœur.

Le maréchal, nul ne l'ignore, était d'une famille d'ancienne noblesse de la province de Bourgogne (1). Sa cousine avait une rare distinction de manières, et portait noblement la fierté de son origine au milieu de tous ces enfants de la victoire sortis des classes les plus humbles et anoblis par leurs exploits.

Le colonel Coutard recherchа la main de Mlle Davoust. Sa loyauté et sa bravoure lui plurent. Le maréchal consentit volontiers à cette union qui liait à sa famille un des plus brillants et des plus valeureux capitaines de son armée. Le mariage se fit à Varsovie, le 28 août 1808, et on put répéter ce que Tacite dit dans la vie d'Agricola :

« *Id matrimonium ad majora intenti decus ac robur fuit : vixeruntque mira concordia, per mutuam caritatem et invicem se anteponendo.* » — « Ce mariage lui fut un honneur et une force pour les grandes destinées où il aspirait ; tous deux ils vécurent dans

seconde sœur de Bonaparte, Pauline, et qui mourut à Saint-Domingue. Le maréchal s'était marié en l'an IX.

(1) Cette famille était d'Auxoux, en Bourgogne. Le maréchal, né en 1770, était entré comme cadet-gentilhomme à Brienne, en 1780, et s'y trouva le condisciple de Bonaparte.

une admirable concorde, se préférant l'un à l'autre en un mutuel amour. »

Quelques mois auparavant, l'empereur avait créé Coutard baron de l'Empire. Nul n'ignore avec quel soin Napoléon tenait à consacrer, dans sa nouvelle noblesse, les titres de gloire militaire qui la faisaient conférer. Dans les armes du baron Coutard, il fit reproduire les principaux traits de cette vie déjà illustre. L'un des cantons de l'écu porte l'épée haute, insigne particulier de la noblesse militaire impériale, les trois autres ont une couronne murale en souvenir d'Ortona-Mare, trois pieds de chevaux en souvenir de la Trebia, un lion armé d'une lance polonaise, en souvenir du passage de la Prégel (1).

De plus, par un décret du 17 du même mois, Napoléon assignait à Coutard un domaine en Westphalie, du revenu net de 4,000 fr., « en témoignage de la satisfaction qu'a l'Empereur, dit la lettre du vice-connétable, de votre attachement à sa personne et des services que vous lui avez rendus, notamment dans le cours de la dernière campagne. » (2)

(1) En voici la lecture héraldique : « Écartelé le premier d'azur aux trois créneaux d'or posés en face ; le deuxième des barons militaires ; le troisième de gueule au lion rampant, la tête contournée d'argent tenant une lance polonaise d'or ; le quatrième d'azur aux trois jambes coupées de cheval deux et une ; croix d'argent brochant sur les quatre parties. » (Décret du 19 mars 1808.)

(2) Ces biens faisaient partie des domaines que l'empereur s'était réservés dans le royaume de Westphalie, et dont il avait pris possession ensuite du traité du 22 avril 1808 et en exécution du décret du 4 août 1807. Ils se composaient de partie du domaine de la Reintmesterie de Marbourg, pro-

A ce séjour en Pologne se rattachaient donc d'agréables et de beaux souvenirs pour le colonel Coutard. Il y laissa comme partout une réputation de loyauté et de bravoure qu'on ne saurait trop remarquer. A la distance du temps et des lieux, plusieurs de ces témoignages gardent un prix singulier; ils sont marqués d'ailleurs au coin de l'antique honneur. Ainsi, après un séjour dans un château de Silésie, le colonel donna son épée à son hôte, le comte de Stosch. Il y a quelque chose de touchant et de chevaleresque dans ce présent et dans la reconnaissante affection avec lequel il fut reçu (1).

venant du prince de Hesse-Cassel, de partie du domaine du bailliage de Freysa sur la Lumbde, de partie du domaine du bailliage de Wetter, tous situés dans le district de Marbourg.

(1) On nous saura gré de reproduire ici deux lettres de ce gentilhomme silésien :

« Monsieur le colonel,

« Persécuté depuis longtemps par une étoile malheureuse, j'éprouve de nouveau son influence dans ce moment par une indisposition qui m'empêche de quitter Breslau. Agréez, Monsieur, et Madame la baronne, à votre départ de Soeven, les hommages les plus sincères et les plus respectueux d'un Silésien dont les souvenirs les plus doux seront les jours charmants qu'il a coulés dans la plus aimable des sociétés. Daignez oublier tous les ennuis, tous les désagréments d'un petit endroit ruiné par la guerre, et dont le propriétaire n'était plus à même de recevoir selon ses vœux des hôtes si marquants; mais n'oubliez pas son attachement inaltérable, et recevez avec bonté les vœux qu'il ose faire pour votre prospérité.

« Je suis avec le plus profond respect,

« Le comte de Stosch.

« Breslau, ce 11 novembre 1808. »

« Monsieur le colonel,

« J'ai reçu votre épée. Jamais cadeau ne m'a fait tant de plaisir. Sortie des mains d'un héros elle s'étonne de se trouver dans des mains si pacifiques. Mais elle sera l'héritage de mes fils. Celui qui vous présente cette lettre la possèdera. Qu'il soit digne de la porter! Le nom du baron de

Mais, ce n'étaient pas seulement des particuliers de distinction qui avaient noué de semblables relations avec lui. Le gouvernement de la Pologne et la nation entière savaient l'apprécier. Le prince Poniatowski lui écrivait, le 23 janvier 1809 :

« Monsieur le baron,

« J'ai reçu, il y a peu de jours, la lettre que vous avés bien voulu m'adresser le 15 décembre; elle m'a causé un plaisir analogue au prix que j'attache à l'amitié dont vous m'y réiterés l'assurance. En vous remerciant, Monsieur le baron, des sentimens qu'elle exprime, tant pour moi en particulier que pour notre nation, je me fais un devoir de saisir cette occasion pour vous témoigner que, quels que soient ses efforts pour se montrer digné de la flatteuse distinction de combattre à côté des braves aux succès desquels elle doit son existence natiouale, elle est loin de croire qu'elle ait pu s'acquitter envers eux des obligations qu'elle reconnaît ávoir contractées.

« Veuillés bien, Monsieur le baron, être persuadé qu'il m'est aussi agréable de me les rappeler que j'aime à conserver le souvenir du temps que vous avés passé parmi nous. S'il est quelque chose qui puisse

Coutard ne sera jamais oublié du possesseur de Soeven. Respect, estime, attachement, voilà ce qu'il vous voue pour toujours, comme à votre digne épouse. Soyez si heureux comme vous le méritez ! voilà, Monsieur le colonel, les vœux de

« Votre très-humble,
« Le comte de Stosch.

« Breslau, ce 14 novembre 1808. »

en adoucir pour moi le regret, c'est de me flatter que vous ne doutés point combien il est sincère et combien je suis charmé de vous prouver l'estime et la considération distinguée dont je vous prie de recevoir l'assurance.

« Le général de division, ministre de la guerre,

« Joseph, prince Poniatowski. »

Le colonel entrevoyait déjà que l'Allemagne allait trembler de nouveau. Il sollicite d'être attaché au corps d'armée d'Oudinot. L'illustre capitaine lui annonce qu'il en a fait la demande au ministre de la guerre, et il ajoute : « Si j'étais à portée de le faire près de l'empereur, je m'y prêterais avec intérêt, par l'estime et l'attachement que j'ai pour vous et auxquels je vous prie de croire dans toutes les occasions où je pourrai vous être utile. Je souhaite être assez heureux pour réussir et vous faire compter de nouveau dans notre famille militaire. »

C'était le moment où l'Autriche, voyant Napoléon impliqué dans la cruelle et terrible expédition d'Espagne, crut l'occasion favorable pour rejeter le fardeau et la honte de la paix de Presbourg.

CHAPITRE IV.

(1809.)

Coutard à Ratisbonne. — Défense de la ville. — Capitulation. — Entrevue avec Napoléon. — L'Aigle du 65e. — Coutard, gouverneur de Ratisbonne. — Souvenirs qu'il y laisse. — Napoléon prend l'élite du 65e pour sa garde. — Témoignage du duc de Rovigo. — Coutard est envoyé à l'armée d'Espagne.

Le 1er avril 1809, l'archiduc Charles commença les hostilités. Napoléon ne s'attendait pas à cette levée de boucliers.

A l'ouverture de la campagne, le corps d'armée que commandait le maréchal Davoust était la principale force dont la France pût disposer en Allemagne. Les quatre divisions de ce corps, commandées par les généraux Friant, Morand, Gudin et Saint-Hilaire, avaient passé l'hiver dans la Thuringe. Elles reçurent l'ordre de se mettre en mouvement par Nuremberg, pour se porter sur Ingolstadt et passer le Danube.

L'Empereur se hâta de former sept autres corps,

qu'il confia à Lannes, à Lefebvre, à Bessières. Lui-même, quittant précipitamment l'armée d'Espagne, devait venir prendre le commandement de cette grande armée.

Il s'agissait, avant tout, de permettre que les membres épars de ce vaste corps pussent se réunir et agir d'ensemble. Davoust accomplit le mouvement qui lui avait été prescrit et arriva à Ratisbonne. Le 12 avril, l'Empereur ayant appris par une nouvelle télégraphique le commencement des hostilités, partit immédiatement.

Depuis le commencement du mois d'avril 1809, les quatre divisions du maréchal manœuvraient sur la rive gauche du Danube, d'Ingoldstadt jusqu'à Ratisbonne. Le but était de temporiser, d'attirer l'ennemi dans une position favorable pour l'attaquer, et d'attendre l'Empereur.

L'avant-garde de l'armée de Bohême, commandée par le général Kollowrath, se trouvait derrière la rivière de Regen qui se jette dans le Danube. Les Autrichiens voulaient couper les divisions du duc d'Auerstaedt, le séparer du reste de la Grande Armée, et en même temps lui fermer la retraite sur la rive gauche de ce fleuve. De son côté, le maréchal devait tenir en échec les corps impériaux arrivant de Bohême, essayer de se réunir à l'Empereur, ou, si cette jonction était impossible, être assuré de pouvoir repasser le fleuve.

Il était donc de la plus haute importance d'occuper Ratisbonne et de rester maître du pont de pierre de cette ville. Davoust chargea de cette mission le brave colonel du 65e.

Cette affaire a eu en Europe un tel retentissement et elle a couvert d'une gloire si durable l'homme illustre dont j'écris la vie, que je dois y donner un développement particulier. Je parlerai d'après les pièces officielles et j'entrerai dans les détails les plus complets.

Le 18 avril au matin, le général Klénau, commandant l'avant-garde du 2e corps de l'armée autrichienne, se présente sur la droite du Danube. Il se disposait à y faire des retranchements; le maréchal Davoust veut le repousser et envoie le 65e contre lui, avec ordre de passer la Regen. Il était deux heures du soir environ. L'attaque fut vive et l'engagement dura près de deux heures. Klénau, battu, se retira; la place était dégagée. Il ne dut pas être poursuivi. Le soir, Coutard repasse la Regen et prend position sur les hauteurs de la Trinité, en avant d'un des riches faubourgs de la ville, nommé Stad-amhoff. Il avait, sur les instructions du maréchal, brûlé le pont de la Regen. Cette position était importante, elle couvrait la retraite de la division du général Friant. En effet, la division Friant passa le Danube dans la matinée du 19, et alla rejoindre le corps du maréchal qui était à Abensberg.

Dans la nuit du 19, le maréchal avait donné au colonel, qu'il laissait seul à Ratisbonne avec son régiment, les instructions suivantes. Je les copie sur l'original :

« Le 19 avril 1809.

N° 1. « Le colonel Coutard tiendra la hauteur de la chapelle, qu'il conservera jusqu'à ce qu'il voie des dispositions d'attaque ; alors il se replieroit dans la ville, il leveroit le pont-levis. Il placera de suite aux différentes issues, des soldats qui, par le moyen des créneaux, défendront la place ; la majeure partie de sa troupe sera sur les places.

« Si le colonel Coutard entendoit une canonnade sur la route que prend l'armée, il se tiendra en mesure (1) d'évacuer la place et à rejoindre sa division, dont il a l'itinéraire ; mais il ne le fera que par ordre. Dans le cas contraire, il évacuera cette place la nuit prochaine, il se portera sur Abensberg par la droite d'Abach et il trouvera à Abensberg du monde de sa division.

« Il est essentiel qu'il tienne toutes les portes de la ville fermées, il ne laissera sortir aucun habitant, ou n'ouvrira les portes qu'après avoir bien reconnu. Qu'il fasse bien manger ses troupes.

« Si l'ennemi se présentoit pour tirer quelques coups de canon sur la rive gauche, et que cela fît du désordre en ville, il contiendra la population et décla-

(1) On avait mis d'abord : « Il est autorisé à... » ces mots ont été remplacés par le texte donné ci-dessus.

rera aux autorités qu'elles sont rendues responsables de tout mouvement populaire; les coups de canon de l'ennemi ne doivent pas lui faire évacuer la ville plus tôt que ses ordres ne le portent.

« Le maréchal,

« Duc D'AUERSTAEDT. »

Sur la dépêche est écrite cette mention :

« Reçue des mains du maréchal, chez lui, à deux heures du matin, le 19 avril. » C.

On va voir à quel prix le colonel exécuta ces ordres.

Sur les deux heures, le corps entier des généraux Kollowrath et Klénau attaqua Stad-am-hoff. Ce corps avait dix bataillons, douze escadrons, une artillerie nombreuse. Les canons firent d'abord le plus grand ravage dans le faubourg; ils prenaient en flanc, en tête et par derrière, un brave bataillon chargé de la défense de ce point et qui était sous les ordres du commandant de Rougé. Ce bataillon, après la plus vigoureuse résistance, se retira d'abord sur le pont, rentra en ville et fit lever le pont-levis. Dix minutes après, le pont-levis se rabaissait, et une charge des plus courageuses était exécutée. Le colonel avait réfléchi que l'absence des riches habitants du faubourg de Stad-am-hoff, qui l'avaient abandonné la veille, porterait les ennemis à le piller; il résolut de le reprendre. Exhortant chaleureusement ses troupes et

leur donnant les instructions les plus précises, il les lança au pas de course sur les Impériaux. Cette brusque sortie eut un merveilleux succès. On se battit à coups de fusil, à coups de baïonnette, à coups de crosse, à coups de poings, à coups de pied. C'était un pêle-mêle inouï. Les Autrichiens surpris, épouvantés, furent mis en déroute et évacuèrent le faubourg, laissant derrière eux plus de quatre cents prisonniers, dont dix officiers, le drapeau du régiment de Froen, et trois guidons. L'ennemi avait perdu quinze cents hommes : le 65e avait huit cents tués ou blessés. Le bataillon coucha dans Stad-am-hoff reconquis.

Voici l'original du rapport adressé par le colonel au maréchal :

« Le 19, à huit heures du soir.

« Monseigneur,

« A deux heures après midi, j'ai été attaqué sur ma gauche, à la position de la Trinité, par deux régiments d'infanterie, un de hulans, un de dragons, et trente pièces de canon. Je savois que vous vous battiez, j'entendois le canon, j'ai annoncé d'avance la victoire que vous avez remportée, et nous avons reçu l'attaque de l'ennemi aux cris de *Vive l'empereur!*

« Je suis resté maître du fauxbourg de Stadt-am-hoff, j'ai fait quatre cents prisonniers, dont huit officiers, et pris deux drapeaux et deux cornettes. L'ennemi a considérablement souffert. Tout le régiment

mérite des éloges. M. le commandant Rougé s'est couvert de gloire, le capitaine des grenadiers Compin a pris un drapeau. Plus tard, j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, avec un rapport plus détaillé, le précis des faits particuliers qui honoreront le régiment. La moitié de mon monde est hors de combat, et depuis deux heures je me bats avec les cartouches des prisonniers que j'ai faits. Je tiendrai, Monseigneur, mais envoyez-moi des cartouches.

« Mon dévouement n'a rien d'égal que le profond respect, etc. »

Le lendemain, le maréchal Davoust adressait ce rapport au maréchal duc de Dantzig, et il y joignait une lettre pour l'Empereur. Voici ces deux envois :

« Teschen, le 20 avril 1809.

« Je reçois à l'instant, mon cher maréchal, votre dépêche : je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour faciliter notre jonction : vos efforts nous ont été de la plus grande utilité. N'ayant point d'ordres, je reste dans les mêmes positions ; d'ailleurs, il ne faut point abandonner les blessés.

« J'avois laissé un régiment, le 65e, à Ratisbonne, il a été attaqué par dix à onze mille hommes. L'ennemi a été complétement battu, on lui a pris deux canons, deux drapeaux et quatre cents prisonniers.

« Le général Montbrun, qui me flanquait, a eu aussi

une très-belle affaire. Faites-moi le plaisir d'adresser à S. M. mes dépêches ci-jointes.

« Recevez, etc. Duc D'AUERSTAEDT.

« Sire,

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté, deux rapports que je viens de recevoir (1). J'ai fait de suite passer au colonel Coutard un bataillon de renfort, des munitions et un détachement de cent chevaux.

« J'ai l'honneur, etc.

« Le maréchal, duc D'AUERSTAEDT. »

En effet, conformément à cette dépêche, à sept heures, le capitaine Trobriand, porteur d'un ordre du maréchal Davoust, était arrivé à Ratisbonne. Il avait recommandé au colonel de garder sa position, et non de se retirer sur Abensberg, comme le portaient les premières instructions. Rien n'était plus difficile; le régiment était épuisé, il n'avait plus de munitions; il ne possédait ni un canon ni un caisson d'infanterie; il n'avait que les cartouches de ses prisonniers. M. de Trobriand promettait que le lendemain, avant le jour, la garnison recevrait deux bataillons de renfort et des munitions (2).

(1) L'un du général Montbrun, du 19 avril, sept heures du soir; l'autre du colonel Coutard, qu'on a lu ci-dessus.

(2) Qu'on nous permette d'ajouter ici quelques détails, et de rendre hommage à quelques-uns des héros de ce drame sanglant.

Le colonel Coutard avait à ses côtés un de ses neveux du même nom, né à Ballon comme lui, entré dans l'armée sous ses auspices et digne d'y

La nuit fut calme : le colonel en profita pour réparer les forces de sa troupe et préparer la résistance.

servir. (Voir, à la fin du volume, la Notice biographique sur le colonel vicomte de Coutard). Chef de bataillon au 65e, Armand Contard avait été chargé, dans les journées du 18 et du 19, d'un rôle actif. Ses rapports vont en dire le résultat : c'est le meilleur commentaire à ceux qu'on a déjà lus.

Rapport de la Journée du 18.

« Mon colonel,

« Vous m'avez chargé, le 18 du courant, de l'honorable mission de défendre avec mon bataillon le passage du pont sur la Reegen. Je m'y rendis à deux heures de l'après-midi, avec deux compagnies qui furent successivement renforcées par le reste du bataillon. Le 17e régiment m'ayant cédé ses postes, l'ennemi les attaqua avec vigueur. Nous les défendîmes ensemble et il ne quitta la position qu'après que l'ennemi eut ralenti ses attaques.

« Vous avez vous-même ordonné et dirigé la retraite et assisté à l'embrasement du pont qui l'a protégée.

« Dans ces diverses opérations, mon bataillon a montré un calme, un sang-froid et une bravoure qui m'a donné les plus belles espérances pour la journée du lendemain. Quinze hommes ont demeuré sur le champ de bataille et une vingtaine ont été blessés. Je n'ai pas vu de prisonniers, quoique M. le général La Cour, qui est venu un instant aux avant-postes, ait cru voir le contraire. Vous connaissez mieux que moi les forces majeures et l'artillerie nombreuse qui nous étaient opposées.

Journée du 19. — Dispositions de défense.

« J'avais placé une compagnie de fusiliers dans les deux maisons sur la rive droite de la Reegen faisant face au pont brûlé. La compagnie de grenadiers et celle de voltigeurs étaient avec moi à la position de la chapelle, cette dernière ayant des postes de communication entre la compagnie placée au pont et moi.

« D'après l'avis que vous m'avez donné que je devais principalement me garder sur ma gauche pour défendre la route d'Hanau par où je devais craindre une attaque vigoureuse qui me coupait toute retraite, j'avais également posté une compagnie au premier village qui se trouve sur cette route, et les voltigeurs avaient des postes de communication avec elle.

« Une compagnie de fusiliers occupait le poste important de la maison qui est à l'entrée du faubourg; et la dernière compagnie de réserve à la tour.

« Vous avez ordonné au commandant Faget les dispositions nécessaires pour couvrir mes flancs par la défense des deux îles, en y plaçant la 1re du 1er bataillon et la 3e de voltigeurs.

Toute la matinée du lendemain on se tint en observation. Mais vers dix heures, les renforts attendus

« A une heure de l'après-midi l'ennemi a commencé son attaque par un feu très-vif d'artillerie qui a tué une dixaine d'hommes, quoique les compagnies fussent à couvert. Cette vive canonnade couvrait le mouvement qui se faisait sur ma gauche, l'ennemi ayant passé la Reegen à Reinstadt. Demi-heure après, mes postes furent attaqués à la fois par une nombreuse infanterie et par de la cavalerie protégée par l'artillerie.

« Ils se replièrent avec calme sur ma compagnie de grenadiers que j'avais postée en bataille à l'entrée du faubourg, ayant réuni mon bataillon, hors les voltigeurs qui tiraillaient encore. Je demeurai un quart d'heure l'arme au bras, encourageant mes soldats et arrêtant ainsi la vive attaque de l'ennemi..

« Mais m'étant aperçu que trois batteries me battaient en tête, par mon flanc droit et par mes derrières, j'entrai dans le faubourg à trois heures et demie.

« La compagnie placée à la maison du faubourg, sur laquelle étaient dirigées toutes les batteries de l'ennemi et ses attaques d'infanterie, se maintenait avec un courage qui fait le plus grand honneur aux officiers qui y commandaient : c'étaient MM. Savornin et Rabaudy, jeunes gens de la plus grande espérance. Les chasseurs autrichiens s'étant glissés le long du Danube et sur mes flancs, en arrière de moi, je crus prudent de rallier un instant mon bataillon sur le pont du Danube, faisant lever le pont-levis, ce qui fut effectué avec ordre. Mais j'eus soin auparavant d'ordonner à la compagnie qui était à l'entrée du faubourg, de conserver cette maison jusqu'à la dernière extrémité, lui promettant de la dégager.

« Étant monté à la tour, je vis les dispositions des Autrichiens retenus par cette compagnie, et j'ordonnai sur-le-champ la jetée du pont-levis, qui ne demeura levé que trois minutes. Je marchai sur-le-champ avec le bataillon en avant, et repoussai l'ennemi qui était entré dans la rue. Le commandant Fagot étant arrivé dans ce moment avec son bataillon pour me renforcer, nous marchâmes de concert au pas de charge, chassant l'ennemi de nos flancs, et malgré une grêle de boulets, d'obus et de pierres, nous demeurâmes constamment dans la rue.

« Dans ces différentes charges, le capitaine Compin, commandant la 1re compagnie de grenadiers, enleva au régiment de Froën, qui était en entier dans le faubourg, son drapeau.

« Le capitaine Charpentier, commandant la 2e compagnie de grenadiers, par son courage et l'exécution des dispositions qui lui étaient ordonnées pour défendre nos flancs, a rendu les plus grands services. Je le dis avec vérité : dans cette journée, chaque grenadier du régiment était un grenadier de l'Empereur.

« Nous avons fait à l'ennemi près de six cents prisonniers, soit dans les rues, soit dans les maisons dans lesquelles ils s'étaient jetés pour faire la

furent repoussés par la division du prince de Leichtenstein qui les rencontra dans un bois près d'Abensberg, et les caissons enlevés par l'avant-garde. Monté dans une des tours de la cathédrale, le colonel vit à la fois ses espérances de secours complétement détruites et les forces de l'ennemi se déployer contre la ville. Les patrouilles du prince parurent sur la rive droite du Danube, et bientôt les quinze mille hommes de cette belle division, particulièrement composée de cavalerie, occupèrent la route d'Abach, et interceptèrent cette seule communication par où le 65e pouvait rejoindre l'armée.

On ne saurait se figurer l'angoisse et la douleur du

fusillade. La rue du faubourg et les cours des maisons étaient jonchées de morts. Je vous ai envoyé une dizaine d'officiers avec le drapeau et les trois guidons qui ont été pris. Je ne puis pas évaluer la perte que nous avons faite, mais elle est considérable. La moitié de mon bataillon a été tuée ou blessée.

« L'arrivée du commandant Faget avec sa compagnie de grenadiers m'a fait le plus grand bien. J'ai été blessé, accablé de lassitude, et il m'a on ne peut pas plus secondé.

« A l'entrée de la nuit, vous avez vu que nous occupions les mêmes positions qu'au commencement du combat, excepté nos postes avancés ; que les troupes étaient animées de la plus grande ardeur, dévouées à leurs officiers et à la gloire du régiment.

« Pendant la nuit, j'avais augmenté mes dispositions de défense, ce qui centuplait mes forces et me mettait à même de conserver le poste glorieux que vous m'aviez confié, contre le corps d'armée qui était devant moi, si les cartouches que vous m'aviez promises m'étaient arrivées, lorsque le matin vous m'avez donné l'affligeante nouvelle que les moyens de renfort et de munitions n'avaient pu vous parvenir, et que n'ayant plus que quelques cartouches des prisonniers autrichiens et cerné par deux corps d'armée, vous étiez obligé de capituler. Le désespoir et la rage étaient dans le cœur de mes soldats, et le dévoûment que vous leur avez appris depuis longtemps pour l'Empereur, s'est manifesté de la manière la plus honorable. »

colonel et de ses braves soldats. Investis par trente-six mille hommes, privés de tout secours, enfermés dans une place détestable que défendaient à peine une mauvaise enceinte, de mauvais fossés et une mauvaise contrescarpe, n'ayant plus de cartouches, que pouvaient-ils faire? Le colonel songea à essayer une trouée; mais comment la tenter sans munitions? Il attendit.

Enfin, vers deux heures, le prince Jean de Leichtenstein lui envoya un de ses aides de camp, M. de Beaumont, gentilhomme de Saintonge et officier émigré, pour lui offrir une capitulation.

Quinze cents hommes, blessés, exténués, avaient donc arrêté deux armées, et cette puissante diversion, en occupant Kollowrath et Leichtenstein, avait assuré le succès du combat d'Abensberg et de la bataille d'Eckmühl.

Coutard essaya de gagner du temps en pourparlers. Enfin, à quatre heures, il fut obligé de capituler. Plein d'une juste estime pour d'aussi braves adversaires, le prince de Leichtenstein leur donna les plus honorables conditions. La main tremblante d'émotion et de chagrin, le colonel dut signer.

Voici le texte, copié sur l'original qui demeura aux mains des Français :

« Monsieur le bar : de Coutard, collonel du 65e régiment d'infanterie de ligne, et les officiers de son

régiment faisant la guarnison de Ratisbonne, guardent leurs armes et bagages et rentrent en France sur leur parole d'honeur.

« La guarnison sortira avec les honeurs de la guerre.

« Les sous-officiers et soldats déposeront leurs armes et guarderont leurs bagages.

« L'heure de leur départ est fixé à six heures du soir.

« Les postes seront rendû aux troupes autrichiennes immédiatement.

« Les chevaux et voitures y sont compris.

« Au bivaque devant Rattisbonne, le vingtième jour d'awril 1809.

« *Signé* le baron de COUTARD, colonel du 65e régiment.

Signé JEAN, prince de LEICHTENSTEIN, général de cavallerie.

Scellé des armes de chacun des signataires.

Le soir, le colonel envoyait au maréchal Davoust un rapport ainsi conçu :

« Par mon rapport d'hier huit heures du soir, j'avois fait connoître à V. E. les résultats avantageux de la journée et mes dernières ressources. J'employai toute la nuit du même jour à faire mes dispositions pour une seconde attaque. Le nouvel ordre de tenir et les espérances apportées ce matin par un aide de camp de V. E., nous promettaient

une journée heureuse ; mais rien n'ayant pu pénétrer jusqu'à nous, toutes nos munitions étant épuisées, et menacé d'une triple attaque que je ne pouvois repousser sans cartouches, ayant devant moi la division de M. le géuéral Kollowrath, cerné par M. le prince de Lichtenstein, je me suis vu réduit, après plusieurs sommations faites par ces deux généraux, à rendre la ville aujourd'hui à cinq heures du soir, à S. Altesse qui, en considération de la belle défense du régiment, laisse les bagages aux soldats et renvoye les officiers sur parole avec leurs armes. Je ne puis trop me louer des procédés généreux du prince envers les prisonniers.

« D'après les dernières iustructions de V. E. *mes deux aigles sont aux gros équipages du régiment.*

« Le sentiment d'avoir fait mon devoir, la belle conduite de mon régiment, ne calment pas le chagrin de ma position fâcheuse : je supplie V. Exc. de me faire donner un mot de consolation,

« Le colonel baron de Coutard. (1) »

« 20 avril, dix heures du soir. »

(1) En note se trouvaient ces lignes :

« M. Kobylinsky doit être conduit à Linz. M. le capitaine Trobriant, votre aide de camp, a tenté vingt fois inutilement de vous rejoindre. Permettez-moi, Monseigneur, de vous joindre une lettre pour Hélène (madame de Coutard) et de vous prier de la lui faire tenir par Madame la Maréchale. »

Voici cette lettre :

« Ratisbonne, 21 avril.

« Hier, ma chère amie, après une très-belle journée, les chances de la guerre me sont devenues contraires. J'ai été fait prisonnier. Sois sans in-

« Cette lettre fut envoyé ouverte au prince J. de Lichtenstein, pour être portée, par ses soins, aux avant-postes français. Adressée au maréchal, elle fut portée à l'Empereur. « (*Note de la main du général.*)

Le rapport du colonel est confirmé par cette dépêche du général Montbrun au maréchal Davoust : on sait que Montbrun tenait la campagne.

« J'ignorais, Monseigneur, que votre aide de camp fût parti hier pour conduire deux caissons à Ratisbonne. Je crains, d'après ce que me dit le chef de bataillon de l'infanterie, qu'il n'ait pu aller jusque-là, et qu'il ne fût pris avec, car le chef de bataillon, qui a marché à très-peu de distance derrière, a trouvé l'ennemi en grande force et a été obligé de rétrograder. Il est à craindre que Trobrillant n'ait été pris. S'il m'eût prévenu devoir se porter sur ce point, je lui aurais donné quelques hommes de cavalerie pour éclairer sa marche. »

Ce fut le 21 à quatre heures du soir, que le 65e dut déposer ses armes. La division du prince de Leichtenstein occupa la ville. Les soldats français avaient les larmes aux yeux et la colère dans le cœur. Un cri unanime et solennel s'éleva de leur poitrine :

quiétude sur mon sort ; j'ai l'espérance d'être promptement rendu, et je me porte bien.

« Je t'écrirai quand je pourrai, ma bonne Hélène, et je t'embrasse aussi tendrement que je t'aime. C. »

« Coutard a reçu huit balles dans ses habits et un boulet lui a enlevé le pan de sa capote sans le blesser. »

« *Vive l'Empereur! Vive l'Empereur de France!* »

Le prince de Leichtenstein, dont le noble courage sympathisait à la bravoure malheureuse, combla des procédés les plus honorables les débris héroïques de l'infortuné régiment.

On l'a vu, les officiers et les sous-officiers étaient prisonniers sur parole; les musiciens, les fifres et les tambours, tous les non-combattants furent également rendus. Ils restèrent tous à Ratisbonne. Les ordres les plus précis avaient été donnés pour que les blessés fussent traités à l'hôpital avec des soins égaux à ceux dont on entourait les Autrichiens. Le colonel ne quitta point ses soldats : sa haute renommée, l'ordre merveilleux qu'il avait su maintenir dans la ville, le respect de la discipline et de la propriété, sévèrement entretenus dans la garnison, lui avaient concilié l'estime et l'affection de tous. Ce fut à qui l'abriterait.

Cependant le maréchal-duc d'Auerstaedt avait gagné à Eckmühl la bataille dont l'Empereur lui fit un titre de prince; c'était le 22 et le 23 avril, et la puissante diversion qui tenait les corps de Leichtenstein et de Kollowrath occupés à Ratisbonne, ne contribua pas peu au succès de la journée. Le lendemain de ce même jour, le duc de Montebello rentrait vainqueur dans Ratisbonne, après une chaude mêlée où Napoléon reçut sa première blessure.

Le soir de cette reprise, le 24, Coutard s'empressa

de chercher son général de division, Morand, et lui fit un rapport détaillé de ces six jours si féconds en péripéties. Pendant qu'il parlait, un personnage en redingote bleue et en chapeau rond, qui se trouvait là et que le colonel ne connaissait pas, donnait les marques de la plus vive attention. Le récit fini, l'inconnu se leva, et, prenant la main de Coutard : « Colonel, lui dit-il, si j'avais un officier comme vous dans mon corps d'armée, je le porterais sur le poing comme un faucon. Allez demain matin trouver le maréchal Davoust, et qu'il vous conduise à l'Empereur. » Cet inconnu était le maréchal-duc de Montebello. Quel juge en fait de courage et d'honneur !

Le lendemain, à neuf heures du matin, Coutard était chez le prince d'Eckmühl. Faut-il le dire ici ? La vérité historique est notre premier devoir. Quel est le capitaine qui n'a pas eu ses moments difficiles? D'ailleurs la gloire du vainqueur d'Eckmühl ne souffrira pas de la justice rendue à son brave parent. En retirant son ordre de retraite, en ne prenant pas des moyens plus sûrs de faire parvenir des munitions à la garnison de Ratisbonne, c'était le maréchal Davoust qui avait nécessité la capitulation. Cette capitulation avait déplu à Napoléon. Le maréchal en laissa porter toute la responsabilité au colonel (1).

(1) Ces faits sont attestés par la lettre suivante du général Dumoustier : « Je persiste à penser que votre grand-cousin vous a laissé tomber près de l'Empereur pour s'excuser de sa fausse combinaison militaire. »

L'Empereur était donc mal disposé contre Coutard. Quand ce dernier entra dans le cabinet, précédé par le maréchal, Napoléon leva les yeux de dessus les cartes qui l'occupaient, et, fixant sur lui ce regard irrité qui lançait l'éclair : « Où est votre régiment? s'écria-t-il. Qu'avez-vous fait de mes soldats? » Fort de sa conscience et de sa bravoure, Coutard répondit : « Sire, j'en ai fait tuer la moitié. — Et le reste? — Le reste est prisonnier, et moi aussi. — Pourquoi n'êtes-vous pas avec eux? — Parce qu'il a plu au prince Jean de Lichtenstein de me renvoyer sur parole avec tous mes officiers et les non-combattants. — Je ne veux pas de cela! — Sire, jusqu'ici cela a été considéré comme un témoignage d'estime de la part de l'ennemi ; lorsque Votre Majesté l'aura défendu, ce sera une faute. — Et mon aigle? reprit l'Empereur avec plus d'impétuosité... Qu'avez-vous fait de mon aigle? — Je l'ai sauvée, Sire : je l'avais reçue des mains de Votre Majesté au Champ-de-Mars, j'avais juré de la défendre : vous ne m'eussiez jamais revu si j'avais eu le malheur de la perdre. » A ces mots, prononcés avec une fierté pleine d'émotion, l'Empereur commença à s'adoucir. « Ah! ah! dit-il, c'est différent, c'est différent! Comment avez-vous fait? — Je l'ai enterrée ; mais, Sire, l'humidité n'y a pas fait de tache : elle était enveloppée dans deux drapeaux ennemis. » Et, sans lui en demander la permission, Coutard sortit précipitamment du cabinet, s'en alla prendre l'aigle et les drapeaux

que portait dans un sac de cuir un sapeur du régiment. Ce sapeur les avait sauvés en traversant les fossés à la nage. En rentrant, Coutard roula le tout sur la table où l'Empereur était appuyé : l'aigle se dégagea brillante des plis des étendards autrichiens. L'Empereur sourit. « C'est différent, c'est différent, répéta-t-il plusieurs fois. »

Mais Coutard était exaspéré ; il s'attendait à une meilleure réception après son héroïque défense du 19. Les yeux lui sortaient de la tête. Napoléon s'en aperçut, et, le calmant : « Je ne dis pas cela pour vous faire de la peine, reprit-il sur un ton meilleur. Vous vous êtes battu comme un lion ! Mais je ne veux pas qu'on accepte de rentrer sur parole. — J'en ai déjà expliqué les motifs à Votre Majesté. Maintenant, Sire, soyez tranquille, je me ferai plutôt tuer que de tomber dans une pareille faute. — Eh bien ! qu'allez-vous faire avec vos cadres de bataillon ? — Votre Majesté a d'autres ennemis à combatre ; je demanderais l'autorisation de prendre des recrues au dépôt qu'on a à Strasbourg. J'appellerai tout ce qu'il y a de disponible à mon dépôt qui est à Gand ; et, quand vous le voudrez, vous pourrez m'envoyer en Espagne ! — C'est bien, reprit l'Empereur radouci. »

Huit jours après, le 65e se réorganisait déjà sous la puissante impulsion de son colonel. Le 2 mai, le maréchal Davoust écrit à l'Empereur que ce régiment a ordre de se diriger sur Augsbourg. « Dans le cas où l'ennemi se porterait sur Ratisbonne, ajoute le ma-

réchal, les officiers étant prisonniers de guerre, rendus sur parole, et ne pouvant se battre, je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions. »

Quant à Coutard, il était nommé gouverneur de la place même qu'il avait si héroïquement défendue. A ce titre, le 5 mai il adresse au maréchal un rapport où, à travers différentes indications de mouvements de troupes, on lit ces deux renseignements : « Un courrier de S. M. le roi de Westphalie (Jérôme) à S. M. l'Empereur, nous a donné l'heureuse nouvelle que les troubles de la Hesse étaient apaisés, et qu'à la voix de leur souverain les Westphaliens étaient rentrés dans le devoir et la soumission... Le nommé Franquini, dont j'ai rendu compte par mon rapport d'hier, paraît avoir des ordres secrets de S. A. le prince de Bénévent. Je ne pourrai que demain envoyer son interrogatoire, dont le double sera adressé au ministre des relations extérieures (1). »

(1) Voici le reste de ce rapport ;

« Un détachement de quarante hommes du contingent du prince de Reuss, arrivé hier soir, est reparti ce matin pour Straubing et Passau.

« Un officier et huit sapeurs venant de démolir le pont de Worbourg ont été dirigés sur Straubing et Passau.

« Un détachement de vingt-six canonniers venant d'Augsbourg, conduisant six caissons de munitions, partiront demain pour Straubing.

« Le commandant de place a fait partir pour l'armée environ quatre cent cinquante hommes de tous corps et de toutes armes, qui depuis longtemps restaient à ne rien faire chez l'habitant.

« Deux cent dix-huit blessés ont été évacués par eau ce matin, sur Ingolstadt. Un bateau chargé de vingt-deux mille six cent deux rations de pain et de seize mille quarante-huit rations de biscuit, est parti ce matin pour Passau, avec ordre de marcher jour et nuit.

« Il est arrivé onze déserteurs autrichiens. Tous disent que le général

Le 9 mai, le 65e comptait sept cent cinquante-cinq hommes, dont trois seulement hors d'état de combattre. Le lendemain, il avait ordre de partir pour Augsbourg. « Mon prince, écrivait le colonel au maréchal Davoust, je partirai demain pour ma nouvelle destination. Depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse, environ quatre-vingts prisonniers sont rentrés au régiment, et je suis prévenu que beaucoup d'autres se sont dirigés sur Beyreuth. J'ose réitérer à Votre Altesse la demande d'un secours extraordinaire à notre masse générale, qui me donnerait des moyens de rééquiper et d'organiser promptement ce régiment. »

En quittant Ratisbonne, Coutard emportait les plus honorables preuves d'attachement et de respect. Il en faut citer les principales :

« Mon cher et respectable colonel, » lui écrivait le 18 juillet 1809, M. le comte de Thurn, grand-prevôt, vous avez été pour Ratisbonne l'ange tutélaire dans les moments les plus désastreux. Vous avez seul ensuite remédié à tous les inconvénients du désordre et de la licence. Votre nom et vos actions res-

Bellegarde s'est dirigé sur Prague; l'on n'a point encore de nouvelles de S. A. le prince de Ponte-Corvo.

« Le commandant de la place a l'honneur de soumettre à S. Exc. la demande d'un officier autrichien et demande ses ordres. (En marge est écrit : « J'ai donné ordre qu'il fût conduit en France. Le maréchal d'E.) »

« Le colonel, gouverneur de la place de Ratisbonne,

« Baron de Coutard. »

teront toujours gravés dans mon cœur et celui des habitants de Ratisbonne. »

« Jamais, ajoute le même personnage, le 21 août 1809, la ville et les bons habitants de Ratisbonne n'oublieront tout ce que vous avez fait pour eux (1). »

« Le brave 65e et son digne chef, lui dit le baron de Léoprechting, conseiller de légation et chambellan du prince-primat, ne seront jamais oubliés à Ratisbonne : il n'y a là-dessus qu'une seule voix. »

Après ces lettres privées, voici des actes plus officiels et plus signalés :

« Les membres de la Régence de Ratisbonne à M. le baron Coutard, colonel du 65e régiment d'infanterie de ligne, gouverneur de la place de Ratisbonne :

« Monsieur,

« Nous venons de recevoir votre lettre d'aujourd'hui, dans laquelle il vous plaît de nous prévenir de votre départ pour une nouvelle destination.

« Après avoir été témoins de votre noble et juste manière de penser et d'agir dans les circonstances les plus critiques, et après en avoir senti le bienfait

(1) La même lettre contient un détail historique assez curieux. « J'ai été, dit M. de Thurn, entièrement satisfait de mon voyage à Vienne. J'y ai vu et connu de plus près le plus grand homme de tous les siècles. Il m'a donné, dans sa réponse au prince-primat, les assurances les plus positives de sa magnanimité et bienfaisance pour les malheureux de cette ville, en agréant que la partie de la ville à rebâtir s'appellerait le quartier Napoléon. »

pendant votre gouvernement de cette place, il ne nous reste que de regretter profondément votre départ.

« Soyez persuadé, Monsieur, que la ville de Ratisbonne n'oubliera jamais un nom qu'elle ne connaît que comme celui d'un être tutélaire et reconciliant dans les événements les plus orageux, et agréez l'assurance de notre part que les sentiments de notre reconnaissance et de la considération la plus distinguée, ne finiront qu'avec notre vie.

« Nous avons l'honneur d'être, etc.

« Signé : Baron D'ALBINZI. »

Enfin le prince-primat lui-même voulut écrire la lettre suivante :

« Monsieur le colonel,

« Il m'a été bien doux d'apprendre que, pendant tout le temps que vous avez passé à Ratisbonne, vous n'avez cessé d'y maintenir la tranquillité et le bon ordre, en choisissant toujours la manière la plus ménageante pour concilier la prospérité des habitants avec l'intérêt de votre armée et de votre auguste Empereur. Aussi, tous les habitants bénissent votre séjour et ne se louent que de la bonne conduite et de la discipline exemplaire de vos braves troupes, qui les a préservés d'une infinité de maux que la guerre semblait rendre inévitables. — Je suis très-sensible, Monsieur, à ces marques de bienveillance que vous

Digitized by Google

leur avez données, et je ne désire qu'une occasion pour vous en témoigner personnellement ma reconnaissance et la haute estime que vous m'avez inspirée, avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le colonel,

« Le bien dévoué,

« CHARL, prince-primat. »

« Francfort, le 28 juillet 1809. »

Qu'on veuille bien se rappeler l'opinion des habitants de Fribourg et des autorités des Abruzzes et de Tilsitt, et on verra avec respect que le caractère du généreux commandant ne se démentit jamais.

Cependant l'Empereur n'oubliait pas le 65e.

Le 11 juillet, il mande de Schœnbrunn au maréchal Davoust : « Mon cousin, écrivez au colonel du 65e pour qu'il vous envoie les états de situation de son régiment. Vous lui ferez connaître que deux de ses bataillons doivent se trouver réunis à Augsbourg, que deux doivent être formés à son dépôt en Flandre, et que le quatrième est en marche de Vienne pour le rejoindre ; qu'il recevra deux mille hommes sur la conscription, dont mille à son dépôt et mille qui le rejoindront à Strasbourg; que j'ai ordonné que son troisième bataillon parte avec mille hommes pour Augsbourg, et qu'ainsi j'espère qu'il aura dans le courant d'août quatre bataillons formant trois à quatre mille hommes en état de servir. Demandez à ce colo-

nel quel moyen il a pris pour l'habillement des mille hommes qui doivent être arrivés à Strasbourg. Vous lui ferez connaître que probablement les neuf cents hommes de son régiment qui sont prisonniers de guerre vont être rendus, ce qui portera chaque bataillon à beaucoup plus que le complet, et mettra ce régiment à même de former une belle réserve de quatre mille hommes à Augsbourg. Le bataillon du 46e, qui doit être arrivé à Augsbourg, sera joint à cette réserve; ce qui donnera à la division Lagrange une colonne de cinq bataillons en bon état.

« NAPOLÉON. »

En effet, le 30 juillet 1809, le général Lagrange entrait dans le Tyrol avec ses troupes : il campait en août près de Lindau. La paix de Vienne avait rendu les prisonniers à la liberté; le 65e était redevenu un des plus beaux régiments de l'armée. Or, Lindau était un lieu insalubre, et l'Empereur ne voulait pas y exposer cette brave troupe. De plus, l'équité parlant à son esprit, il voulait réparer le mauvais accueil que, dans un premier mouvement d'impatience, il avait fait à ces héros.

Un bataillon était sous ses yeux à Schœnbrunn; l'Empereur le passe en revue. Après avoir parcouru les rangs, il ordonne à Duroc de choisir cent hommes pour sa garde : « Oh! sire, s'écrie le maréchal, c'est trop! Ce pauvre colonel Coutard! — Je voudrais les

prendre tous ! » répliqua l'Empereur. Ce mot réparait tout.

En réalité, Napoléon se contenta de quarante. Voici comment il annonçait cette détermination le 13 septembre 1809 : « Mon cousin, vous ferez partir demain le 65e, sous les ordres d'un major, pour se rendre à Augsbourg. Vous ferez connaître au général Lagrange que l'air de Lindau étant très-malsain, mon intention est qu'il n'y laisse pas de troupes françaises, et personne surtout du 65e, qui, moyennant ce qui vient d'arriver, passera trois mille hommes et sera un des plus beaux corps de l'armée. Vous ordonnerez qu'il soit tiré de ce régiment vingt hommes pour mes grenadiers et vingt pour mes chasseurs. Ce choix sera fait aujourd'hui à six heures par les colonels. Les hommes seront choisis parmi ceux ayant dix ans de service.

« NAPOLÉON. »

La justice commençait donc pour le 65e et pour son brave colonel.

Telle est la vérité sur cette affaire de Ratisbonne qui a été l'objet de commentaires différents et peu sûrs.

Avant de suivre Coutard en ses nouvelles destinées, qu'il nous soit permis d'appuyer notre récit de quelques témoignages ; ce sera la meilleure réfutation de certaines attaques dont l'autorité est médiocre, mais qu'il ne faut pas négliger, parce qu'elles ont eu de l'écho. On a pu voir déjà, par exemple, ce qu'il y a de vrai dans cette phrase de la duchesse d'Abrantès :

« Le colonel Coutard avait une fois perdu l'aigle de son régiment, ce qui, soit dit en passant, avait fort déplu à l'Empereur. » Dans ses Mémoires sur les guerres de Napoléon, le général Pelet est plus équitable, mais il est encore trop sévère. « De tous côtés, dit-il, il y avait beaucoup de gloire à acquérir et de grands services à rendre ; mais le colonel Coutard avait usé la veille une partie de ses munitions ; il vint hors la ville avec quelques officiers et finit par se rendre. Le 65e sortit à six heures du soir et mit bas les armes... Leichtenstein fut obligé de partir pendant la nuit ; ainsi, quelques heures de plus, et ce point important était conservé. On voit que Ratisbonne a succombé par un événement entièrement indépendant des dispositions générales... La conduite des habitants de Ratisbonne leur valut des remerciements de l'Empereur ; ils contribuèrent, par leurs soins empressés, à sauver une partie des soldats du 65e régiment, qui se cachèrent dans les maisons, et qui, se joignant à leurs frères d'armes pendant le combat, par leur conduite effacèrent les reproches qu'ils avaient mérité trois jours auparavant. On dit que le colonel Coutard, ayant conservé l'aigle de son régiment, se présenta avec elle à l'Empereur, qui se contenta de lui dire que les officiers ne devaient jamais séparer leur sort de celui de leur troupe. Personne, autant que Napoléon, ne sut faire la part des accidents et des malheurs de la guerre. »

On sait déjà ce qu'il faut penser de ces incidents si incomplétement connus, malgré le talent et l'exactitude ordinaire du général Pelet. Qu'on veuille bien maintenant écouter un témoin oculaire, le duc de Rovigo :

« Je fus obligé, dit-il, d'aller jusqu'à Ratisbonne. J'y trouvai le 65e régiment d'infanterie, commandé par le colonel Coutard, homme du premier mérite, comme on va en juger.

« Il m'apprit que le maréchal Davoust était parti le matin avec toute l'armée, sur l'avis d'un mouvement de l'archiduc Charles tendant à le tourner par sa droite ; que l'on avait fait des efforts pour détruire le pont, mais que c'était une maçonnerie indestructible (1) ; qu'il avait fallu abandonner cette idée, de sorte que le maréchal Davoust, ayant eu peur de livrer ce passage au corps autrichien de M. de Klénau, qui serait venu aussitôt l'attaquer, n'avait laissé ce colonel à Ratisbonne avec son régiment, uniquement que pour défendre le pont.

« La ville est tout entière sur la rive droite ; elle est entourée d'un bon fossé et d'une muraille à la romaine, mais d'un développement beaucoup trop étendu pour être défendue par un seul régiment. D'ailleurs, l'armée manœuvrant sur la rive droite du Da-

(1) Le pont de Ratisbonne est le seul en pierre qui existe sur le Danube depuis Ulm, où le fleuve est peu considérable jusqu'à la mer. Ce pont est un ouvrage des Romains. Il est construit en grès et briques minces liés avec du ciment de pouzzolane ; ce monument est à l'abri des destructions.

nube, il ne paraissait pas que ce serait par là qu'il serait forcé.

« Ce colonel avait fait des dispositions admirables pour défendre son pont et pour employer son régiment de la manière la plus avantageuse possible. Je restai deux heures avec lui pour lui expliquer les intentions de l'Empereur, dont il devenait l'exécuteur, puisque le maréchal Davoust les avait prévenues en ce qui concernait son corps d'armée. On commençait à entendre le canon au loin dans la campagne; je me dirigeai sur le bruit, et ne tardai pas à trouver le maréchal Davoust engagé avec son corps d'armée contre toute celle de l'archiduc Charles.

« L'affaire se passait à la hauteur d'Abbach, à une lieue sur la droite du chemin, en allant d'Abbach à Ratisbonne; je crois que le village s'appelle Tancreberg. Je le joignis sur le champ de bataille, au moment où il remportait un avantage, et je lui appris l'arrivée de l'Empereur à l'armée, en lui faisant connaître ce dont il m'avait chargé pour lui; il avait déjà manœuvré comme s'il en avait été informé. A la vérité, ne sachant pas l'arrivée de l'Empereur, il ne comptait pas faire de mouvement par sa droite; il projetait, au contraire, ne pas trop s'éloigner de Ratisbonne, tant pour porter secours aux troupes qu'il y avait laissées, que pour empêcher la jonction du général Klénau avec l'archiduc Charles.

« Mais l'Empereur voulait tirer encore un parti de

plus de ce même corps d'armée ; en conséquence, le maréchal Davoust fit de suite ses dispositions. Il envoya d'abord des cartouches d'infanterie au régiment qui était dans Ratisbonne. Malheureusement la route était déjà interceptée, et ces munitions furent prises. Ce petit accident, qui ne semble qu'une bagatelle, eut des conséquences bien malheureuses. »

Certes, rien n'est plus clair et plus concluant que cet exposé, rien aussi n'est plus formel que ce témoignage. Il y faut ajouter encore quelques lignes.

Ratisbonne est repris : « L'Empereur s'y établit, dit le duc de Rovigo, et y resta quelques jours pour disposer un autre mouvement et donner de l'avance à l'armée pendant qu'il guérissait son pied.

« Nous trouvâmes dans Ratisbonne le colonel du 65e régiment, qui avait trouvé moyen de ne pas être emmené prisonnier, et qui s'était caché en ville jusqu'à l'entrée de nos troupes. Il nous apprit que, dans l'après-midi du jour où le maréchal Davoust avait quitté les hauteurs en avant de la ville, il avait été attaqué au pont du Danube par le corps de M. de Saint-Siran, qui avait fait de vains efforts ce jour-là et le lendemain, pour forcer le passage, et qu'au contraire lui, colonel du 65e régiment, l'avait tellement repoussé, qu'il lui avait fait huit cents prisonniers, mais qu'il avait presque totalement brûlé ses munitions ; au point qu'il fit distribuer à son régiment les cartouches qui se trouvèrent dans les gibernes des

prisonniers et des morts. Néanmoins, il serait encore parvenu à défendre le pont contre le général Klénau, lorsque la réserve de grenadiers, commandée par le prince Jean de Lichtenstein, arrivant de Landshut par la route d'Eckmühl, menaça de donner l'escalade à la ville, et de passer tout au fil de l'épée, s'il n'entrait pas de suite en capitulation ; une résistance était impossible, il n'avait pas de quoi garnir le quart de la muraille. Après avoir soigné la défense du pont, il fut donc obligé d'en passer par des conditions dures pour lesquelles il n'était pas fait ; sa glorieuse résistance était digne d'un meilleur sort.

« Ceci se passait à Ratisbonne, moins de soixante-douze heures avant l'arrivée de l'Empereur avec toute son armée ; que l'on juge maintenant de ce qui serait arrivé ou de ce qui aurait pu arriver, si, au lieu d'avoir eu un régiment dans Ratisbonne, le maréchal Davoust avait pu y mettre une brigade avec des munitions ; à coup sûr la ville aurait été défendue en même temps que le pont ; alors, comment aurait fui l'archiduc Charles qui n'avait que ce point de retraite ?

« On n'est pas fondé à croire qu'il aurait livré bataille, n'étant pas rejoint par le corps de M. de Klénau, puisqu'il n'a pas cru devoir le faire après que ce général eut opéré sa jonction. Il n'aurait pas pu jeter un pont de bateau sous les murs de Ratisbonne ; d'ailleurs, de la ville, on l'aurait détruit en

lançant des radeaux chargés de pierres, au courant du fleuve. On ne peut rien avancer sur ce qui n'est pas arrivé ; mais si l'archiduc Charles n'avait pu s'ouvrir un chemin à travers nos rangs, il aurait été réduit à la plus triste des extrémités pour un général d'armée. Que l'on compulse l'histoire et que l'on y trouve une combinaison aussi hardie, menée à point nommé d'aussi loin, et exécutée le douzième jour du départ de Paris, avec une armée dont la moitié des soldats étaient encore, un mois auparavant, dans leurs champs, la pioche à la main, et ne comprenaient rien à tout ce qu'ils avaient fait depuis si peu de temps.

« Cette manœuvre est un des chefs-d'œuvre des immortels travaux de l'Empereur (1). »

Nous avons rapporté ces pages en entier, non-seule-

(1) A ce témoignage, ajoutons le récit de M. Thiers. Il résume et confirme tout ce que nous avons dit :

« Le maréchal Davoust avait laissé à Ratisbonne le 65e, excellent régiment, commandé par le colonel Coutard, avec ordre de barricader les portes et les rues de la ville, car Ratisbonne n'avait qu'une simple chemise pour toute fortification, et de s'y défendre à outrance. Le colonel Coutard avait eu affaire, le 19, à l'armée de Bohême, et lui avait résisté à coups de fusil avec une extrême vigueur, si bien qu'il avait abattu plus de huit cents hommes à l'ennemi. Mais le lendemain 20, il avait vu paraître, sur la rive droite, l'armée de l'archiduc Charles, venant de Landshut, et il s'était trouvé sans cartouches, ayant usé toutes les siennes dans le combat de la veille. Le maréchal Davoust, averti, lui avait envoyé, par la route d'Abach, deux caissons de munitions conduits par son brave aide de camp Trobriant, lesquels avaient été pris sans qu'il pût entrer un seul paquet de cartouches dans Ratisbonne. Le colonel Coutard, pressé entre deux armées, n'ayant plus un seul coup de fusil à tirer et ne pouvant, du haut des murs ou des rues barricadées, se défendre avec ses baïonnettes, avait été contraint de se rendre. » (T. X, p. 159.)

ment parce qu'elles projettent une vive lumière sur les événements que nous avons rapportés, mais parce qu'elles expriment à merveille l'importance des plans de Napoléon, l'intérêt capital qu'il avait à les voir exécutés de point en point, la faute ou plutôt le malheur du maréchal Davoust, qui ne les appuya pas de forces suffisantes (1); et enfin parce qu'elles ne laissent au colonel Coutard que la gloire d'avoir compris les projets du grand capitaine, et de n'être tombé qu'après avoir épuisé tous les efforts humains pour y correspondre.

En même temps, on s'explique comment une certaine rancune, détournée de son principal objet, demeura sur le défenseur et le prisonnier de Ratisbonne.

Les premières impressions fâcheuses s'effaçaient difficilement dans l'esprit de l'Empereur. En vain Coutard s'en plaignait-il avec l'énergie de la conscience; en vain écrivait-il à son illustre parent. « Ne vous abusés pas, lui répondait le maréchal (14 septembre, lettre datée de Lintz), ne trouvés pas mauvais que notre souverain n'ait pas récompensé la mauvaise fortune. » Le découragement et une juste susceptibilité

(1) La justice nous oblige d'ajouter que la faute, si faute il y eut, peut bien aussi retomber sur Napoléon lui-même, qui, au dire de M. Thiers, aurait ordonné au maréchal Davoust de laisser un régiment à Ratisbonne, «force évidemment insuffisante.» M. Thiers excuse ailleurs cette insuffisance en déclarant qu'il était absolument indispensable « de porter sur Abensberg la plus grande masse de troupes possible. » On est donc fondé à conclure qu'il y a eu là plus de malheur que de faute.

Digitized by Google

bilité blessèrent cette âme fière et élevée. Coutard annonça l'intention de quitter le service.

Heureusement il en fut dissuadé par le général Dumoustier, qui lui écrivait : « Je n'approuve pas du tout votre projet : vous avez la confiance sans bornes de votre régiment, vous êtes aimé de tout ce qui vous connaît ; avec cela on doit attendre le moment, qui n'est peut-être pas éloigné, où vous fixerez l'attention particulière de l'Empereur. Vos soldats nouvellement admis dans la garde sont répartis aux grenadiers et aux chasseurs. J'ai vu dans cette circonstance que l'Empereur voulait prouver sa reconnaissance et son estime au 65e, et vous avez dû en être flatté. »

Le maréchal Davoust essayait lui-même de panser la plaie de son brave parent. « Vous avez fait dans cette circonstance (à Ratisbonne) plus que n'auraient fait la majeure partie des colonels de l'armée, mais pas assez pour ce qu'exigeaient la position où vous étiez et le service de l'Empereur. Ne voyés pas dans ceci un reproche, mais seulement le regret que j'éprouve de ce que quelqu'un qui me tient de si près n'ait pas tiré tout le parti possible de la plus belle occasion d'acquérir une gloire éternelle. »

« Au lieu de se décourager dans la position où vous êtes, dit-il dans une autre lettre, il faut redoubler de zèle pour le service de notre souverain... Vous devez regarder comme une circonstance heureuse d'être appelé, avec votre excellent régiment, à concourir à

un objet aussi important pour notre souverain que la pacification de l'Espagne. »

Coutard obéit; et, deux mois après la paix, il reçut l'ordre d'aller à Bayonne rejoindre le corps du duc d'Abrantès.

Telle était l'activité, telle était la puissance d'organisation du brave colonel, que lorsque le 65e, décimé par la guerre et par la garde, décimé aussi par l'admirable part qu'un de ses bataillons prit à la guerre de Hollande (1), lors de la défense de Flessingue, arriva à Valladolid, le duc d'Abrantès y trouva quatre mille deux cents hommes sous les armes, dont six cents grenadiers et six cents voltigeurs. Il en était émerveillé.

(1) C'était le bataillon de dépôt à Gand. Il se couvrit de gloire durant cette campagne.

CHAPITRE V.

(1809-1811).

Coutard en Espagne et en Portugal. — Station devant Lisbonne. — Siége de Ciudad-Rodrigo. — Bataille de Fuentès de Onoro. — Respect des Espagnols pour Coutard. — Il est nommé général de brigade. — Il reçoit le commandement d'une expédition projetée aux Indes, avec le grade de général de division — Il est attaché à la Grande Armée.

Le 65e va donc commencer en Espagne une série de luttes nouvelles. Là, il devait se trouver aux prises avec des ennemis inconnus, avec une énergie, avec une passion telles que jamais la valeur française n'en avait encore rencontrées. Les Espagnols combattaient pour leur Dieu, pour leur roi, pour leur indépendance. Contre ce suprême élan de tout un peuple se levant au nom de ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, il n'y avait point de forces humaines qui pussent être assurées du succès. L'armée fit des prodiges; mais déjà elle sentait que l'étoile du maître pâlissait; déjà elle avait ce secret instinct que la justice

n'était pas de son côté. Et si l'honneur qui revient à nos triomphes n'en doit pas être amoindri, il ne fait que ressortir davantage la terrible responsabilité qui pèsera sur la politique envahissante et inique dont nos soldats n'étaient que l'instrument.

Le 3 décembre 1809, le 65e était à Bayonne, dans la division Lagrange, au 8e corps d'armée, que commandait le duc d'Abrantès. Le 15 janvier 1810, il se rend à Saint-Sébastien, et de là à Valladolid, où il reste jusqu'en juin. Un ordre l'attache à l'armée de Portugal, à ce corps de trente mille soldats qui complétaient les quatre cent mille hommes « dévoués à cette guerre dévorante, » comme dit M. Thiers. Au début, ce ne sont guère que des marches et des changements de position, mais aggravés déjà par le manque de vivres et par la difficulté singulière des communications. Ainsi, sous le général Solignac, le 65e s'établit à San-Felice-el-Grande et à Viti Gudino; puis, du 1er au 14 juillet, il fait partie du corps d'observation qui, sur la rive gauche de la Guéda et de la Zava, surveille l'armée anglaise et protége les opérations du siége de Ciudad-Rodrigo, ce siége qui est une des plus belles pages de la vie militaire du « brave des braves. »

Nonobstant ces succès, la guerre avançait peu. Napoléon s'en irritait; il ne connaissait pas ou refusait d'admettre les embarras de ses lieutenants. L'invasion du Portugal lui semblait nécessaire : il l'ordonna,

malgré les objections de Masséna, malgré les avis des autres généraux. L'expédition commença. « L'infanterie de Junot, dit l'historien de l'Empire (1), mal vêtue, mais bien chaussée et bien armée, mûre d'âge et d'expérience, respirait la confiance. Si jamais la valeur eût pu vaincre la nature des choses, elle était digne de l'accomplir. » Or, la plus belle partie de l'infanterie qui provoque ce brillant éloge, c'était le 65e régiment.

Par malheur, sous le soleil brûlant de la Péninsule, comme plus tard sous les nuages glacés du Nord, les Français ne trouvèrent devant eux que destruction opérée et ruines volontaires. L'armée, loin de vivre sur l'ennemi, devait traîner avec elle ses moyens de subsistance. Junot, en effet, couvrait l'expédition, « protégeant l'énorme convoi de bœufs, de mulets et d'ânes dont on était suivi, et qui portait ce dont on avait le plus besoin, du pain et des cartouches. » On comptait sur des lieux arides, on trouva des lieux dévastés. Partout des villages abandonnés, des débris encore fumants, les moulins incendiés, les meules de grain en flammes, à peine quelques légumes. Puis, point de guides, un sol rocailleux et desséché, des chemins impraticables. Le corps qui souffrait le plus était celui de Junot, embarrassé par la garde des subsistances.

(1) M. Thiers, t. XII, p. 356.

A ces fatigues, qui en trois jours avaient épuisé les chevaux, venaient s'adjoindre les alertes et les escarmouches. Assaillie et presque surprise par de hardis partisans, comme le colonel Trent, la colonne n'avait dû son salut qu'à un retour offensif, vivement dirigé par l'infanterie. Là, le 65e et son commandant s'étaient particulièrement distingués.

Bientôt l'armée débouche par le Mondego et arrive sur la route de Coïmbre. Placé en réserve dans la plaine de Busacco, Junot suit, après la bataille, la marche heureuse de Masséna, qui signala la nuit du 28 au 29 septembre. Le matin, les casques des dragons resplendissaient dans la plaine de Coïmbre, et le duc de Wellington, qui se croyait vainqueur la veille, était obligé de fuir en toute hâte. Sa retraite fut chaudement inquiétée, et Coutard joignant ses dernières troupes dans les environs de la place, leur fit subir des pertes notables en plusieurs rencontres.

Le mouvement en avant continue. Placé à l'avant-garde avec le général Montbrun, le 65e campe à Mulianos et à Atenguer; le 12 octobre, il était dans les oliviers qui entourent Villafrança. L'armée venait d'arriver en face des fameuses lignes de Torres-Vedras, immense camp retranché, position inexpugnable dont Wellington s'était assuré pour « y résister aux forces accumulées des Français et attendre la décadence du système impérial, qui, selon lui, était

prochaine (1). » Le 13 octobre, Coutard occupe Sobral, et, plusieurs jours durant, il soutient et repousse d'incessantes attaques.

C'est durant cette station périlleuse devant Lisbonne qu'il arriva au baron Coutard une assez singulière aventure avec un homme appartenant à une famille d'où est issue l'une des plus grandes célébrités de notre temps. De temps à autre, quelques heures de trève étaient accordées entre l'armée anglaise et les troupes de France. Les soldats de l'un et l'autre parti en profitaient pour venir se promener dans la plaine, semée de nombreux figuiers : Français et Anglais ne les épargnaient pas. Une fois les heures d'armistice écoulées, chacun reprenait ses postes, et malheur aux retardataires ; s'ils étaient saisis, leur prise était de bonne guerre. Un jour, des soldats du 65e amenèrent au colonel un jeune Anglais qui s'était laissé surprendre sous un de ces figuiers de la côte. Il déclara qu'il ne faisait pas partie de l'armée, mais qu'ayant armé son yacht de plaisir, il était venu pour assister de sa personne aux manœuvres et pour prendre une juste idée des opérations militaires. Il était fils d'un riche industriel de Londres, et demandait avec instance d'être relâché. Ce jeune homme avait une grande distinction d'esprit,

(1) M. Thiers, *loc. cit.*, p. 385. Il faut voir dans le livre XXXIX de son *Histoire de l'Empire*, la description de ces lignes et le récit de toute la campagne.

sa conversation était pleine de charme, et malgré la réserve britannique, il déploya de vastes connaissances et des vues élevées. Le colonel, charmé de son prisonnier, le reçut avec la plus gracieuse courtoisie, mais il ne put prendre sur lui d'accorder sa mise en liberté. Il le conduisit chez le maréchal, qui, sur ses instances, consentit à le délivrer. Le prisonnier se nomma : il était de la famille de M. Peel, peut-être celui de ses fils qui devint le premier ministre de la Grande-Bretagne (1).

Plus tard, nous voyons Coutard se porter à Aveiras de Cima, puis à Ornero, où il achève l'année 1810; et enfin à Torres-Novas, où il commençe 1811.

Cet hiver fut rude et cruel, et, pour le supporter, il ne fallut rien moins que l'énergie des vieilles bandes formées aux guerres d'Allemagne. L'armée, isolée, sans ressources autres que celles qu'elle devait conquérir, ne se procurait des vivres que par des battues régulières dans les bois où les paysans s'étaient réfugiés, derrière des espèces de camps fortifiés. Et même, en ces courses d'aventure, le caractère généreux de nos soldats montrait sa prééminence sur celui des Anglais; tellement que les malheureux habitants du Portugal avaient moins à

(1) Le gouvernement anglais éprouvait alors les plus vives anxiétés sur le sort de lord Wellington. Il est possible que sir Robert Peel, tout jeune encore et déjà sous-secrétaire-d'État de la marine, ait voulu s'assurer par lui-même de l'état de l'armée.

se plaindre de leurs ennemis que de leurs alliés.

Si les troupes souffraient, le sort des officiers était bien pire encore. Leurs vêtements en lambeaux ne pouvaient être réparés avec la pittoresque et bizarre industrie des simples soldats; leurs chaussures ne se remplaçaient pas par les grossières sandales de peau de bêtes en usage dans l'armée. La solde était arriérée de plusieurs mois, et les humiliations se mêlaient au dénûment. Toutefois, ils se soutenaient par le sentiment du devoir et par l'espoir, hélas! peu fondé, d'un secours promis par la mère-patrie.

De telles épreuves n'altéraient ni la confiance ni le courage du 65e. Une expédition vint d'ailleurs faire diversion aux préoccupations de la faim et de la misère; c'est une des grandes ressources de l'art militaire, et rien ne soutient et ne remonte davantage le moral des soldats. Le 19 janvier, le prince d'Essling ordonne une reconnaissance sur la ville de Rio-Major. A l'approche de nos troupes, elle est évacuée, non sans combat; c'est là que le duc d'Abrantès reçut une balle à la tête. La reconnaissance opérée, la colonne revenait, quand la cavalerie anglaise chercha à l'inquiéter. Une charge vigoureuse en eut bientôt raison : vingt hommes et vingt chevaux restèrent sur la place: c'est à une compagnie du 65e qu'est dû ce succès.

Le reste de la campagne se passa sans engagements beaucoup plus sérieux. Il n'est guère question que de changements de postes, les uns occupés ai-

Digitized by Google

sément, les autres enlevés après résistance. Ce ne serait qu'une nomenclature; mais elle suffirait à prouver la prodigieuse activité déployée par les chefs, et les fatigues singulières qu'exigeait cette expédition, où tout était alarme. Tantôt il s'agit de rechercher un passage, et Junot est détaché à la recherche du gué de Mondego. Tantôt, pour échapper à la famine, il faut que les corps se disperseut et se répandent sur une vaste étendue de pays. Puis, on ne peut plus même garder les cantonnements aux embouchures du Tage; la retraite est nécessaire. Masséna, frémissant et presque épuisé, repasse la frontière et échelonne ses troupes entre Almeïda, Ciudad-Rodrigo et Salamanque. Le 65e suivit ces mouvements divers: on le voit à Alejos, puis à Salamanque.

Cependant Masséna brûlait de prendre sa revanche. A la pensée que Wellington semblait le considérer comme vaincu et comme n'étant plus désormais à craindre, le dépit et l'espoir rentrent dans son âme. L'offensive sera reprise sans délai. Vainement Junot et ses autres lieutenants sollicitent quelques jours de préparatifs. L'ordre de marcher est donné; on veut passer sur le corps des Anglais, en se dirigeant vers Ciudad-Rodrigo et Almeïda.

Le 5 mai on les avait atteint: ce fut la célèbre journée de Fuentès de Onoro. Après une lutte terrible et les prodiges malheureusement inutiles d'une in-

comparable valeur, le 65e campa, avec Masséna, sur le champ de bataille. Ce fut un de ses officiers qui, au péril de sa vie, traversant la ligne des postes anglais durant la nuit du 6 mai, porta au général Brenier l'ordre de faire sauter la forteresse d'Almeïda (1). Cet ordre fut exécuté, et on sait que Wellington, à la nouvelle de cet acte héroïque, s'écria qu'il valait une victoire ! Néanmoins Masséna dut rentrer à Salamanque ; il allait y trouver une disgrâce imméritée.

Après son départ, l'armée redoubla d'efforts. Marmont venait d'être placé à sa tête ; Marmont, habile administrateur, plein de sollicitude pour le soldat, jaloux de réorganiser les troupes, de leur donner quelque repos et de les conduire, ranimées et rafraîchies, à une victoire plus assurée. En peu de temps, et malgré des difficultés extrêmes, il avait allégé ses régiments, commandait à des hommes éprouvés, valides et dispos, avait éloigné les généraux fatigués et insoumis, et se mettait en mouvement pour entrer

(1) M. Thiers dit, dans son douzième volume déjà cité, que cet ordre, confié à trois hommes de bonne volonté, Zaniboni, caporal au 76e de ligne, Noël Lami, cantinier de la division Ferrey, et André Tillet, chasseur au 6e léger, parvint à Brenier par l'entremise de Tillet, les autres ayant été tués en route. Sans contester ce récit, je dois dire que sur la seule note manuscrite qu'ait laissée le général Coutard, et qui, composée de quatre pages, contient la narration de son entrevue en 1809, avec l'Empereur, à Ratisbonne, et quelques indications relatives à la guerre d'Espagne, je lis ces mots : « Le 65e se trouva à la bataille de Fuente de Ognoro ; ce fut un de ses officiers qui porta au général Brenier, en traversant l'armée anglaise, l'ordre de faire sauter Almeïda. »

dans l'Estramadure et secourir le maréchal Soult qui essayait vainement de sauver Badajoz.

Le duc de Raguse appréciait trop Coutard pour ne pas le garder près de lui. Le 65e va être de tous les mouvements (1).

Sous les ordres du général Reynier, il franchit le col de Banos et descend sur le Tage. Cette marche seule avait dégagé Badajoz; Wellington s'éloignait, et les héroïques défenseurs de cette imprenable citadelle saluaient des plus ardents transports leurs braves libérateurs (2).

De Badajoz, Marmont songea à se rendre aux rives du Tage, le cours de ce fleuve lui offrant une position excellente et de laquelle il saurait suffire à tous les devoirs de son commandement. Le 14 juin, il confia la 1re brigade de la 6e division au colonel du 65e. Coutard passe le Tage et va occuper Truxillo. Maîtresse de ces points, l'armée put prendre sa part de cette sorte de trève forcée que l'ardeur du climat imposait à tous les adversaires. Quelques escarmouches vinrent seulement distraire la monotonie de ces « quartiers d'été. » Ainsi, le 5 juillet, une troupe de guérillas, embusquée derrière les murs de Puerto de

(1) Voici les divers points qu'occupe le 65e : le 5 juin, il est à Matilla; le 8, à San-Pedro de Rozados; le 9, à Fuente-Roble; le 10, à la Calzada; le 11, à Banos; le 12, à la Oliva; le 13, à Plasencia.

(2) Après avoir bivouaqué le 14 juin sur la gauche du Tiétar, la 1re brigade passe le Tage le 15; elle occupe Truxillo le 17; le 19, le 65e se cantonne à San-Pedro; le 26, à Montanchès et au Val de Fuentès.

Santa-Cruz, enlève deux dragons et un aide de camp du général Belliard. Cet aide de camp portait les dépêches du duc de Raguse. Coutard essaya de prendre sa revanche de cette audace. Plus tard, il dirige un de ses bataillons sur Lugar-Nuevo, pour garder le pont du Tage (12 juillet) ; deux autres jalonnaient la route et conservaient libre ce chemin si précieux pour l'armée. C'était par là également que Ciudad-Rodrigo pouvait être ravitaillé. Or, cette ville formait le point de mire des opérations de Wellington ; elle allait être réduite aux dernières extrémités ; sa courageuse garnison ne recevait plus qu'une demi-ration. La 6e division pousse une vigoureuse reconnaissance vers l'ennemi, pour détourner son attention, et le 65e facilite l'entrée d'un convoi de subsistances dans la place assiégée.

Après cet effort heureux, le régiment vint camper à Béjar ; il s'y tenait, attendant de nouvelles luttes, quand son colonel reçut, avec le grade de général de brigade, l'ordre de quitter l'Espagne et d'arriver en toute hâte près du maréchal prince d'Eckmühl.

Telle avait été pour lui cette campagne d'Espagne et de Portugal, marquée de fatigues et d'honneur, et où il avait su, chose bien digne de souvenir, conquérir l'estime de ses ennemis. Naturellement généreux, professant un respect sincère pour la religion, dont jamais il n'oublia les préceptes, son premier soin avait été de maintenir la plus sévère

discipline parmi ses troupes et de leur interdire ces actes de violence, de rapine et de sacrilége qui avaient excité à un si haut degré les vengeances et les colères des fiers et religieux Espagnols. De plus, suivant lui-même les devoirs du culte public, il avait voulu que son régiment en donnât l'exemple. Chaque dimanche, quand il se trouvait dans une ville, il assistait à la messe avec ses soldats : la musique exécutait des morceaux, et les tambours rendaient au Saint des saints les honneurs militaires.

Il en était résulté, pour le colonel et pour ses troupes, un haut renom de probité et même de foi, dont à plusieurs reprises ils recueillirent les fruits. Tandis que les morts des autres régiments n'étaient pas même respectés, tandis que leurs prisonniers étaient traités avec une cruauté et une barbarie sans égales, un sentiment d'humanité et de vénération particulière accueillait les soldats du « seigneur don Luis, » comme on appelait Louis Coutard. Les guérillas eux-mêmes regardaient aux boutons de l'uniforme. Quand ils voyaient le n° 65, ils faisaient quartier, et souvent renvoyaient sans rançon. Au moment où le colonel s'éloignait de l'Espagne, ses chevaux et ses équipages, qu'il avait envoyés en avant, furent enlevés par un parti ennemi. A la première ville qu'il rencontra, il s'en plaignit. En arrivant à la frontière, il retrouva tout. Les hommes qui ramenèrent cette proie

Digitized by Google

s'excusèrent et déclarèrent qu'aussitôt qu'ils avaient su que les équipages étaient à don Luis, ils s'étaient empressés de les lui rendre, comme un témoignage de reconnaissance et d'estime.

Qu'on nous permette de joindre ici un autre hommage, celui d'un des capitaines sous lesquels Coutard avait servi. Le 27 mai 1811, le duc d'Abrantès lui écrit de Toro :

« Monsieur le colonel, la nouvelle organisation de l'armée m'oblige à vous quitter. Je regrette et vous et les braves gens que vous commandez : témoignez-le leur de ma part. Dites-leur aussi que si quelqu'un d'entre eux pouvait avoir besoin de moi, ils doivent s'y adresser avec confiance, je me ferai un plaisir de les servir près de Sa Majesté et de les recommander au maréchal qui vous commande. Pour moi, Monsieur le colonel, je serai satisfait si j'emporte l'amitié des officiers qui ont servi sous mes ordres, et s'ils me mettent à même de leur témoigner mon estime en les servant de tout mon pouvoir. »

A ce propos, on voudra bien remarquer que Junot est, à l'égard du colonel du 65e, plus impartial que la duchesse d'Abrantès. Elle aussi, cependant, lui devait conserver quelque souvenir, non-seulement parce qu'il commandait « le plus beau régiment de l'armée (1), » mais « parce qu'il était d'une extrême po-

(1) Encore moins parce qu'il « portait toujours des gants jaunes d'une extrême propreté et une petite perruque gazonnée, « et qu'il jouait assez

litesse, » et aussi parce que « dit-elle, la musique de son régiment était admirablement bonne, et qu'elle a bien souvent charmé mes heures de tristesse au jour tombant, lorsque, assise à la petite fenêtre de ma chambre, à Lesdema, je regardais au loin dans les plaines stériles qui l'entouraient, en rêvant à la France. »

C'était donc au milieu de ces péripéties de la guerre de la Péninsule, que, le 6 août 1811, le colonel avait reçu, avec sa nomination au grade de général de brigade, l'injonction de se rendre en poste à Hambourg, rejoindre le maréchal prince d'Eckmühl, qui lui donnerait des instructions ultérieures.

La lettre n'était pas arrivée directement, et il lui fallut attendre une escorte pour gagner Bayonne. A son arrivée à Paris, il se présenta chez le ministre de la guerre. « Vous irez dimanche au château prêter votre serment, l'Empereur veut vous voir, lui dit le duc de Feltre. » Le dimanche, après toutes les réceptions, Napoléon étant rentré dans son cabinet, un huissier appela le baron Coutard. Comme

bien aux échecs pour gagner Madame d'Abrantès. Quant au dernier talent, je ne sais quelle en peut être la mesure. Quant aux gants jaunes, ce détail aurait-il donc été une rareté digne de remarque alors? Quant à la perruque gazonnée, Madame d'Abrantès n'est pas bien servie par sa mémoire. Le général avait une forêt de cheveux touffus et bouclés qu'il a gardés jusqu'à son dernier jour. Madame d'Abrantès prétend ensuite « qu'ayant eu besoin du général de Coutard, elle le trouva d'une grande sécheresse dans ses rapports. » Nous ne croyons pas que là, Madame d'Abrantès soit plus exactement renseignée par ses souvenirs.

il faisait ses trois saluts, il entendit l'Empereur demander au maréchal Berthier : « Est-ce Coustard Saint-Lô? — Non, Sire, reprend aussitôt le général, Coutard de Ratisbonne. — Ah! oui, dit l'Empereur, 65e, je me rappelle!... Eh bien! je vous ai fait général de brigade. — J'en remercie Votre Majesté; mais, Sire, vous m'avez laissé onze ans colonel. — Vous ne resterez pas si longtemps général de brigade. » Le général s'inclina, et sortit en faisant ses trois révérences, sans songer à ce qui l'attendait.

Avec l'autorisation du ministre, il était passé par la Bourgogne pour voir la famille de Madame de Coutard. Il n'arriva à Hambourg que la veille de Noël. « Ah! vous voilà, Coutard, fit le maréchal en le recevant; j'ai là une lettre pour vous. » Le général se hâta d'ouvrir la dépêche. Quelles ne furent pas sa surprise et sa joie! L'Empereur lui donnait le commandement en chef d'une expédition des Grandes-Indes, avec le gouvernement de Java et le grade de général de division.

Voici la dépêche. Elle veut être textuellement reproduite :

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — ÉTATS-MAJORS.

2e *Division.* — *Pour vous seul.*

« Paris, le 13 décembre 1811.

« Général, j'ai l'honneur de vous informer que

l'Empereur a bien voulu vous désigner pour commandant supérieur des troupes de terre, à l'île de Java. Sa Majesté a ajouté à cette faveur *celle de vous élever au grade de général de division*; mais son intention est que vous ne soyez reconnu dans ce grade qu'à votre arrivée dans la colonie.

« Vous trouverez ci-joint un ordre qui vous prescrit de vous rendre en poste à Brest, lieu de votre embarquement.

« A votre passage à Paris, vous vous présenterez à Son Excellence le ministre de la marine, qui est informé de votre nomination et qui vous remettra ses instructions.

« Vous recevrez à Java, de Monsieur le gouverneur-général Janssens, vos lettres de service en qualité de général de division.

« Vous m'accuserez réception de la présente, sur le contenu de laquelle il vous est expressément recommandé de garder le secret, et vous m'informerez de votre départ.

« Recevez, Général, l'assurance de ma parfaite considération.

« Le ministre de la guerre,

« Duc de Feltre. »

Au général Coutard, à Hambourg.

« En marge : Reçu à Hambourg, à mon arrivée, et des mains du maréchal prince d'Eckmühl, le 24 décembre 1811. De C. »

Et voici, maintenant, comment Napoléon parle, dans ses Mémoires, et de l'expédition et du chef qui devait la commander : « Longtemps j'ai rêvé une expédition décisive sur l'Inde, mais j'ai été constamment déjoué. J'envoyais seize mille soldats, tous sur des vaisseaux de ligne; chaque soixante-quatorze en eût porté cinq cents, ce qui eût demandé trente-deux vaisseaux. Je leur faisais prendre de l'eau pour quatre mois. On l'eût renouvelée à l'île de France ou dans tout autre endroit habité de l'Afrique, du Brésil ou de la mer des Indes. On eût, au besoin, fait la conquête de cette eau partout où on eût voulu relâcher. Arrivés sur les lieux, les vaisseaux jetaient les soldats à terre et repartaient aussitôt, complétant leurs équipages par le sacrifice de sept ou huit de ces vaisseaux, dont la vétusté avait déjà marqué la condamnation, si bien qu'une escadre anglaise arrivant d'Europe à la suite de la nôtre, n'eût plus rien trouvé.

« Quant à l'armée, abandonnée à elle-même, mise aux mains d'un *chef sûr et capable*, elle eût renouvelé les prodiges qui nous étaient familiers, et l'Europe eût appris la conquête de l'Inde comme elle avait appris celle de l'Égypte. (1) »

Ces lettres de service ont été religieusement gardées secrètes ; c'est sur la tombe du général qu'elles

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. IV. p. 78.

ont été publiquement citées pour la première fois.

Coutard était ce *chef sûr et capable* dont parle Napoléon. Un tel éloge est au-dessus de tout.

Coutard n'était resté que six mois général de brigade. Toutefois, il ne fut pas reconnu dans son nouveau grade. Les événements de 1812 empêchèrent les plans lointains de Napoléon de se réaliser. Cette diversion si puissante qu'il rêvait contre l'Angleterre, cette attaque mortelle qu'il allait lui porter jusque dans ses possessions de l'Inde, avorta comme l'expédition d'Égypte, comme le projet de Taganrok combiné avec le czar Paul. Coutard resta en Europe.

Il reçut le commandement de la 3e brigade de la 9e division de la Grande Armée, au 2e corps, qui était placé sous les ordres du maréchal duc de Reggio.

C'était la campagne de Russie, la seconde cause et le dernier théâtre de la ruine de l'Empire.

CHAPITRE VI.

(1811-1813).

Campagne de Russie. — Coutard au Niémen. — Il entre à Dunabourg. — Combat de Polotsk. — Affaire de Léonpol. — Retraite. — Coutard couvre l'arrière-garde de l'armée. — Ses périls, son courage, sa confiance en Dieu. — Il est blessé et revient en France.

Au début, cependant, tout était magnifique.

Quel orgueil humain, surtout chez un capitaine habitué à enchaîner la victoire, quel orgueil eût pu résister à l'ivresse que devait inspirer le commencement de cette gigantesque expédition? Et dans cette âme superbe, tout accès ne semblait-il pas fermé même aux secrets pressentiments de la conscience, même aux sages alarmes de la politique, même aux avertissements de la Providence? De Paris à Dresde c'avait été une marche triomphale. Les acclamations des départements de l'Est, belliqueux par nature, les hommages contraints, mais profonds, de l'Allemagne entière, avaient conduit Napoléon au milieu des adulations d'une cour de souverains.

Ébloui et presque fatigué de ce tumulte de grandeur et de cette fièvre d'apothéose, il s'en était délassé par le splendide spectacle de ses armées rangées sur les bords du Niémen. A l'heure dite, plus de quatre cent mille soldats, appuyés d'une réserve de cent cinquante mille autres, accompagnés de mille bouches à feu, étaient arrivés de tous les points de l'Europe : réunion prodigieuse, bigarrée des uniformes de vingt nations alliées, composée des bandes héroïques qui, depuis les Pyramides jusqu'à la mer du Nord, depuis le Tage jusqu'à la Vistule, avaient promené partout leurs aigles victorieuses, et prête aujourd'hui à entamer une de ces luttes épiques qui dépassaient l'imagination.

Et voilà ces masses énormes qui, sur un signe de sa main, s'ébranlent avec l'ordre merveilleux de la tactique et de la discipline; les voilà qui, sous son regard, descendent dans la plaine, renvoyant à l'horizon les éclairs de leurs casques et de leurs baïonnettes; les voilà qui traversent le Niémen aux cris ininterrompus de *Vive l'Empereur!* comme si elles marchaient à une fête préparée et à des trophées immanquables (1). Napoléon souriait à son étoile. « Qu'arriverait-il, comme dit M. Thiers, si cette

(1) L'armée avait à sa suite des équipages immenses. Un cortége d'officiers, de diplomates, de courtisans s'était attaché à l'Empereur. Il fut obligé d'en renvoyer un grand nombre à Thorn. Plusieurs généraux étaient accompagnés de leurs femmes. Madame de Coutard, dont l'affection n'avait d'égal que le courage, avait suivi son mari jusqu'aux bords du Niémen, et elle était allée l'attendre à Magdebourg.

étoile venait tout à coup à pâlir? » Personne n'y songeait; lui moins que personne. Et pourtant, dans cette phase héroïque et suprême, « la gloire, nous la retrouvons à chaque pas; le bonheur, hélas! il faut y renoncer au-delà du Niémen. »

Le corps du maréchal Oudinot, celui de tous qui avait le plus éprouvé de fatigue par sa longue route, avait traversé le fleuve le 24 juin. Coutard en faisait partie : depuis le 12 mars, il était en chemin avec sa brigade. Le 10 avril, il avait atteint Brandebourg; le 25, Grentzlow; en mai, il séjournait à Stuttgard; puis il s'était rendu à Gumbinnen, pour y être passé en revue par l'Empereur.

Au delà du Niémen, les corps d'armée se séparèrent. Le duc de Reggio marcha rapidement; le 15 juillet, il était en Samogitie, au nord de Wilna. L'ennemi commençait ce système de retraite qui devait étonner et épuiser nos troupes. Toutefois, Oudinot était parvenu à le joindre près de Wilkomir et le poussait vivement devant lui. Un instant, il crut que Dunabourg résisterait; les Russes avaient fortifié cette ville. Ils ne tardèrent pas à l'abandonner. Le général Coutard y entra; puis bientôt, sur un ordre qui devait rapprocher les diverses parties de la Grande Armée, il vint prendre position sur la rive droite de la Dwina, en avant de Polotsk.

La lutte s'inaugurait, et nous allons avoir à en tracer quelques brillants épisodes A son aurore, tout

semblait céder devant la fortune et l'audace de la Grande Armée. Malgré les conseils des plus sages, malgré ses propres appréhensions, Napoléon, entraîné par le vertige de sa puissance, espérait dompter la victoire et assouplir jusqu'aux horreurs d'un climat meurtrier. Il avait perdu vingt jours à Wilna; mais il comptait réparer, à force de génie et de témérité, ce temps si précieux; et, il faut le dire, le premier élan des troupes paraissait lui donner raison contre des alarmes trop justifiées depuis.

La Dwina était la limite que les Russes avaient eux-mêmes posée à leur retraite; à ce point, ils se retournent et ils commencent cette résistance qui rappelait l'intrépidité d'Austerlitz, augmentée du sentiment invincible de la défense du sol natal. L'armée française redoubla de vaillance : jamais peut-être on n'avait mieux compris la solennité d'un conflit qui devait être à outrance.

Oudinot avait été chargé de contenir et de combattre le prince de Wittgenstein, et il avait gagné à Jakoubowo un succès, qui, compromis un instant par la trop bouillante ardeur des troupes françaises, s'était vu confirmé et étendu sur la Drissa, grâce à une de ces habiles et rapides manœuvres où excellait le maréchal. Ce n'était que le prélude d'un de ces combats brillants et acharnés par lesquels le 3e corps devait faire écho aux victoires de Mohilef, de Molodecrna et de Valoutina, remportées par Davoust, par Schwart-

zenberg, par Ney. Le 17 août, le duc de Reggio repoussait devant Polotsk une chaude attaque des Russes, mais il y était blessé et laissait le commandement à Gouvion Saint-Cyr.

C'est là que ce général allait conquérir son bâton de maréchal; et, en effet, après de savantes combinaisons, l'ennemi est surpris. Notre artillerie éclate, nos colonnes se précipitent. En vain une résistance opiniâtre, de celles qui ont fait dire que quand un soldat russe est tué, il faut encore le pousser pour qu'il tombe et abandonne son poste, une résistance opiniâtre est vainement opposée. Au milieu de la mitraille, on s'aborde à la baïonnette; les chevaliers-gardes de l'empereur Alexandre font des merveilles, culbutent l'état-major de Saint-Cyr et chargent le général lui-même. Heureusement, un retour habile dégage cette partie de l'armée; le reste avait mis les Russes en fuite. Mille prisonniers et vingt pièces de canon demeuraient sur le champ de bataille, couvert de morts.

En cette fameuse journée du 18 août, où quatre généraux, quatre colonels et un grand nombre d'officiers avaient été blessés, la brigade de Coutard fit héroïquement son devoir.

Le lendemain, il fallut se mettre à la poursuite des Russes. Coutard y fut employé. Pendant quatre jours, détaché avec les siens, il se bat, remportant de constants succès malgré la faiblesse numérique de ses troupes. C'est là qu'il eut la brillante

affaire de Léonpol. Il occupait les bois sur la gauche : les Russes passent la Dwina avec dix-huit cents hommes ; le 3e suisse, qui gardait le rivage, se replie sur la brigade de Contard. Il marche aussitôt à l'ennemi avec deux bataillons du 123e, et telle est l'intrépide rapidité de cette attaque, que sans tirer un coup de fusil il culbute la colonne et la rejette dans le fleuve. L'ennemi se sauve à la nage ou dans des barques, protégé par cinq pièces d'artillerie et le feu d'une nombreuse infanterie placée avantageusement. Le lendemain, Contard passait le fleuve à son tour, et enlevait deux barques chargées de quatre-vingt-dix quintaux de farine et une autre chargée de pain : c'était dix jours de vivres pour la brigade ; précieuse conquête en pareil temps !

En cette rencontre le prince de Wittgenstein faillit laisser la vie. « Vous ignorez peut-être, écrit le général Merle à Coutard, que dans votre bataille de Léonpol, vous avez blessé M. le général de Wittgenstein à la tête, et que peu s'en est fallu qu'il ne terminât sa carrière sur les bords de la Dwina. Cela est pourtant vrai ; aussi est-il de mauvaise humeur ; il a cherché à se venger, mais en vain ; il nous conserve encore toute sa colère ; prenez garde, s'il apprend que c'est vous qui faites tirer ainsi à la tête des généraux russes, il pourra bien, par contre-coup, vous faire tirer aux jambes (1). »

(1) La fin de cette lettre, qui est d'un ton d'agréable raillerie, donne

En effet, le prince de Wittgenstein essaya bien de prendre sa revanche. Coutard avait ordre d'aller saisir la position de Widzoui; de profondes colonnes le menaçaient; grâce à l'habileté de ses manœuvres, grâce à quelques charges vigoureuses, il passe le fleuve à Drouia, disperse les escadrons de hussards qui lui étaient opposés, et s'établit à Widzoui, n'ayant perdu que deux hommes et trois chevaux, et ramenant ses blessés (1).

un détail de nature à montrer quelle était la renommée de Madame de Coutard. Cette femme courageuse avait suivi son mari, comme on sait. Il manœuvrait près de Widzoui. « Si vous n'étiez pas si éloigné de la famille, écrit le général Merle, vous seriez invité à lui faire passer du sucre et du café ; mais Widzoui est à la fin du monde, et on n'ose pas exposer la nymphe que vous appelez votre vieille cantinière, à faire un voyage aussi périlleux, quoiqu'elle soit aussi aguerrie que Jeanne d'Arc. Les Cosaques sont particulièrement la terreur des cantiniers et des cantinières. »

(1) Voici le rapport officiel de ces diverses affaires :

« Avant de quitter ma brigade, avec laquelle j'ai presque toujours été détaché, j'ai eu le plaisir de combattre les Russes et d'obtenir, malgré ma faiblesse, quelques succès sur eux : pendant quatre jours je me suis battu isolément et pour mon compte.

« Le 20 dernier, la division eut ordre de se rendre au camp de Drissa et de le démolir, pendant que le maréchal se portoit avec ses deux premières divisions sur Disna L'ennemi avoit bien évacué les lignes de ce camp, mais il occupoit toujours la tête des quatre ponts qu'il conservoit sur la Duina, et le général Merle se tint toute la journée en observation, esperant qu'il évacueroit dans la nuit.

« J'avais été laissé sur la gauche, dans les bois de Léonpold, avec ma brigade, et le 21, les Russes passerent la Duina avec environ dix-huit cents hommes, devant le 3e suisse, qui se replia sur sa droite ; je marchai aussitôt à l'ennemi avec deux bataillons du 123e, et sans tirer un coup de fusil, tout fut culbuté et se sauva dans ses barques ou à la nage, sous la protection de cinq pièces d'artillerie légère et d'une nombreuse infanterie bien avantageusement placée ; il me canona le reste de la journée, et je ne permis pas qu'on lui répondît par un seul coup de canon. Le 22, à onze heures du matin, je passai à mon tour la Duina, et je ramenai deux da

On en était encore aux allégresses de la victoire. « Vous êtes sans doute informé, écrivait à Coutard le général Merle, le 18 septembre 1812, que l'Empereur vient de chauffer si fortement l'armée russe, qu'elle se trouve presque entièrement dégelée; il s'ensuivra nécessairement une débâcle complète à la

leurs barques, chargées de quatre-vingt-dix quintaux de farine, et une troisième qui portoit entre autre chose, quinze cents rations de pain, et je pus donner dix jours de vivres à toute ma brigade.

« Le 24, je reçus l'ordre de couvrir seul le camp retranché, pendant que le général Merle se porteroit, le 25, avec ses deux premieres brigades, sur Disna. A quatre heures du matin, l'ennemi évacua sa tête de pont, et je reçus l'ordre de partir de suite avec deux cents hommes de cavalerie et trois cents fantassins, pour Widzoui.

» Je m'étais bien assuré que tout étoit repassé devant Drissa ; je marchois cependant en très bon ordre, parce que l'ennemi, qui descendoit à droite et moi à gauche de la Duina, voyoit tous mes mouvements, et que la foiblesse de mon détachement pouvoit tenter une des profondes colonnes que j'avois toujours en vue ; dez le 23, il avoit passé le fleuve à Dronia, et à l'embranchement des routes de Droula et de Milachova, à la sortie d'un défilé dont le pont étoit détruit, je trouvai trois escadrons d'hussards de Grodno qui avoient fait toutes leurs dispositions pour m'en disputer le passage : il n'y avoit pas à balancer; je les chargeai avec mes petits voltigeurs dans le bois, mes lanciers tiraillolent avec eux en plaine, et en manœuvrant ainsi, je fis quatre lieues et j'arrivai à ma position, sans autre perte que celle de deux hommes et trois chevaux tués, et quinze blessés, que j'ai ramenés. Cette division, campée à Drouia, avait inondé la plaine de partis de cavalerie, qui se sont portés jusqu'à un couvent situé dans une isle d'un lac situé à une lieue et demie de Belmonté, vis-à-vis duquel l'un d'eux a enlevé quatre caissons de riz, et ils ont ramassé sur les différentes routes plus de deux cents de nos traînards.

« Hier 26, j'arrivai à six heures du matin à Slobodka, où ils étoient venus la veille, et j'y pris position pour couvrir tous les convois qui rétrogradoient en désordre. Le soir, je sus positivement par le neveu du général comte Misoky, qui avoit envoyé différents émissaires à Drouia, qu'à minuit tous ces détachemens rappelés la veille au signal de trois coups de canon tirés à neuf heures du soir, avoient fini de repasser le fleuve, et que tout étoit préparé pour incendier les ponts qu'ils y avoient établis. J'en suis parti ce matin, entièrement persuadé de la vérité de ces différents raports, et ma colonne est allée camper à Braslau. »

suite de laquelle notre Grande Armée fera son entrée en triomphe à Moscou. » En effet, Moscou avait ouvert ses portes à la Grande Armée : mais du haut des tours du Kremlin, Napoléon avait vu les flammes de l'incendie qui fut le premier signal de ses désastres.

Un mois plus tard, la retraite commençait.

Chargé de garder la position de Polotsk et le cours de la Dwina, le 3e corps occupait un des points les plus importants. Après les engagements que nous avons rapportés, Wittgenstein avait paru vouloir se contenter de rester en observation, et il s'en était suivi une sorte de trève forcée de deux mois environ.

Mais la Grande Armée, ou plutôt les débris qui en restent, rétrogradent : Polotsk et la route de Witebsk sont plus nécessaires à conserver que jamais. L'ennemi redouble d'efforts, Polotsk est emporté. Napoléon, qui songeait encore à hiverner en Pologne, écrit lettres sur lettres au maréchal duc de Bellune et au maréchal duc de Reggio, pour leur ordonner de reprendre la ville, de marcher sur Wittgenstein, de le rejeter au delà de la Dwina (1).

Le corps bavarois était de ceux qui avaient le moins souffert ; c'est à lui de couvrir les mouvements de l'armée. Et dans cette arrière-garde, dans ce dernier espoir, le poste le plus périlleux est confié à Coutard.

L'hiver est venu avec ses rigueurs impitoyables.

(1) Dépêches du 2 novembre, du 6, du 7, du 9, du 11 novembre 1812, citées par le général Gourgaud, dans sa réponse à M. de Ségur.

Il faut tenir pied à pied. Le 2e corps, ce magnifique ensemble si brillamment entré en campagne, est réuni sous le commandement du maréchal Maison : il ne compte plus que cinq cents hommes. On est au 2 décembre : quel anniversaire pour Austerlitz ! Ici, Coutard va grandir de toute la hauteur du danger, de toute la majesté du devoir.

En premier lieu, la division bavaroise avait à rétablir ses communications avec le 2e et le 9e corps. Le comte de Wrède, qui la commande, a appris à connaître le général Coutard et à compter sur lui. Il appelle sa brigade et y joint celle du baron Franzesky. Coutard a le 4e régiment d'infanterie de ligne westphalien, le 1er d'infanterie légère de Hesse. Le 29 novembre, ordre arrive de se porter sur Wileyka : Napoléon tenait à cet ordre comme à une mesure suprême (1). Il fut exécuté, et Coutard en recueillit le principal honneur. La division y est le 30.

Le 4 décembre à sept heures du matin, ses avant-postes sont vivement attaqués par plus de mille Cosaques ; soutenus énergiquement, ils repoussent

(1) On va en juger par la dépêche suivante :

« 28 Novembre 1812, à neuf heures du matin.

« Mon cousin, donnez ordre au général de Wrède de se rendre à Wileyka, d'y réunir des vivres, d'assurer les ponts, d'envoyer des partis sur la route d'Iléa et sur la vieille route de Minsk. Cette lettre sera portée par l'homme qu'a envoyé le général de Wrède. Si elle est remise en quinze heures de temps, il y aura une récompense de cinquante napoléons, qui seront donnés aussitôt qu'il viendra nous l'apprendre.

« Napoléon. »

l'ennemi. A deux heures, celui-ci revient à la charge, amenant son artillerie et une cavalerie nombreuse. Le feu s'ouvre avec entrain ; à quatre heures le combat s'engage sur toute la ligne, une forte colonne d'infanterie se déploie. La lutte est acharnée, les Français subissent des pertes considérables, mais ils tiennent ferme, ne cèdent pas un pouce de terrain et restent maîtres de leur position. Enfin, à sept heures, l'ennemi se retire. Le général de Wrède félicite hautement les généraux Franzesky et Coutard, auxquels il rapporte tout le succès de la journée.

Mais, pour avoir été battus, les Cosaques ne renonçaient point à harceler la division. Le comte de Wrède reçoit l'ordre de se porter sur Slobodka; il entame sa marche avec intrépidité et l'accomplit avec une régularité parfaite, malgré les fréquentes attaques des cavaliers qui le suivent sur ses flancs et ne cessent de l'inquiéter. Déjà le plus cruel auxiliaire des Russes commençait à sévir : dans la nuit du 6 au 7, « le froid devint si vif, dit le rapport officiel, qu'il eut des suites funestes pour plusieurs soldats et pour la plupart des chevaux. » Malgré ces ménagements de langage, la vérité apparaît tout entière. La colonne continuait sa route, aux prises avec ces terribles souffrances. Le 8, elle se retire sur Kona : là, elle est assaillie de nouveau par l'infanterie et l'artillerie ennemies. Cette fois encore elle est protégée et sauvée par l'activité et la bravoure de Coutard. Avec le 4e

westphalien et le 1er d'infanterie de ligne de Hesse, il repousse vigoureusement l'assaillant et le met en fuite.

Ces habiles et heureuses manœuvres lui valurent des éloges publics du comte de Wrède : les journaux répétèrent, à la suite de la *Gazette de Francfort* (30 janvier 1813), l'ordre du jour daté de Kesna en Lithuanie, dans lequel « M. le comte de Wrède, commandant en chef du 6e corps de la Grande Armée, a témoigné sa satisfaction à M. le général baron Coutard, ainsi qu'au 4e régiment westphalien et au régiment hessois, pour la belle conduite et la bravoure qu'ils ont montrées le 8 décembre, en repoussant les attaques réitérées de l'ennemi. Il ajoute qu'il se fera un devoir de faire à S. M. l'Empereur un rapport détaillé sur leur belle conduite. »

Le lendemain, nouvelles épreuves, nouvelle constance. Constitué en arrière-garde de la Grande Armée, le corps bavarois s'avance vers Kutonia pour se porter sur Wilna. Il en était à une demi-lieue, quand les deux côtés du chemin se couvrent de cavalerie masquant des batteries de canon. Le feu s'ouvre, terrible et incessant. « La colonne défile avec la fermeté la plus glorieuse » laissant un général et plusieurs officiers supérieurs parmi les morts. La lutte était de chaque instant et presque sans trève ; en racontant les faits qui marquent ces longues et suprêmes journées, les bulletins répètent : « Les Cosaques suivent et inquiètent la colonne ; tels bataillons ont

repoussé des nuées de Cosaques, etc. » On ne saurait redire tous les traits d'héroïsme qu'ensevelit le linceul de glace et de mort qui s'étendait sur notre malheureuse armée. Qu'on nous permette ici d'en insérer un trait admirable entre tous :

Durant d'interminables heures, Coutard avait eu à soutenir des attaques sans cesse répétées. A force de valeur et de persévérance, marchant toujours, gardant le plus grand ordre, tenant les ennemis à distance avec quelques volées de canon, il était parvenu à exécuter son mouvement en refoulant à l'horizon ces innombrables escadrons qui le harcelaient. Toute son ambition était d'atteindre un grand bois qu'il avait devant lui et à la faveur duquel il espérait dérober la marche de sa colonne et lui accorder quelques moments de trève. Il faisait un froid glacial, la nuit allait venir : enfin il atteignit le bois. Le corps d'armée s'y engage; il le laisse passer, et toutes précautions prises, quand il a garanti par de savantes dispositions le passage de sa troupe, il monte sur un traîneau et suit. La fatigue ne tarde pas à dompter sa robuste nature : il s'endort. Le sapeur qui le conduisait ralentit le pas et s'abandonne au sommeil comme lui. Le cheval, livré à lui-même, prend un sentier écarté. Une heure après, le conducteur se réveille : où est-il ? Plus de bruit, plus de traces d'armée ! Une neige épaisse est tombée et a couvert toute la terre. Le conducteur pousse un cri d'effroi. Le général

s'élance : il marche, il écoute, il cherche. Rien! Où est la colonne? Que va-t-il devenir? Ce qui le domine, ce n'est pas le souci de sa vie : il l'a tant de fois exposée sur le champ de bataille! L'affreuse angoisse qui le presse, c'est le sort de ses troupes, c'est la responsabilité qui pèse sur lui, leur chef, lui qui les a sauvées de l'ennemi, qui seul possède les ordres, qui seul doit compte de tant d'existences à Dieu et à la Patrie! Il appelle, il crie : rien ne lui répond, que l'horreur de la nuit, du silence et de la forêt. Tout à coup, au milieu de cette détresse, une pieuse pensée l'inspire. Dieu seul peut l'entendre et l'exaucer. Il se jette à genoux... « Jamais, jamais, disait-il, tremblant encore d'émotion à plus de quarante années de distance, jamais prière plus ardente et plus passionnée n'est sortie de la bouche et du cœur! » En se relevant, il appuie la main sur la neige, cette main enfonce, il sent une ornière, il déblaie à la hâte. Ce sont des traces de roues! Voilà les clous : ce sont les caissons de l'armée : la France a passé par là! Balayer la longueur de quelques pieds, reconnaître le sens que marquent les traces des chevaux, s'élancer sur ces traces, ce fut l'affaire d'un instant. Quelques heures après le général retrouvait sa colonne, et ivre de joie, il racontait ce qu'il appelait un miracle de la Providence! (1)

(1) Exténué de fatigue et d'anxiété, le brave général mourait de faim. Au pathétique, voici le plaisant et le burlesque qui se mêlent; c'était la

Puis les escarmouches recommencèrent, et ces innombrables drames sanglants et désolés que le désert seul pouvait voir. C'est l'époque de ce terrible XXIXe bulletin, qui, sans dévoiler encore toute la vérité, laissait voir cependant l'armée « sans cavalerie, faible en munitions, horriblement fatiguée de cinquante jours de marche, traînant à sa suite ses malades et les blessés de tant de combats. »

Le 5 décembre, Napoléon avait réuni ses maréchaux, laissant le commandement à Murat, et était parti incognito, sous le nom du duc de Vicence. Le 18, il était à Paris. L'armée luttait toujours encore : mais les forces des généraux s'épuisaient. A la rencontre du 8, Coutard avait été blessé d'un coup de lance. On eût dit qu'il voulût mériter une fois de plus la quatrième pièce de son écusson, le lion fièrement redressé et portant dans sa griffe puissante, comme un trophée, l'arme meurtrière qui l'avait atteint.

Arrivé à Thorn, le général fut obligé de s'arrêter

vie de ces jours fabuleux. Impossible de rien trouver qui pût ranimer ses forces. Un officier westphalien l'aborde et lui offre de manger « un petit soupe » que son domestique a pu lui conserver. Le général accepte, plonge avidement sa cuiller de voyage dans le bouillon fumant, avale une gorgée et la rejette aussitôt, saisi par le plus effroyable dégoût. « Qu'est-ce que cela? s'écrie-t-il. — Ah! reprend l'officier, c'est que le domestique s'affre servi du petit polte. — De quelle bolte? — Le petit polte pour les pottes! » Le malheureux n'avait rien de mieux inventé que de faire la soupe avec la graisse à cirer les bottes. Le goût allemand s'était plié à cet horrible breuvage.

et de prendre quelque repos. Le 30 décembre, le maréchal prince d'Eckmühl écrivait :

« Monseigneur,

« J'ai trouvé ici, un peu indisposé, le général de brigade Coutard, qui est attaché au 2e corps. Comme il ne pourra se mettre en route d'ici à quelques jours, j'en profite pour prier V. A. S. de demander à S. M. le roi de Naples qu'il soit employé au 1er corps, si cela est possible.

« Peut-être aussi serait-il avantageux de placer cet officier-général dans le corps bavarois, dont l'esprit du chef, le général de Wrède, est très-bon, mais où il existe parmi les officiers un esprit qu'il conviendrait de surveiller et de réprimer.

« J'ai l'honneur, etc.

On pressentait déjà les défections. Coutard, dont la loyauté avait été appréciée par le comte de Wrède, était plus capable que tout autre de resserrer des liens chaque jour devenus plus fragiles. Il reste attaché au comte de Wrède, lequel, également exténué, lui écrivait de Gnesen, le 30 janvier 1813 : « Je m'empresse de vous exprimer, mon cher général, les sentiments de la plus vive reconnaissance pour votre aimable lettre. Ma santé est telle que je n'ai pas encore quitté mon lit, et me suis vu forcé de demander à S. A. I. le prince vice-roi, la permission de profiter d'un congé pour me reposer et me remettre. L'en-

nemi se tient tranquille. Demain, j'espère savoir quelque chose par des parlementaires que j'ai envoyés sur deux points différents : l'un à l'amiral Tchitchagoff, l'autre au général Woronzoff. (1).

« Agréez, mon cher Général, l'assurance de mes sentiments d'attachement et de haute considération avec lesquels, etc. »

Coutard avait donc conduit sa brigade aux limites de l'Allemagne. Là, ses forces l'abandonnèrent. C'est en ce moment que sa noble femme put enfin le rejoindre. Tout le temps de la campagne, tantôt à Magdebourg, tantôt essayant de se rapprocher de l'armée, elle avait ressenti dans son cœur toutes les péripéties d'espérance, de gloire, de douleur et de ruine qui avaient signalé la terrible tragédie de 1812. Elle aussi avait souffert des rigueurs du climat, elle aussi avait prodigué à nos soldats les secours dont elle pouvait disposer. Souvent il lui avait fallu passer de longues nuits dans sa voiture, tenant des bougies allumées pour adoucir l'atmosphère glaciale qui l'entourait ; souvent elle avait eu peine à se procurer les premières nécessités de la vie. Son courage n'avait pas faibli un instant ; et, en ce moment, serrant

(1) Les parlementaires dont parle ici le comte de Wrède étaient chargés de s'occuper du soin des prisonniers. « Le général commandant, comte de Wrède, dit au bulletin publié par la *Gazette du Grand-Duché de Francfort*, a déjà trouvé le moyen de faire passer des sommes considérables pour le soulagement des officiers prisonniers ; l'amiral russe Tchitchagoff et le général de Wittgenstein ont montré à cet égard un empressement qui leur fait honneur. »

dans ses bras le héros blessé, heureuse au milieu de tant de veuves désolées, elle oubliait toutes ses fatigues dans la joie d'un retour presque inespéré (1).

Coutard était épuisé : le 29 janvier il fut mis en disponibilité. Ce ne sera pas pour longtemps.

(1) Qu'on me permette ici de citer quelques lignes écrites à plus de trente années de distance, et où se révèle, avec la douceur de l'intimité, la mutuelle affection des deux époux : « Une femme, me mandait gaiement le général, ne doit jamais quitter son mari. La mienne est bien venue me conduire jusque sur les bords du Niémen et m'amendre à Magdebourg. Voilà deux modèles de tendresse conjugale! Mais si vous saviez dans quel état de toilette j'étais au retour! J'avais perdu ma voiture, mes chevaux et mon trousseau à Wilna, et depuis lors... une garnison nombreuse que je nourrissais de mon sang.. Oh! étais-je laid et dégoûtant! Eh bien! cette excellente femme vint m'embrasser sans même me laisser faire ma barbe. En voilà une comme elles doivent être toutes. »

CHAPITRE VII.

(1813 - 1814).

Coutard commande à Bordeaux. — Son zèle pour le soldat. — Il est envoyé à Pau et reçoit le commandement des Basses-Pyrénées — Son activité infatigable. — Ses travaux d'organisation et de défense. — Il évacue Pau. — Il est nommé commandant supérieur à Rochefort. — Dernière lutte. — Chute de l'Empire. — Coutard arbore le drapeau blanc à Rochefort. — Enthousiasme universel. — Mesures réparatrices. — Coutard reçoit Monseigneur, duc d'Angoulême. — Il est nommé chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur. — Il est élevé au grade de lieutenant-général.

L'année 1813 venait de s'ouvrir, l'année des dernières gloires, toute brillante des inutiles trophées de Lutzen, de Bautzen, de Leipsig. Le territoire était menacé; on rassemblait toutes les forces

La dissolution de l'Empire se trahissait dans les convulsions de toutes les parties de ce vaste corps déjà presque décomposé et qui luttait pourtant avec énergie. Nous avons sous les yeux le registre de correspondance de Coutard, depuis le 29 août 1813 jusqu'au 12 septembre 1814. C'est là où on peut se former une idée vraie et vivante des fatigues, des la-

beurs, des angoisses, des périls qui ne laissaient pas un instant de repos ni de trève. Nulle part, d'ailleurs, ne brillent davantage, l'activité, la sollicitude, le courage, la responsabilité héroïquement soutenue d'un chef de corps.

Coutard, à peine échappé au désastre de la retraite de Russie, souffrant cruellement de ses blessures, incapable de monter à cheval, arrive à Bordeaux et prend le commandement de la Gironde sous les ordres du général Lhuillier. Tout aussitôt le voilà (4 septembre) qui organise la défense des côtes, ordonne qu'on monte des batteries, qu'on baraque les troupes « dans l'endroit le plus salubre et le plus voisin des points qu'elles ont à servir. » Il emploie tous les moyens qui se trouvent à sa portée. « Les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, écrit-il au baron de Valsusnay, préfet de la Gironde, nous forcent d'employer au service les gardes nationales de de Bordeaux » (8 septembre). Les soldats sont l'objet de ses soins les plus empressés. Les hôpitaux lui semblent mal tenus, il y redoute des abus. Il s'y rend, fait peser les viandes, contrôle la cuisine, surprend des désordres. Sa sévérité s'indigne; dix lettres, plusieurs rapports se succèdent; il faut qu'il ait raison des prévaricateurs. D'ailleurs, le nombre des blessés augmente sans cesse : on évacue sur Bordeaux, sur Blaye, sur Libourne, tous ceux de l'armée d'Espagne. Rien ne marque mieux l'ardent amour du devoir et

le zèle infatigable dont il était animé, que ces plaintes et les mesures de rigueur dont il les faisait suivre. La santé de ses hommes lui était plus précieuse que la sienne.

Voici ensuite les difficultés et les embarras du recrutement. Une nouvelle levée avait été ordonnée; c'étaient des victimes dévouées à la mort. Les conscrits le savaient, et il n'est sorte de stratagèmes qu'ils n'employassent pour se soustraire au service. En revanche, l'administration militaire et l'administration civile redoublaient de vigilance et de châtiments pour saisir les déserteurs et punir les réfractaires (1). Triste lutte qui accusait cruellement les souffrances de la patrie et l'ambition du conquérant déjà vaincu !

Et pourtant, à ces mesures extrêmes, le général savait allier la justice et même la bienveillance. Les contingents rentraient plus aisément dans son département qu'ailleurs, et cela grâce au soin avec lequel il les dirigeait et avec lequel il choisissait ses officiers. « Si, dit-il, l'on remarque une grande différence dans la soumission aux appels de la conscription dans les

(1) Ces mesures ne suffisaient plus ; on était obligé d'en revenir aux colonnes mobiles de la révolution, et inutilement. « Vous me demandez de vous faire connaître, écrivait le général au préfet, le 17 septembre 1813, le nombre de militaires dont je puis disposer pour la formation d'une colonne mobile destinée à poursuivre les réfractaires et déserteurs de ce département. Vous connaissez comme moi, Monsieur le baron, l'insuffisance des troupes, même pour la défense des côtes de votre département... » Il en donne le détail et il termine : « M. le major du 21e régiment de chasseurs, qui est à Libourne, doit avoir vingt-un chasseurs montés en état de faire le service, je les mets à votre disposition. »

différents départements, la manière dont on les conduit influe d'une manière puissante sur leur bonne ou mauvaise volonté, et l'on ne peut prendre de trop grandes précautions sur le choix des officiers chargés de ce service. » Néanmoins ni cette rigueur, ni ces précautions, ni les colonnes mobiles, ni les bons traitements ne réussissaient. « Malgré notre extrême sévérité, écrivait le général au chef d'état-major, à Bayonne, nous aurons bien de la peine à trouver notre contingent de 853 hommes que nous devons à l'armée d'Espagne. »

Si les campagnes refusaient de livrer leurs enfants, les villes n'avaient plus le moyen de secourir même les blessés : « Je sais, écrivait le général à M. Lynch, maire de Bordeaux, le 17 septembre 1813, je sais combien la ville de Bordeaux a déjà eu à fournir ; mais, d'après le rapport de MM. les officiers de santé, la fourniture de ces effets mobiliers pour les hôpitaux est indispensable si l'on veut conserver la salubrité, d'où dépend le rétablissement des malades, et peut-être prévenir une fièvre contagieuse. J'ose donc vous supplier, Monsieur le maire, de faire un dernier effort en faveur de nos malheureux blessés. »

L'Empire penchait à sa ruine tout en se couronnant de victoires. Vainement faisait-on chanter des *Te Deum* pour les journées des 26 et 27 août, sous les murs de Dresde. Ces réjouissances font un pénible contraste avec les maux sans cesse croissants de la

guerre, avec ces escouades de blessés qu'on est obligé de loger chez l'habitant ; avec ces soldats qu'on renvoie comme incapables de tout service à cause de leurs blessures ; avec la « remise en activité des compagnies d'élite des gardes nationales, » nouvel impôt du sang qui atteignait les familles épargnées par la conscription ; avec ces ordres de passer en revue les infirmes « afin de bien s'assurer de leur état d'invalidité. »

Coutard était demeuré égal à cette tâche si rudè, et cependant ses blessures de la dernière campagne lui causaient de vives douleurs, il ne pouvait presque plus monter à cheval.

Cependant, le 6 octobre, un ordre du ministre de la guerre rapprocha Coutard du terrain de la lutte et lui donna le commandement du département des Basses-Pyrénées. « Vous voudrez bien partir sur-le-champ, dit la dépêche du 13, qui lui transmet ses lettres de service ; M. le maréchal duc de Dalmatie est prévenu de votre nomination. »

Le général n'avait fait qu'un rapide séjour à Bordeaux. Il s'y était fait estimer là comme partout. « On n'a dans ce monde que des instants de bonheur, lui écrivait, le 22 octobre, M. Lynch, maire de cette grande cité ; votre courte apparition dans cette ville me le fait éprouver ; encore ai-je le regret de n'avoir pu profiter autant que je l'aurais désiré, de l'agrément de votre société et de celle de Madame la baronne de Coutard. »

Les événements se pressaient. La coalition s'était renouée plus formidable que jamais ; un million quatre-vingt-cinq mille hommes enserraient la France à flots pressés, et les premiers détachements passèrent la frontière à cette même date du 2 décembre, si fertile en gloires et en malheurs. Murat abandonne son beau-frère et accède à l'alliance étrangère; Pie VII, délivré, regagne l'Italie; Napoléon combat à Brienne, aux lieux témoins de son enfance ; mais c'est l'agonie de l'aigle.

Voilà Coutard placé de nouveau près du théâtre de la guerre. Si encore ses cruelles souffrances, accrues par le voyage, lui permettaient de se mêler activement aux opérations de l'armée! Arrivé le 25 octobre à Bayonne, il écrit aussitôt au maréchal duc de Dalmatie pour se mettre à sa disposition tout en lui exprimant le regret que ses blessures le retiennent loin du quartier-général. Soult lui indique Pau pour sa résidence. C'est là, en effet, que, d'accord avec le préfet, il concentrera son zèle et ses efforts. Il s'y rend dès le lendemain.

Sa présence seule commence à rétablir dans l'organisation militaire, dans les dépôts, dans les hôpitaux, un ordre si précieux et si difficile à maintenir au milieu des mouvements et des péripéties de la guerre. Peu à peu il faut faire évacuer les grands dépôts sur Auch, sur Toulouse ; puis ce sont les prisonniers de guerre et les réfugiés espagnols qu'on doit trans-

porter sans délai sur la rive droite de la Garonne.

Ces mesures n'étaient que le prélude et le signal d'une situation plus grave. En effet, bientôt il s'agit de faire tête à l'invasion et d'appeler à la protection du territoire les dernières ressources de la défense. Sachant l'indomptable activité de Coutard, le duc de Dalmatie réunit sous son commandement toutes les gardes nationales du département des Basses-Pyrénées (18 novembre 1813).

Aussitôt le général se met à l'œuvre. En cette tâche pénible il fut admirablement secondé par un des plus habiles et des plus dévoués administrateurs qu'aient compté nos départements, le baron de Vanssay, alors préfet des Basses-Pyrénées. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre, s'estimer et s'aider. M. de Vanssay remplissait énergiquement son devoir, rassemblant les cohortes, réunissant toutes les armes de munition ou de chasse, préparant les levées, les départs, les rassemblements.

C'était le moment où Napoléon avait répondu aux premières et timides doléances du Corps législatif, par un ordre d'appel immédiat de trois cent mille hommes. Coutard avait dix jours pour y procéder dans sa circonscription : « Quelle décade nous allons avoir, le préfet et moi ! » s'écrie-t-il dans une lettre au général Lhuillier. Aussitôt il se hâte de commencer sa tournée.

Nul ne saurait aujourd'hui se faire une idée exacte

des difficultés sans nombre qu'il rencontrait ; c'était à désespérer toute volonté qui n'eût pas été d'airain comme la sienne.

A peine en route, il reçoit l'ordre de se porter à Navarreins et d'y concentrer les cohortes qu'il a pu réunir pour défendre le gave d'Oloron. Il s'y rend, mais sans dissimuler toutefois l'état de ses blessures, et surtout sans cacher la faiblesse et l'insuffisance des forces qu'il commande. « Je viens d'arriver à Navarreins, écrit-il au général comte Gazan, chef d'état-major du duc de Dalmatie ; mais j'y suis seul. Je n'ai trouvé que les deux compagnies d'élite de Sauveterre réduites à quarante-cinq hommes par la désertion. » Toutefois, il ne se déconcerte pas. Il convoque les chefs, les harangue, leur donne ordre d'aller se réorganiser à Sauveterre. « Les officiers m'ont bien assuré que tout le monde y serait. Je les crois de très-bonne volonté. J'attends aujourd'hui les cohortes de Pau que je laisserai dans les environs de Navarreins, celles d'Oloron seront au-dessus, et celles d'Orthez et Sauveterre se rendront jusqu'au confluent de la Soirou. »

Mais il aurait fallu une organisation facile et simple ; celle qu'ordonnaient les décrets était vicieuse et incomplète, et les précautions les plus essentielles n'avaient été ni prévues, ni prescrites. Ainsi, malgré les soins du préfet qui avait acheté partout jusqu'aux fusils de chasse, les armes faisaient défaut. Vainement le général demandait au commissaire des guerres le

pain et la viande pour nourrir ses cohortes : le commissaire refusait, n'ayant pas d'ordre ; et il fallait recourir aux habitants déjà en détresse, et les payer avec des bons dont ils se souciaient peu. Puis, pour quelques belles compagnies composées d'hommes robustes et vigoureux, il y en avait où « on semblait n'avoir recruté que des enfants ou des infirmes. » Toutes d'ailleurs manquaient de vêtements, de souliers et d'un uniforme quelconque : défaut d'autant plus dangereux que, « d'après un bruit généralement répandu, on croyait dans les gardes nationales que l'ennemi massacrait les prisonniers qu'il trouvait sans signes distinctifs. »

Enfin, de tristes susceptibilités s'en mêlaient. Les généraux de l'armée active, avec qui Coutard s'était empressé d'établir des relations, le laissaient sans réponse. « Un général de gardes nationales ne leur paraît sûrement pas mériter cet honneur, écrit-il avec un juste ressentiment. Il serait bien temps que l'amour du bien public l'emportât sur les faux calculs de l'amour-propre. »

Néanmoins il redouble de constance et d'efforts. Dans un ordre du jour daté de Navarreins, 20 décembre 1813, il témoigne sa confiance : « Le général commandant aime à croire que les gardes nationales se battront vigoureusement, si les bandes dévastatrices des Espagnols et des Anglo-Portugais tentaient de s'établir dans le pays. » Et immédiate-

ment il leur fait connaître les devoirs et les sévérités des lois militaires, la nécessité de s'exercer deux fois le jour, d'obéir à la discipline et d'en garder les prescriptions. Pour plus de sûreté, l'ordre du jour sera traduit dans les dialectes du pays, lu et expliqué à trois appels successifs.

En même temps il recherche les hommes les plus considérés du département pour leur confier des commandements. Il multiplie les ordres et les prières pour procurer des vivres à ses troupes, et quand il en a obtenu, il veille à leur distribution et à leur économie avec un soin minutieux.

Mais la contrée était épuisée; les subsistances étaient rares; la désertion se propageait, malgré les poursuites et les châtiments. Alors le gouvernement essaie d'employer le talent et l'influence du général Harispe, enfant des montagnes et dont la gloire était chère aux Basques. « Quelques mots basques et béarnais qu'il dira en voyant nos gardes nationales, écrivait le général au comte Gazan, fera sans doute revivre ce caractère national et cet esprit public qui les distinguaient autrefois, mais que je ne retrouve plus. » Et, en effet, le découragement s'emparait des esprits. « Il eût fallu créer des compagnies franches par canton et les rassembler sous des chefs parlant leur langue, » disait Coutard avec une juste autorité. N'était-il pas trop tard?

Le général Harispe est placé à la tête de la 8e di-

vision « Sa présence mettra les Basques dans une sorte d'ivresse, dit Coutard; le Béarnais est plus froid, et je remarque avec chagrin qu'il n'y a plus d'esprit public. » En arrivant, Harispe reconnut que ces appréciations étaient trop vraies. Et néanmoins, voici encore de nouveaux efforts : cette dernière phase est vraiment héroïque; tant les moyens sont faibles, tant la valeur et la persévérance y suppléent!

Coutard, d'abord envoyé à Pau pour réorganiser une partie de la levée, éprouve un accident sur la route (1), mais n'entame pas moins un système de recrutement et surtout de service alterné qui réussissent. Le préfet lui fournit mille capotes et des pompons pour attacher au béret national. Les cohortes se forment; on répare les armes; les officiers sont stimulés. « Engagez-les, disent les instructions du général, à parler souvent à leurs troupes, à les entretenir des grands intérêts qu'elles ont à défendre. Qu'ils disent aux gardes nationaux combien sont criminels ceux qui abandonnent lâchement leurs compagnies dans la circonstance présente, et avec quelle promptitude je les fais rechercher, arrêter et conduire par la gendarmerie. Qu'ils ménagent les autres par l'espoir des récompenses et des honneurs. Tous les soldats ont des droits égaux aux grâces dont S. M. récompense les braves de ses armées. Accoutumez

(1) Sa voiture se brise, et la fatigue d'une marche forcée le met au lit; il n'en donne pas moins ses ordres.

vos gardes nationales à prendre les armes et à se réunir au premier coup de baguette; habituez-les à se garder militairement; recommandez bien à MM. les officiers de faire faire exactement les distributions, de toujours envoyer aux logements à l'avance, pour que jamais la troupe n'attende et ne soit pas exposée inutilement aux intempéries de la saison. »

Puis il s'emploie lui-même au recrutement : « Je me transporterai partout où vous aurez à créer et à organiser des corps de garde nationale destinés à la défense des places, » écrit-il au préfet; et il annonce qu'il ira dans tous les chefs-lieux, quoique ces déplacements continuels ruinent sa santé. Bientôt il a pu envoyer trois ou quatre cohortes au général Harispe, et encore il a eu soin de prendre surtout des célibataires (1). A vrai dire, il n'y néglige rien, ni les exhortations, ni la sévérité. « Réunissez tous les maires de votre canton, écrit-il au maire de Moiron, employez près d'eux tous les moyens de persuasion, et que sur-le-champ tous les célibataires de votre cohorte rejoignent leurs compagnies. Quand l'ennemi souille le territoire français, quand tous les départements se lèvent en masse pour repousser l'agresseur et conquérir la paix, opprobre à celui qui

(1) Il reconnaît, du reste, qu'il est parfaitement secondé par MM. de Badet, de Mondran, Barbet, d'Etcheverry, chefs de cohortes. C'est une de ses qualités de faire valoir ses subordonnés et de leur donner encouragement et appui. Nous l'avons vu, nous le verrons davantage, à mesure qu'il occupera des postes plus élevés.

pourrait porter une arme et ne la saisirait pas ! » En même temps il faisait poursuivre les déserteurs, et menaçait les instigateurs de désertion de les envoyer à Toulouse pour les incorporer dans l'armée. Puis il est aux prises avec les contrebandiers, dont la guerre accroissait l'audace et qui infestaient la frontière. Aussi demande-t-il un commandant pour la vallée d'Aspe (1).

La saison ajoutait ses rigueurs à tant de difficultés ; il y avait quinze pieds de neige dans les montagnes. Le département était plus qu'à moitié envahi ; il avait fourni son contingent sur les 300,000 hommes, plusieurs cohortes de gardes nationales, cent canonniers à Navarreins ; il formait six nouvelles cohortes pour la police des places de guerre. Coutard assurait 1,200 hommes au corps du comte Harispe, et 400 dans les vallées menacées ; mais c'était la dernière limite. « S'il en faut davantage, disait-il, je crains que le découragement et même le désespoir ne s'en mêlent. » (27 janvier 1814.)

Et cependant le décret du 8 janvier venait d'ordonner une levée en masse. Le préfet ni le général ne s'épargnèrent pas, quelque désespéré que fût le succès. Ils créent des compagnies détachées de tirail-

(1) « Le Roi, écrit-il, entretenait autrefois un gouverneur des trois vallées d'Aspe, de Bareton et d'Ossau. Le père de M. Boix (qu'il proposait) a été le dernier. M. Boix, qui est connu et considéré des habitants et des gardes nationales, peut seul empêcher la contrebande qui se fait ici en grand. »

leurs et d'éclaireurs, « pour lesquelles le caractère particulier des montagnards semble destiné. »

Mais le tiers de la levée a déjà été mobilisé dans le district d'Oloron ; dans les autres, il est impossible de le porter au complet : « Je vous le dis avec peine, mon général, écrit-il au comte Harispe, l'esprit public est abattu ; on ne cherche que les moyens d'éviter le service. » En même temps il conseille d'utiliser les douaniers, les gardes champêtres, et d'organiser en partisans les réfractaires et les déserteurs, auxquels on promettra indulgence et oubli du passé.

Tous ces essais étaient généreux, mais ils ne pouvaient réussir. Des sénateurs avaient été envoyés aux départements envahis, comme les commissaires de la Convention aux armées. Le comte Cornudet était arrivé à Pau, « homme d'excellentes vues et de manières affectueuses ; » de là il s'était rendu au quartier-général du maréchal duc de Dalmatie. De concert avec lui et en vertu des pouvoirs extraordinaires dont il était muni, Coutard convoque tous les officiers et sous-officiers en retraite ou en réforme, pour en former des cadres de bataillon, ou même des chefs de partisans. « Nous y passons une partie des nuits, dit-il le 7 février. » Enfin, il arrive à mettre sur pied 3,500 hommes. « Les conscrits partent avec résignation, » ajoute sa lettre du 14.

Efforts inutiles ! les événements se précipitent. Le 17 février, le quartier-général de l'armée quitte

Peyrehorade ; il faut défendre Pau. Coutard arme le château de Henri IV ; mais il n'a ni poudre ni munitions ; il lui manque des canonniers et des pièces de campagne. Les cohortes d'élite n'ont point d'armes ; peu importe, mille travailleurs sont employés aux ouvrages du génie : la ville est mise en état de résistance. Et toutefois, le général ne se dissimule pas la situation : « Je ne vous parle pas, écrit-il à Harispe, des gardes nationales et de la population de Pau ; vous seriez trompé si vous comptiez beaucoup sur eux. La malveillance répand le bruit que les Anglais traitent bien les habitants et qu'ils paient tout au poids de l'or ; les nouvelles les plus absurdes et les plus alarmantes se succèdent. » Mais l'énergie du général n'en est pas abattue ; il fait tête à toutes les difficultés : il a reçu avis des succès remportés par l'armée du Nord ; on lui parle d'une paix avec l'Autriche. Quand quelques recrues arrivent, il les arme de fusils de chasse, de faulx, de piques, de fourches ; il fait évacuer les hôpitaux et les magasins, planter des herses sur les bords du gave pour arrêter la cavalerie, mettre en réquisition tous les transports.

L'ennemi a investi Navarreins ; alors une terreur panique s'empare des gardes nationales ; elles désertent et se retirent dans leurs villages, emportant ou abandonnant leurs armes. « Cette défection de troupes que j'avais réunies avec tant de peine me désole ;

mais depuis deux mois je l'avais prévu, dit le général avec une profonde tristesse; si je suis forcé de sortir de Pau, je me rendrai au quartier-général; je n'abandonnerai mon poste que le dernier. » Ses blessures se sont rouvertes; il peut à peine se soutenir sur ses jambes; il résiste encore. « L'inutilité des gardes nationales ou leur défection m'a fait rassembler les officiers qui me sont restés, dit-il le 27 février, pour les engager à s'organiser en partisans, afin de harceler l'ennemi, d'arrêter ses convois et de lui faire enfin la guerre à l'espagnole. Plusieurs ont adopté ce parti : je vous prie de leur donner des patentes en blanc; bien certainement ils auront des imitateurs, et le plus petit soin fera rassembler tout le monde pour tomber sur l'ennemi, tantôt réunis, tantôt isolément. »

C'étaient les derniers jours de la lutte. Déjà l'ennemi approchait et l'esprit de la population se manifestait; des rassemblements se groupaient et il fallait les dissiper militairement, avec prudence et fermeté tout ensemble. Le 28, les lettres de Coutard, qui se succèdent d'heure en heure, accusent l'imminence du péril. « Je m'attends à être attaqué, dit-il, mais je suis inquiet de n'avoir pas d'ordre. » Le 1er mars, il est encore sans instructions et il garde les mêmes positions, faisant quelques reconnaissances du côté de l'ennemi. Les routes sont successivement interceptées, et chaque heure compromet le sort de la ville et de

ce qui y reste de troupes. Le 2 mars quelques cavaliers portugais arrivent devant Pau et sont repoussés; mais la municipalité presse le général de quitter la cité pour éviter les suites d'une prise à main armée : « Je n'ai pas répondu, dit Coutard; je ne m'en irai pas sans voir l'ennemi et qu'après l'avoir jugé plus fort que moi. » Aussi, le 3, avait-il envoyé des postes avancés sur toutes les routes; il était prêt à combattre.

Le maréchal Soult en décida autrement : un ordre arriva le 3 mars de sortir de Pau et de ramener au quartier-général toutes les troupes destinées à sa défense. La retraite ne fut pas inquiétée. Le baron de Vanssay alla rejoindre le duc de Dalmatie (1), et Coutard rentra à Bordeaux, près du général Lhuillier, son chef immédiat.

Presqu'aussitôt le ministre de la guerre l'appelle à un des derniers postes qui tenaient encore; il est nommé commandant supérieur de la place de Rochefort.

Manifestement la résistance n'était désormais ni possible ni raisonnable. Il n'était plus seulement ques-

(1) C'est là que se séparèrent, après une lutte si constante, ces deux hommes qui en avaient partagé les périls et l'honneur. Ils se retrouveront, plus tard au service de la même cause. Comme Coutard, M. de Vanssay saluera avec enthousiasme le retour de la monarchie, et, s'y attachant inviolablement, il succombera avec elle, l'ayant défendue, en 1830, un des derniers et au péril de sa vie, et recueillant depuis, dans une retraite honorée, l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens, et le respect même de ses adversaires.

tion de combattre les étraugers et de repousser l'invasiou : la France, voyant au milieu de son désastre le seul signe d'espoir qui parût à l'horizou, sentait se réveiller en elle sa vieille affection à la maison de Bourbon. Bientôt elle se déclare. Les alliés ne sont entrés que pour prendre leur revanche de si longues humiliations; tandis qu'ils ne sougent qu'à détruire la puissance de leur vainqueur abattu; tandis qu'ils capituleraient volontiers avec lui, en lui laissant une natiou asservie et un territoire morcelé; tandis que le démembrement menace nos provinces, le sentiment public se prononce. Les princes de la race de saint Louis, le frère et le neveu de Louis XVI arrivent; des mouvements royalistes éclatent partout, avec cet iustinct qui sauva toujours la patrie aux heures décisives; la France arrache son indépendance et son intégrité aux cris de *Vive le Roi!*

Au 12 mars, Bordeaux avait ouvert ses portes à Monseigneur, duc d'Angoulême. M. Lynch, l'ami de Coutard, avait pris la cocarde blanche, autant pour braver les Anglais que pour marquer son adhésion aux Bourbons. Le général Beresford eu avait témoigné son irritation, irritation tellement remarquée, qu'une collision avait failli éclater, et que M. Philippe Ferrère s'était écrié : « Ouvrons nos bras à nos princes, et chassous l'Anglais à coups de fusil! »

Mais l'armée du duc de Dalmatie prolongeait cette résistance désespérée qui devait jeter son dernier

éclat à la bataille de Toulouse. Rochefort demeurait encore attaché à la fortune de l'Empire. Le 15 mars, on se le rappelle, le duc de Feltre, ministre de la guerre, en avait confié le commandement à Coutard.

Le général s'y rend, ne connaissant que l'obéissance. Épuisé par ses fatigues et ses blessures, il part, brise sa voiture dans des chemins devenus des torrents, et arrive enfin au milieu de la place. Là, il trouve cette espèce d'anarchie qui signale les derniers moments d'un pouvoir expirant. Les autorités surabondent, se croisent et se nuisent. C'est le général comte de la Martillière, sénateur, investi d'un commandement militaire supérieur; c'est le comte Boissy-d'Anglas, sénateur, chargé de pouvoirs extraordinaires. De là des conflits d'attributions, des prétentions contraires, l'incertitude et le désordre.

Coutard se renferme dans les devoirs les plus actifs de sa charge. Il visite les forts, renvoie dans les campagnes les laboureurs, mal armés et inutiles, encadrés de force dans les bataillons de la garde nationale; il redouble de vigilance envers la garde urbaine, transforme des officiers civiques ou des jeunes gens de bonne volonté en aides de camp et en ordonnances, exerce chaque jour les canonniers, arme les batteries, construit des ouvrages de défense.

Les jours s'écoulent; les désertions augmentent; l'insubordination éclate; la garnison, qui manque de

vivres, s'irrite et semble prête à abandonner ses chefs. Contard proclame l'état de siége.

Si bien gardées que fussent les issues, elles laissaient cependant arriver les bruits du dehors. On murmurait tout bas les nouvelles d'événements décisifs. Puis la voix publique devenait moins timide. On parlait de la capitulation de Paris, le 31 mars; on se disait que le 3 avril, le Sénat conservateur avait proclamé la déchéance de celui qui l'avait créé et devant qui il tremblait naguère. Le 9, une estafette venant de Blois, passe à Rochefort avec des dépêches pour l'armée. C'était l'abdication!

Aussitôt le comte de la Martillière part sans laisser d'ordres; le comte Boissy-d'Anglas le suit. Contard obéit alors aux inspirations de son patriotisme et de son cœur. L'ancien garde de Louis XVI se souvient de son dévouement aux Bourbons. Les Bourbons, c'est le droit, c'est la paix, c'est la liberté qui reparaissent. Il rassemble les autorités civiles et militaires de terre et de mer, il s'adresse à la population et proclame « l'heureuse révolution qui doit nous rendre la race antique de nos rois! »

« Les habitants de Rochefort, écrit-il au comte de Beurnonville, membre du gouvernement provisoire, les troupes de terre et de mer sont dans l'ivresse de la joie; elle ne sera troublée en rien; dès ce moment l'escadre et la place portent le pavillon et appartiennent à Louis XVIII. » Aussitôt on chante le *Te Deum*

dans les églises; on affiche partout l'arrêté du commandant et la délibération des autorités.

Le général Rivaud de la Raffinière, sous les ordres de qui Coutard se trouvait immédiatement placé, n'était pas demeuré en arrière du mouvement universel. Dès le 11, il avait rédigé un ordre du jour, et le soir cet ordre, parvenu à Rochefort, transmis à la garnison, puis lu au spectacle, avait été couvert d'acclamations et d'applaudissements. « Depuis le matin, lui écrit Coutard, nous avions tous pris la cocarde blanche. Le préfet maritime et le commandant de l'escadre, ajoute-t-il, m'ont fait demander s'il ne serait pas bon de prévenir, de concert, S. A. R. le duc d'Angoulême, que l'escadre, le port et la ville se sont soumis à Louis XVIII. Tout en applaudissant à cette mesure, je n'ai rien voulu faire avant d'avoir pris vos ordres. »

Le général Rivaud se hâte, en effet, de transmettre cette loyale adhésion au prince; l'armée du maréchal Soult n'avait pas encore fait sa soumission, et les Anglais hésitaient encore à reconnaître le rétablissement de la monarchie. N'était-ce pas lord Wellington lui-même qui, à Toulouse, quelques jours auparavant, voulant empêcher ou intimider l'explosion des sentiments royalistes, disait à M. Lanneluc, maire de la ville : « Mon gouvernement traite avec le vôtre (avec l'Empereur); si le traité est conclu, vous attirerez sur vos têtes, sur celles de vos femmes et de vos en-

fants, la vengeance d'un souverain irrité et l'application sévère des lois qui vous régissent? » — « Peu importe, répondit avec enthousiasme le courageux magistrat. *Vive le Roi!* (1) »

Vive le Roi! Ce cri était le cri de joie et de délivrance de la patrie tout entière. La France était en fête : partout on reprenait les insignes de l'antique royauté. Pour peu qu'on ait présents les souvenirs de ces jours mémorables, on n'ignore pas avec quel élan spontané, par quelle force naturelle des choses, sous quel entraînement irrésistible, populaire, universel, le drapeau blanc fut arboré, salué, inauguré dans la capitale comme dans les provinces. Le comte d'Artois était entré sans cocarde et le duc d'Angoulême avait imité la même réserve. Les populations, les municipalités, les fonctionnaires, l'armée, se saisirent des signes qui étaient les symboles de la royauté légitime remplaçant l'autocratie impériale, du vieux droit traditionnel substitué aux utopies révolutionnaires, de la paix succédant à la guerre, de la liberté sincèrement restaurée. De plus, le drapeau blanc était le gage de l'indépendance même de la nation et du maintien de son honneur militaire.

Bientôt un arrêté du gouvernement provisoire

(1) Il faut lire dans le 1er volume de l'*Histoire de la Restauration*, par M. Lubis, le récit des événements de 1814. Nulle part les faits ne sont présentés avec autant de lucidité, avec des témoignages plus sûrs, avec une impartialité plus vraie. C'est un monument.

vint régulariser ce mouvement et ajouter une sorte de sanction officielle à l'essor des volontés individuelles.

Chose assez digne de remarque, en effet : si les officiers, si les soldats de terre et de mer avaient pris d'eux-mêmes la cocarde blanche, quelques commandants avaient cru devoir attendre des ordres pour remplacer publiquement le drapeau tricolore. De ce nombre était le préfet maritime de Rochefort. Le général Rivaud de la Raffinière chargea Coutard de lui demander les motifs de cette conduite. « Je me suis rendu ce matin chez lui, répond le général, et je lui ai fait cette question avec toute la franchise que nous mettons réciproquement dans nos rapports. J'ai l'honneur de vous donner littéralement sa réponse : « Le pavillon à trois couleurs est « le pavillon national et non impérial ; il ne peut être « changé que par un ordre émané du Gouvernement, « et doit être inauguré partout avec une cérémonie « éclatante. Si le Gouvernement provisoire donne « un ordre *ad hoc*, la marine s'empressera d'y défé- « rer. Tous les marins ont pris la cocarde blanche « en signe d'adhésion à la nouvelle Constitution et « de fidélité aux Bourbons. » Je n'ajouterai qu'un mot à cette réponse, mon général, c'est qu'il est à ma connaissance que M. le contre-amiral Jacob a écrit depuis quatre jours pour demander des ordres à ce sujet, et qu'en les attendant, M. le préfet a

fait acheter à crédit l'étoffe nécessaire, et qu'on travaille aux nouveaux pavillons. » Le lendemain, les ordres arrivaient, et immédiatement le drapeau, arboré sur tous les navires de l'escadre et sur la plus haute des tours de la ville, était salué de cent un coups de canon par les batteries de terre et de mer, en présence et aux acclamations des troupes, des fonctionnaires et de la population.

Puis aussitôt commencent les mesures réparatrices, suites heureuses du retour de la paix. Rochefort fut une des premières villes à ressentir ces bienfaits, grâce à l'activité de son commandant.

Le jour même de l'inauguration du drapeau, il avait envoyé demander un armistice à la division navale anglaise. Lord Keith s'était empressé de répondre que du moment où il avait aperçu le pavillon royal flotter sur l'escadre, il avait donné des ordres pour la liberté de la navigation sur les côtes. Bientôt le blocus était levé. Mais ces rapports de courtoisie et d'amitié n'empêchaient pas les autorités françaises de maintenir leur dignité et de garder leurs précautions. On voit même l'amiral anglais se plaindre de trop grandes exigences envers les officiers qu'il envoie à terre pour se procurer des vivres. On voit aussi que dans un rapport sur la visite d'un parlementaire britannique, le général a pris soin qu'il ne pût se rendre compte de la situation des fortifications et des ouvrages de défense. C'était

joindre les égards dus à des alliés avec les inspirations d'une juste fierté nationale (1).

Un arrêté du Gouvernement provisoire avait licencié toutes les gardes nationales. Le général surveille leur départ et le régularise, non sans peine, car au premier bruit de cet arrêté, c'était à qui partirait et rejoindrait ses foyers, n'attendant aucun ordre et emportant même les armes.

En même temps, Coutard procédait avec prudence et avec soin, au désarmement des fortifications, à l'exécution des congés définitifs accordés aux troupes des différents corps, au renvoi des prisonniers de guerre : opérations délicates qui demandaient une surveillance continuelle et une énergie toujours présente, afin de prévenir ou de réprimer des abus trop aisés à comprendre.

Voici ensuite les fêtes qui se succèdent. C'est la distribution des drapeaux que la ville donne aux cohortes de gardes nationales (23 avril) ; c'est la solennité religieuse et militaire qui célèbre l'entrée du

(1) « M. le contre-amiral Malcolm, capitaine d'escadre, commandant dans la rade des Basques, vint hier à trois heures après-midi, en parlementaire, pour remettre à M. le préfet maritime, au contre-amiral Jacob et à moi, une déclaration de l'amiral Keith, portant que le blocus de Rochefort est levé, depuis que le pavillon blanc y a été arboré et l'autorité de son souverain légitime reconnue. Cet officier-général vint me faire visite et me fut présenté par le contre-amiral Jacob, qui nous invita tous à dîner à bord du vaisseau l'*Océan*. Il n'a pu voir les ouvrages des fortifications de la place, et n'a fait que traverser le port, sans le parcourir. » Lettre au général de division Rivaud, baron de la Raffinière, 20 avril 1814.

Roi dans son royaume (1er mai) (1); c'est la proclamation officielle de la paix avec l'Europe (6 juin); c'est la cérémonie expiatoire en mémoire du roi Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Louis XVII, de Madame Élisabeth et du duc d'Enghien (2 juillet).

Toutes ces circonstances donnèrent un vif essor aux sentiments de reconnaissance, de respect et de fidélité qui éclataient partout. Devant elles se dissipèrent quelques nuages, inévitable cortége des grands événements politiques. Ainsi, des désordres s'étaient manifestés au sujet de la perception des impôts, et dans certains régiments les liens de la discipline tendaient à se relâcher. Le général Coutard garantit le rétablissement de la tranquillité publique et assura le recouvrement des contributions par des mesures énergiques et sages à la fois; les collisions furent évitées par un déploiement suffisant de forces.

(1) Copie d'une lettre de Paris, du 27 avril 1814 : « Monsieur le général, le Roi est arrivé en France. S. M. a débarqué à Calais, le 25, et continue sa route sur Paris. Vous voudrez bien mettre cette heureuse nouvelle à l'ordre du jour et la faire annoncer par des salves d'artillerie dans toutes les places de guerre de votre commandement.

« Signé : Dupont, ministre de la guerre. »

« Cette nouvelle sera mise à l'ordre du jour et lue au cercle de chaque compagnie. Il sera tiré à la Rochelle, le 1er mai, et aux îles de Rhé, d'Oléron, d'Aix et Dieu, aussitôt cet ordre reçu, une salve d'artillerie de cinquante coups de canon, pour célébrer l'heureuse arrivée dans ses États de S. M. Louis XVIII, notre légitime souverain.

« Rivaud, baron de la Raffinière.

« Pour copie conforme :
« Le général commandant de Rochefort,
« Baron de Coutard. »

Il se transporta successivement dans les lieux où l'effervescence paraissait à craindre, et la sécurité fut rapidement rétablie. De même, et avec une juste sévérité, il remit en vigueur les règlements intérieurs de l'armée; quelques exemples suffirent, et l'insubordination cessa. Enfin, mis en présence de quelques velléités d'opposition et de malveillance, il en eut raison par une ironie qui dispensait de la fermeté, tout en la laissant percer au besoin (1).

De la sorte, le général appelé, dès le 26 juin, à joindre au commandement de Rochefort une partie du département, était rapidement parvenu à faire aimer et respecter l'autorité royale. La présence de Monseigneur, duc d'Angoulême, mit le comble à l'allégresse et au calme du pays.

Le Prince était reçu partout avec un vif enthousiasme. Le corps d'officiers d'un bataillon de vétérans des grandes guerres sollicitait, par l'organe de Coutard, l'autorisation de porter la décoration du lys (24 juin), et l'état-major de la place demandait pareille faveur. Des gardes d'honneur se formaient partout, s'empressant de revêtir l'uniforme et de

(1) « Il y a ici, écrit-il, une douzaine de jeunes gens revenant de Bordeaux et autant d'autres lieux, qui portent des cocardes blanches et noires. J'ai demandé si ces messieurs étaient en demi-deuil, mais personne ne m'a répondu. Je vous demanderai vos ordres pour faire disparaître ces bigarrures, qui peuvent occasionner quelques propos entre la garnison et les habitants. Je crois, pour cela, qu'il suffira de les attaquer avec l'arme du ridicule, s'ils résistent à la persuasion. » En effet, quelques avis et quelques plaisanteries firent évanouir cette petite Fronde.

prendre le brassart blanc aux trois fleurs de lys d'or. L'armée partageait le service avec cette garde. A Rochefort, la marine réclama aussi l'honneur d'entourer le grand-amiral de France (1).

Le 8 juillet, S. A. R. arriva à Rochefort. Le général s'était porté au devant du Prince avec une escorte brillante et parfaitement montée. Rien ne saurait peindre l'ivresse des habitants, des marins et des soldats. Le duc d'Angoulême était ému jusqu'au fond du cœur. Il témoigna sa profonde satisfaction au général, et de retour à La Rochelle, lui écrivit et lui annonça qu'il lui conférait la croix de Saint-Louis, de cet ordre militaire que la monarchie rapportait avec elle, pour unir les vieilles gloires de la France au lustre de ses récentes victoires. « Mon cher général, lui mande le 15 juillet le baron Rivaud de la Raffinière, commandant la 12e division militaire, c'est avec la plus vive satisfaction que je vous annonce que S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême, vous a nommé chevalier de Saint-Louis, et m'envoie pour vous la décoration. S. A. me délègue pour vous remettre la croix, recevoir votre serment et vous recevoir chevalier; c'est un nouveau plaisir qu'elle me donne et que je suis impatient de goûter. Je vous recevrai chevalier devant les officiers de la garnison,

(1) Lettre du baron de Bonnefoux, préfet maritime (30 juin). La marine prétendait même ne laisser que le service extérieur aux gardes d'honneur et prendre seule celui des appartements.

vous remettrai votre croix et une lettre que le prince vous adresse en cette occasion. »

Coutard fut extrêmement sensible à cette faveur si méritée. Il en remercia le duc d'Angoulême en ces termes :

« Mon Prince,

« M. le général Rivaud, qui m'avait fait appeler à La Rochelle, me reçut, hier, chevalier de Saint-Louis, au milieu du cercle des officiers d'état-major et de la garnison, et me remit la croix et une lettre dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer.

« Depuis longtemps, les sentiments exprimés par la formule du serment étaient gravés dans mon cœur. Je le garderai religieusement et suis prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour mériter l'honneur et le titre de vrai chevalier. »

Ce n'était qu'un prélude des distinctions et des grâces que le roi lui ménageait. Le 23 août, Louis XVIII le créait commandeur de la Légion d'honneur, et, le 25 novembre, l'élevait au grade de lieutenant-général de ses armées. Cette double nomination était plus qu'un acte de justice; c'était une sorte de réparation. On se rappelle le commandement de Java et la lettre que nous avons citée et qui contenait le brevet du grade de général de division. Par malheur, le secret de l'expédition avait exigé que nul autre que le brave capitaine à qui elle était confiée n'en eût connaissance, et au mois d'octobre 1814,

il ne s'en trouvait aucune trace dans les bureaux de la guerre. De plus, le gouvernement précédent avait laissé sans récompense les faits d'armes du général en Espagne et en Russie (1). Le roi sut ces détails, et y pourvut, comme on vient de le voir, avec sa grâce et sa générosité accoutumées.

(1) Le général s'en plaint avec noblesse et avec dignité.

« Vous avez fait connaître à l'armée, par un ordre du jour, écrivait-il le 6 septembre au ministre de la guerre, que S. M. vous avait autorisé à lui proposer de l'avancement dans la Légion d'honneur.

« J'ai l'honneur d'être officier de la Légion depuis la création de l'ordre. J'ai fait, depuis, les campagnes d'Iéna, de Tilsitt, de Wagram, de Portugal, d'Espagne et de Russie; mes chefs, le prince d'Essling, le duc de Reggio, les lieutenants-généraux Belliard et Merle ont alternativement, mais toujours inutilement, demandé pour moi le grade de commandant de la Légion. L'Empereur m'avait refusé ses grâces depuis le combat de Ratisbonne, le 19 août 1809, dont les détails existent dans les bureaux de votre département. Après trois jours d'une lutte inégale de toute l'armée de Bohême contre le seul 65e régiment, à qui on n'avait pas même laissé un caisson d'infanterie, je fus forcé de me rendre, après avoir brûlé ma dernière cartouche; mais j'eus le bonheur de conserver les aigles et l'honneur de les remettre moi-même à l'Empereur, le 24 avril, enveloppés de deux drapeaux du régiment autrichien de Froën, n° 54. Ce combat fut considéré, et l'Empereur a souvent dit à ses maréchaux qu'il le regardait comme un des plus beaux faits d'armes de la guerre; mais il ne me pardonna jamais d'être rentré en France sur parole, avec mes officiers.

« Maintenant que la justice préside à la distribution des grâces, j'ose réclamer celle de V. Exc. et la prier de demander pour moi à S. M. le grade de commandeur de la Légion. L'ancienneté de mes services, ceux que je puis rendre encore, mais plus particulièrement mon entier dévoûment à la famille des Bourbons, me méritent cette faveur. »

CHAPITRE VIII.

(1814-1815.)

Les Cent-Jours. — Coutard est attaché au corps d'armée de Mgr le duc d'Orléans.—Il refuse de prendre un commandement, au nom de l'Empereur, dans l'armée active.— Nommé ensuite au commandement des gardes nationales de Lille, il sauve la ville d'une collision imminente et prend la cocarde blanche. — Il reçoit le commandement provisoire de la 16e division militaire. — Son dévouement à la royauté et sa fermeté envers les alliés. — Il est nommé commandant de la 6e division, à Besançon.

L'antique royauté, rappelée par le vœu de la France, bénie comme un Pouvoir sauveur et réparateur, avait inauguré son retour par la conciliation et la paix. Ce même roi, qui voulait aller s'asseoir sur le pont d'Iéna, menacé par les Prussiens, pour sauver ce trophée de nos victoires ou pour s'ensevelir sous ses ruines, avait tendu la main à tous les hommes illustrés dans les grandes guerres. Sa cour était pleine des maréchaux et des généraux de l'Empire. C'était appuyé sur eux qu'il avait voulu se présenter à ses peuples. A Compiègne, avant d'entrer à Paris, buvant à l'armée, il s'écriait : « C'est boire à l'honneur et à la gloire de la France ! »

En même temps Monsieur, comte d'Artois, disait au maréchal Ney : « Tout ce qui a été fait pour la France, n'a jamais été étranger au Roi. Vous avez porté dans toute l'Europe la gloire du nom français; à ce titre, le Roi revendique tous vos exploits. »

La Restauration, nous l'avons vu, traitait généreusement Coutard, comme tous les soldats de la République et de l'Empire. Il était de ces âmes droites et fermes qui ne se prêtent pas, mais qui se donnent, et dont le soin le plus jaloux est de rester constantes avec elles-mêmes. Sa fidélité ne tarda pas à être mise à l'épreuve.

Voici, en effet, le retour de l'île d'Elbe, voici les Cent-Jours ; lamentable épisode qui attira sur la France de terribles désastres et la mit une fois de plus à la merci de l'étranger, mais qui lui causa un mal moral plus profond encore par le scandale des apostasies, par la honte des trahisons, par les ferments de haine et de discorde déposés en son sein, et dont elle subit encore la délétère influence !

Coutard était à Paris. Chaque jour, chaque heure apportait la nouvelle d'une défection. Le gouvernement royal organisait une tardive résistance. Avec cette dignité native qui est l'apanage des Bourbons et qui se relève si fièrement dans le malheur, Louis XVIII se rendait au sein des chambres, où le comte d'Artois, organe des deux assemblées, s'écriait : « Nous jurons de mourir fidèles au Roi et à

la Charte constitutionnelle. » — « La France, reprenait M. Lainé après le départ du Roi, la France ne laissera périr ni son Roi ni sa liberté ! » Le 19 mars, Louis XVIII écrivait de sa main et signait une dernière proclamation à l'armée : « J'ai répondu de votre fidélité à toute la France, vous ne démentirez pas la parole de votre Roi ! »

Le général était de ceux que touchait ce royal langage ; et certes il y avait du mérite, lui qui devait tant à l'Empire. Dès le 8 mars, il avait sollicité de Monseigneur, duc d'Angoulême, l'honneur d'être attaché à sa personne et de le suivre dans le Midi, où le Prince devait déployer une si noble bravoure. Puis, ne recevant pas de réponse, il s'était adressé à Mgr le duc de Berry. Enfin, le 19, le duc de Feltre qui, depuis une semaine, avait remplacé le maréchal duc de Dalmatie au ministère de la guerre, donnant de la sorte un bel exemple de courage et de dévoûment à l'heure périlleuse, le duc de Feltre l'appelle « par ordre du roi au commandement de la 2e division d'infanterie de l'armée, placée sous le commandement en chef de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans. » Ses lettres de service lui enjoignent de se rendre à Péronne.

Malheureusement, ce dernier effort fut inutile. Quand Coutard arriva à Péronne, le Prince n'y était plus, et les troupes qu'on y avait rassemblées étaient dispersées. Le lendemain, à minuit, au milieu de la consternation générale, Louis XVIII quittait les Tui-

leries, et vingt-quatre heures après, Napoléon y entrait, porté sur les bras de ses officiers.

Le 23 mars, Louis XVIII sortait de Lille, et le duc d'Orléans, à qui le commandement de la place avait été laissé, le remettait le lendemain au maréchal Mortier, en « le dégageant de tous les ordres qu'il lui avait transmis, et en lui recommandant de faire tout ce que son excellent jugement et son patriotisme si pur lui suggéreraient de mieux pour les intérêts de la France. » Enfin, le 25, le comte d'Artois et le duc de Berry traversaient la frontière, et Monsieur, n'écoutant que sa générosité, disait aux officiers qui l'avaient accompagné : « Que ceux qui ont intérêt à rentrer en France, y rentrent; ils peuvent encore nous y être utiles; nous avons besoin d'amis dans l'intérieur. »

Le général Coutard devait être un de ces amis de l'intérieur, sur lesquels se portait la pensée du prince.

Pendant plusieurs mois il n'accepte aucun service, et pourtant, combien n'était-il pas pressé par ses anciens amis, par le maréchal Davoust surtout, qui avait le portefeuille de la guerre et qui lui offrait commandement sur commandement? Enfin, Napoléon se met en marche pour Waterloo. Le 10 juin, le prince d'Eckmühl, reconnaissant le général Coutard « comme lieutenant-général provisoire, » lui écrit : « J'ai l'honneur de vous prévenir que l'intention de

l'Empereur est que vous preniez le commandement de la quatrième division de réserve des gardes nationales qui font partie du corps d'armée d'observation du Jura. Vous voudrez bien vous rendre sur-le-champ, en poste, à Béfort, et m'informer de votre départ, qui n'admet aucun délai. »

Coutard refuse; il invoque l'état de sa santé, et, le 12 juin, une lettre du maréchal l'informe « qu'il a été remplacé dans la destination qui lui avait été assignée, » et une autre lui dit « qu'il peut considérer comme non avenues les lettres de service qu'il a reçues. »

Toutefois, l'étranger est à la frontière; Coutard est nommé au commandement des gardes nationales de Lille : il va y acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de la patrie.

Waterloo a illuminé de sa gloire et de ses douleurs le dénoûment de la sanglante tragédie des Cent-Jours. Le 22 juin, Napoléon abdique. Le 28, Louis XVIII, ce même *Français*, qui, de Gand, venait d'envoyer 400,000 fr. pour les blessés de la bataille de Mont-Saint-Jean, s'adressait à la France et lui disait : « J'accours pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir, pour me placer une seconde fois entre les armées alliées et les Français ! » Le général Coutard n'avait pas attendu cette proclamation pour rendre service à la Royauté. Le gouverneur de Lille, le général Lapoype, tenait encore pour Napoléon;

mais la garde nationale, appuyée par la population, manifestait hautement ses sentiments. A une revue, le 1er bataillon de grenadiers avait répondu aux cris de *Vive l'Empereur!* par ceux de *Vive le Roi!* Le gouverneur, exaspéré, ordonna le licenciement et le désarmement de ce bataillon. Ce pouvait être le signal d'un conflit terrible. Coutard s'y oppose. Le gouverneur s'irrite davantage; il annonce des mesures de terreur pour dissiper les attroupements qui commencent à se former avec la cocarde blanche. « Général, lui répond Coutard, je ne crois pas qu'il existe dans ma division un seul homme qui voulût faire feu ou se servir de sa baïonnette contre un habitant qui mettrait la cocarde blanche. Du reste, je vous préviens officiellement que jamais je n'en donnerai l'ordre. »

Immédiatement après, Lapoype convoque chez lui un Conseil de défense. Il a eu soin d'y rassembler les officiers généraux les plus exaltés et de leur adjoindre, contre tous les règlements, les chefs de bataillon et majors des gardes nationales, plus le secrétaire-général de la préfecture, homme emporté et d'une violence extrême. Placé en présence de ce Conseil, Coutard, plus énergique encore que le matin, déclare nettement au gouverneur « qu'il n'y a pas une minute à perdre, qu'il faut arborer le drapeau blanc et prendre la cocarde, sans quoi il ne peut répondre de rien. » Vainement des protestations et des cris se

font entendre; vainement la majorité des membres du Conseil se prononce avec des vociférations et des menaces. Coutard domine le tumulte, et appuyé de trois ou quatre officiers courageux et dévoués, tels que le général Dejean, le colonel Hulot, l'inspecteur Jacqueminot et l'ordonnateur Robinet, il poursuit et développe sa proposition.

Cette énergie impose aux esprits; bientôt connue au dehors, elle y provoque de publiques et d'imposantes manifestations, et la ville est sauvée d'une épouvantable collision.

Tel est l'hommage que rendirent à Coutard et les autorités nommées par l'empereur et celles qu'avait instituées le Roi, M. Gentil-Muiron comme M. le comte de Brigode (1).

(1) Voici ces deux pièces :

« Le maire de la ville de Lille, département du Nord, déclare que dans la conduite prudente qu'a tenue Monsieur le baron de Coutard, lieutenant-général des armées du Roy, il est impossible d'avoir montré plus de modération, de franchise et de sagesse qu'il ne l'a fait dans les circonstances pénibles d'où nous venons de sortir, et que sans son courage et sans une réciprocité de sentiments qui nous animaient, on ne sait ce que la ville de Lille serait devenue. Le soussigné n'oubliera jamais l'opposition ferme qu'il a faite à l'exécution de l'arrêté de M. le Gouverneur sur le licenciement et le désarmement du 1er bataillon des Grenadiers du Nord, qui avait, le matin à la revue, répondu aux cris de *Vive l'Empereur!* par ceux de *Vive le Roy!* Il n'oubliera pas non plus sa seconde opposition aux mesures terribles qu'on se proposait de prendre contre les attroupements, s'il en paraissait avec la cocarde blanche. Voici ses propres expressions; dites à Monsieur le Gouverneur :

« Général, je ne crois pas qu'il existe dans ma division un seul homme « qui voulût faire feu ou se servir de sa baïonnette contre un habitant qui « mettrait la cocarde blanche. Du reste, je vous préviens très-officielle- « ment que jamais je n'en donnerai l'ordre. »

C'était ouvrir les portes de Lille à Louis XVIII, éviter un siége et la guerre civile. Semblable conduite était digne de la gratitude de la royauté; elle désignait le général Coutard à la confiance des représentants de son autorité. En effet, le 14 juillet, le lieutenant-général comte de Bourmont, gouverneur de la 16e division militaire et revêtu des pouvoirs extraordinaires de S. M., le nomma au commandement provisoire de cette même division.

Ce commandement avait une haute importance. Il fallait soutenir et récompenser le zèle des gardes nationales fidèles; organiser, en face des armées alliées, victorieuses et envahissantes, le service des places et le maintien de la sécurité publique; procéder à la mise en activité des cohortes d'élite et des compagnies urbaines, seule force alors disponible. Coutard

« Cette détermination a fait le plus grand effet et a évité des maux incalculables.

« Fait à Lille, le 13 juillet 1815.

« Signé : Gentil-Muiron,
« *Maire.* »

« Je déclare que, quoique je ne fusse pas à Lille pendant l'absence du Roi, il est à ma connaissance que les faits rapportés ci-dessus par M. Gentil-Muiron, nommé maire de Lille à ma place, par Buonaparte, sont de la plus exacte vérité, et que la conduite de Monsieur le lieutenant-général baron de Coutard a été digne des plus grands éloges.

« Paris, le 6 août 1815.

« Signé : le Comte de Brigode,
« *Maire de Lille.* »

Ces faits sont relatés avec détail dans plusieurs lettres que nous avons sous les yeux, et qui sont adressées à S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême, au ministre de la guerre, à M. le comte de Bourmont.

remplit ces devoirs avec promptitude et habileté. Le premier bataillon de grenadiers qui avait si généreusement témoigné son dévoûment à la royauté, fut félicité dans un ordre du jour spécial. Quatorze décorations de la Légion d'honneur furent sollicitées pour lui ; et son brave commandant, le lieutenant-colonel chevalier de Fréval, fut proposé pour la croix de Saint-Louis. « Ces récompenses, disait Coutard, ne pourront rien ajouter au zèle de la garde nationale. Le général est bien persuadé que pour le service du Roi et la défense de la ville, chaque soldat serait grenadier et en aurait la valeur (1). » (24 juillet 1815.)

Peu de jours avaient suffi pour habiller et armer deux beaux bataillons de grenadiers, deux compagnies de canonniers et de sapeurs, et deux bataillons de fusiliers. « C'est avec ces braves, disait le général à Monsieur, comte d'Artois, que nous garderons Lille pour Sa Majesté. Votre Altesse Royale sait apprécier la fidélité et le dévoûment au Roi de la brave ville de Lille. Si le service du Roi l'exigeait, la population entière prendrait les armes pour sa défense. Il n'existe ici qu'une même pensée, on ne forme qu'un même vœu : tout pour le Roi et la famille royale. »

(1) Le lendemain Coutard écrivait à Monsieur, comte d'Artois, que les grenadiers du 1er bataillon demandaient l'autorisation d'ajouter un liseré rose au ruban de la décoration du lys, et il priait S. A. R. d'étendre cette faveur à tous les gardes nationaux de Lille qui s'habilleront et s'équiperont à leurs frais.

Les gardes nationales, en ce temps de crise, étaient, on voudra bien se le rappeler, l'unique appui de la paix et de l'ordre. Leurs compagnies actives avaient été licenciées; il ne restait que les compagnies sédentaires. « Ce licenciement, disait Coutard aux généraux placés sous son commandement (1), abandonne la garde de nos places fortes au patriotisme éclairé des habitants, à leur fidélité et à leur dévoûment au Roi. Dans une circonstance aussi impérieuse, j'aime à penser que chacun voudra faire personnellement son service, et que cette diminution de nos forces ne compromettra ni la tranquillité publique ni la sûreté de nos places. La loyauté des alliés nous rassure contre tout projet d'invasion de leur part. Le pavillon protecteur de notre légitime souverain flotte depuis longtemps dans toute l'étendue de la 16e division; il a été reconnu et salué sur toutes nos côtes par les escadres anglaises; il sera respecté de même par les troupes de S. M. le roi des Pays-Bas. Mais l'absence de troupes régulières fait un devoir aux gardes nationales sédentaires de redoubler de surveillance pour notre police intérieure et l'exécution de nos règlements sur le service des places, qui en défendent l'entrée à tout corps armé étranger à la garnison, sans un avis formel de S. Exc. le ministre de

(1) Le comte d'Olonne, commandant le département du Nord, et le comte de Bourbon-Busset, commandant le département du Pas-de-Calais. (Lettre du 31 juillet 1815.)

la guerre. Pour l'exécution de ces dispositions rigoureusement prescrites en temps de paix comme en guerre, le personnel des gardes nationales sera augmenté autant que possible, et les fonctionnaires publics donneront l'exemple du dévoûment qui doit nous animer tous. »

Il annonçait en même temps que les gardes nationales licenciées et rendues à leurs travaux, conservaient leurs cadres ; en douze heures, si le service du Roi l'exigeait, chacun regagnerait son poste, et les garnisons seraient reconstituées.

C'est par de telles dispositions que le général unissait les conseils de la prudence avec ceux de l'honneur militaire, et préservait la dignité de la France en conservant les égards dus aux souverains alliés. Au besoin, il savait parler haut et ferme aux chefs des troupes étrangères et obtenir justice et réparation. Ainsi, sur une plainte de M. de Gramont, major commandant la place du Quesnoy, il avait écrit : « Vous ne devez rien laisser distraire du matériel de la place, et représenter à l'officier-général commandant les troupes alliées dans votre canton, qu'après avoir été reçu comme ami et allié de S. M. Louis XVIII, c'est s'écarter des principes que de désarmer les places sur lesquelles il sera prononcé par un traité définitif, que l'on dit sur le point d'être signé à Paris, par toutes les puissances. Les Caisses publiques doivent être respectées par les

mêmes motifs. » Cette conduite réussit pleinement.

En même temps, M. de Bourmont lui donnait une mission importante, celle de former un régiment de Flandre avec les gardes nationaux qui n'avaient abandonné leur corps que « par opposition au gouvernement de Bonaparte. » Ce régiment devait tenir garnison à Lille. Coutard exécute rapidement ces ordres.

Ainsi, la ville et la division auxquelles il avait épargné les horreurs d'une guerre civile, lui durent le calme et la tranquillité, et lui en gardèrent une vive gratitude.

Ces qualités et ce zèle devaient bientôt recevoir un emploi plus fixe et plus assuré. Coutard, rappelant qu'il avait figuré dans la garde de Louis XVI, exprimait le vœu d'obtenir le commandement d'un des régiments qu'on formait pour la garde de Louis XVIII, et « de finir sa carrière militaire aussi noblement qu'il l'avait commencée. » Un poste plus actif l'attendait : le 7 septembre, le Roi l'appela au commandement de la 6e division militaire, à Besançon. Le ministre, Gouvion-Saint-Cyr, lui recommandait de s'y rendre promptement. Il y fallait un homme d'autorité, de bravoure, de sang-froid et de résolution.

De ce jour date une ère nouvelle dans la vie que nous essayons d'écrire. Les émotions des batailles ont cessé : voici les devoirs plus difficiles, moins brillants, non moins graves, de l'armée à l'intérieur et pendant la paix.

CHAPITRE IX.

(1815-1816.)

Le général Coutard commande à Besançon. — Difficultés de son rôle. — Les alliés et le blocus de Besançon. — Organisation des gardes nationales. — Licenciement de l'armée. — Les officiers en demi-solde et en retraite. — Convoi du général Lecourbe. — Offrande au Trésor public. — Le général Coutard reçoit le titre de comte.

La Restauration ne fut point, pour le général, un temps de repos. Il prit sa noble part des périls nouveaux que la haine des partis fit courir à la monarchie, comme aussi de la politique généreuse et loyale qui assura à la France, au sortir de tant de désastres, une grandeur inespérée et une prospérité sans exemple.

A Besançon, dans cette division importante, placée sur nos frontières envahies, composée de quatre départements belliqueux (1), occupée entièrement par les troupes étrangères, toute parta-

(1) Le Doubs, le Jura, l'Ain et la Haute-Saône.

gée entre les douleurs de l'occupation et les enthousiasmes du retour de la royauté, le général Coutard se trouvait en face de grandes difficultés. Doublement fier, et à juste titre, de sa gloire militaire si laborieusement conquise, et de l'autorité royale dont il avait à maintenir l'indépendance et l'honneur, il avait à faire comprendre aux armées alliées que si l'Empire était abattu, la France n'était ni humiliée ni vaincue; en même temps, il devait les traiter non pas en victorieuses, mais en amies; et tout en ménageant leur susceptibilité, les empêcher d'oublier qu'elles étaient dans un pays libre, prêt, au besoin, à les en faire souvenir.. Or, pour un tel rôle, le général n'avait pas de forces régulières : le licenciement de nos soldats, le blocus de nos places, ne laissaient à sa disposition que des gardes nationales. Mais, disons-le à l'immortelle louange de ce temps, les gardes nationales, alors, c'était la patrie elle-même, déployant, surtout aux confins du territoire, ces prodiges de dévoûment, de discipline, d'ordre, d'abnégation qu'on ne demande jamais vainement parmi nous, et qui éclatent aux heures de crise. Avec leur aide Coutard maintint fermement le drapeau de la dignité et de la liberté.

En second lieu, et sa division peu à peu dégagée de la présence des alliés, il lui fallut réorganiser la force publique, depuis la gendarmerie jusqu'aux compagnies de vétérans. Là, il avait affaire aux officiers

licenciés des armées impériales, et nul n'ignore quel mécontentement et quel mauvais vouloir, aigris encore par les rapides et tristes défections du 20 mars, animaient ces débris tout jeunes et tout vivants de nos récents triomphes et de nos plus récents désastres. Très-souvent l'irritation allait jusqu'au complot, jusqu'à des tentatives d'insurrection, jusqu'à des essais de soulèvement. Les souffrances de l'envahissement, les misères des populations étaient avidement exploitées par ces animosités, et le voisinage de la Suisse, sorte de quartier-général choisi par les partisans de l'Empire tombé, excitait les plus téméraires. Il s'agissait de décourager les agitateurs, de déjouer les conspirateurs, de sévir contre les criminels, et cependant de ramener les égarés et de réconcilier les imprudents et les honnêtes.

Enfin, dans une société qu'avaient troublée de si soudaines et de si lamentables vicissitudes, il fallait calmer les esprits, conquérir et assurer le respect au pouvoir royal, tout en faisant prévaloir la persuasion sur la contrainte, en substituant la concorde aux divisions, et en dissipant les préventions par la justice.

Dans cette tâche malaisée et où tant d'écueils s'accumulaient sous les pas, nous ne craignons pas d'affirmer que le général Coutard sut être un modèle de prudence, d'habileté et de fermeté tout ensemble. Si, à distance, son zèle paraît avoir parfois des vivacités

qui étonnent un peu nos tiédeurs, elles s'expliquent d'abord comme étant plus imputables au temps qu'aux hommes, ensuite parce qu'elles étaient admirablement tempérées par une sagesse et par des retours bien rares ailleurs. Enfin, et surtout, sa conduite eut un entier succès; inspirant à tous les gens de cœur une confiance sans bornes, et aux méchants une crainte salutaire, il sauva la paix et maintint la sécurité dans toute l'étendue de son commandement, rallia les populations autour du trône, et laissa l'armée florissante, l'autorité aimée et révérée, le pays tranquille et les cœurs unis.

Il faut entrer dans quelques détails.

Besançon était en état de blocus, et ce blocus ne devait être levé par le général autrichien qu'après le complet licenciement de l'armée. La présence des étrangers pesait aux populations, et les vieux royalistes, les émigrés de retour, étaient de ceux qui supportaient le plus impatiemment l'occupation. J'en trouve une preuve touchante dans l'offre que faisait, le 15 novembre, un ancien chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, maire de la Cluse, de lever et solder trente hommes pour le service du Roi, afin de dégager le fort de Joux, enveloppé par les alliés. En y applaudissant, le général Coutard, — c'était un de ses premiers actes, — recommande à ce noble et brave officier de tâcher, « par une voie discrète et sûre, de faire savoir au commandant qu'il

faut, à tout prix, conserver le fort à S. M. Louis XVIII, notre légitime souverain. » — « Je regrette, ajoute-t-il dans une dépêche au ministre de la guerre, de n'avoir pu donner à cet acte de générosité et de dévoûment la plus grande publicité ; je prie Votre Excellence de le faire connaître au Roi. » Louis XVIII savait apprécier une telle conduite ; il la récompensa dignement.

Les sentiments du chevalier de Gauffre étaient ceux de tous les habitants du Doubs. Les gardes nationales de Besançon, demeurées fidèles à la maison de Bourbon, pouvaient se glorifier de n'avoir pas subi l'invasion. A son entrée dans la ville, le général Coutard avait été émerveillé de leur belle tenue, ravi de leurs admirables dispositions. Les rangs divers y étaient confondus dans l'élan d'un commun patriotisme ; des officiers de tous grades portaient le fusil et ne se distinguaient que par leurs allures plus militaires et par les signes d'honneur qui brillaient sur leur poitrine. A la porte de son hôtel, Coutard se vit présenter les armes par un grenadier revêtu du cordon rouge ; il en fut touché jusqu'aux larmes. « Messieurs, dit-il dans un ordre du jour du 24 septembre, avant d'arriver dans vos murs, je connaissais le bon esprit de la garde nationale. Heureux de me trouver au milieu de vous, je consacrerai tous mes instants à seconder votre zèle. Votre conduite a offert l'exemple de la confiance et du dévoûment. Je ne paraîtrai à votre tête que

pour rivaliser d'amour pour le souverain! Le Roi compte sur vous; vous justifierez sa confiance. J'ai été ému de plaisir en rencontrant dans les rangs des grenadiers d'anciens officiers décorés de la croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, mais je n'en ai point été surpris. On est sûr de trouver ces dignes chevaliers dans tous les rangs des serviteurs fidèles. Imitons leur noble dévoûment, et répétons de toute l'affection de nos âmes : *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* » — « Le Roi, écrivait-il au comte Dessoles après cette revue, aurait une force bien intéressante, si, dans chaque cité, les habitants s'y dévouaient, comme dans celle de Besançon, à remplacer pour le moment les troupes régulières, et se prêtaient comme eux à tous les sacrifices, afin d'obtenir par un service constant quoique pénible, le maintien de l'ordre et de la plus exacte police. »

En effet, le service entier d'une place de guerre, le soin de la paix intérieure, le maintien de la tranquillité même des campagnes environnantes, et cela au milieu des mouvements de troupes étrangères, retombaient sur la garde nationale. Elle sut remplir ces rudes missions avec une énergie et un zèle qui ne se démentirent jamais.

La levée du blocus de Besançon ne faisait qu'augmenter les nécessités de surveillance. Les armées alliées commençaient leur retraite, non sans commet-

tre des dommages et sans se livrer à des excès qui irritaient les populations.

Coutard avait pris les plus sages précautions, disposant à l'avance les gîtes et les étapes pour les colonnes qui lui étaient signalées, donnant des instructions très-sévères aux officiers et aux fonctionnaires, envoyant des représentants de son autorité dans chaque localité. Autant il est soigneux de rendre les honneurs militaires dus aux drapeaux alliés, autant il se montre empressé de témoigner le respect et la courtoisie auxquels ont droit les souverains des peuples amis (1) ; autant de même il est jaloux de la dignité nationale, autant il repousse toute prétention exorbitante, autant il exige réparation des violences ou des insultes. Ainsi, un jour, il apprend (16 octobre) que les hulans autrichiens de l'archiduc Charles, non contents des rations qu'on leur fournit, exigent des provisions, maltraitent les habitants, et leur imposent des corvées humiliantes. Aussitôt il dénonce les faits au chambellan de l'empereur d'Autriche, et obtient, avec des excuses, la promesse que ces abus ne se renouvelleront plus. Plus tard, ce sont des officiers allemands qui prétendent enlever, sur un ordre de leur souverain, six pièces de canon de rempart du fort Saint-André. Le maire, M. de Bancenet, s'y op-

(1) Ainsi, il avait tout préparé pour recevoir dignement l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie; ces princes passèrent, l'un hors de sa division, l'autre incognito, à la limite, et sans qu'on fût averti de son voyage.

pose ; le général le soutient énergiquement et se plaint à M. le feld-maréchal baron de Frimont. « C'est une violation des capitulations, lui écrit-il. » M. de Frimont répond immédiatement que la conduite du major autrichien ne peut être que l'effet d'un malentendu, qu'il a donné des ordres en conséquence, et ajoute l'expression de ses regrets. Dans une autre circonstance, c'est de l'archiduc Rainier lui-même que Coutard obtient satisfaction. Le prince, alors chef de bataillon d'infanterie, s'était établi au fort Saint-André, à Salins ; il faisait quelque difficulté d'en sortir et d'y laisser des munitions et des vivres que la capitulation du 17 septembre déclarait appartenir au Roi. Le général s'adressa au commandant impérial : voici la réponse reçue dès le lendemain : « Le chef de bataillon d'infanterie archiduc Rainier, a ordre d'évacuer le fort, le 16, et de remettre la veille, avec régularité, tout ce qui, en vertu de la capitulation, est resté la propriété du gouvernement royal de France. » Il n'est pas besoin de dire combien cette énergie, en imposant le respect même aux étrangers, répondait aux meilleures susceptibilités du caractère français (1). Aussi Coutard était vivement apprécié, et son nom inspirait confiance et courage.

(1) C'est le même sentiment qui indignait la Vendée comme l'Est, et qui faisait dire par le prince d'Eckmühl à l'armée de la Loire : « Nous ferons cause commune avec ces braves Vendéens, qui viennent de nous donner un si touchant exemple, en déclarant qu'ils marcheraient avec nous contre les ennemis de la France. »

Du reste, il ne déployait pas pour le maintien intérieur de la paix publique, une moindre vigilance. Sa surveillance était sévère et infatigable (1), mais elle n'avait que trop de raisons de s'exercer.

Profitant des souffrances que l'occupation étrangère, jointe à la pénurie de l'agriculture si longtemps négligée, excitaient dans les populations, les ennemis du pouvoir royal tentaient d'aigrir les esprits et de préparer des troubles. La Suisse, qui avait servi de retraite à un assez grand nombre de réfugiés ou de proscrits, était un foyer permanent de menées et d'intrigues. On répandait le bruit de la présence de Joseph Bonaparte dans le canton de Vaud; on s'autorisait de la résidence de la duchesse de Saint-Leu à Pregny, dans le pays de Gex, pour entretenir des essais d'agitation, des ferments de complots. Certains agents secrets traversaient la frontière et venaient répandre des proclamations dans le Jura, dans le

(1) En voici la preuve dans un petit incident assez curieux. Un soir, le 4 novembre, arrive une voiture de poste sur le siége de laquelle se trouvait un caporal autrichien. Le personnage de l'intérieur se déclare officier supérieur de S. M. I. et R. A., et exhibe ses passeports. Les passeports, d'ailleurs en règle, n'étaient pas signés du porteur. Un scrupule vint à l'agent chargé de la vérification. Il en réfère au commandant de la division. L'officier autrichien n'était autre que le comte de Flahaut. Coutard le reconnaît. M. de Flahaut ne dissimule pas, mais il se dit chargé d'une mission. Le général lui demanda sa parole d'honneur. M. de Flahaut crut devoir la refuser. Coutard, avec les formes les plus polies, lui annonce qu'il ne peut lui permettre de passer outre, et qu'il en écrira au ministre de la guerre. M. de Flahaut dut rester à Besançon jusqu'à ce que des ordres de Paris levassent la consigne.

Doubs, jusqu'à Besançon (1). Ces tentatives avortèrent toutes, mais elles semaient la discorde, et malheureusement elles trouvaient des appuis plus ou moins directs parmi les officiers licenciés qui étaient répandus dans les campagnes et qui y avaient apporté leurs regrets et leur irritation.

Non pas assurément que la majorité ne se fût sincèrement ralliée au trône des Bourbons. Il est même digne de remarque que ces braves soldats cherchaient pour la plupart à prouver, par leur conduite, qu'ils étaient dignes de correspondre aux vœux du gouvernement dont le désir était, autant que possible, de leur rendre leurs grades et d'utiliser leurs services. A plusieurs reprises, et dans des occasions solennelles, telles que le passage des princes ou la fête du Roi, ou mieux encore, dans les moments d'inquiétude et d'agitation, ils s'empressent de faire offre de dévoûment et le général se plaît à leur rendre un public témoignage. Lui-même, d'ailleurs, ne négligeait rien pour plaider leur cause et les entretenir dans des sentiments de conciliation et de concorde.

(1) Les plus ridicules moyens n'étaient pas épargnés pour séduire la crédulité des campagnes. Nous n'y voudrions pas croire, si les preuves n'étaient pas sous nos yeux. Le général saisit et envoie, le 15 octobre, au ministre de la guerre, la copie d'une « proclamation datée de Belgrade, signée Bonaparte, nommant Murat chef d'état-major, et annonçant le retour de l'Empereur à la tête d'une armée de deux cent mille Turcs. » Les distributeurs furent condamnés par les tribunaux ordinaires, le 11 décembre. Vers le même temps, une étrangère se présenta dans quelques cantons, se donnant, grâce à des traits extérieurs de ressemblance, comme une fille de Napoléon.

Ainsi, on le voit signalant la triste position de plusieurs d'entre eux, réclamant des secours, sollicitant le paiement de la demi-solde, demandant des emplois. Lorsque des préventions injustes, quoique parfois concevables, s'élèvent contre eux, il les défend. « Sur quelques points des départements, écrit-il confidentiellement aux commandants des subdivisions, les habitants se portent à de coupables provocations contre les militaires rentrés dans leurs foyers. Ces actes d'une aveugle animosité contre tout ce qui porte l'habit militaire, pouvant avoir les conséquences les plus graves pour la tranquillité publique, le ministre de l'intérieur vient de recommander la répression des délits de ce genre. La protection des lois doit être également assurée à tous les citoyens, à quelque classe qu'ils appartiennent, et elles seules doivent faire justice. »

De même, aussi, il se place au-dessus des haines implacables. Le général Lecourbe venait de mourir, et son aide de camp, accompagnant ses restes mortels, avait invoqué pour ce funèbre dépôt, les honneurs militaires. Lecourbe, ardent ennemi de la royauté, avait été un des derniers à lui résister, à Béfort, à la fin des Cent-Jours, et Coutard avait refusé de servir dans son armée. « J'ai cru devoir lui faire rendre les honneurs dus à son grade, écrit-il au comte de Durfort, gouverneur de la 6e division militaire; la mort semble effacer toutes les pré-

ventions. » Ce mot était d'une grande noblesse; le gouvernement du Roi le comprit et l'approuva.

En retour, Coutard était pour les esprits insubordonnés, pour les fauteurs de rébellion et de désordre, d'une extrême et inflexible rigueur. Il ne tolérait ni les réunions suspectes, ni les changements de résidence sans autorisation, encore moins les propos séditieux, les signes de ralliement (1), les tentatives d'embauchage. Il y avait d'autant plus de droits que ces coupables mouvements coïncidaient avec des désastres occasionnés par la malveillance, avec des incendies, avec des tumultes pour lesquels la répression ordinaire ne suffisait pas et qui nécessitaient l'envoi de colonnes mobiles.

Du reste, Coutard était parfaitement secondé par des hommes d'un vrai mérite et d'un dévoûment sans bornes, tels, dans l'armée, que le général Jarry, le général comte de Rotalier, le général marquis de Soran, le colonel de Brachet, le chevalier de Bouclans, et surtout le brave chevalier Durand, ancien officier de l'armée de Condé, pour lequel Coutard obtint une prolongation d'activité utile à la cause royale (2);

(1) On avait trouvé le moyen de varier les cocardes blanches de quelques fils de métal qui leur donnaient des nuances diverses et servaient de muette reconnaissance. Le général ordonna que désormais les cocardes fussent toutes de modèle uniforme et de la même étoffe, de bazin blanc.

(2) Le chevalier Durand commandait la place de Besançon. Entouré de l'estime et de la vénération de tous, il rendait d'excellents services; le 27 novembre 1825 il avait été mis à la retraite; Coutard lui fit conserver son commandement.

tels, dans les gardes nationales, que le marquis de Falletans, le comte de Saporta, le marquis de Rougé; tels enfin, dans l'administration, que le baron Capelle et le comte de Scey, successivement préfets du Doubs. Enfin, il était dans les meilleures relations avec le comte Étienne de Durfort, gouverneur de la 6e division, auquel il adressait chaque quinzaine des rapports qui sont des chefs-d'œuvre de clarté, d'exactitude et d'esprit militaire.

De la sorte, il s'était mis en possession de l'estime et du respect de tous, et l'autorité royale profitait de l'ascendant que son représentant avait su conquérir. L'inauguration du buste de Louis XVIII, au fort Griffon, donna la preuve de ces sentiments : ce fut une fête d'union et d'allégresse universelles.

Ainsi s'achevait cette année 1815, si pleine de vicissitudes, de douleurs et de joies. Une crise cruelle vint encore en signaler les derniers jours.

Personne n'a perdu le souvenir de la détresse qui accablait la France. Il y eut alors, comme il arriva toujours sous nos Rois, une admirable rivalité de sacrifices. L'armée fut des premières à en donner l'exemple, et, dans l'armée, le général commandant la 6e division fut un de ceux qui prirent l'initiative. Le 29 décembre, Coutard suppliait le Roi d'accepter, au profit du Trésor épuisé, deux semestres de son traitement de commandeur de la Légion d'honneur. C'étaient 7,500 fr., somme considérable, surtout en ce

temps. Le maréchal de camp comte de Rotalier, le chef de bataillon A. de Coutard, imitèrent cet exemple. « Le Roi a accepté, Monsieur, lui répondit le duc de Feltre, le 15 janvier 1816, et Sa Majesté me charge de vous remercier et de vous témoigner la satisfaction que lui a causé cette preuve de votre dévoûment à sa personne et à la patrie. »

Un tel acte, du reste, devait être noblement apprécié par le Roi, qui prélevait sur sa liste civile et sur les apanages de sa famille, dix millions, pendant la seule année 1816, « pour être répartis entre les départements qui avaient le plus souffert des fléaux de la guerre (1) » (ordonnance du 8 mai), ainsi que par ce Fils de France, Mgr le duc de Berri, qui s'empressait de consacrer à la même destination cinq cent mille francs pris sur sa propre dotation, et cinq cent mille francs sur les fonds votés pour les fêtes de son mariage.

Vers le même moment, le 24 janvier 1816, Louis XVIII, exauçant un des vœux les plus chers du généreux soldat, lui conférait, par une ordonnance datée des Tuileries, le titre de comte, transmissible à perpétuité, « comme preuve, dit le monarque, de notre satisfaction, et pour récompenser ses honorables

(1) Cette allocation se continua pendant cinq ans, et les comptes du ministère des finances ont constaté qu'elle s'éleva en totalité à soixante millions.

services. (1) » Cette haute distinction le flatta sans l'enorgueillir ; s'il était heureux de se voir entouré d'un lustre qu'il devait à sa bravoure personnelle, jamais il ne renia son origine, jamais il ne rougit de sa naissance. Lui aussi sentait bien qu'il pouvait dire : « Je suis un ancêtre, moi (2) ! »

(1) Dans sa supplique, le général rappelle ses vingt-huit années de service, ses grades, tous conquis à la pointe de l'épée. « Il ose encore, dit-il, se faire un titre auprès de V. M., du nom de son épouse, née en Bourgogne, de la famille des Davoust, descendants des anciens comtes de Noyers, et parente du marquis de Sainte-Maure et du comte de Baumont, qui ont l'honneur de siéger à la Chambre des pairs de votre royaume. »

(2) Une lettre toute d'intimité adressée à son frère d'armes le plus tendrement aimé, le général, alors colonel, Le Febvre des Vaux, marque bien ses sentiments, avec une grâce et un enjouement qu'on aime à citer :

« Les titres ne me changent pas, je serai toujours le même pour toi, et quand nous serons seuls tu m'appelleras seulement : Excellence ! Je te remercie bien sincèrement des compliments que tu nous adresses, à ma femme et à moi ; nous sommes trop persuadés de ta sincère amitié pour n'y pas croire ; mais nous n'avons fait part de cette nomination à personne ; nous connaissons une ancienne amie qui en enrage ; ce n'était donc pas le cas d'aller lui déchirer le cœur et d'humilier son petit ou son extrême amour-propre. » (28 mars 1816.)

Puis voici un retour sur les heures de simplicité et de retraite :

« Ma femme te fait ses compliments ; au milieu des grandeurs de ce bas-monde, elle regrette quelquefois la vie paisible de la rue Thévenot, et si les vicissitudes de la vie la forçaient d'y retourner, elle ferait le voyage sans regrets aucuns. »

Ces mots peignent bien Madame de Coutard, qui voyait juste et se prêtait au monde sans se donner à lui.

CHAPITRE X.

(1816).

Coutard à Besançon. — Réorganisation de l'armée. — Conseils de guerre. Contrecoup de la conjuration de Didier. — Fêtes du mariage de Mgr le duc de Berry.— Condamnation du général Mouton-Duvernet.—Voyage de Monseigneur, duc d'Angoulême. — Clémence du prince. — L'Association de Saint-Louis. — L'Académie de Besançon. — La Confrérie de Saint-Georges. — La Cour royale de Besançon.

Quelques mois avaient donc suffi au général pour s'attirer la confiance et le respect de tous, de ses chefs (1) comme de la population. L'année 1816, avec les difficultés et les devoirs qu'elle amenait à sa suite, augmenta encore cette situation excellente.

La Royauté, une fois le territoire délivré de l'occupation étrangère, avait à reconstituer la force publique de l'État. « Il y avait en France deux gloires, dit très-bien le judicieux historien que nous avons

(1) « Je suis parfaitement avec le comte Et. de Durfort, mon gouverneur, écrit le général à un ami ; il est impossible d'avoir une correspondance plus aimable et plus obligeante. » (15 janvier 1816.)

déjà cité (1), la Restauration les a confondues en une seule ; il y avait deux armées ; lorsqu'elle tomba, il n'y en avait plus qu'une. » Autant que personne, Coutard servit à cette œuvre patriotique, et la grandeur du résultat donne la mesure des soins qu'il dut coûter.

Aussi bien le général s'y livra tout entier. On le voit sans cesse stimulant le zèle des officiers chargés de la formation des corps, multipliant les encouragements et les gages d'estime à ceux qui, comme le baron de Montgardé dans l'organisation des chasseurs à cheval, déploient ces qualités d'entrain et d'activité, cet esprit militaire si bien connu de l'ancien chef du 65e. Pour ceux qui manifestent quelque lenteur ou quelque négligence, il est impitoyable ; reprenant un colonel qui ne se rend pas assez vite à son poste, et n'hésitant pas à mettre aux arrêts un lieutenant-colonel qui s'était présenté pour un service d'honneur en tenue trop peu rigoureuse. D'ailleurs, tout ce qui peut exciter l'enthousiasme du soldat, il le met à profit. Ainsi il sait le prestige du drapeau : « Dans les moments difficiles, l'homme d'honneur, dit-il, n'hésite pas, on le trouve toujours à son drapeau prêt à exécuter les ordres de ses chefs. C'est une sorte de culte militaire. » Et, en conséquence, à peine les légions sont-elles réunies, que,

(1) M. Lubis, t. Ier.

devançant l'envoi des enseignes que le roi doit donner, il leur en fait décerner par les municipalités. La remise de l'étendard des dragons fut une fête publique. Les dames l'avaient brodé et y avaient inscrit des devises chevaleresques; le clergé le bénit; la légion jura de le garder et de le défendre, au milieu des acclamations universelles.

De même Coutard portait sa sollicitude sur les gardes nationales. Le temps n'était pas venu encore où leur service serait rendu moins nécessaire par le complet rétablissement de l'armée. Non-seulement il fallait compter sur leur concours pour le maintien de l'ordre dans les places et dans les villes, mais souvent elles devaient former des colonnes mobiles pour assurer la paix et ramener la sécurité. C'est grâce à ce concours dévoué que des troubles suscités à Montmerle, à Belley, par la cherté des grains ou par la malveillance, furent promptement apaisés. A cette occasion, le général rendit un témoignage mérité aux officiers qui commandaient ces vaillantes troupes, au marquis de Falletans, leur inspecteur-général, au marquis de Rozières, colonel de la garde de Besançon, et sollicita pour eux les grâces du Roi.

Le temps, du reste, n'était pas sans alarmes. On se rappelle avec douleur la violation si flagrante des lois de la discipline pendant les Cent-Jours; on sait que, malgré son penchant à la clémence, le gouvernement royal n'avait pas cru pouvoir se dispenser de livrer

aux conseils de guerre les plus marquants d'entre les généraux et les officiers qui avaient entraîné la défection de l'armée. « La justice militaire, dit M. Lubis, déployait une sévérité excessive qui prenait sa source dans le sentiment du devoir, si indignement méconnu par les accusés traduits devant elle. Ces poursuites, ajoute le même historien, jetèrent une profonde terreur parmi les militaires qui avaient participé à la trahison du 20 mars. Les âmes les plus mâles se sentirent défaillir, et ces courages si fiers, si calmes, qui avaient tant de fois bravé la mort, s'abaissèrent jusqu'à verser des larmes. »

Besançon eut des procès de ce genre. Le général Radet s'évanouit au premier interrogatoire; il inspirait, disent les correspondances, assez peu d'intérêt. Il fut condamné à neuf ans de détention. Le général Marchand, au contraire, se défendit avec habileté et fut acquitté. Durant leur captivité préventive, Coutard avait adouci la rigueur des règlements autant que le permettait l'humanité, et il leur avait assuré tous les moyens de défense.

Lui-même bientôt devait être appelé à faire partie du Conseil convoqué pour juger le général Monton-Duvernet à Lyon. C'est au milieu des préoccupations soulevées par ces poursuites, qu'éclata la conspiration de Didier à Grenoble; comme si les agitateurs eussent voulu aggraver encore la situation des accusés et appeler des rigueurs plus inexorables.

Déjà, dans le courant du mois de mars, le gouvernement avait éprouvé d'assez vives inquiétudes. On craignait l'anniversaire du retour de Napoléon ; on savait que des tentatives se préparaient du côté de la Suisse ; mais la vigilance des autorités et le bon esprit des populations avaient prévenu et découragé ces coupables entreprises. Le 8 mai, Coutard reçoit la première nouvelle du mouvement insurrectionnel de l'Isère. La subdivision de l'Ain est limitrophe de la division de Lyon, et depuis quelque temps une certaine émotion, avant-courrière des crises, s'y faisait remarquer. Aussitôt Coutard écrit au gouverneur de la 19e division (1), pour mettre à sa disposition les forces qu'il a sous la main ; il ordonne à M. le général baron Dupeyroux de prendre les mesures les plus urgentes de défense, et au besoin de répression, sur la rive droite du Rhône. En même temps il donne des instructions promptes et énergiques aux commandants des autres départements placés sous ses ordres. Chaque soir, il réunit chez lui le préfet, les généraux comte de Rotalier, comte de Valory et baron Durand, le colonel comte de Divonne et le procureur-général, « pour aviser à toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre et au bien du service du Roi (2). « Grâce à une telle activité,

(1) C'était le comte Roger de Damas.

(2) Pour ne pas s'éloigner de la direction des affaires, Coutard renonça à l'autorisation qui lui avait été donnée d'aller faire sa cour à Madame

grâce à la renommée de vigueur dont le général était entouré, grâce aussi à la fidélité des habitants et de l'armée, l'ordre ne fut pas un instant troublé dans la 6e division.

Les événements de Grenoble fournirent même une occasion de témoigner combien les sentiments de dévoûment à la royauté et de conciliation entre les partis, avaient fait d'heureux progrès. Tous les militaires en demi-solde, généraux, officiers supérieurs et autres, protestèrent spontanément contre l'insurrection et offrirent leurs services pour combattre les ennemis de la monarchie (1). Dans plusieurs endroits ils se présentèrent chez les commandants militaires et demandèrent à réitérer leur serment de fidélité. Ailleurs ils s'enrôlèrent dans les rangs de la garde nationale et leur présence exerça une utile influence. Toute la correspondance du général en témoigne. « Ce qui est d'un admirable exemple, dit-il entr'autres, et produit le meilleur effet, c'est le zèle soutenu de M. le comte d'Ortans, lieutenant-général retraité, cordon rouge, qui n'a jamais voulu être que le premier grenadier de la compagnie. » Coutard

la princesse des Deux-Siciles, à son passage à Lyon, quand elle venait pour s'unir à Mgr le duc de Berry.

(1) Un d'entre eux, le capitaine Reuche, mérita une mention particulière. Le jour anniversaire de la rentrée du Roi, quelques perturbateurs ayant méconnu l'autorité du maire d'une commune de l'arrondissement de Lure, il n'hésita pas à se jeter l'épée à la main au milieu de ces factieux, les mit en fuite et rétablit l'ordre.

leur tint grand compte de cette excellente attitude et à plusieurs reprises appela sur eux la justice et la faveur du gouvernement.

Or, pour maintenir ainsi l'ordre et l'union, pour prévenir des collisions, pour obtenir une surveillance efficace, le général avait eu besoin de dépenses extraordinaires. Le ministère y pensait; M. le comte Decazes, ministre de la police générale, lui écrivait le 21 mai 1816, la lettre suivante : « Monsieur le comte, lui dit-il, je dois des éloges au zèle et à l'activité que vous déployez pour le service du Roi, dans l'exercice de l'autorité qu'il vous a confiée; je me ferai un plaisir d'en seconder l'effet et de faciliter vos dispositions en acquittant les frais de police secrète que les circonstances vous ont obligé de faire; je désire en connaître le montant, afin de pouvoir donner les ordres convenables pour que la caisse de mon ministère opère le remboursement de dépenses faites dans une juste mesure et consacrées au maintien de la tranquillité publique. »

Voici la réponse du général :

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire, le 21 dernier, pour me demander le montant des dépenses de police secrète que les circonstances m'ont obligé de faire pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre publics, dans l'étendue des quatre départements de ma division; jusqu'ici, cette dépense s'élève à 820 fr., dont

je n'aurais jamais parlé, si ma fortune m'avait permis de les consacrer au bien du service du Roi. Je remercie V. Exc. de ce qu'elle veut bien me mettre à même de déployer une surveillance plus active ; je la supplie de me permettre de lui adresser quelquefois mes rapports sur tout ce que j'apprendrai et dont la révélation pourrait intéresser le service du Roi. »

Ainsi, 820 fr. pour la police de quatre départements, et cela pendant neuf mois, dans des circonstances épineuses! Ce chiffre supplée à bien des commentaires.

Gouvernée de la sorte par cette main habile et ferme, la 6e division militaire pouvait se livrer sans contrainte aux douces joies et aux heureuses espérances qu'excitait le mariage d'un fils de France. La vieille tige de saint Louis allait refleurir. Mgr le duc de Berry venait d'épouser Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles. Marseille, Lyon, Paris avaient reçu l'auguste fiancée avec un enthousiasme qu'excitaient encore sa grâce charmante, sa vivacité d'esprit, son aimable affabilité. L'armée, qui, représentée à la cérémonie de Notre-Dame par le maréchal duc de Bellune, avait servi de témoin au petit-fils de Henri IV (1), avait voulu répondre en quelque sorte elle-même de celui dont elle aimait

(1) Les autres témoins étaient : M. le comte de Barthélemy, pour la Chambre des Pairs, M. Bellart, pour la Chambre des Députés, et M. de Sèze pour la magistrature.

la bravoure. Ce fut pour les troupes de la 6e division une fête toute spéciale, et le prince, vivement touché de l'adresse qui lui fut transmise à cette occasion, fit témoigner au comte de Coutard combien il y était sensible (1).

L'armée a toujours été chère aux Bourbons, parce que toutes les gloires de la France sont de leur patrimoine. Qui le prouve mieux que la date dont nous venons de rappeler le souvenir? N'est-ce pas le 18 juin, le lendemain même du mariage de Mgr le duc de Berry, que Louis XVIII ordonna de faire trève à toute fête et à toute réjouissance? Ce 18 juin était l'anniversaire de Waterloo. Le Roi honorait d'un deuil public le sang français qui avait coulé en cette triste et mémorable journée.

Pour mieux cimenter encore cette union des Bourbons et de l'armée, Coutard avait eu la pensée de distribuer les drapeaux aux différents corps de la garnison et de recevoir leurs serments, au moment

(1) Voici la lettre écrite au général par le lieutenant-général comte de Nantouillet :

« Monsieur le comte,

« Monseigneur le duc de Berry étant surchargé d'affaires, ne peut vous dire lui-même avec quel intérêt il a lu la lettre que vous lui avez adressée, et combien il a été sensible aux vœux que les habitants de Besançon forment pour son bonheur et à la nouvelle assurance qu'il reçoit en cette occasion de leurs sentiments. Veuillez, Monsieur, être près des troupes et des habitants de la 6e division, l'interprète des sentiments de Son Altesse Royale. Je me trouve heureux, Monsieur, d'être chargé par elle de vous parler de tous ses sentiments pour vous et de sa parfaite estime.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Élysée-Bourbon, 25 juin 1816. »

même où se célébrait le mariage de Mgr le duc de Berry. Des circonstances indépendantes de sa volonté ajournèrent cette belle cérémonie, qui eut lieu avec tout l'éclat des pompes religieuses et militaires, le 8 juillet (1), anniversaire de la rentrée de

(1) Un autel avait été dressé sur la vaste promenade de Chamars. A dix heures, une messe fut célébrée par M. l'abbé Durand, vicaire-général capitulaire, assisté du chapitre de la métropole. Les drapeaux, présentés par les colonels, ont été bénis, et les cravates ont été attachées par Mesdames la comtesse de Coutard, la comtesse de Scey, la comtesse de Rotalier, la marquise de Soran, la baronne Durand, Du Mesnil, la marquise de Terrier de Santaus, la marquise de Falletans. Voici le discours du général :

« Légions du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, régiment de Strasbourg, dragons du Doubs, je vous réunis tous sous la dénomination de Franc-Comtois et d'Alsaciens, dénomination qui, depuis Louis XIV, fut tant de fois illustrée par la valeur et la fidélité de vos pères.

« C'est la bannière des lys, c'est le même étendard qu'ils ont suivi avec tant de constance et de gloire, que je vous remets aujourd'hui de la part du Roi.

« La religion vient d'y imprimer son caractère sacré ! L'amour, le devoir et l'honneur se réunissent donc pour vous attacher à jamais au gouvernement paternel du meilleur des Rois; et c'est au pied de cet autel, en face du Dieu des armées, devant les premiers magistrats de la province, en présence d'une garde nationale si dévouée, au milieu de vos parents, de vos amis, que vous aliez jurer fidélité au Roi et à ses légitimes successeurs, obéissance à vos chefs, attachement inviolable à vos drapeaux : un pareil serment ne peut jamais s'oublier.

« Soldats ! vous ne vous laisserez jamais égarer par des discussions politiques ; notre état et notre loyauté nous les interdisent !

« Monsieur, ce vrai modèle des chevaliers français, le duc d'Angoulême, ce héros du Midi et qui le serait au besoin de la France entière, le duc de Berry, la postérité du pur sang de Henri IV et de Louis XIV, que nous promet son illustre alliance ; tels sont, dans l'ordre de primogéniture, les seuls héritiers d'une couronne que la divine Providence a replacée sur la tête d'un maître qui nous chérit comme un père aime ses enfants. Nous n'en reconnaîtrons jamais d'autres, nous le jurons à Dieu, à la France, et notre sang est prêt à couler pour le maintien de leurs droits sacrés !

« Soldats ! nous célébrons aujourd'hui la double fête de la réception de nos drapeaux et de l'heureux retour du Roi dans sa capitale ; que ce jour

Louis XVIII. Ce n'était que le prélude de l'allégresse qui devait se manifester à la présence du duc d'Angoulême, dont le voyage s'annonçait.

Mais avant de recevoir le prince, Coutard, sur l'ordre du ministre de la guerre, se rendit à Lyon pour faire partie du conseil de guerre destiné à juger le général Mouton-Duvernet. Il prononça dans sa conscience, conservant un secret espoir en la clémence royale; cet espoir fut déçu. Le ministère de M. Decazes voulait des actes de rigueur inexorable. « Il est triste, dit à ce sujet M. Laurentie, d'avoir à affermir l'autorité par des supplices; nécessité lamentable et qui ne se rencontre qu'aux jours où les peuples commencent à ne plus croire à l'autorité. » « Ce sang versé, comme s'exprime M. Lubis, devait être du moins la dernière application de cette douloureuse loi d'amnistie, trop récente comme la trahison qui l'avait nécessitée, pour qu'il fût possible d'en paralyser entièrement les effets. » Ajoutons, à la distance des événements et après les longs enseignements de l'expérience, que le spectacle des révo-

soit tout entier au bonheur; et, dans l'ivresse de notre commune joie, répétons ensemble et avec l'expression de l'amour reconnaissant :

« *Vive le Roi pour toujours! Vivent les Bourbons!* »

Les troupes répondirent par les plus chaleureuses acclamations. A trois heures, un repas offert par les officiers aux soldats eut lieu dans les quartiers. C'était une vraie fête de famille. « Les expressions manquent, dit le général, lorsque l'on veut décrire l'enthousiasme qui a éclaté dans ces moments de bonheur. » Des illuminations, un bal et un souper de deux cents couverts, offert par les officiers aux dames de la ville, ont terminé la journée.

lutions et les déplorables versatilités de caractère doivent inspirer, avec une pitié profonde mêlée d'indulgence pour les hommes, l'horreur des discordes et des représailles qui ensanglantent le présent et laissent à l'avenir d'irréconciliables haines.

Il ne tint pas assurément au cœur des Bourbons que de pareilles sévérités ne fussent contenues ou adoucies. Le duc d'Angoulême en donna lui-même le premier exemple en arrivant à Besançon. Le général Debelle y était détenu comme prisonnier d'Etat. Déjà le Prince lui avait sauvé la vie en obtenant la commutation de sa sentence; il recommanda de diminuer autant que possible la rigueur de sa prison et lui fit remettre des secours considérables. « On ne saurait peindre, dit le général, cette sensibilité si généreuse au malheur et la reconnaissance de celui qui en est l'objet. » Or, Debelle était précisément le premier commandant qui, l'année d'auparavant (1er avril 1815), avait attaqué à Montbéliard le corps de volontaires réuni à la hâte par le duc d'Angoulême. Voilà comment le petit-fils de Henri IV se vengeait!

Le prince fit accorder également au général Radet la faveur d'avoir la citadelle de Besançon pour prison, et plus tard il continua aux deux prisonniers sa généreuse assistance.

Son passage dans la 6e division fut un triomphe. C'était à qui ferait partie de la garde d'honneur; gardes nationales, armée, populations, rivalisaient

de démonstrations enthousiastes. A Bourg, le prince félicita le colonel de la Légion de l'Ain sur la belle tenue et les excellentes manœuvres de ses troupes, et lui remit un drapeau : « Si notre numéro nous place à la tête des Légions de France, répondirent les officiers et les soldats, nous serons aussi les premiers par notre amour et notre dévoûment pour les Bourbons. » A Besançon, ému et ravi des acclamations de tous, le prince s'écria qu'il retrouvait là *toute la chaleur de sentiments du Midi.* « S. A. R. nous a bien jugés, dit Coutard, et nous saurons le prouver si les circonstances l'exigent. » On sait qu'il était homme à tenir sa parole. Le duc d'Angoulême avait passé les troupes en revue, inspecté les fortifications, visité les hôpitaux et les établissements militaires, assisté à une cérémonie religieuse. A Vesoul, charmé de l'attitude martiale de l'armée, il avait bu avec les soldats à la santé du Roi. Partout il laissait les esprits enchantés de son affabilité et les cœurs pénétrés de gratitude.

Dans ces fêtes, les pauvres avaient eu leur part, et c'est ici que nous allons rencontrer un des traits caractéristiques de la généreuse nature de Coutard. On se souvient encore des désastres de 1816, de ces pluies torrentielles qui détruisaient les récoltes, de la disette qui menaçait partout. Le général va s'employer à prévenir et à conjurer de pareils maux, avec la prévoyance de l'homme d'Etat et avec les entrailles du chrétien.

Dès le 25 août, le pain étant encore augmenté et porté à 35 sols les six livres, il contremandait les invitations qu'il avait adressées aux chevaliers de Saint-Louis et faisait remettre à madame de Chifflet, présidente des Dames de Charité, le prix du banquet. « C'était, pensait-il, fêter la Saint-Louis d'une manière plus digne du cœur paternel du roi. » Cet exemple eut de nombreux imitateurs; il n'était que l'annonce des mesures que nous verrons prendre au commencement de 1817.

Coutard portait d'ailleurs, à Besançon et à la province, un véritable attachement, fondé non-seulement sur le bien qu'il avait opéré, mais sur les relations de famille que madame de Coutard y possédait, sur celles que tous deux s'y étaient rapidement créées. Homme d'esprit, d'un commerce agréable et qui tempérait parfaitement par une certaine gaîté, dans l'intérieur et dans un salon, la sévérité austère qu'il apportait dans le commandement et dans le service, il avait fait de sa maison un centre recherché et apprécié. La bonté douce et gracieuse de Madame de Coutard, son habitude du monde, ses manières pleines de distinction attiraient et retenaient l'élite de la société franc-comtoise, nombreuse alors à Besançon.

En même temps les goûts littéraires que le général n'avait jamais perdus durant la guerre et qui se réveillaient avec plus de vivacité dans les loisirs de la paix, lui donnaient en cette ville, où on se piquait à

bon droit de quelque atticisme, une source d'influence et d'action qu'il ne négligeait pas. Il avait été de ces officiers de l'armée du Rhin qui, sortis à peine, en 1792, des studieuses retraites de nos anciens colléges, emportaient Horace et Virgile sous la tente : privilége qui ne tarda pas à devenir bien rare avec les recrues nouvelles de la République et de l'Empire, avec les généraux qui savaient vaincre, mais qui savaient à peine écrire. L'Académie de Besançon fut fière de trouver un confrère digne d'elle dans le commandant de la division, et elle s'empressa de l'élire et de lui confier la présidence (1). Contard s'en montra reconnaissant par son assiduité et même par quelques travaux dont la mémoire n'est pas effacée.

Vers cette époque, pour procurer d'une façon plus efficace les rapprochements politiques et les mettre, comme la royauté l'avait fait elle-même, sous la garde de l'antique honneur, le général s'associait à la fon-

(1) Il parle de cette nomination avec son enjouement habituel, à son ami Le Febvre des Vaux. Ce dernier, dont l'éducation avait été plus soignée encore, qui avait trouvé dans les lettres une des principales consolations d'une prison de onze années en Angleterre, qui aimait les arts et était doué d'un goût fin et délicat, plaisantait Contard sur certaines locutions de terroir dont il n'avait pas pu se défaire, et lui reprochait même quelques incorrections de style et d'orthographe échappées à la rapidité et à l'inattention. « Je reçois à l'instant ta lettre, lui écrit le général, le 20 décembre 1816... » et il continue : « Savez-vous bien, Monsieur le censeur, que malgré vos observations orthographiques, je n'en ai pas moins été nommé président de l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Besançon, et qu'hier, oui, Monsieur, pas plus tard qu'hier, après mon discours d'ouverture, je fus comparé au duc de Tallard, autant pour la gloire littéraire que pour celle des armes ? Il est vrai que nous étions là une quarantaine qui ne nous disions pas de sottises. »

dation, dans le département du Doubs, de cette « Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, » véritable fraternité militaire inaugurée par le prince de Condé, et qui assurait aux vétérans de nos victoires une retraite pleine de dignité. Nommé l'un des vice-présidents de l'Association (1), il exerça, là comme ailleurs, une utile et féconde prépondérance. C'est à son zèle que l'Association se plaisait à rapporter la fondation d'un « établissement où trente chevaliers étaient logés et nourris, moyennant une pension de 500 francs. L'Association générale paiera dix pensions entières et dix demi-pensions ; les autres seront destinées pour MM. les chevaliers de Saint-Louis qui désireraient trouver, à peu de frais, un asile exempt de tous soins et de tout embarras. Cet établissement, extrêmement précieux pour d'anciens militaires et si encourageant pour d'honorables services, forme, pour ainsi dire, le complément des institutions que l'Association s'était proposées depuis sa formation. »

C'est aussi à ce moment que son attention fut appelée sur une institution spéciale à la Franche-Comté, et dont l'origine et l'existence ne manquent pas d'intérêt historique, je veux parler de la Confrérie de Saint-Georges. Le comte de Talleyrand, ministre de France.

(1) Le président était le général comte de Valory ; M. le comte de Scey était également vice-président.

en Suisse, désirait quelques renseignements sur cette association de chevalerie (1). Voici ceux que le général lui transmet :

« Philibert de Molan, ayant rapporté de la Palestine des reliques de saint Georges, les déposa en 1390 dans une chapelle bâtie en l'honneur de ce saint, auprès de l'église paroissiale du bourg de Rougemont, en présence de la noblesse des environs, qu'il avait invitée à cette pieuse cérémonie. Avant de se séparer, ces gentilshommes promirent de s'assembler chaque année au même lieu, pour célébrer la fête du saint, et Philibert de Molan désigna une maison pour les recevoir. L'année suivante, on y vit un grand concours de nobles du pays, qui, voulant s'unir par des liens religieux et politiques, formèrent une Confrérie dans laquelle on ne reçut que des personnes d'une noblesse ancienne et reconnue, à charge d'observer les statuts qu'ils allaient se donner. Dans l'origine, ces règlements ne portèrent que sur la manière d'observer la fête du saint patron. En 1485 ils furent augmentés, et dès lors il fut établi que les chevaliers s'engageraient, par serment, à remplir les devoirs que prescrivent la religion catholique, apostolique et romaine, l'obéissance au souverain légitime, la soumission qui lui est due, l'honneur de le défendre. Cette promesse ne pouvait pas être faite par délégation ; on la devait en personne, à moins que le chevalier ne fût occupé au service de son Roi. On remarque qu'ils n'y ont jamais manqué depuis leur première association.

« Ils s'engageaient aussi envers le chef de cette Association à lui remettre le soin de leurs intérêts, quand il arrivait quelques différends entr'eux, et ils promettaient de s'en tenir

(1) Il paraît que quelques intrigants, réfugiés en Suisse, avaient usurpé le titre et le nom de cette Confrérie. Le ministre de France avait envoyé au général l'empreinte du sceau dont ils se servaient. « Ce cachet ne saurait être confondu avec le véritable sceau de la Confrérie, dit le général, à en juger par les attributs de son écusson, dans lequel on voit figurer, comme pièces principales, un faisceau surmonté du bonnet de la liberté, portant en tête non l'œil de la surveillance, mais plutôt celui de la démocratie. » — « Ces prétendus chevaliers n'ont rien de commun avec les confrères de Saint-Georges de Franche-Comté, ajoute-t-il. »

à la décision de ceux qu'il aurait désignés pour examiner l'affaire. Le chef de cette Confrérie prend le nom de Bâtonnier : il porte dans ses fonctions un riche bâton d'argent, surmonté dans le haut de l'image de saint Georges. Les confrères, suivant l'ordre de leur réception, recevaient le bâton, ce qui les obligeait à de grandes dépenses. Ils s'engageaient aussi à conserver entre eux l'union et la paix, et à n'admettre d'autre prééminence que celle que donne l'ancienneté de réception. Si un des chevaliers était gouverneur du pays, il avait alors le premier rang, et le bâtonnier lui-même lui rendait les honneurs dus à cette grande dignité.

« A l'égard des confrères décédés, outre le service solennel qui se faisait tous les ans, chaque confrère était obligé de faire dire trois messes pour chacun de ceux qui mouraient. Le jour de son inhumation, on présentait à l'autel son épée et son écu, avec la preuve de ses quatre quartiers de noblesse. Ces titres étaient vérifiés par quatre chevaliers nommés à cet effet; les assemblées de 1569, 1572 et 1573 ont maintenu cet usage; depuis on a exigé la preuve de seize quartiers.

« L'on ne connaît pas précisément l'époque où la Confrérie de Saint-Georges, dans la Franche-Comté, prit le titre d'ordre, et les confrères la qualité de chevaliers. Les gouverneurs des Pays-Bas et du comté de Bourgogne les leur accordèrent dans leurs lettres. Il paraît même que Louis XIV, après la conquête de la province, les reconnut. Malgré cela, les compagnies souveraines leur ont plus d'une fois contesté ce titre, quand ils le prenaient comme une qualité distinctive, emportant avec elle quelques priviléges particuliers. Mais, si dans la qualité de chevaliers ils ne voyaient que le synonyme de confrères, et s'ils ne prétendaient à aucune distinction prééminente sur les autres ordres de chevalerie, alors leur existence n'était regardée que comme une association religieuse qui ne pouvait en rien troubler l'ordre public.

« Les chevaliers reçus sont dans ce moment (7 novembre 1816) au nombre de cinquante-six. Quant au ruban, il est bleu d'azur uni, sans aucun liseré, et il n'y a jamais eu de décision prise par l'Ordre pour le remplacer par une chaîne d'or. Les armes ou le sceau de cette Confrérie sont un saint Georges à cheval foulant aux pieds un dragon.

« Les membres qui composent la Confrérie n'ont point de réunions secrètes; ils ne s'assemblent qu'une seule fois l'an-

née, le 23 avril, jour de la fête de leur patron. J'ajouterai avec une satisfaction très-réelle, que S. M. n'a pas de sujets plus dévoués que les chevaliers de Saint-Georges. »

Coutard eut bientôt un autre témoignage à donner à la Franche-Comté et un service plus considérable à lui rendre. L'administration centrale avait eu la pensée de supprimer la Cour Royale de Besançon. Aussitôt le général use de toute son influence pour empêcher la réalisation de ce projet. Il supplie le gouverneur de la division, comte de Durfort, d'intervenir : « J'avais cherché à tenir secrète cette nouvelle, dit-il ; mes précautions n'ont pu empêcher qu'elle ne se répandît dans toutes les classes de citoyens. C'est un mécontentement et une affliction universelles. Les sollicitudes, toutefois, sont moins grandes depuis que par la communication de votre lettre on a la preuve de l'intérêt que vous prenez à détourner le coup qui nous menace. » Puis il s'adresse au chancelier de France : « Témoin de l'impression de douleur que ces craintes ont déjà produite sur la majorité des habitants, j'entrevois les maux sans nombre qui en résulteraient... Nous jouissons, Monseigneur, dans nos quatre départements, de la plus parfaite tranquillité ; l'esprit public s'y est amélioré d'une manière très-sensible ; les lois y sont respectées ; au nom du Roi, tous les partis se taisent. Besançon est surtout la ville qui donne l'impulsion et l'exemple de la fidélité. Quoique étranger au pays,

Monseigneur, j'y ai contracté toutes les habitudes d'une naturalisation, et je ne puis être indifférent aux événements fâcheux ou favorables qui arriveraient dans une contrée à laquelle m'attachent mes fonctions, et où par leur succès je trouve les plus douces jouissances. Vous connaissez, Monseigneur, la prééminence qu'a obtenue dans tous les temps, parmi les cours souveraines, le parlement de la Franche-Comté. Si la Cour Royale qui l'a remplacé ne présente pas un aussi grand nombre de magistrats recommandables par leurs aïeux, elle ne lui cède en rien sous le rapport des talents et des vertus. Je dirai même que jamais le barreau n'a offert autant de jeunes gens destinés à la jurisprudence. Besançon, Monseigneur, n'a qu'un commerce de détail; cette ville tire toutes ses ressources de ses tribunaux et de sa garnison; privée de l'un ou de l'autre de ces avantages, il ne lui reste presque plus de moyens pour assurer l'existence de sa population. Votre Grandeur me permettra-t-elle de solliciter sa puissante protection pour détourner le malheur dont cette cité est menacée? Les habitants ignorent que je vous confie leurs sollicitudes et que je réclame en leur nom l'appui de votre bienveillance. Serai-je assez heureux, Monseigneur, pour en obtenir un témoignage, et s'il était vrai qu'on s'occupât d'une réduction des Cours Royales, Votre Grandeur daignera-t-elle me donner l'assurance que la nôtre ne

sera point frappée d'un coup aussi désastreux? »

La Cour de Besançon fut sauvée, et les instances du général ne contribuèrent pas peu à cet heureux résultat. La gratitude de la ville, de la province et de la magistrature lui sont demeurées acquises.

C'est au milieu de ces soins qu'il acheva l'année 1816.

CHAPITRE XI.

(1817.)

L'hiver de 1817, la cherté des vivres et les agitations. — Mesures de prévoyance et de sûreté. — Œuvres charitables. — Distribution des drapeaux au régiment suisse de Steiguer. — Lettre du duc d'Angoulême. — Discours à l'Académie de Besançon. — Le général est nommé au commandement de la 13e division, à Rennes. — Regrets témoignés par les Franc-Comtois.

L'hiver de 1817 ne réalisait que trop cruellement les appréhensions dont nous avons déjà vu les tristes avant-coureurs. La famine désolait nos plus riches provinces, et elle traînait après elle son cortége de misères et d'agitations. Ces souffrances ne servirent qu'à mieux faire éclater la générosité du Roi, de la famille royale, des chambres, de l'armée, de la population. C'était une rivalité de sympathies, de dons, d'industries ingénieuses et de charitables empressements. Il semblait que la France voulût adoucir elle-même les épreuves redoutables qu'à leur rétablissement sur le trône héréditaire, la Providence ne

ménageait pas aux Bourbons et qu'ils supportaient en dignes fils de Henri IV et de saint Louis.

Le général Coutard fut des premiers à seconder les intentions du gouvernement, et, soit par les actes propres de son autorité, soit par un loyal concours dans le soulagement de la détresse commune, il eut le bonheur d'éviter ou de diminuer les plus grands maux et de conserver la paix publique.

Dès l'origine, il avait prévu la cherté des vivres, le dénûment des classes laborieuses, les manœuvres d'une indigne spéculation, les espérances coupables des fauteurs de désordres. Aussitôt, il avait pris les mesures les plus énergiques et les plus rassurantes. Renforçant les postes des frontières qui devaient s'opposer à l'exportation frauduleuse des grains, assurant la nourriture des troupes tout en réprimant leurs exigences (1), il donne l'exemple des offrandes et se

(1) Il paraît que le prince de Carignan, colonel des hussards de la Meurthe, avait autorisé quelques procédés illégaux. Voici comment le général s'en exprime : « Je vous remercie, écrit-il au chevalier de Villeneuve, préfet de la Haute-Saône, le 16 janvier 1817, d'avoir eu la bonté de m'informer de la démarche illégale que se sont permis des hussards de la Meurthe, en allant au nombre de neuf, conduits par un officier, demander quinze mesures de pommes de terre au maire de Malans, à un prix inférieur au cours. La manière obligeante avec laquelle vous avez pris cette espèce de réquisition à main armée, est un procédé de tolérance et d'égards auquel je suis extrêmement sensible pour l'honneur de l'épaulette. J'en ai écrit de suite pour m'en plaindre. J'espère que M. le prince de Carignan sentira la justesse de mes observations, et qu'il ne consentira plus à donner des ordres pour procurer, par des moyens inusités, et au mépris de tous les règlements, des denrées à ses soldats. » Le

place à la tête des œuvres de secours. Ainsi, le 21 janvier, pour solenniser dignement ce funèbre anniversaire, après la cérémonie religieuse, il fait distribuer du pain à plus de deux mille pauvres ; c'était le produit d'un jour de traitement, qu'avaient abandonné dans ce louable but, tous les officiers de la garnison de Besançon.

« Ce qui m'occupe principalement, écrit-il dans son rapport du 15 février, à M. le comte de Dufort, gouverneur de la division, c'est le tableau de la misère publique; ce sont les moyens d'aller au secours de la classe indigente, et d'adoucir par des dons volontaires le sort de tant d'individus que la cherté des denrées condamne aux plus dures privations. Dans cet état de choses, j'éprouve cependant une bien grande satisfaction en voyant dans chaque département le concours de tous les habitants aisés pour s'imposer des sacrifices, afin d'avoir plus de ressources pour le soulagement des malheureux. Ces associations de bienfaisance existent dans nos quatre départements. Dans celui de l'Ain, le produit des souscriptions assure momentanément l'existence des pauvres, et l'on est disposé à les continuer jusqu'à la fin de ces temps de calamités. Le Jura, dont le sol n'est pas aussi productif, y suppléera

lendemain, Coutard se plaint à l'ordonnateur de la mauvaise qualité du pain de munition, et se fait envoyer chaque jour un pain pour juger lui-même de la fabrication.

par l'arrivage de grains de l'étranger. Dans la Haute-Saône, M. le marquis de Soran et M. le chevalier de Villeneuve ont donné la première impulsion pour les œuvres de charité. Leur exemple a été suivi dans toutes les communes un peu remarquables par leur population. A Vesoul, à Gray, à Luxeuil, des distributions journalières sont faites, et si la rigueur de la saison y multiplie le nombre des infortunés, ils trouvent dans la sensibilité des propriétaires un adoucissement à leur sort. »

A Besançon, des ateliers de travail avaient été formés par le comte de Scey. « Ces secours ne sont pas les seuls offerts à la classe souffrante; d'abondantes aumônes ont lieu journellement; toutes les autorités y contribuent avec un empressement digne d'éloges, et chaque citoyen un peu aisé se montre jaloux de les imiter. »

Or, le général avait, sans le dire, la plus grande part en ces œuvres excellentes; c'était lui qui guidait et stimulait le zèle des officiers-généraux placés sous ses ordres. « Mon cher général, leur écrivait-il dans une circulaire, nous sommes dans un moment très-difficile; les privations se multiplient chaque jour; il est à craindre que les délits n'augmentent dans la proportion des besoins. C'est maintenant que nous devons réunir tous nos moyens pour aller au secours de la classe indigente, et qu'il convient à tous les gens aisés de s'imposer un tribut, je ne dis pas seu-

lement sur les objets que le luxe procure, mais encore sur les plaisirs et sur les jouissances ordinaires de la vie. Il faut arriver à la récolte prochaine pour voir la fin de nos calamités, et ce n'est que par la sagesse des mesures administratives, une active surveillance et des sacrifices de tous genres, que nous pourrons y parvenir. » Il terminait en les engageant à redoubler d'activité contre la malveillance, et de soins pour conserver la sécurité.

Les villes le préoccupent, mais les campagnes encore plus. Des scènes de brigandage, des vols de denrées se manifestent en quelques endroits. A côté des nécessités d'une répression sévère, il s'émeut sur la détresse qui est le prétexte et peut-être la cause de ces désordres. « J'ai été assez heureux, dit-il au ministre de la guerre, pour établir des associations de bienfaisance dans les villes de mon commandement; mais les moyens nous manquent pour les étendre aux communes rurales; c'est là que les privations sont extrêmes et que la surveillance devient plus qu'ailleurs indispensable. » Aussi, rien ne lui coûte pour assurer la libre circulation des grains; une seule et vigoureuse démonstration lui suffit pour dissiper une tentative d'insurrection sur les frontières de Saône-et-Loire et pour décourager toute entreprise semblable dans sa division.

En même temps, il provoque partout des réunions de toutes les personnes qui peuvent offrir quelques

secours. A Besançon, non content de favoriser la création « d'un théâtre d'amateurs, » dont les recettes étaient uniquement destinées aux pauvres, et dont la première soirée avait produit 1,200 fr., il propose de rassembler les principaux habitants de la cité à la mairie, leur expose les douleurs des malheureux, et obtient sur l'heure une souscription qui durera quatre mois et qui permettra d'acheter du blé et de le revendre aux indigents au-dessous des cours ordinaires, ainsi que de distribuer des soupes économiques. « Les militaires, dit-il, se sont empressés de prendre part à cette bonne œuvre, et les magistrats de la Cour ont consacré pendant le trimestre d'avril, quatre jours de leur traitement, somme qui s'élève à plus de 3,072 fr. » Le général comte F. de Valory avait accepté la présidence de la commission instituée à la suite de cette assemblée ; les approvisionnements furent assurés jusqu'au 15 août, à raison de douze mille livres de pain par jour, livrées à deux sous au-dessous de la taxe. « On retrouve le digne voyageur de Varennes dans tout ce qui est noble et désintéressé, » écrivait le général en rendant compte des services du généreux président (1).

Chacun, du reste, faisait son devoir. Il faut conserver le souvenir de M. Launey, riche banquier, qui n'hésita pas à se mettre à découvert de 200,000 fr. pour ouvrir un crédit à la commission ; de M. Berger,

(1) La noblesse de Franche-Comté, reconnaissante pour le brave maréchal de camp, lui offrit la croix des chevaliers de Saint-Georges.

directeur des domaines, qui « parvint, par ses judicieuses combinaisons et l'activité de son zèle, à déjouer les plans de la cupidité, les manœuvres des boulangers, et à maintenir le pain à un taux modéré. »

Grâce à de tels soins, la 6e division put traverser en paix et sans de trop cruelles souffrances, la douloureuse période de la disette. Ce fut pendant sept mois une perpétuelle vigilance et une inépuisable charité. L'honneur en appartenait à Coutard plus qu'à tout autre, et seul il s'oubliait dans les demandes de récompenses et de grâces qu'il sollicitait du gouvernement royal pour ses utiles et dévoués coopérateurs; noble abnégation, dont Louis XVIII devait lui tenir bientôt compte. Comment les Bourbons n'eussent-ils pas été touchés de sentiments dont ils offraient les modèles, eux qui faisaient tant de sacrifices pour les populations, et accordaient sur leur liste civile, quatre mois durant, un sou de haute paye à chaque sous-officier et soldat de toute l'armée, afin d'augmenter les vivres (1)?

Cette sollicitude, si heureusement employée, n'empêchait pas le général de se livrer aux autres soins de sa charge, et de veiller à la concorde et aux intérêts de l'armée. Elle lui conciliait l'estime et l'affection de

(1) C'est vers cette époque (7 février) que Coutard reçut l'autorisation de porter la croix de chevalier de l'ordre militaire de Maximilien de Bavière, témoignage qu'un monarque étranger rendait à sa bravoure et à son désintéressement.

tous ; il en eut une preuve manifeste dans les circonstances qui accompagnèrent, le 24 mars, la remise des drapeaux au régiment suisse de Steiguer, qui se réunissait à Besançon.

Le traité du 13 mars 1816 avait passé une capitulation entre la France et les cantons helvétiques, pour l'admission de douze mille Suisses dans l'armée française. Ce nouvel appel à l'antique dévoûment des fils de Guillaume Tell pour les fils de saint Louis, avait été accueilli avec enthousiasme et comme une récompense de l'admirable conduite des Suisses pendant les Cent-Jours. Qu'on nous permette de rappeler ici ce souvenir du 20 mars 1815, que cita souvent le général Coutard, et qui planera sur la cérémonie entière.

Napoléon venait de rentrer aux Tuileries. Un régiment suisse tenait garnison à Paris ; c'était celui du colonel d'Affry. L'Empereur, qui voulait tout ménager, fait savoir à M. d'Affry que le lendemain il passera son corps en revue. « Je ferai mon devoir, répond le brave colonel. » Aussitôt il rassemble sa troupe, lui communique l'ordre qu'il vient de recevoir et l'invite à lui dire avec confiance quelle conduite il doit tenir. « Celle que prescrit le devoir, » répondent d'un cri unanime officiers et soldats. Le 22, les Suisses n'étaient pas dans les rangs à la revue. Napoléon envoie un aide de camp au colonel, en lui intimant de se rendre sans délai sur la place du

Carrousel. Le colonel répond avec sang-froid qu'il ne reconnaît que les ordres du Roi. Après la revue, l'Empereur le fait inviter à monter au château. Il s'y rend. Arrivé dans la salle des maréchaux, il trouve deux officiers qui lui demandent son épée. D'Affry la tire; mais, la plaçant sous son bras, recule de deux pas : « Que le plus hardi de vous deux vienne la prendre, » dit-il. Étonnés, les officiers n'insistent pas et laissent passer le colonel, qui est introduit devant Napoléon. L'Empereur était entouré d'un nombreux état-major; il demande d'un ton impérieux pourquoi on a désobéi à ses ordres. « Parce que, répond d'Affry, je ne reçois d'ordre que du Roi ou des Cantons. — Savez-vous à qui vous parlez? — Oui, je parle au général Bonaparte. — Vous parlez à l'Empereur des Français, et à ce titre je vous ordonne de vous rendre sur la place du Carrousel, avec votre régiment, que je veux voir défiler. — Général, j'ai eu l'honneur de vous répondre que je ne recevrai d'ordre que du Roi, auquel j'ai prêté serment. — Vous m'avez prêté le même serment, il y a cinq ans. — Vous m'en avez affranchi par votre abdication. — Je saurai vous en faire souvenir. — Vous aurez la bonté de vous rappeler en même temps que j'appartiens aux Cantons. — Je les réduirai. — On ne réduit pas aisément trois cent mille hommes, résolus de perdre la vie plutôt que la liberté. — Cependant, vous fûtes asservis par l'Autriche. — Et nous fûmes délivrés par Guillaume

Tell. — C'est assez! » dit Napoléon. Tous les témoins de cette scène s'attendaient à ce que M. d'Affry serait arrêté au sortir du palais. La fierté et la noblesse de son langage avaient fait impression sur l'esprit de l'Empereur, si peu habitué à se voir résister. M. d'Affry resta libre et se retira (1).

Le régiment de Steiguer était digne du régiment d'Affry. Déjà, dès 1816, quelques bataillons d'un autre régiment avaient été admis à Besançon. Le général Coutard avait une estime particulière pour les troupes suisses, qu'en 1812 il avait, durant la terrible retraite de Russie, conduites plusieurs fois à la victoire (2). Aussi s'était-il écrié, en les recevant : « Braves Suisses, soyez les bien-venus ! Nous vous revoyons avec grand plaisir ; en reprenant le service de France, vous ne vous croirez pas à un service étranger ; nous vous recevons comme des frères, comme des amis fidèles. Braves camarades ! je ne remonterai pas aux batailles de Granson, de Morat ou de Marignan, pour prouver votre antique valeur ; je vous ai vus à Léonpol ; vous étiez à Polotsk, à la Bérésina, avec le maréchal Oudinot, et, conduits par ce Bayard moderne, par ce nouveau Chevalier Sans-Peur, vous vous êtes montrés dignes de combattre pour une meilleure

(1) Nous avons conservé le texte même de ce dialogue, tel que le rapporte Michaud, dans l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, p. 827, 4e édition, 1853.

(2) On se rappelle qu'à l'affaire du 8 décembre 1812, le 4e régiment suisse était sous ses ordres. (Voir ci-dessus.)

cause ! Je n'irai pas non plus chercher dans nos annales les traits de fidélité qui, depuis Louis XI, nous ont fait chérir votre alliance et votre amitié. Votre conduite au 20 mars vous a acquis l'estime de l'Europe entière et vous donne des droits à la reconnaissance de tous les vrais Français ! »

Cette fois, c'était un régiment entier que Besançon accueillait dans ses murs ; la ville y mit un enthousiasme dont il faut redire les élans.

Ce beau régiment de Steiguer comptait quinze cent soixante-dix-huit hommes, d'une tenue martiale et d'un esprit excellent. Le corps d'officiers était composé d'hommes distingués, braves, actifs et sachant se conduire noblement.

Le matin du 24, une messe fut célébrée à la métropole. Madame la comtesse de Coutard, Madame la comtesse de Scey, femme du préfet, Madame la baronne Durand, femme du commandant d'armes, attachèrent les cravates des drapeaux que bénit M. l'abbé Durand, vicaire-capitulaire, le siége vacant. Puis, toutes les troupes de la garnison se réunirent sur les promenades du Grand-Chamars. Elles se composaient de la légion du Bas-Rhin (1) ; du régiment d'artillerie légère de Strasbourg (2) ; du régiment des dragons du Doubs (3) ; de la gendarmerie

(1) Commandée par le colonel marquis de Tressan.
(2) Colonel de Marillac.
(3) Colonel Rapatel.

à cheval (1); et enfin de la garde nationale de Besançou (2), qui avait « si valeureusement gardé ses remparts pour les conserver au Roi. »

Le général, accompagné du maréchal de camp baron Durand, du comte de Divonne, chef d'état-major, fit former le carré et prononça une allocution, dont le principal passage fut couvert des acclamations de la population, de l'armée et du régiment suisse :

« Le Roi, dit-il, vous confie ces drapeaux, seuls guides de l'honneur. Chargé de vous les remettre, je ne vous parlerai pas des engagements sacrés que vous allez contracter en les recevant ; ils furent connus de vos pères ; nos annales attestent que depuis trois siècles ils y ont été fidèles.

« Vous imiterez le bel exemple qu'ils vous ont donné. Votre conduite au 20 mars en est la garantie ; vous n'oubliâtes pas alors que si vos ancêtres se montrèrent avec gloire aux plaines d'Ivry pour aider Henri IV à monter sur le trône, vos pères surent mourir pour empêcher le Roi-Martyr de descendre du sien (3). »

(1) Colonel, le marquis de Bouclans.

(2) Colonel, le marquis de Falletans.

(3) Voici la fin de ce discours :

« Des souvenirs aussi glorieux pour la nation suisse, devaient vous ramener dans son sein plutôt que d'abandonner la cause de la légitimité ; aussi vois-je dans tous vos rangs ces décorations données par vos concitoyens à l'honneur et au devoir.

« Soldats suisses, vous allez répéter le serment de fidélité au Roi et à ses légitimes successeurs, d'obéissance à vos chefs, d'attachement inviola-

Des cris unanimes de *Vive le Roi!* répondirent à ces nobles paroles. L'écho s'en prolongera jusque sur les marches du Louvre, lorsqu'en 1830 le sang de ces braves arrosera les débris d'un trône de nouveau renversé!

En 1817, on était encore tout à la joie et à l'espérance. Un magnifique banquet rassembla les troupes; chaque soldat suisse avait deux soldats français à ses côtés. Des toasts échangés portèrent au Roi, à Monsieur, aux Cantons helvétiques, le gage d'une mutuelle concorde. Le soir, au bal offert par les officiers, l'antique alliance et la vieille fidélité étaient rappelées par l'union des drapeaux et par plusieurs grenadiers du régiment revêtus du costume histori-

blo à vos drapeaux. Ce serment, gravé depuis si longtemps dans tous nos cœurs, n'est qu'un nouveau gage de cette union inaltérable dont vous apercevez l'heureux symbole sur vos enseignes.

« Bientôt le bruit du canon va franchir vos frontières et porter jusque dans vos cantons l'annonce de cet acte solennel; vos compatriotes s'y uniront d'intention, et aux accents de votre amour pour le meilleur des Rois, ils retrouveront leurs propres affections.

« Gardes nationales, soldats suisses, vous avez le même chef: en vain la malveillance chercherait à vous calomnier; les soldats du même colonel-général, ou plutôt les enfants d'un si bon père, ne peuvent avoir qu'un seul et même sentiment.

« Régiment de Steiguer, votre nom est un éloge, et vous n'avez pu recevoir le militaire qui vous commande que comme une faveur particulière de Son Altesse Royale.

« Gardes nationales, légion du Bas-Rhin, régiment de Steiguer, compagnie départementale, gendarmerie royale, régiment de Strasbourg, dragons du Doubs, nous ne sommes tous qu'une même famille, nous n'avons tous qu'une même devise: Dieu et le Roi. Que ce jour anniversaire de l'heureux retour d'un monarque dont la sagesse fixe à jamais nos destinées, soit aussi pour nous tous une double fête, et dans l'ivresse de votre amour, répétez avec moi: *Vive le Roi! Vive Monsieur! pour toujours.* »

que, aux couleurs des six cantons, et armés des hallebardes qui avaient couvert la fameuse retraite de Meaux ou qui avaient servi à la garde de Louis XI.

Les Suisses étaient vivement reconnaissants de cet accueil si empressé. « Je ne saurais exprimer combien je fus heureux en ce jour, » écrit à M. le général avoyer de Watteville, M. de Wittembach, envoyé à cette fête par les cantons, et il ajoute quelques détails pleins d'intérêt : « J'ai vu, dit-il, avec grand plaisir, la sœur Marthe, décorée de tous ses ordres, qui profita de ce jour de fête pour implorer de leur colonel la grâce de trois soldats de la légion du Bas-Rhin, qui lui fut aussitôt accordée (1). L'hôpital de Saint-Jacques est

(1) Anne Biget, née à Torraise, petit village sur les bords du Doubs, le 27 octobre 1749, était entrée à vingt ans dans le couvent de la Visitation-de-Sainte-Marie, à Besançon. Expulsée de son monastère par les lois révolutionnaires, en 1790, elle garda avec son nom de religion, sœur Marthe, le costume des religieuses non cloîtrées de son ordre. Elle s'exerça avec un zèle admirable à tous les ministères de la charité, soignant les malades dans les hôpitaux, les prisonniers dans les maisons de force, les pauvres partout. Pendant la Terreur, elle secourut les prêtres proscrits et exposa sa vie pour eux. Les guerres de l'Empire amenaient à Besançon de nombreux blessés et des prisonniers plus nombreux encore; elle leur prodigua les soins les plus affectueux et les plus infatigables. En 1814, elle fut la providence des soldats et des malades, au moment du blocus de Besançon. Durant la disette de 1817, elle rassembla des ressources considérables et distribua jusqu'à deux mille soupes par jour. Le gouvernement impérial avait rendu hommage à son dévoûment, et Napoléon lui avait décerné la croix de la Légion d'honneur. Les Bourbons la comblèrent de marques de distinction et de faveurs : le comte d'Artois, en entrant à Besançon, l'accueillit avec empressement, et le Roi Louis XVIII voulut la voir, lui donna la décoration du Lys, dont Madame la duchesse d'Angoulême lui envoyait les insignes en brillants. Le ministre de la guerre lui adressa une croix spéciale, peut-être celle de Saint-Michel, avec cette légende : *Honneur à la vertu* ! Les souverains étrangers reconnurent noblement les sollicitudes qu'elle avait témoignées pour leurs sujets prison-

uniquement desservi par les sœurs de la charité, et voici la preuve combien nos soldats y sont bien soignés. M'étant approché d'un de nos compatriotes, qui était à l'extrémité, il me dit d'une voix presque éteinte : « Monsieur le colonel, témoignez bien à ces « bonnes sœurs toute ma reconnaissance pour leurs « soins. » Les officiers se louent beaucoup de cet établissement bienfaisant. »

Il était impossible de voir une fête qui répondît mieux à toutes les sympathies et qui fût, grâce à celui qui la présidait, plus de nature à cimenter la concorde entre l'armée et les citoyens de toutes les classes (1).

La famille royale s'empressa d'en féliciter Cou-

niers de guerre. L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse lui envoyèrent chacun une grande médaille d'or à leur effigie; ces médailles étaient suspendues à des rubans de chevalerie. Les deux premiers de ces souverains y joignirent des lettres autographes. La sœur Marthe obtint souvent des commandants militaires la grâce de soldats condamnés; en en voit ici un exemple. Elle mourut à soixante-quinze ans, à Besançon. Son humble tombe, confondue avec celle des pauvres, ne s'en distingue plus aujourd'hui, et on en chercherait vainement la trace. Une pieuse gratitude lui a élevé un cénotaphe de souvenir dans la chapelle de M. l'abbé Bossuet, à Madrid, dans le bois de Boulogne. Un de ses neveux, M. G. Briancheu, vient de publier la vie de cette charitable fille. C'est à ce livre que nous avons emprunté les détails qu'on vient de lire. (Paris, 1856).

(1) En voici une preuve nouvelle. Le 1er mai 1817, le comte Auguste de Talleyrand, ministre de France à Berne, remerciant le général de la relation qui lui avait été envoyée de cette cérémonie, lui écrivait :

« C'est avec infiniment de plaisir que je vois, par les détails de cette fête, la bonne harmonie qui règne entre la garnison française et les Suisses qui sont à Besançon. Dans toutes les lettres qu'écrivent dans les cantons les officiers du régiment Steiguer, ils ne cessent, Monsieur le général, de se louer de vos attentions pour eux et pour leurs troupes, et de manifester combien ils se trouvent heureux d'être sous vos ordres. »

tard, dans des termes qui étaient la meilleure récompense. Monsieur, comte d'Artois, colonel-général des Suisses, lui fait écrire par son secrétaire, le colonel baron de Kentzinger : « S. A. R. s'est arrêtée avec un bien grand plaisir au noble et touchant discours dont vous avez accompagné la remise des drapeaux. Un tel langage part du cœur, et celui des braves qui l'écoutaient, Français et Suisses, gardes nationaux ou soldats de l'armée, a dû y répondre. S. A. R. m'a chargé de vous exprimer toute l'estime que votre caractère lui inspire. »

Monseigneur, duc d'Angoulême, daignait lui adresser, en cette circonstance, la lettre suivante :

« Paris, le 5 mai 1817.

« Monsieur le lieutenant-général comte de Coutard, j'ai reçu votre lettre du 25 avril, et j'ai lu « avec intérêt les détails que vous m'avez transmis sur « la bénédiction des drapeaux du régiment de Steiger. Le zèle que vous montrez dans toutes les occasions, pour le service du Roi, m'est bien connu, « et vous me trouverez toujours disposé à vous rendre, à cet égard, la justice que vous méritez. Soyez « également bien assuré, Monsieur le lieutenant-général comte de Coutard, de ma sincère estime et « de ma bienveillance pour vous.

« Votre affectionné,

« Louis-Antoine. »

« Avec des encouragements aussi honorables, écrivait Coutard à la réception de ces lettres (1), le dévoûment n'est plus un devoir, c'est un sentiment inaltérable qui dispose à tous les témoignages de zèle et qui en fait rechercher les occasions. »

Mais les préoccupations de son gouvernement ne l'absorbaient pas tout entier. L'ancien élève de l'Oratoire gardait aux lettres une place dans sa vie si remplie. Il avait à payer son tribut à l'Académie bisontine, et comme cette compagnie, à l'imitation de l'Académie Française, avait résolu de célébrer, chaque année, la fête de saint Louis, le général ne crut pouvoir mieux être inspiré que d'exposer, dans son discours, les doctrines fondamentales de la Monarchie dont le grand et pieux Roi a été la gloire la plus pure. Nous le rapporterons ici; on y verra une vigueur de style et de pensée que le séjour des camps n'a point affaiblie.

« Messieurs,

« Au moment où notre patrie, rendue à ses antiques institutions, trouve dans leur rétablissement la garantie des plus heureuses destinées; lorsqu'elle revoit sur le trône le monarque qu'elle aurait choisi, si la couronne pouvait être le résultat d'une élection, qu'il me soit permis de rappeler ici les grandes maximes sur lesquelles repose la Légitimité. En les publiant, je vais dérober quelques instants à l'objet qui nous rassemble; vous en serez dédommagés, Messieurs, en retrouvant des sentiments que vous exprimeriez avec plus d'éloquence, mais que je sens aussi vivement que mes savants collègues.

(1) Lettre au comte Ét. de Durfort, 10 mai 1817.

« N'attendez pas de moi, Messieurs, que j'aille chercher dans les annales des premières races de nos rois, les lois fondamentales qui établissent la succession à la couronne, ou que je la fasse dépendre de la religion des serments; elle existe par ses principes qui la constituent et que nos ancêtres nous ont transmis, comme le Code inaltérable qui doit servir de base à cette partie du droit public. Nous y verrions que l'unité de la puissance souveraine est son premier caractère; que la couronne de France est indivisible; que partout où le pouvoir suprême fut partagé, l'État devint la proie des dissensions et des guerres civiles. Il fallut donc confier à un seul cette puissance, qui n'est rien lorsqu'elle est divisée, parce qu'alors il n'y a plus ni accord, ni secret, ni énergie; tandis que lorsqu'elle n'est que l'attribut d'une seule personne, elle appelle toutes les autres à se contenir dans les bornes légitimes. Il est un second caractère de la puissance royale, l'hérédité du trône, sauvegarde précieuse de tous les liens qui attachent le chef à la nation qu'il est chargé de gouverner. Dans les pays les plus despotiques, l'ordre de la succession à la couronne est fixé par des lois; et là où l'on y supplée par un système d'élection, il n'est que trop souvent arrivé que celui qui devait être le protecteur et le père du peuple, devint bientôt l'oppresseur de ceux mêmes qui l'avaient choisi.

« L'hérédité du trône met à l'abri de tous ces dangers, parce qu'elle n'est pas une concession particulière, mais une magistrature instituée pour l'avantage commun, et dont la transmission est fondée sur l'intérêt général. Si, après la bataille d'Actium, Auguste eût établi l'hérédité de la couronne, il aurait prévenu tous les malheurs de l'Empire Romain, et s'il me fallait encore un exemple plus rapproché, je le trouverais dans l'histoire de la Pologne. La clémence, la sagesse et les bienfaits du digne successeur de saint Louis, qui remplissent le seul intervalle qui s'est écoulé depuis la seconde Restauration, ne nous forcent-ils pas d'apercevoir que l'État semble moins appartenir au Roi, que le Roi n'appartient à l'État, et que le privilége unique de la grandeur de cette auguste famille est d'être en naissant destinée au bien public. De là ce principe consolant de la monarchie, que le souverain, considéré comme chef du corps politique, ne meurt jamais, et que, dès l'instant où il paye à sa nature son tribut person-

nel, il se survit à lui-même dans l'héritier désigné par la loi de succession.

« Et qu'on ne dise pas que les premières pages de notre histoire attestent le partage du royaume entre les enfants du même roi. Respectons les motifs qui, dans le sixième siècle, autorisèrent la division de notre territoire. Les suites funestes de cette dérogation aux lois primitives n'ont que trop prouvé qu'il fallait nous y ramener, et que la France ne pouvait être heureuse qu'en suivant l'ordre de primogéniture dans l'exercice de la souveraineté. Aussi, depuis ces époques des divisions auxquelles nos pères furent quelquefois en butte, les grandes cours de justice s'attribuèrent-elles le droit exclusif de veiller au maintien de l'hérédité; elles en conservèrent le principe au sein des factions, tant il convenait à nos mœurs et à nos intérêts de cimenter, par l'expression de la volonté générale, la perpétuité du pouvoir dans la famille que la naissance y appelait.

« C'est ainsi que la France a vu consacrer, dans tous les temps, pour son repos et sa félicité, ces principes dont il est impossible de s'écarter sans s'exposer à toutes les calamités du bouleversement des empires. Les États-Généraux de 1789 l'avaient senti; mais, tout en proclamant le gouvernement monarchique, ils avaient répandu autour d'eux les germes destructeurs de cette doctrine sacrée. Leur constitution éphémère, cet acte où l'on reconnaît, à côté de l'erreur, les maximes d'une éternelle justice, n'est pas le titre confirmatif de cette respectable hérédité; elle ne fait que déclarer un droit bien antérieur à son existence, et qui se perd dans la nuit des temps; un droit qui, pendant le sommeil de nos antiques lois, a pu être un moment méconnu, mais que rien ne pouvait anéantir; droit imprescriptible et précieux dont nous avons retrouvé la source dans les décrets éternels de la Providence, les monuments des siècles passés, et le cœur des Français.

« Si nous devons à la bonté céleste le retour d'un Roi qui se plaît à reconnaître que sa couronne n'est à lui que pour le bonheur de son peuple, nous devons à la bienfaisance du souverain cette immortelle loi, qui, destinée à former une chaîne d'union entre les princes et les sujets, est l'heureux complément de nos lois fondamentales.

« Rallions-nous donc autour d'un monarque dont le bonheur ne se compose que de tout le bien qu'il fait; rallions-

nous autour de ces princes dont les droits et les intérêts sont inséparables des droits et des intérêts de la nation; rallions-nous autour de cette Charte où le monarque législateur a tout balancé avec sagesse; et, libres sans anarchie, soumis sans esclavage, convaincus enfin que, hors la légitimité, tout est désordre et confusion, rendons au Roi, par nos sentiments de respect, de confiance et d'amour, tout ce que nous lui devons pour ses bienfaits, et que notre union, cimentée par l'entier oubli du passé et les sacrifices du présent, assure à nos neveux, comme à nous, un heureux et tranquille avenir.

« *Vive le Roi!*

« *Le lieutenant-général, Président annuel,*

« Comte de COUTARD.

« Le 23 août 1817. »

Si, comme on vient d'en juger, Coutard était ferme dans ses principes, il était fidèle aussi dans ses amitiés, et il leur gardait le même culte en la bonne comme en l'adverse fortune. Il devait beaucoup au duc de Feltre. Quand le maréchal quitta le ministère, le 12 septembre 1817, il lui témoigna ses vives condoléances. Clarke lui répondit une lettre toute de sa main, et où se retrouvent, mêlées à de nobles gages d'affection personnelle, les traces d'un juste ressentiment politique et des vœux sincères pour le bonheur de la France (1).

(1) Voici cette lettre, qui a un intérêt particulier :

« Paris, le 19 octobre 1817.

« Quoique je fusse empressé, mon cher général, de répondre à votre obligeante lettre du 19 septembre, j'ai préféré attendre le départ de ma sœur pour vous écrire. Tout ce que je savais de votre caractère, de vos sentiments pour le Roi, de votre excellente manière de servir, m'avait inspiré la plus entière confiance en vous. Je n'ai eu qu'à me louer de l'avoir eue et d'avoir fondé sur elle une parfaite tranquillité sur tout ce qui concernait la 6e division militaire. Un harcellement éternel, ouvrage de

« La destitution du duc de Feltre, dit un historien éminent, était une concession nouvelle faite aux partis d'opposition à qui le maréchal était suspect (1). » Le gouvernement marchait entre des périls : l'irritation et le mécontentement étaient partout ; des troubles mêmes éclataient en plusieurs points.

basses intrigues ennemies du trône et de ceux qui le possèdent, mais couvert de spécieux prétextes, de grands mots et de protestations fallacieuses, a dû enfin l'emporter et a rendu indispensable ma démarche du 12 septembre. J'espère, toutefois, que la réunion des bons esprits, des hommes dévoués au Roi et qui veulent, sans exagération de parti, le bonheur de son royaume, triomphera de tout ce qui pourrait y porter obstacle, et que l'audace des malveillants ouvrira, si cela n'existe pas déjà, les yeux de ceux qu'on a induits en erreur par de faux-semblants. Ce que vous me dites de votre constant désir de servir loyalement le Roi, mon cher général, ne pouvait me surprendre, après tout ce que j'ai vu de votre conduite depuis deux ans. Le changement qui a eu lieu dans ma position n'en peut apporter dans mes sentiments. Nous ferons donc les mêmes vœux. Il me reste à vous remercier de vos regrets et de l'expression de vos sentiments pour moi. Si je pouvais éprouver quelque peine d'avoir quitté mon ministère, ce serait en voyant se rompre les rapports qui ont existé entre nous. Ceux de l'estime et de l'attachement subsisteront, et j'en échange bien volontiers avec vous l'assurance. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, mon cher général.

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le maréchal duc de Feltre. »

(1) M. Laurentie, *Histoire de France* : Restauration, p. 136. — Ajoutons ces mots de M. Lubis : « Certes, lorsqu'on songe à la tâche du duc de Feltre, lorsqu'on songe surtout qu'il chercha ses enrôlements dans l'ancienne armée, au sein d'une population agitée par tant de troubles, on ne saurait assez admirer l'habileté, la confiance et le dévoûment dont il a fait preuve ; on ne saurait assez rendre justice au ministre qui, sous les yeux et malgré la jalousie de l'étranger, avait entrepris de relever la force militaire de la France. Ses détracteurs lui ont reproché d'avoir poussé trop loin les épurations, comme si après la trahison des Cent-Jours, trop de sévérité était possible. Les débris de l'armée licenciée n'en formèrent pas moins le noyau de nouvelles légions, et dans la garde du Roi même, on incorpora de vieux soldats de l'ancienne garde de l'Empereur. » (T. I liv. XII.)

La 6e division, malgré quelques émotions partielles et des tentatives réitérées (1), échappa au désordre. « Nous sommes en mesure contre toute espèce de surprise, écrivait le commandant. » Il était, comme

(1) Voici une assez singulière révélation des manœuvres auxquelles avaient recours les ennemis de la Restauration : un journal de cette époque, 1817, l'*Observateur*, *Gazette autrichienne*, contenait les lignes suivantes : « Les réfugiés en Allemagne ont écrit à l'empereur Alexandre, en lui représentant que l'on ne peut se dissimuler qu'à la mort du Roi de France, une nouvelle révolution y éclatera, si pour en éviter les funestes conséquences, les souverains ne placent sur le trône ou le petit Napoléon, ou le duc d'Orléans, ou le roi des Pays-Bas ; qu'alors, ils promettent de concourir au soutien de cette nouvelle dynastie. L'empereur a communiqué cette note aux cours alliées, en leur faisant connaître qu'il y trouvait un nouveau motif de déclarer qu'il soutiendrait la légitimité ; les cours alliées ont fait chorus. » La *Gazette d'Arau* (en Suisse) copia littéralement la note ; seulement, au dernier alinéa, elle substitua celui-ci : « L'empereur Alexandre a consulté les cours étrangères sur cette note importante. » — « Le piége est trop grossièrement tendu, disait Coutard en communiquant ces faits au ministre de la guerre ; les Français resteront fidèles à la légitimité, en dépit des factieux. » Toutefois, ces projets étaient sérieux, au moins dans la pensée de leurs auteurs. L'intérêt de parti les fit nier sous la Restauration, ainsi que toutes les tentatives de complots avortés : les révélations ne sont venues que plus tard ; elles ont pour l'histoire un degré d'authenticité plus irrécusable. Ainsi, M. de Vaulabelle ne fait aucune difficulté de raconter que, précisément à cette époque de 1817, des réfugiés français en Belgique firent des ouvertures au prince d'Orange et en reçurent de ce prince. Il s'agissait de placer ce prince sur le trône de France, et d'employer à cette révolution les 150,000 hommes de troupes étrangères, russes notamment, placées sous les ordres du général Woronzoff. Le général Max. Lamarque fut invité à solliciter à cet effet l'autorisation de l'empereur Alexandre. A son refus, Carnot se chargea de la mission. Mais Alexandre, averti des projets de son beau-frère, avait déjà envoyé le général Czernicheff pour lui signifier qu'il eût à s'abstenir de toute tentative contre le gouvernement royal de France. « J'ai contribué à mettre Louis XVIII sur le trône, lui faisait-il dire ; je ne souffrirais pas qu'il en fût renversé ; après lui, nous verrons. (A. de Vaulabelle, *Histoire des Deux Restaurations*, t. IV, p. 445.) On juge de ce que valait le prétendu patriotisme des opposants d'alors. L'échec de 1817 ne les découragea pas. Nous en aurons des preuves nouvelles.

il le dit, « aimé et craint. » En effet, la tranquillité ne fut pas un instant compromise.

Le général savait, du reste, reporter loyalement le mérite de cette heureuse situation aux autorités militaires qui servaient sous ses ordres, et aux autorités civiles qui le secondaient. Sans cesse nous trouvons dans ses rapports au ministre de la guerre et au gouverneur de la 6e division, les témoignages les plus honorables rendus à ces officiers, MM. les généraux Van de Dem, du Peyroux, de Vautré, Chabert ; les colonels Rapatel, de Bouclans, de Tressan (1), de Divonne. Il avait une estime et une affection particulières pour le marquis de Soran et pour le baron Durand, qui en étaient si dignes par leur loyauté et par leurs longs services (2). Le premier devait bientôt lui être enlevé par un coup imprévu. Le 10 octobre, au milieu des préparatifs d'une fête pour l'anniversaire de la naissance de Monsieur,

(1) Le marquis de Tressan était colonel de la légion du Bas-Rhin. Cette légion avait eu la pensée de s'associer au rétablissement de la statue de Henri IV. « Un si bel exemple sera imité, dit le général, surtout lorsqu'il sera connu que vos sous-officiers et soldats ont été jaloux d'être associés à l'érection de ce monument national. »

(2) « M. le baron Durand, — écrit-il au ministre de la guerre, le 2 septembre, en lui renouvelant la demande du cordon rouge, — est le seul gentilhomme français qui ait eu l'honneur de commander et de donner son nom à un régiment de l'armée des Princes ; ses services très-marquants lui ont valu les témoignages les plus honorables de la propre main de S. M. Si d'autres motifs étaient nécessaires, j'ajouterais son ancienneté comme chevalier de Saint-Louis, ses campagnes en Amérique, la perte d'un bras et de deux doigts de l'autre main ; enfin sa conduite et celle de sa famille depuis le commencement de la révolution. »

comte d'Artois, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. « Le Roi perd un de ses officiers les plus dévoués, écrit Coutard, et moi je me sépare d'un véritable ami (1). » Quant au second, nous verrons bientôt qu'il ne l'oubliait pas.

Les relations non moins intimes où de communs efforts l'avaient placé avec les préfets et les magistrats de sa division, avaient augmenté son légitime ascendant. Recueillant les fruits de sa noble et habile conduite, Coutard s'attachait de plus en plus à Besançon. Madame de Coutard se plaisait dans cette Franche-Comté, voisine du berceau de sa famille, où elle avait mérité et rencontré tant d'affection. Il n'y a pas jusqu'aux séductions du foyer domestique qui ne conspirassent pour retenir le général dans ce pays, où il venait d'acquérir une charmante propriété (2).

(1) « Je n'ai pas le courage, Monseigneur, ajoute-t-il à l'évêque de Chartres, premier aumônier de Monsieur, d'annoncer à Madame la marquise cette terrible catastrophe ; il faut votre éloquence douce et persuasive, et toutes les consolations de la piété pour obtenir dans ce ministère de douleur une parfaite résignation. (10 octobre 1817.)

(2) Saint-Fergeux, jolie maison de campagne toute voisine de la ville. Déjà il aimait beaucoup une petite maison qu'il habitait dans un des bastions de la place, bastion auquel, après le passage du duc d'Angoulême, il fit donner le nom de ce Prince. Le général désirait y recevoir ses anciens amis. Dans une lettre où il mandait avec instance à Le Febvre des Vaux de le rejoindre, il ajoutait gaiment :

« Ledru devrait bien demander l'inspection de la 6e division. Je le logerais dans une charmante *campagne* que j'ai *en ville*, dans un des bastions de la place, qui a la plus jolie vue possible, et une belle terrasse sur la rivière ; j'y mettrai cinquante canards pour l'amuser. »

Saint-Fergeux lui était plus cher encore ; Coutard avait le goût des fleurs, et cette habitation avait été arrangée d'une manière très-agréable.

Si, de là, il suivait les événements, s'il gardait un fidèle souvenir à ses compatriotes du Maine, s'il s'associait aux actes de bienveillance et de justice de la Royauté envers les gloires de l'Empire (1), il se croyait toutefois pour de longues années encore fixé dans le commandement qui lui devait sa sécurité. Rien n'était plus constamment facile et agréable que ses rapports avec le comte Étienne de Durfort, gouverneur de sa division; ce qui ailleurs pouvait être une cause de conflits, devenait ici un lien de force et de dévoûment pour le service de la monarchie (2).

Le gouvernement le savait; Gouvion Saint-Cyr connaissait Coutard depuis Polotsk; l'intérêt de l'État demandait à l'autre extrémité de la France une main ferme et conciliante à la fois, qui pût faire briller le prestige et la force de l'autorité, et adoucir par un

(1) Le maréchal prince d'Eckmühl avait été admis à prêter son serment à Louis XVIII. « Nous avons appris, lui écrit le général, avec une bien grande satisfaction, la justice que le Roi vient de vous rendre; elle était l'objet de tous nos vœux, et nous l'attendions chaque jour de sa bonté. En recevant votre serment de fidélité, S. M. revendique tout ce que vous avez fait de grand, tout ce qui, depuis longtemps, est du domaine de l'histoire. Nous partageons bien vivement le bonheur qui vous est rendu; nous prions V. E. d'en être bien persuadée, ainsi que des sentiments de reconnaissance, etc. »

(2) Le général appréciait vivement cette harmonie, et le comte de Durfort, qui la rendait aisée, lui en tenait grand compte. C'était, entre eux, un échange de procédés pleins de délicatesse. Le général ayant reçu du comte de Marmier le don de deux petits canons modèles provenant des forges et fonderies de ce riche propriétaire, les offrit à M. de Durfort pour son château de la Brétèche. « Je leur donne la destination qui leur convient le plus, dit-il, puisque je les offre à la naissance, à la valeur et à l'antique fidélité. »

équitable tempérament, par des égards pleins de concorde, l'irritation des esprits.

Les provinces de l'Ouest, en effet, étaient en proie aux menées secrètes des factions révolutionnaires, aux haines des acquéreurs de biens nationaux, aux plaintes fondées souvent, mais souvent aussi trop ardentes, des vieux héros de la guerre civile. Coutard était l'homme qu'exigeait un état aussi difficile. Le 23 octobre, le ministre de la guerre lui annonça que le Roi l'appelait au cœur de la Bretagne, à Rennes. « Vous voudrez bien partir sur-le-champ, ajoutait-il en envoyant les lettres de service. »

La nouvelle de cette destination offerte à son dévoûment affligea Coutard sans lui laisser d'hésitation. Des regrets unanimes éclataient à la pensée de son éloignement (1).

L'armée, les magistrats, toutes les classes cherchaient à le retenir. « Messieurs les chevaliers de Saint-Louis, dit une adresse de l'Association paternelle, avaient contracté la douce habitude de vous voir, dans leurs réunions, éclairer leurs délibérations par vos lumières, et entraîner leur conviction par

(1) « Mon général, lui écrivait le brave colonel baron Rapatel, votre départ désole tous ceux qui ont le bonheur de vous connaître. Les habitants de cette ville, à moins qu'ils ne fussent des ingrats, ne doivent jamais oublier que par votre sagesse, vos talents, votre fermeté bien dirigée, vous avez su conserver la tranquillité dans ce pays, dans un moment très-difficile. Rappelez-moi près de vous, mon général, faites que mon régiment se trouve de nouveau sous vos ordres; tous mes officiers en seront aussi contents que moi. »

votre éloquence. L'Association ne peut oublier que c'est à votre zèle empressé, soutenu de toute l'autorité de votre exemple, qu'elle doit sa formation dans ce département, et le développement prompt et rapide qu'elle y a pris. Aussi, le bien qu'elle a déjà fait et celui qu'elle fera par la suite, seront toujours comptés parmi les nombreux bienfaits dont votre commandement, de si courte durée, a laissé tant de traces et de souvenirs. L'estime et l'affection qu'un chef militaire a su inspirer à tous ceux qui ont eu des rapports avec lui, sont sans contredit la récompense la plus douce qu'il puisse emporter, et personne plus que vous ne peut se flatter de l'avoir acquise (1). »

Ces témoignages ne rendaient que plus impérieuse la voix du devoir.

Coutard obéit avec sa promptitude accoutumée.

Le 3 novembre, il était à Paris et se voyait admis près de Louis XVIII. « Général Coutard, » me dit S. M., écrit-il au colonel comte de Divonne, « vous m'avez « bien servi en Franche-Comté, allez me servir de « même en Bretagne. Vous y trouverez des têtes « exaltées de l'un et l'autre côté. Dites-leur que « je ne puis être en même temps le Roi de deux « peuples; qu'il faut suivre la ligne tracée par le

(1) La lettre est signée, le 12 janvier 1818, de MM. le comte de Valory, président; le baron Durand, le baron Costaz, le comte Charles de Divonne, le chevalier de Crespy de Couët, Maurice de Cissey, du Perreux, et Terrier de Loray, secrétaire-général.

« gouvernement, qui seul connaît les moyens et « les avantages de sa marche. Faites-leur con- « naître mon cœur; ils le trouveront rempli d'a- « mour pour eux; vous avez toute ma confiance, « et je suis persuadé d'avance de tout le bien « que vous ferez à Rennes. » Le général remercia profondément le Roi, et lui réitéra les expressions de sa fidélité et de son dévoûment. Puis, avec une franchise et une insistance qui l'honore, il ajouta : « Sire, j'ai promis au chevalier Durand, lieutenant de Roi à Besançon, de le mettre aux pieds de Votre Majesté. Pendant tout le temps de mon commandement en Franche-Comté, il a été mon conseil et mon ami, et si j'ai été assez heureux que de recevoir l'approbation de Votre Majesté, je lui dois au moins la moitié de cet inappréciable bonheur. — « Et que désire-t-il ? » — Sire, ce fidèle serviteur a été mis sous les yeux de Votre Majesté pour le cordon rouge, et la lettre qu'il reçut de votre main royale, après la campagne de 1796, lui donne l'espérance de l'obtenir, lorsque surtout il n'a pas cessé de mériter cette grâce par sa haute sagesse et ses excellents services. — « Je suis « bien aise de ce que vous me dites du chevalier Du- « rand, et je me le rappellerai. » Le prince de Hohenlohe, qui était à la porte, m'a embrassé en sortant, et pleurait d'espérance pour son ami et son mentor (1). »

(1) Coutard ajoutait : « Voilà, mon cher comte, les choses en bon train ; cela n'est cependant pas encore fait... Pourquoi le prince de Hohenlohe

Ce trait est beau : l'amitié est si rare dans les cours !

Ainsi investi de la confiance royale, Coutard va donc se trouver sur un théâtre nouveau. Il grandira encore en cette rude tâche.

ou notre excellent gouverneur n'en reparleraient-ils pas au Roi, dans les fréquentes occasions qu'ils ont de faire leur cour à S. M. ? Il faudra leur en écrire dans quelque temps ; si je restais ici, je le ferais nommer, où j'y perdrais mon latin. »

CHAPITRE XII.

(1817-1819.)

État de la Bretagne. — Discordes intérieures. — Ordre du jour de prise de possession du commandement de la 13e division militaire. — Les conspirations et les mouvements séditieux. — Le monument du combat des Trente. — Troubles à Brest, à l'occasion des missions. — Conspirations. — Naissance de Mademoiselle. — Le général Coutard envoie un drapeau à la garde nationale de son pays natal.

Si le commandement de la 6e division militaire avait eu ses difficultés, elles n'étaient pas à comparer à celles qu'offrait le commandement de la 13e. Le Roi ne les avait pas dissimulées à Coutard; elles dépassaient encore les prévisions de Louis XVIII.

D'une part, les vieux royalistes, les vétérans de la grande lutte contre la Révolution et contre l'Empire, les généraux et les soldats de cette guerre « de géants » n'avaient pas reçu toutes les récompenses et toutes les réparations dues à leurs souffrances et à leur héroïsme. Ces justes susceptibilités étaient aigries encore par les procédés du ministère à leur

égard, et elles prenaient un caractère d'opposition dont la franchise trop rude ne s'arrêtait pas aux conseillers de la couronne, mais avait le tort de remonter jusqu'au monarque lui-même. La noblesse bretonne, naturellement fière et résistante, se montrait plus indomptable que jamais, et risquait de compromettre par un dévoûment chagrin et emporté, l'autorité même de cette Maison Royale à laquelle elle avait tout sacrifié et pour laquelle elle aurait encore versé la dernière goutte de son sang.

D'un autre côté, les plaies des discordes civiles y étaient encore ouvertes et vives. Entre les gentilshommes réduits à gémir sur leurs maisons en ruine, et le peuple fidèle épuisé par les exactions militaires, s'était élevée une classe nombreuse, composée des acquéreurs de biens nationaux, dévouée aux idées de la Révolution dont elle avait recueilli les profits, détestée et méprisée dans le pays dont elle était le fléau et s'en vengeant par l'esprit de haine et de désordre ; ennemie naturelle de la Restauratiou, auxiliaire et complice par avance de toute agression contre la Royauté, dont le retour, seul, lui était une menace et un remords.

Il fallait donc rapprocher les esprits, ramener au Roi les cœurs de ses vrais et généreux amis, apaiser les dissentiments, et en même temps veiller d'un œil infatigable, réprimer d'une main ferme et assurer le triomphe de la justice et de l'autorité.

« Vous connaîtrez bientôt, lui écrivait un de ses compagnons d'armes (1), le caractère de nos Bretons : vous y trouverez franchise et loyauté; mais vingt-cinq années d'une révolution malheureuse ont aigri les esprits et créé des divisions qu'il faut faire cesser; personne plus que vous, mon brave général, n'est dans le cas d'opérer cet heureux changement. Dévoûment sincère à notre bon Roi, telle doit être la devise de tous les Français. »

Ainsi averti, Coutard sut dès l'abord se mettre à la hauteur de la situation et la dominer.

Il avait eu soin de se bien entourer. Depuis longtemps il cherchait l'occasion d'attacher à son état-major son ancien ami, son compatriote, son frère d'armes, le colonel Le Febvre des Vaux. Après une brillante conduite à Marengo, après la terrible expédition de Saint-Domingue, ce dernier, adjudant-général à trente-quatre ans, avait vu tout à coup se briser les légitimes espérances d'une carrière si rapidement parcourue (2) et si noblement inaugurée. Prisonnier de l'Angleterre, injustement retenu dans les fers malgré la paix d'Amiens, Le Febvre des Vaux

(1) Le colonel baron Rapatel, alors colonel des dragons du Doubs. « Rappelez-moi près de vous, mon général, écrivait-il dans cette même lettre du 10 novembre 1817, faites que mon régiment se trouve de nouveau sous vos ordres, tous nos officiers en seront aussi contents que moi. » En effet, on aimait à être commandé par cet homme ferme, mais juste et conciliant; ce vœu fut exaucé plus tard.

(2) Voir la Notice, à la fin du volume.

avait vu s'écouler dans l'amertume de l'exil les années de gloire dont il était si digne. Abreuvé d'épreuves, mais plus fort que l'adversité, il était rentré en France à la paix, n'avait repris son épée que pour se venger, à Waterloo, des tortures de l'Angleterre; méconnu après la défaite, il languissait découragé dans sa petite ville natale, et n'était soutenu que par l'estime de ses concitoyens et les affectueuses instances de Coutard. Le général appréciait non-seulement avec le prestige du cœur, mais avec une expérience déjà longue des hommes et des caractères, les rares qualités du colonel. Il connaissait son exactitude et son activité au travail, la loyauté et la générosité de ses sentiments, son savoir varié, son esprit vraiment militaire, son habitude du monde et sa distinction native. Il pouvait compter, — et ce bonheur est sans prix dans les rangs élevés et dans les positions ardues, — sur un attachement inviolable, sur une confiance sans bornes, sur une amitié qui, respectueuse et obéissante dans les relations du service, gardait dans l'intimité la franchise et l'autorité des conseils les plus désintéressés et les plus sûrs. Enfin, il trouvait chez l'officier éprouvé les formes pleines d'aménité, les manières excellentes du gentilhomme, unies à une sérénité calme et à une douceur qui s'allie aisément à la bravoure. Le chef d'état-major devait, de la sorte, tempérer ce que le commandant avait de rigueur et de sévérité prononcées; ils se complétaient l'un par l'autre.

Coutard avait donc demandé au miuistre de la guerre d'employer Le Febvre des Vaux sous ses ordres. Passant au Mans, où se trouvait alors Monseigneur, duc d'Angoulême, il avait eu l'honneur de présenter son ami au Prince, et d'attirer sur lui sa bienveillance.

Le duc d'Angoulême connaissait bien la Bretagne. Dans son rapide séjour au Mans, le 10 et le 11 novembre, il avait tenu à donner lui-même au général, en deux longues audiences, tous les renseignements utiles sur ce laborieux commandement. Ainsi, Coutard partait avec les plus précises instructions.

Elles pouvaient se résumer dans les paroles que Louis XVIII lui avait adressées à Paris. Aussi en fait-il le début de sa carrière. Dans l'ordre du jour de sa prise de possession, après avoir témoigné ses regrets à la Franche-Comté et à la Bresse, après avoir élevé très-haut l'honneur de « commander une province qui fut et qui deviendrait au besoin le boulevart de la monarchie légitime et le refuge de la fidélité, » il cite les phrases mêmes du Roi, et il ajoute : « Nos devoirs à tous sont tracés dans l'expression de cette volonté royale et paternelle; chacun de nous doit donc s'empresser de la suivre. Bénir le nom du Roi, faire respecter l'autorité de son gouvernement, maintenir l'ordre et la tranquillité publique; rallier tous les Français aux vrais principes de la monarchie héréditaire, respecter et faire respecter la religion, main-

tenir la discipline militaire dans l'armée, empêcher qu'elle ne se livre à des discussions politiques capables de l'égarer, se renfermer dans le seul esprit des ordonnances militaires, ce langage d'aujourd'hui sera ma conduite de tous les jours. »

En effet, il ne dévia jamais de cette ligne, et, malgré bien des traverses, il atteignit le but.

Un de ses secrets fut, tout en soutenant fièrement l'autorité royale dont il était revêtu, et en faisant honorer le pouvoir central, gage et maintien de l'unité, d'entrer fort avant dans les souvenirs, dans les traditions, dans les affections particulières de l'antique et illustre province qui lui était confiée. De toutes les gloires qui rappelaient aux Bretons leur indépendance, et qu'on essayait de transformer en prétentions d'isolement, Coutard sut faire autant de liens plus étroits et plus forts qui les rattachaient à la patrie commune, à la Maison de France et à son auguste chef.

Certains mécontents même cherchaient à diviser le Roi d'avec sa famille, à montrer Louis XVIII comme subissant le joug de partis révolutionnaires, à rejeter l'espoir et l'attachement vers Monsieur ou vers ses royaux enfants. Aussi, affectait-on de crier non plus *Vive le Roi!* mais *Vivent les Bourbons!* germes imprudents et dangereux de dissidences qui faisaient les affaires des ennemis de la monarchie. Le général y coupa court par un de ces expédients heureux qui étaient à la fois un trait d'esprit et un symbole de

rapprochement : *Vive le Roi, longtemps!* dit-il dans une occasion solennelle, *Vive le Roi longtemps, et les Bourbons toujours!* Cette parole fit fortune et demeura populaire dans toute la Bretagne.

Combien n'était-il pas nécessaire, en effet, de réunir toutes les forces des honnêtes gens contre les entreprises des fauteurs de désordres? Non-seulement, comme on le sait, l'opposition cherchait à agiter les esprits, mais les sociétés secrètes commençaient à organiser des mouvements séditieux. La Bretagne était un des quartiers-généraux de l'insurrection. Un colportage clandestin d'écrits révolutionnaires y était mis en activité dès la fin de 1817. Des chansons, des pièces de vers, des brochures sont signalées et saisies par Coutard, dès les premiers moments de son arrivée; bien plus, trois jours après son entrée à Rennes, une échauffourée éclate à Pontrieux. Elle fut immédiatement réprimée; les agents de troubles comprirent aussitôt à qui ils avaient affaire.

Ce n'était qu'un prélude.

Il y avait alors un double courant de perturbation qui se disputait les provinces de l'Ouest. Voici le premier; laissons parler l'histoire: « On avait imaginé une conspiration qui ne tendait à rien moins qu'à changer l'ordre de successibilité au trône, ou à tenir, dans tous les cas, le Roi en charte privée jusqu'à ce qu'il se fût soumis aux exigences des conju-

rés. Le renvoi ou l'emprisonnement des ministres, le rappel de la Chambre de 1815, telles auraient été les principales conditions que la force eût, au besoin arrachées, et dont on osait faire remonter la suggestion jusqu'à l'héritier présomptif de la couronne (1). » Cette intrigue, dirigée contre l'opposition royaliste, avait été ourdie au profit de M. Decazes; elle avorta une première fois après de ridicules et d'odieuses persécutions, dirigées contre quelques hommes de cœur et de dévoûment, et qui n'avaient pas même épargné les serviteurs et les amis de Monsieur, comte d'Artois. « Ce qu'il n'osait tenter d'abord que par de perfides machinations, M. Decazes l'entreprit bientôt à front découvert. Ce ministre coupable continua de troubler les vieux jours de son bienfaiteur, en lui montrant pour ennemis ses parents les plus proches et les plus chers... Des agents de police parcouraient les départements de la Vendée, de la Mayenne et du Morbihan, s'efforçant d'y séduire les anciens soldats des armées royales. » Voici le portrait de l'un d'entre eux : « Leguevel appartenait à une famille honorable du Morbihan, et cette considération l'avait fait admettre, pendant les Cent-Jours, dans les armées royales; mais chassé presque aussitôt pour sa mauvaise conduite, il était tombé dans une misère profonde et dans un mépris qu'il justifiait pleinement.

(1) M. Lubis, *Histoire de la Restauration*, p. 373, t. IV.

Il ne manquait pas, toutefois, de présence d'esprit et d'audace; et c'est sans doute à ce double titre que la police avait jeté les yeux sur lui, pour compromettre, dans une conspiration forgée à plaisir, tout ce que la Bretagne comptait de plus pur et de plus fidèle. » — « Tous ces agents, continue l'écrivain auquel nous empruntons ce témoignage, n'avaient qu'un but : faire surgir des conspirations dont ils devenaient les révélateurs, après avoir été les complices. Pour irriter les Vendéens et les préparer aux suggestions de ces agents, la police avait infesté leur pays de libelles diffamatoires, émanés des plumes libérales et dont les traits les plus coupables étaient fournis par ses propres bureaux. »

Telles étaient les manœuvres inspirées et dirigées de Paris. Elles ne servaient que trop bien les plans des partis hostiles. Ceux-ci, de leur côté, redoublaient d'activité et d'intrigues. C'était la seconde source de discorde et d'agitations.

Une association, affiliée à celles qui se remuaient dans les autres parties de la France, avait établi des rapports suivis et une correspondance régulière entre les villes de Rennes, de Nantes, de Saint-Malo et de Dinan. Elle s'était ménagée des affiliations dans l'armée, surtout dans les corps spéciaux; elle essaya ses forces à l'occasion de la translation à la maison d'arrêt de Rennes, de l'avocat Dunoyer, auteur du *Censeur européen*, et récemment condamné en po-

lice correctionnelle. Dunoyer, le procès en fait foi, avait reçu, pour les articles incriminés, des notes du ministère de la police générale : condamné, on l'éloignait de Paris et on devait bientôt le soustraire à la peine qu'il avait encourue. Les « indépendants » d'Ille-et-Vilaine lui donnèrent une sérénade et avaient annoncé, pour le lendemain, un banquet de trois cents couverts. Coutard veillait : la sérénade fut dispersée ; son principal instigateur, un certain capitaine Bodin, fut arrêté, puni et envoyé au fort de Châteauneuf. Au dîner, trente-deux convives seulement se présentèrent. C'était une déconvenue, mais qui montrait combien il fallait se tenir sur ses gardes.

L'esprit d'insubordination gagnait dans les rangs de l'armée. Des désordres assez graves se renouvelèrent vers le mois d'août, à deux reprises différentes. Le général ne transigeait pas avec l'indiscipline. La légion des Deux-Sèvres, où se trouvaient les plus turbulents, subit des châtiments exemplaires, fut dirigée sur un autre point du territoire et remplacée par la légion du Calvados, sur les sentiments de laquelle l'autorité avait plus de droits de compter.

Coutard donnait ainsi, par avance, la mesure de sa résolution et de sa fermeté, et il conquérait sur la population l'ascendant si nécessaire à la charge dont il était revêtu.

Il en reçut dans les premiers jours de 1819, un témoignage significatif. La garde nationale de Ren-

nes avait interrompu son service; elle le reprit le 4 janvier, et tout aussitôt le maire de la ville écrivit au général, pour lui demander d'accepter à son hôtel un poste d'honneur. « Les chefs qui voyaient avec regret, écrit M. de La Marre, que l'affaiblissement de la garnison ne vous permît pas, Monsieur le comte, d'avoir une sentinelle, m'ont prié de vous en offrir une. Ils ont pensé que c'était un honneur dû au lieutenant-général qui commande pour le Roi une si importante division, et ils ont trouvé honorable pour eux-mêmes de vous rendre cet hommage. » Coutard aura bientôt, du reste, à s'appuyer sur cet assentiment des Bretons fidèles.

Comme tous les vrais enfants de la patrie, il venait de s'associer à la joie que causait la complète libération de la France. Les dernières troupes étrangères avaient repassé la frontière à la fin de l'année 1818. Le duc d'Angoulême, alors en tournée dans l'est et le nord, replanta de ses mains le drapeau national sur les remparts de Thionville. Le vœu le plus cher au cœur du Roi était rempli : « J'ai assez vécu, écrivait ce prince au duc de Richelieu, qui l'avait si honorablement secondé, j'ai vu la France libre et le drapeau français flotter sur toutes les villes françaises. »

Mais ce bienfait, mais les actes de dévoûment généreux qui le suivirent et qui allégeaient les longues souffrances du pays, ne trouvaient pas grâce devant

l'opposition des révolutionnaires. Elle se manifesta à Rennes même, au théâtre, par des scènes tumultueuses qui prenaient les plus étranges prétextes.

Le 14 janvier, on jouait *Jeanne d'Arc*. Au milieu des nobles sentiments que réveillait le souvenir de cette sainte et héroïque libératrice de la France, un billet jeté du parterre et contenant des couplets sur le Champ-d'Asile, excita une vive rumeur et de violentes altercations. L'ordre fut rétabli, mais le symptôme était caractéristique.

Bientôt Brest eut ses émotions publiques. Les questions religieuses étaient alors le terrain favori du libéralisme. « Attaquer le clergé, dit avec raison M. Laurentie, c'était attaquer la Royauté ; et la principale habileté des factions fut de représenter la royauté comme ne s'appartenant plus à elle-même, et l'Eglise comme maîtresse de l'État. » En vérité, on ne peut se reporter, sans une douleur profonde et sans une pitié plus grande encore, à la facilité avec laquelle l'opinion se laissa pervertir alors, et on ne sait ce qui étonne davantage, de l'audace des agresseurs ou de la crédulité des multitudes. Les plus simples notions du droit et de la liberté étaient indignement méconnues; les actes de religion les plus légitimes et les plus simples travestis et outragés. Une mission, l'érection d'une croix, un service funèbre, devenaient le prétexte d'une émeute. Ainsi en arriva-t-il à Brest. Déjà des rassemblements s'étaient

formés quelque temps auparavant, devant l'hôtel du sous-préfet, et il avait fallu les disperser par la force. Cette fois, les indépendants et les esprits forts remplirent de tumulte l'église paroissiale de Saint-Louis, à l'occasion de l'enterrement d'une ancienne comédienne.

Le procès de Leguevel augmentait encore les inquiétudes. Ce fut un cruel scandale. Cet homme, et Le Gall, son complice, avaient parcouru tout l'Ouest, « semant et recueillant la plainte et dénonçant les noms les plus honorés : du Botdéru, de la Boëssière, Coroller, La Bourdonnaye, de Kerdrel, de la Goublaye, Ruault, de Margadel, de Kersabiec, une foule d'autres, tous accusés de conspirer contre la Charte, et, pour comble de scandale, de vouloir livrer la Bretagne à l'Angleterre. Il y eut enfin des indices de cette trame ; les Royalistes coururent au devant de la justice. Les chercheurs de conspiration désavouèrent leurs délations ; l'infamie fut toute la peine de leurs mensonges (1) »

La province demeurait profondément troublée par ces événements. Le général prit un parti énergique.

(1) Laurentie, *op.-citat.*, p. 147. Leguevel fut condamné à rester toute sa vie sous la surveillance de la haute police, comme coupable de propositions tendantes à armer les citoyens contre l'autorité légitime, et de machinations près d'un gouvernement étranger, tendantes à provoquer de la part de ce gouvernement des hostilités contre la France. On lui appliqua le bénéfice de la loi qui faisait remise de la peine au révélateur. « Il est à remarquer, ajoute M. Lubis, que Leguevel avait été dénoncé un mois avant ses prétendues révélations, par plusieurs personnes dont les noms se trouvaient mêlés à ses intrigues. »

Il se mit en route, à petites journées et en frac, parcourut toute sa division, s'assura partout des dispositions des diverses classes de la population, multiplia les exhortations, releva les courages, apaisa d'injustes animosités, et rétablit la tranquillité, pour quelque temps du moins.

Il profita de cette sorte de trève pour correspondre au vœu de la Bretagne, en rendant un public hommage à un de ses plus chers souvenirs.

Peu de hauts faits sont demeurés aussi populaires, dans cette belliqueuse province, que le *combat des Trente*. Ce terrible assaut des trente chevaliers français contre les trente Anglais, les noms de Beaumanoir et de Bembrough, l'héroïque parole : « Bois ton sang, Beaumanoir, » sont de ces traits que les siècles grandissent loin de les effacer. Or, le vieux chêne de Mivoie, qui se dressait à moitié route de Josselin à Ploërmel et qui avait abrité les combattants du 27 mars 1351, était tombé de vétusté depuis plus de deux cents ans. Une croix de pierre (1), la croix de la bataille, dressée à sa place, relevée aux frais des États, en 1776, avait été renversée dès les premiers jours de 1793. La Révolution s'attaquait aux plus

(1) Au pied de la croix se trouvait une pierre avec cette inscription :

A. LA. MEMOIRE. PERPETVELLE.
DE. LA. BATAILLE. DES. TRANTE.
QVE. MGR. LE. MARESCHAL. DE. BEAVMANOIR.
A. GAGNEE. EN. CE. LIEV. LAN. 1350.

pures images du patriotisme et de l'indépendance.

Dès 1811, on avait songé à relever ces illustres débris et à construire un monument plus durable (1). Le conseil d'arrondissement de Ploërmel et le conseil général du Morbihan avaient pris des délibérations généreuses; mais les événements qui marquèrent la fin de l'Empire étaient venus suspendre tout projet de ce genre.

Le retour des Bourbons fut le signal d'un empressement nouveau. Successivement et chaque année, le conseil général réitéra l'expression de ses désirs, qui étaient ceux de toute la Bretagne. Quand le général Coutard prit le commandement de la 13e division militaire, il voulut que le monument fût l'œuvre de l'armée comme de la population. A son appel, tous les corps placés sous ses ordres offrirent leurs dons. Le 11 juillet 1819, la première pierre fut posée; on avait choisi le jour de saint Salomon, roi d'Armorique en 434, et dont les reliques reposent dans la cathédrale de Vannes.

Ce fut une admirable fête. Plus de dix mille personnes étaient accourues de toute la province et témoignaient un vif enthousiasme pour cette solennité qui rajeunissait l'antique gloire. Le matin avant la messe, Mgr de Bausset, alors évêque de Van-

(1) Une délibération du conseil de l'arrondissement de Ploërmel émet ce vœu le 2 août, et demande l'autorisation d'ouvrir une souscription à cet effet.

nes et élu à l'archevêché d'Aix, prononça un discours tel qu'on pouvait l'attendre de l'historien de Bossuet et de Fénelon. « Les mânes des Trente, dit-il, vont tressaillir en voyant cette plaine qu'ils ont rendue si fameuse, couverte d'une multitude innombrable accourue de toute part pour applaudir à leur nouveau triomphe. Il s'y trouvera quelque héritier de leur nom, et ils ont beaucoup d'imitateurs de leur courage et de leur fidélité. La Bretagne, fière de ses Beaumanoir, de ses Clisson, de ses Duguesclin, et de tant d'autres dont les faits d'armes ornent, depuis des siècles, les pages de son histoire, peut compter, ainsi que toute la France, un grand nombre de braves qui, comme eux, sauraient combattre et mourir pour leur légitime souverain. J'en prends à témoin notre illustre général et tous les guerriers qui l'entourent. » — « La France est lasse de révolutions et d'agitations, disait le prélat en terminant : elle ne soupire plus qu'après le bonheur de jouir en paix de la fertilité de son sol, de la beauté de son climat, qui attire chez elle tant d'étrangers, et surtout de l'exercice d'une religion céleste, qui seule peut maintenir la paix dans l'État et dans la société, en ordonnant de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Puisse-t-elle bannir de tous les cœurs la haine, la prévention et les inimitiés, et rallier au pied des autels tous les Français, afin qu'ils y fassent les vœux les plus ardents pour le Roi, pour son auguste

famille et pour l'union de tous les cœurs! »

A trois heures, le cortége étant rassemblé sur la lande de Mi-voie, le général prit la parole, et s'adressant aux troupes : « En concourant par vos dons volontaires à l'érection du monument qui doit transmettre à la postérité l'héroïsme des trente Bretons qui, en 1351, surent combattre et vaincre sur ce même terrain, vous vous êtes associés, dit-il, à ces fidèles Morbihannais qui l'ont voté dans leur conseil général. Il appartenait aux braves de 1819 d'honorer la valeur des preux de 1351, dont l'histoire a perpétué le souvenir : dégagée par le temps des passions contemporaines, elle s'enrichira un jour de tous les faits d'armes qui ont illustré notre âge; déjà même le monarque a revendiqué tout ce qui s'est fait de grand, de noble, de généreux pour la patrie, quelle que fût la bannière qui guidât la valeur. Réunis par l'estime et la confiance, comme le Roi nous unit lui-même dans son affection, le bonheur de la France, le nôtre, celui de nos derniers neveux, est à jamais assuré par la stabilité d'un trône dont l'hérédité est garantie par la Charte. La race des braves de 1351 n'est pas éteinte; les générations l'ont perpétuée en Bretagne; l'entière soumission aux lois, autant que la courageuse fidélité de ses habitants, nous garantit tout ce dont ils seraient capables, si la paix dont nous jouissons pouvait encore être un moment troublée. Alors, comme aujourd'hui, dociles à la voix des seuls mandataires

de l'autorité royale, ils viendraient tous grossir nos rangs et s'y rallier sous l'étendard des lys, redevenu l'oriflamme des Français... Mais tant de zèle et de dévoûment ne sont pas des sentiments particuliers; la France entière les partage; partout on répète avec le même amour : *Vive le Roi, longtemps! les Bourbons, toujours!* »

Ce discours était l'expression de toute la conduite du général; il correspondait aux sentiments vrais de la population et il fut accueilli par mille cris répétés de *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!*

Un même esprit inspirait le discours du comte de Chazelles. « Quel spectacle offre en ce moment, dit-il, l'antique champ d'honneur que nous foulons! A ces loyaux et fidèles habitants de toutes les classes, de tous les rangs, à ces magistrats révérés de leurs concitoyens, au digne prélat de ce diocèse, à son vénérable clergé viennent se réunir et se mêler des guerriers décorés du signe des braves, et qui ont fait triompher les armées françaises dans toutes les contrées de l'Europe. Renouant aujourd'hui la chaîne des âges et rattachant à la gloire des siècles passés la gloire du siècle présent, ils viennent au milieu de nous honorer de leurs hommages et saluer de leurs armes victorieuses les trophées de nos vieux temps (1). »

(1) Le comte de Chazelles ajoutait : « Ils ont fait plus; à la voix du comte de Coutard, de ce brave général qui les guida à la victoire, ils ont

Par une heureuse pensée, la garde du monument devait être confiée à un vétéran de l'armée et à un vétéran de la marine.

L'évêque de Vannes bénit ensuite la première pierre, et une salve de vingt-un coups de canon salua le rétablissement de ce mémorial de la vieille gloire et de la vieille indépendance (1).

voulu concourir aux frais de ce monument triomphal : un si bel exemple ne restera pas sans imitateurs. »

(1) Voici l'inscription qui fut placée sous la pierre :

SOUS LE RÈGNE
DE LOUIS XVIII,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE :
LE 11 JUILLET 1819,
S. EXC. LE COMTE DECAZES, PAIR DE FRANCE,
ÉTANT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ;
LOUIS BECQUEY, CONSEILLER D'ÉTAT,
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
DIRECTEUR-GÉNÉRAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES ;
JEAN-CHARLES ROUSSIGNÉ, INSPECTEUR DE LA 14e DIVISION ;
LA 1re PIERRE DU MONUMENT DE LA BATAILLE DES TRENTE
A ÉTÉ POSÉE
PAR
LOUIS-FRANÇOIS, COMTE DE **COUTARD**,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI,
COMMANDANT LA 13e DIVISION MILITAIRE,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS ET DU MÉRITE MILITAIRE DE BAVIÈRE ;
AUGUSTIN-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-MARIE, COMTE DE CHAZELLES,
BARON DE LUNAC,
OFFICIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN ;
JACQUES-FRANÇOIS-MARGUERITE PIOU,
INGÉNIEUR EN CHEF AU CORPS ROYAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,
MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,
AUTEUR DU PROJET DU MONUMENT.

Le procès-verbal de la cérémonie a été publié à la suite d'une remar-

Tandis que ces belles fêtes réjouissaient le patriotisme de la Bretagne et rapprochaient les cœurs dévoués, les émissaires de la révolution redoublaient de témérité et d'audace. Nous avons dit déjà de quelle haine factice ou réelle ils se montraient animés contre la religion. Les prédications des missionnaires devinrent partout le signal et l'occasion de nouveaux mouvements. En fait, quoi de plus légitime que l'annonce de la parole divine, que des exhortations à la pénitence, que des cérémonies d'expiation pour les fautes publiques et privées? Si parfois le zèle de quelques jeunes orateurs chrétiens ne se contint pas dans les bornes d'une étroite prudence, si quelques fonctionnaires, par des empressements malentendus, froissèrent l'opinion et compromirent le succès d'un enseignement où la persuasion et la liberté seules devaient être les moyens de conviction; que dire de ces inqualifiables diatribes, de ces ignobles calomnies qui précédaient partout l'arrivée des

quable édition donnée par M. Crapelet, du célèbre manuscrit du Combat des Trente, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi. Le volume qui a paru sous les auspices du comte de Corbière, ministre de l'intérieur, en 1827, contient, après une savante introduction, la description du manuscrit et un *fac-simile*, la reproduction du texte en caractères gothiques, la traduction en nouveau langage avec des notes et commentaires, une relation tirée de Froissart, la description du monument élevé en 1819, les discours prononcés à la pose de la première pierre, les noms des signataires du procès-verbal, parmi lesquels figurent plusieurs descendants des Trente, les noms des officiers qui ont concouru à l'érection; enfin, les armoiries des trente Bretons. Ce beau volume fait honneur à la science de l'éditeur, à la perfection de sa typographie, et au goût éclairé du ministre de la Restauration.

missionnaires? Que dire des tumultes organisés, des insolentes agressions, des menaces, des désordres et des violences dont ils étaient poursuivis jusque dans les chaires, jusqu'au pied des autels? La génération présente se refuserait à croire à cet ensemble de brutalité, de sottise et d'intolérance dont le libéralisme d'alors faisait trophée, si des témoignages trop nombreux ne prouvaient à quel point on peut égarer et entraîner un peuple naturellement droit, une jeunesse naturellement généreuse. Chose remarquable! c'est dans la catholique Bretagne, c'est à Brest, que les désordres prirent un caractère plus acharné.

A peine les missionnaires appelés par Mgr l'évêque de Quimper étaient-ils descendus en cette ville, que des rassemblements se forment, parcourent les rues, criant *Vive le Roi! à bas la mission!* Devant la maison qu'occupaient ces pauvres prêtres, les clameurs redoublent: *Les missionnaires à la lanterne! à la guillotine!* Ce sont les sinistres vociférations de la Terreur. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que non-seulement la bourgeoisie de Brest était de complicité dans ces scènes odieuses, mais c'est qu'on essayait d'y mêler quelques soldats et quelques marins; c'est que certaines autorités semblaient favoriser l'émeute, loin de la réprimer (1).

(1) Dans le rapport détaillé de cette affaire, on dit que le sous-préfet ne prit aucune mesure pour prévenir ou dissiper les attroupements. On pense même que ce fut ce magistrat qui proposa, comme chose plaisante,

Au premier bruit de ces nouvelles, Coutard accourut à Brest. Il trouva la cité en effervescence, l'ordre méconnu, le pouvoir sans force, abandonné par ses agents responsables. Sa venue releva l'énergie des bons et intimida les coupables. Le calme matériel se rétablit et force demeura à la loi. Mais le maire craignait que si la mission avait lieu, ses exercices ne donnassent prétexte à de plus graves conflits; il s'adressa à Mgr l'évêque de Quimper, invoquant son amour de la paix. Le prélat céda, et sur ses ordres, les missionnaires quittèrent Brest. Cette concession fut célébrée par les feuilles libérales comme un triomphe. On exalta la fermeté philosophique du maire, on essaya d'envelopper les troupes dans des éloges qui, par compensation, se changeaient en injures contre le général, représenté comme un affilié du parti-prêtre. Le gouvernement dut destituer le magistrat municipal et plusieurs agents inférieurs convaincus de connivence ou de faiblesse envers les perturbateurs. L'armée, indignée des calomnieuses flatteries de l'*Écho de l'Ouest*, protesta de sa fidélité au Roi, de son obéissance au gouvernement, de son attachement à son général.

Telles étaient les luttes nouvelles et inaccoutumées

de faire mettre le *Tartufe* en répétition, afin de pouvoir le jouer le soir même de l'arrivée de l'évêque de Quimper pour installer les missionnaires.

où se trouvait impliqué Coutard. Son cœur en souffrait, mais son esprit perspicace en voyait l'origine, en démêlait le but, et son âme fidèle en combattait résolument les détestables tendances. Il n'ignorait pas, en effet, bien que les principaux chefs prissent un soin infini de le dissimuler et y réussissent à force de précautions et de dénégations, les projets odieux des factions ennemies de la Royauté.

Vers la fin de cette année 1819, le *Comité d'action* formé à Paris avait redoublé ses manœuvres et augmenté ses correspondances dans les départements. Ces fiers patriotes rêvaient encore, comme en 1817, de livrer le royaume de France à un prince étranger et protestant, au prince d'Orange. M. Voyer-d'Argenson saisissait avec empressement les ouvertures d'un aide de camp de ce prince, qui venait offrir l'entrée d'un corps d'armée hollandais, pourvu qu'on trahît à la frontière. Le drapeau tricolore serait arboré, la réunion de la Belgique à la France proclamée; ayant rallié tous les mécontents, on marcherait sur Paris et on renverserait le trône des Bourbons. Mais il fallait deux conditions : en premier lieu, la présence dans l'armée expéditionnaire de quelques hommes considérables, députés et généraux, qui se constitueraient en gouvernement provisoire; en second lieu, la promesse de la succession de Louis XVIII pour le chef de l'expédition. Après quelque hésitation, les députés et les généraux réu-

nis chez M. d'Argenson consentirent à écouter le négociateur et à discuter ses plans. M. de Lafayette devait examiner la partie politique du projet et donner son adhésion. Il la fit attendre. Le roi Guillaume fut averti et enjoignit à son fils de s'éloigner et de voyager. La conspiration avorta, ne laissant à ses auteurs que la honte de l'avoir conçue et accueillie. La Restauration y répondit avec sa générosité habituelle : une amnistie ouvrit bientôt les portes de la patrie à ces proscrits qui ne songeaient qu'à lui faire subir un joug étranger (1).

Mais ce pardon ne désarma pas les haines et ne conjura pas les animosités. Les ennemis de la monarchie étaient aussi insensibles à sa magnanimité qu'aux bienfaits dont elle assurait la possession à la France, et notamment à la dignité qu'elle lui restituait en Europe et à la prospérité inouïe qu'elle apportait à la fortune publique (2). Ils s'irritaient surtout de voir la vieille tige de saint Louis refleurir et promettre de nouveaux rejetons. Le 21 septembre, Madame la duchesse de Berry avait donné naissance à cette jeune princesse, Louise-Marie-Thérèse, qui, après avoir épuisé, à son tour, les grandeurs et les amertumes du rang suprême, déploie aujourd'hui,

(1) Voir ces détails dans M. de Vaulabelle, écrivain peu suspect assurément. T. IV, p. 445 et 446.

(2) Le budget de 1820 venait d'être voté : après les ravages de deux invasions, il se soldait par 869,516,123 fr. de dépenses et 886,335,150 fr. de recettes : plus que l'équilibre.

aux yeux de l'Europe et sur un théâtre qu'agrandit sa gloire, des vertus et des talents dignes des meilleurs rois de sa race (1). La 13e division militaire s'unit aux fêtes du baptême de la Fille de France (2).

Vers ce même temps, le général, qui gardait à son pays d'origine une affection filiale, lui en offrit un gage en envoyant à la garde nationale de Ballon un drapeau qu'elle reçut avec une vive gratitude. Ce retour vers d'anciens et chers souvenirs, jeta pour lui quelques douceurs sur les derniers jours de 1819.

(1) Mariée à S. A. R. le duc Charles III, de Parme, Mademoiselle a vu périr son royal époux sous le poignard d'un assassin, en 1854. Depuis, elle gouverne comme régente pour son fils aîné, le duc Robert Ier.

(2) 16 décembre 1819.

CHAPITRE XIII.

(1820-1821).

Assassinat de Mgr le duc de Berry. — Menées des révolutionnaires. — Le *Comité directeur* et les *Étudiants* de Bretagne. — Remise de drapeaux. — Troubles à Rennes. — Charivari donné à M. de Corbière. — Énergique répression.—Troubles à Brest.—Le général demande l'envoi d'un commandant supérieur. — Il se rend à Brest, comprime le désordre et désarme la garde nationale. — Le marquis de Lauriston, commandant supérieur des 13e et 15e divisions. — Coutard est nommé grand-officier de la Légion d'honneur. — Lettre de Monseigneur, duc d'Angoulême. — Naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux. — Coutard demande le commandement d'une division de la Garde. — Lettre de Monseigneur, duc d'Angoulême.

Pour la Bretagne comme pour le reste du royaume, l'année 1820 s'ouvrait sous d'heureux auspices ; pour elle plus que pour toute autre, ce bonheur devait être promptement troublé.

Les plaies de la France se cicatrisaient, une sage administration avait ramené l'ordre dans les finances et la prospérité dans l'État ; l'industrie prenait de rapides développements ; l'agriculture était relevée et encouragée. La splendeur des lettres, l'éclat des arts renaissant sous un gouvernement libre et paternel, augmentaient la gloire in-

tellectuelle de la patrie. La Maison de Bourbon, unie et révérée, voyait s'asseoir à son foyer séculaire les espérances d'une nouvelle lignée. Enfin, un décret d'amnistie, rappelant les derniers bannis, rendait à la terre natale ses enfants égarés.

Quelques jours après, Mgr le duc de Berry tombait sous le poignard de Louvel et expirait en demandant grâce pour son assassin. Ce deuil était celui de la France et de l'Europe entière. Mais du lit de mort étaient sorties avec les paroles de la foi, celles de l'avenir : « Mon amie, ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein, avait dit le fils de saint Louis à Marie-Caroline. » — « Il s'en va, le prince, s'écriait Châteaubriand ; il semble emporter la monarchie, et à l'instant même il en annonce une autre. »

Rien ne saurait se comparer à l'effet produit sur toutes les populations par ce coup affreux et imprévu, rien sinon la ferveur des prières adressées au Ciel pour la perpétuité de la race royale. Les fidèles populations de la 13e division, l'armée et ses chefs s'associèrent du fond de leur cœur aux douleurs et aux supplications publiques. Mais, ainsi que le remarque un écrivain dont le témoignage ne saurait être suspecté, tandis que la consternation, la stupeur et l'indignation accablaient les honnêtes gens de tous les partis, « les adversaires les plus ardents de la Restauration et de ses princes ne virent dans l'événe-

ment que la mort d'un ennemi (1), » et ils se tinrent prêts à exploiter les suites de ce crime abominable.

« Homme par le cœur, Roi par le devoir, avait répondu Louis XVIII à l'adresse de condoléances de la Chambre des députés, vous ne devez pas douter, Messieurs, que je ne prenne toutes les mesures propres à préserver la France des dangers dont l'attentat d'aujourd'hui ne m'avertit que trop. » En effet, des lois sévères furent présentées, s'appliquant à la presse, à la liberté individuelle, aux élections. Dans le débat, les Chambres se transformèrent en une arène où luttaient les passions contraires : c'était le signal qu'attendaient les révolutionnaires. L'émeute répondit du dehors aux agitations du Parlement. Réprimée dans la rue, elle se cantonna dans une sorte de conspiration légale et publique, cachant des trames secrètes et des complots souterrains. Les orateurs de la gauche, M. de Kératry en menaçant la France de la guerre civile, M. de Lafayette en renouvelant les théories de souveraineté populaire et en revendiquant le drapeau tricolore comme le seul étendard de la liberté et de l'ordre public, appelaient l'insurrection, lui donnaient un mot d'ordre et une bannière. Cet appel ne fut que trop entendu à Paris, où il fallut un énergique déploiement de la force publique pour rétablir la

(1) M. de Vaulabelle, t. IV, p. 473.

paix; dans les départements, où l'explosion plus lente, la commotion plus durable exigèrent une vigueur plus soutenue et une énergie plus vigilante encore.

Dès le mois de mars, le *Comité directeur* (nous suivons ici le récit des historiens qui l'ont glorifié après coup), le Comité directeur avait noué une double intrigue : l'une, sous le nom d'*Union*, destinée à protéger les citoyens dans la jouissance de la liberté individuelle ou de venir à leur secours en cas de détention; celle-là avait des souscriptions patentes, son conseil de direction, où paraissaient MM. Laffitte, de Lafayette, d'Argenson, Manuel, Dupont (de l'Eure), Kératry, le général Pajol, etc., et de qui les opérations publiques servaient de centre et de voile à de plus coupables projets; l'autre, véritable association occulte, composée de deux éléments recrutés parmi la jeunesse des écoles et parmi les officiers de l'ancienne armée. Comptant sur l'esprit aventureux et facile à entraîner de ces *étudiants* de Facultés qu'exaltait la pratique encore nouvelle de la liberté, les chefs de l'opposition abusaient de leur généreuse inexpérience; ils mêlaient aux élèves des Ecoles de Droit et de Médecine, aux clercs du Palais, aux disciples des beaux-arts, un certain nombre de mécontents, aigris par l'ambition trompée, dévoués aux idées subversives de l'ordre social, imbus des opinions impies du dix-huitième siècle, et ne reculant

devant aucune calomnie, devant aucune intrigue pour ébranler le trône et bouleverser la monarchie. « Témoin des douleurs et des hontes de deux invasions, trompée sur les faits de cette époque (1), toute cette jeunesse accusait les Bourbons, ainsi que leur parti, de la double chute de notre indépendance. Pour elle, chaque royaliste était un complice de l'Étranger; Louis XVIII et tous les siens, des princes imposés par la défaite. » Tels étaient, en effet, les mensonges dans lesquels l'entretenaient M. de Lafayette et les membres de ce Comité directeur qui lui imprimaient leur impulsion, et qui, quelques mois auparavant, traitaient eux-mêmes avec l'étranger pour livrer la France.

« Cette catégorie de mécontents pouvait offrir d'utiles auxiliaires à une insurrection, continue M. de Vaulabelle; mais, pour la décider, il fallait des éléments plus solides, des instructions plus énergiques et plus fortes. Ce fut dans les rangs mêmes de la troupe que, peu de temps après les troubles de juin, le Comité directeur trouva la force dont il avait besoin. » Afin d'y arriver, il s'adressa indistinctement à tous les regrets, à tous les souvenirs, à toutes les animosités : anciens partisans de l'Empire, rêvant la délivrance du

(1) Cet aveu est curieux dans la bouche de M. de Vaulabelle, t. IV, page 551.

captif de Sainte-Hélène, la rentrée de Napoléon II et le despotisme du sabre; vétérans de 1792, avec des arrière-pensées de dynastie nouvelle prise en dedans ou au dehors de la Maison royale; républicains même, timides encore, mais ralliés déjà autour de la Déclaration des droits de l'homme. Ces partis contraires étaient en complet désaccord sur le but, mais ils pouvaient s'entendre parfaitement pour détruire; le Comité les réunit dans cette communauté de subversion. « Renverser les Bourbons : sur ce point, l'accord était absolu; on décida que le drapeau tricolore serait le signe de ralliement, et qu'on laisserait au pays à déterminer lui-même le principe et la forme de son gouvernement. » C'est ce que déclarèrent MM. Mérilhou, de Lafayette, Manuel, Voyer-d'Argenson, aux chefs des complots qui se tramaient dans la capitale, qui se préparaient dans les provinces, et qui ne tardèrent pas à y éclater.

La Bretagne, par les motifs que nous avons énoncés, était un des terrains favoris de l'insurrection. Dès le commencement de mars, on y trouve en action les deux éléments dont disposait le Comité directeur.

Les étudiants, plus téméraires, se font remarquer les premiers. L'armée, plus résistante et placée sous un commandement vigoureux, ne se laissera entamer que plus tard. Déjà elle était en butte, d'une part, aux attaques et aux séductions de la presse libérale, de l'autre aux tentatives d'embauchage et aux essais

de rébellion de quelques agents subalternes. L'*Écho de l'Ouest* prenait à partie le général Coutard, le représentant tantôt comme un suppôt armé de l'arbitraire, tantôt comme un docile instrument de la domination des prêtres. C'est ainsi qu'on travestissait à la fois et son dévoûment à la Royauté et sa piété ferme et sincère. Ici, on s'élevait contre les soldats, et en leur reprochant leur énergique conduite à Brest, on les accusait d'avoir méconnu les droits de l'humanité et d'être prêts à verser le sang de leurs frères. Là, on les plaignait d'être soumis à l'obéissance passive; on vantait leurs sentiments secrets, on leur prédisait une occasion prochaine où leur patriotisme pourrait se témoigner sans contrainte.

Coutard allait au devant de ces calomnies et de ces intrigues, déterminé à en avoir raison et à faire respecter l'autorité dont il était revêtu. Le 2e bataillon de la légion des Côtes-du-Nord était un de ceux sur lesquels comptaient le plus les agitateurs (1). Le général le rassembla, le 19 mars, pour lui remettre solennellement son drapeau. En présence d'une foule nombreuse, il fait renouveler le serment de fidélité. Son langage brave les ennemis du Roi qui sont présents et qui n'osent pas faire un seul cri. Les troupes répondent, au contraire, par les plus vives et les plus chaleureuses acclamations. Deux jours après, il re-

(1) « Elle appartenait entièrement au complot, » dit M. de Vaulabelle. L'historien s'avance trop; cependant le complot y avait fait des progrès.

commence. Un autre drapeau est béni à la cathédrale (1) et donné au 2e bataillon de la légion d'Ille-et-Vilaine ; celui-là était d'un dévoûment sûr. Pendant la cérémonie, pendant la revue, nul ne remua. L'attitude des soldats et du commandant imposaient à tous. Le soir et le lendemain, la jeunesse essaya quelques manifestations ; cette tentative avorta, mais elle était un symptôme grave.

Les fonctionnaires administratifs et municipaux n'y attachaient pas l'importance qu'elle méritait : Coutard voyait de plus haut et de plus loin. « Évidemment, écrit-il le 25 avril, au ministre de la guerre, il se trame quelque chose contre le gouvernement. » Puis il donne les preuves. « Une sorte de fédération, renouvelée de 1815, s'est établie entre les jeunes gens, avocats et étudiants de Rennes, avec ceux de Nantes, de Lorient, de Vannes et de Brest. Des députations se rendent d'une ville à l'autre ; la correspondance la plus suivie est organisée et s'étend à Saint-Malo, à Fougères, à Vitré ; les mères de famille sont inquiètes et appellent la sollicitude des autorités sur des mouvements qu'elles déplorent. Nos jeunes gens se montent la tête de 1788, et se croient destinés à commencer et à donner l'impulsion aux autres provinces. Tout me porte à croire qu'on veut monter un coup qui est peut-être plus prochain qu'on

(1) La cravate fut attachée par Mme Lefebvre des Vaux.

ne pense. L'association n'est pas encore très-redoutable; cependant il faut se tenir sur ses gardes. » Le général se plaint d'être peu ou mal secondé par la police. L'esprit des troupes est bon; seulement, avec cette perspicacité qui entrevoyait d'avance les tristes expédients de la guerre des rues, Coutard déclare que l'infanterie ne suffit pas pour les circonstances qui s'annoncent. « On croit pouvoir raisonner avec elle, on l'aborde, on paralyse ses mouvements. La cavalerie est de beaucoup préférable : elle fait toujours faire place, même sans blesser personne. » Aussi, il demande un régiment des chasseurs du Morbihan, « estimés des vrais royalistes et craints des brouillons. » Et, en attendant, il appelle à Rennes un détachement de chasseurs de la Marne. Il voudrait aussi qu'un commissaire général ou spécial de police fût envoyé dans la division. Enfin, déjà il estime que la présence d'un gouverneur militaire sera nécessaire pour le remplacer lui-même : rare abnégation, qui prenait sa source dans un zèle absolu pour le bien du service. « Je crois utile, ajoute-t-il, que celui qui serait choisi le fût parmi les maréchaux ou les gouverneurs, pour ajouter à ses moyens la force entraînante d'une grande considération et d'un pouvoir moral sur certaines autorités. »

A côté des craintes de révolte, se montraient les essais d'agitation légale ou prétendue telle : des souscriptions s'ouvraient à Quimper et à Brest en fa-

veur des victimes des lois sur la liberté individuelle et sur la censure des journaux. Enfin, les listes des fédérés de 1815 reparaissaient sous le nom et l'apparence de la bienfaisance.

Puis, voici la petite Fronde : une répartie spirituelle en eut raison. M. le docteur Bertin, homme d'un grand savoir et d'une rare distinction, était professeur à l'École de Médecine de Rennes. Le 24 avril, en arrivant dans l'amphithéâtre, il voit inscrit en grosses lettres, sur le mur de droite : *Côté droit* (1). Tous les bancs de ce côté étaient vides; les élèves s'étaient placés exclusivement dans la partie opposée, sur laquelle on lisait : *Côté gauche.* « Allons, Messieurs, dit tranquillement et en souriant le professeur, je vais faire la leçon au côté gauche. » L'auditoire fut désarmé : la leçon ne traita que de médecine, et l'ordre ne fut pas un instant troublé (2).

Mais les efforts des agitateurs redoublaient. Au mois de mai, le général signale de nouveau au ministère les progrès de l'effervescence, qui se trahissent par d'odieuses pratiques. Ainsi, un matin, les fleurs

(1) Allusion au côté droit de la Chambre des députés, où siégeaient les Royalistes.

(2) Le docteur Bertin jouissait à Rennes d'une grande considération. Son fils a été successivement sous-préfet de Fougères, et, en 1848, représentant du peuple à l'Assemblée Constituante, pour le département d'Ille-et-Vilaine. Il a épousé Mlle du Trésor, dont la sœur cadette s'était mariée à M. le comte Frenais de Coutard, fils adoptif du général. Cette dernière a été ravie à l'affection des siens et à la tendresse de son époux après trente mois de mariage.

de lys de l'écusson royal qui se trouvait sur une ordonnance du premier président de la Cour, pour la convocation des assises, sont rayées de trois barres de sang.

Bientôt la loi des élections ayant été votée, on affiche des placards séditieux. « La loi des élections est changée, dit un de ces placards (1), les Capets ne règneront plus. — Les nobles seront exterminés, comme étant les seuls auteurs des malheurs qui affligent la Patrie! — Que Louis XVIII y prenne garde! » Ces sinistres appels, échos des plus mauvais jours, ne restent pas sans succès.

Le 8 juin, des rassemblements se forment; la jeunesse en compose la majeure partie; à leur tête paraît ce capitaine Bodin, ancien aide de camp du général Berton, homme résolu, capable, actif, et qui exerce sur les écoles une grande influence. C'est le même qui déjà, à propos de la sérénade donnée à Dunoyer, avait été l'objet de sévérités militaires. Mis en disponibilité, il n'en avait pris que plus d'importance. Le général demande son changement de résidence. Le lendemain, les étudiants sont en révolte ouverte. Une sentinelle est attaquée; on veut lui fermer la bouche au moment où elle crie aux armes, et on décharge sur elle un pistolet à bout portant. Heureusement, l'amorce seule brûle; l'alarme

(1) Daté du 3 juin.

est donnée. Les troupes étaient sur leurs gardes, et l'émeute est dispersée.

Quarante-huit heures après, nouveau tumulte. On cherchait déjà à lasser la patience de l'infanterie, tactique si souvent renouvelée depuis, et avec trop de succès. Là, encore, force resta à la loi, sans collision grave. Mais, le même jour, on apprend que des troubles ont éclaté à Brest; la présence du général va bientôt y devenir nécessaire.

Calme pendant une semaine, Rennes est de nouveau mise en émoi par un charivari donné à M. de Corbière, professeur à l'École de Droit, et qui, sur les bancs de la Chambre des députés, venait de combattre avec éloquence les théories révolutionnaires. Assailli par d'indignes insultes, le courageux député ne trouva dans les autorités civiles qu'un appui faible et hésitant. Coutard, seul, protégea vigoureusement l'inviolabilité de ce fidèle serviteur de la cause royale. Ayant rétabli l'ordre, il demanda le renvoi de plusieurs élèves des Écoles, et la suspension des cours pendant un certain temps. Ce fut en vain; vainement aussi signalait-il l'organisation militaire qui s'établissait entre les jeunes gens, les achats d'armes et de munitions, les embauchages essayés sur la troupe. « Il y a des mots qui produisent des effets magiques, disait-il en indiquant les devises des organes du libéralisme; et la puissance des souvenirs peut porter à la plus haute exaspération et les étu-

diants et les vétérans de la révolution qui les poussent et les égarent. »

Heureusement, si cette justesse de vues n'était pas partagée dans le pays même, elle était dignement reconnue par le ministère et par le Roi. « Quoique les lettres que j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire à l'occasion des désordres qui ont troublé pendant quelques jours la tranquillité de la ville de Rennes, aient dû vous convaincre que la conduite pleine de prudence et de fermeté que vous avez tenue a été parfaitement appréciée par les ministres de Sa Majesté, lui écrit le 4 juillet le ministre de la guerre, je crois devoir vous transmettre l'assurance de la satisfaction particulière que le Roi en a éprouvé. S. M. approuve ce que vous avez fait et vous en tient compte comme d'une nouvelle preuve de dévoûment que vous lui avez donnée, et qui vous a conquis de nouveaux droits à sa gratitude. »

Coutard allait mieux mériter encore. Signalée déjà à l'attention spéciale du Comité directeur, par les ferments de division qui y étaient en ébullition, la ville de Brest avait été en quelque sorte désignée comme le quartier général des opérations du parti dans l'ouest. A Nantes et à Rennes, on comptait sur les Écoles et sur quelques militaires des garnisons, de l'artillerie notamment; mais, là, l'autorité était plus éveillée, plus ferme, plus redoutée. A Brest, au contraire, si le général comte d'Hoffelize imposait

aux factieux par son noble caractère, ils comptaient sur la faiblesse d'autres fonctionnaires, sur les rivalités de la marine et de l'armée, sur la population un peu nomade d'un port. Déjà les troubles excités à l'occasion de la mission avaient donné la mesure de ce qu'on pouvait tenter. Un agent habile, M. Villalon (1), fut dirigé sur la Bretagne et établit des rapports très-étroits entre « les patriotes » de Nantes, de Saint-Malo et de Brest. Dès le 9 juin, des essais de tumulte accusèrent les traces de son passage; mais il fallait une occasion. On la trouva dans l'arrivée de MM. Guilhem et Kératry, députés de la gauche. Le 27 juin, le général Coutard savait et annonçait à Paris que des préparatifs extraordinaires se faisaient pour offrir un banquet aux deux coryphées de l'opposition, et il redoutait des scènes de désordre. En effet, cette bruyante réception (16 et 17 août) amena presqu'une émeute; l'émeute fut réprimée. De même en arriva-t-il à la suite du charivari donné à M. Bellart et à M. Bourdeau. Ces députés honorables, ces magistrats éloquents, se virent en butte aux plus ignobles outrages. Justice fut faite. Mais le mal était plus grand qu'il ne paraissait. Coutard, plein de clairvoyance, demanda des ordres et réitéra ses instances pour l'envoi « d'un commissaire extraordinaire du Roi, avec pleins pouvoirs, ou d'un gou-

(1) C'est M. de Vaulabelle qui nous fournit ce détail. T. IV, p. 548.

verneur militaire, avec la même étendue d'autorité. »

« L'intention du Roi, lui répond immédiatement le ministre (24 août) est que vous vous transportiez sur-le-champ de votre personne à Brest, où vous établirez temporairement votre quartier général. En vous commettant le soin de veiller spécialement à la sûreté de son port de Brest, ajoute le marquis de Latour-Maubourg, S. M. a voulu vous donner une preuve de sa haute confiance dans votre zèle, vos lumières et votre dévoûment à sa personne, et elle entend que vous y exerciez en même temps la plus grande influence sur toutes les affaires civiles et militaires. En conséquence, M. le préfet du Finistère et M. le commandant de la marine de Brest reçoivent, chacun de leur côté, l'ordre de vous subordonner leurs opérations et de suivre la direction que vous donnerez à l'ensemble des mesures nécessaires pour la sûreté du port et de la place, et pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité publique. »

Ainsi investi de cette marque éclatante de la confiance royale, Coutard obéit, résolu à vaincre à force d'énergie et de prudence. Il part pour Brest; mais auparavant, il satisfait sa conscience en exprimant plus nettement que jamais la nécessité des mesures qu'il croit utiles au triomphe de l'autorité. « Le premier devoir est d'obéir, répond-il; et après avoir donné et laissé des instructions, je partirai demain; mais je crois devoir adresser à Votre Excellence des

observations que j'ai communiquées et qui ont obtenu l'assentiment du procureur-général, dont vous connaissez les bons sentiments, et du préfet. »

Ces observations, en voici le résumé, et on en comprendra la sagesse. Rennes vient d'être en proie au tumulte. Le départ du général va y jeter l'alarme : « J'y suis connu ; ma présence y ranime les honnêtes gens, qui se croiront abandonnés si je reste longtemps éloigné ; j'y suis craint et détesté des autres. Je puis donc faire le bien, et je me dévoue à ce service pénible et aux animadversions. » D'ailleurs, Brest est loin, à soixante-trois lieues, par des chemins montueux et difficiles ; si quelque événement éclatait, le mal serait fait avant que le général pût en être informé. Il se prive même d'aller à une maison de campagne qu'il a à une lieue de Rennes (1), dans la crainte d'inquiéter ; que serait-ce qu'un tel éloignement ? Ensuite, il y a des difficultés de position : le vice-amiral de Gourdon est plus ancien que Coutard. « Votre Excellence, dit-il, connaît quelles sont à cet égard les prétentions de la marine royale. » La nomination d'un commandant supérieur parerait à ces inconvénients et à ces périls. Coutard insiste à ce sujet : « L'officier général que je crois le plus capable de réussir et de tout concilier, par son caractère et sa noble franchise, c'est le marquis de

(1) A Pacé.

Lauriston, lieutenant-général de la garde. Il a déjà commandé, dans une circonstance également difficile, le port et la marine de Toulon ; il a fait plusieurs campagnes sur mer, et il est également estimé de l'armée navale et de l'armée de terre. » Quant à lui, il secondera de tous ses moyens celui qui sera choisi : « Je servirai sous ses ordres avec le même zèle que j'ai toujours eu, et ce n'est que dans l'intérêt du service du Roi et d'après une intime conviction, que je désire remettre le poste trop difficile pour moi que m'offre la confiance du monarque. »

En attendant, il part, gardant le secret sur ses pouvoirs extraordinaires, et présentant son départ comme une tournée de commandement.

Le ministre de la guerre était homme à comprendre et à approuver ces nobles sentiments et cette belle conduite. Dans une lettre toute de sa main, il lui répond courrier par courrier :

« Je trouve vos observations en général très-fondées, et je communiquerai demain votre lettre au conseil des ministres, en vous désignant pour être plus particulièrement à Brest. Nous avons d'abord songé au point le plus important et laissé un peu trop de côté peut-être celui de Rennes, non moins intéressant, et où vous êtes plus particulièrement connu et apprécié. J'approuve tout à fait que vous ne vous présentiez à Brest que comme faisant une tournée et non comme devant y résider et prendre le commande-

ment supérieur. Il pourrait se faire, comme vous le pensez, que l'amiral Gourdon en prît de l'ombrage, et je vous remercie des observations justes que vous me faites à ce sujet. Je ferai en sorte que vous sachiez mardi ou mercredi le parti qui aura été pris et l'officier général qu'on enverra à Brest. Nous sommes fort tranquilles à Paris. Les factieux tâchent, sur différents points, de séduire les troupes; ils ont échoué à Cambrai. L'œil est ouvert sur leurs manœuvres, et j'espère qu'à l'aide du dévoûment et des bons sentiments qu'on trouve encore partout, on viendra à bout d'une poignée d'intrigants et de traîtres. Adieu, mon général, je vous adresse cette lettre-ci à Brest.

« Agréez, général, l'assurance de ma considération la plus distinguée. Je suis si pressé que j'oubliais de vous dire que le Roi se porte à merveille.

« Marquis V. DE LATOUR-MAUBOURG. »

Le lendemain, le conseil des ministres était consulté, et le Roi investissait le marquis de Lauriston du commandement supérieur et temporaire des 12e et 13e divisions militaires. « Dans la proposition que vous faites d'envoyer à Brest un autre officier général et de servir sous les ordres de celui que le Roi honorerait de sa confiance, mande M. de Latour-Maubourg à Contard, Sa Majesté n'a pu voir qu'une nouvelle preuve de votre dévoûment à son service et sa

personne, dont elle vous sait beaucoup de gré. » Puis, le ministre annonce la nomination de M. de Lauriston, et il ajoute : « Le Roi est bien convaincu, Monsieur le comte, que, dans ces circonstances graves, vous seconderez de tous vos efforts M. le marquis de Lauriston dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée, et S. M. attend de votre coopération le rétablissement du bon ordre dans les départements qui composent votre division. »

Nous le savons déjà : le Roi ne comptait pas vainement sur le zèle de son fidèle serviteur. Au milieu des circonstances qui devaient le mettre encore plus en relief, la haute justice de Louis XVIII venait de lui donner une marque éclatante de satisfaction. A l'occasion de la Saint-Louis, Coutard était créé grand-officier de la Légion d'honneur. Voici comment il justifiait cette distinction nouvelle.

Le 29, il avait fait son entrée à Brest et y avait été reçu avec les honneurs prescrits pour les lieutenants-généraux dans l'étendue de leur commandement. Aussitôt, il s'était entendu avec les autorités civiles et maritimes, qui avaient été prévenues du caractère de sa mission. Sans en prendre publiquement les titres, Coutard laissa soupçonner l'étendue de ses pouvoirs. « La proposition de me donner un charivari a été mise en délibération au comité, écrit-il; mais, sur l'observation que je n'avais besoin d'aucun réquisitoire pour agir contre les malveillants, et avec la cer-

titude où ils étaient que je leur ferais au moins distribuer quelques coups de crosse, cette proposition n'a pas eu de suite. Par crainte ou autrement, ils nous laissent parfaitement tranquilles depuis deux jours. »

Immédiatement, Coutard avait pris les mesures nécessaires. De concert avec le préfet du Finistère, il avait annoncé la dissolution et le désarmement de la garde nationale de Brest, prescrits par l'ordonnance royale du 24 août. « On affiche les arrêtés, dit-il; je m'attends bien qu'on en déchirera quelques-uns cette nuit, mais on y obéira. » Et, en effet, dès le lendemain il pouvait ajouter : « Tout est parfaitement tranquille, et on se prépare à obéir à l'arrêté sur le désarmement. »

La présence du général avait relevé le courage des royalistes ; les troupes l'avaient accueilli avec joie. « J'ai vu les soldats, j'ai parlé au corps d'officiers ; le gouvernement peut compter sur eux, » écrit-il. Il ajoute : « Je remercie Votre Excellence de la bonté particulière avec laquelle elle a daigné m'apprendre ma nomination de grand-officier de la Légion d'honneur. Je redoublerais d'efforts, s'il était en mon pouvoir d'y parvenir, pour mériter davantage les grâces du Roi. »

Coutard attendait toujours l'arrivée du marquis de Lauriston. Des craintes fondées avaient déterminé le ministère à inviter le commandant supérieur à se

rendre à Nantes, où, effectivement, ses ordres et son énergie avaient fait échouer les projets des factieux. Il ne put parvenir à Rennes que le 2 septembre. De là même, sur l'avis d'une explosion qui devait éclater le 3, à Rennes et à Nantes, il s'était transporté de nouveau, après toutes précautions prises, dans la seconde de ces villes (1). Brest ne lui inspirait plus d'inquiétudes, tant les actes de Coutard y avaient eu plein succès. « Avant de partir, j'avais reçu, dit-il, une lettre du général Coutard, accompagnée de proclamations et d'ordres pour le désarmement de la garde nationale. Cette lettre m'annonce, en même temps, la plus grande tranquillité; le général Coutard attendra mon arrivée. »

Bientôt Lauriston pouvait juger par lui-même du rétablissement de l'ordre. « Je suis arrivé à Brest le 6, à six heures du soir. J'ai trouvé Brest et le pays environnant parfaitement tranquilles. Le comte de Coutard a pris des mesures et fait des dispositions très-sages. Le désarmement s'est fait avec beaucoup de soumission et d'ordre; on a eu plus de fusils qu'on ne comptait. » — « La présence du général Coutard a fait beaucoup de bien, » ajoute-t-il ailleurs, dans ses rapports au ministre.

(1) « J'ai donné des ordres au général Joubert (qui commandait en l'absence de Coutard) et prescrit des mesures pour Rennes, ville pour laquelle il ne pouvait y avoir d'inquiétude ce jour-là, d'autant que le régiment des dragons du Doubs devait y arriver vers midi. » Lettre du général de Lauriston au ministre de la guerre. Nantes, 4 septembre 1820.

Un tel témoignage suffit et est au-dessus de tous les éloges.

Les factieux se sentaient vaincus et les gens de bien étaient ranimés. « Les honnêtes gens, pouvait écrire Coutard avec vérité, osent maintenant faire quelques observations à ceux qui n'étaient qu'entraînés, et ceux-ci conviennent *qu'ils ont été trop loin.* On disait à un exalté qui paraît être dans le secret de la correspondance : Le général Coutard vous a rendus sages. — Oui, repartit-il ; c'est un coup manqué, mais nous serons peut-être plus heureux ailleurs. »

En réalité, c'était bien un coup manqué. Ainsi, après avoir eu le mérite de l'abnégation, Coutard avait eu celui du succès. Cette œuvre de pacification, dont il aurait volontiers réservé l'honneur à un autre serviteur du Roi, il l'avait accomplie presque entièrement. La mission du marquis de Lauriston était donc très-facilitée à Brest ; il le reconnaît noblement ; aussi est-ce une raison de plus pour que l'histoire lui tienne compte du dévoûment et de l'énergie avec lesquels il sut assurer complétement le calme, intimider les coupables, ramener la sécurité. Ses judicieuses observations confirmaient tout ce que Coutard avait signalé au gouvernement : intrigues des partis, manœuvres et séductions envers l'armée, faiblesse de quelques fonctionnaires, insuffisance de la surveillance administrative. On tenait les fils des complots, et, bien qu'on ne fût pas alors renseigné

comme nous le sommes par les témoignages écrits après le succès définitif, on retrouvait la main des chefs du parti libéral présente, quoique cachée, dans tous ces troubles. Les dépêches de M. de Lauriston ne laissent guère de doute à cet égard.

Nous n'avons pas à rappeler ici l'ensemble des mesures par lesquelles le commandant supérieur acheva son importante mission. Il nous suffira de dire que la Bretagne lui dut la paix, et qu'en retour Louis XVIII, reconnaissant, le fit ministre de sa maison. Pendant la durée de son commandement, il avait continué à être admirablement secondé par Coutard. Sa correspondance fait foi de la justice qu'il lui rendait et de la confiance qu'il avait en lui (1).

Coutard était empressé de retourner à Rennes : il y revint le 8 septembre. Son premier soin fut de solliciter des récompenses méritées pour les officiers

(1) Dans une lettre du 17 septembre, Lauriston donne à Coutard les renseignements les plus précis sur la situation de Brest et des environs, et lui demande des détails très-exacts sur l'organisation de la gendarmerie et de la police dans la division : « Le sieur B., compromis dans le charivari donné à M. Bourdeau, dit-il entre autres choses, vient d'être condamné à trois mois de prison par le tribunal de police correctionnelle; il y a eu quelques légers murmures au prononcé du jugement; tout l'auditoire était composé de ses partisans; mais on n'a osé rien dire, ni rien manifester au dehors. » Dans une autre partie de cette lettre, M. de Lauriston rend un juste hommage à un excellent et brave marin. « M. Audren de Kerdrel, dit-il, est connu à Lannilis; c'est un ancien officier de marine fort estimé. » Ce témoignage, parti de la bouche de M. de Lauriston, est d'une grande valeur. M. de Kerdrel était le père de M. A. de Kerdrel, membre de la droite aux Assemblées Constituante et Législative, et qui s'est fait remarquer, tout jeune encore, par son énergie, son dévoûment et son éloquence.

généraux ou supérieurs qui avaient utilement servi dans les circonstances critiques qu'on venait de traverser. Dans la lettre même où il remercie le ministre de sa propre promotion, il ajoute : « Une seule chose me fait peine, et j'ose en ouvrir mon cœur à Votre Excellence ; le comte d'Hoffelize, si parfaitement digne de partager les faveurs du Roi, paraît oublié dans la dernière promotion de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. S'il en est temps encore, je supplie Votre Excellence de me procurer le bonheur de lui donner la première nouvelle d'une récompense quelconque à de si longs et de si nobles services. » Le ministre l'assura que cet excellent officier général serait compris dans la plus prochaine proposition. Quelque temps auparavant, Coutard avait fait des instances analogues pour le colonel Le Febvre des Vaux. « C'est une chose très-affligeante, disait-il, que cet officier, qui est chevalier de Saint-Louis, n'ait pas encore la croix de légionnaire, qu'il n'a pu recevoir par suite de sa longue captivité en Angleterre. » Ce vœu fut exaucé.

De même encore recommandait-il au ministre « la légion de la Charente, qui jouit ici, dit-il, d'autant d'estime que de confiance. » — « Combien je serai heureux, ajoutait-il, si ce témoignage pouvait mériter à M. le colonel d'Arbaud-Jouques, la croix d'officier de la Légion d'honneur, qui lui est depuis si longtemps promise. »

Enfin, on se rappelle son affection et ses prières en faveur du brave et loyal chevalier Durand. Monseigneur, duc d'Angoulême, se fait un plaisir de lui annoncer que ce vétéran de l'honneur et de la fidélité a reçu le cordon rouge. Voici la lettre du Prince, qui est un titre pour les deux frères d'armes :

« Paris, le 28 août 1820.

« Monsieur le lieutenant-général comte de Coutard, je suis bien aise de pouvoir vous mander, en « réponse à la lettre que vous m'avez écrite, que le « général Durand a été compris dans la distribution « des grâces accordées le jour de la Saint-Louis. Les « bons et loyaux services de cet officier ne pouvaient « sans doute être oubliés ; mais ils n'ont pu qu'acquérir un nouveau prix par votre suffrage, vous « qui avez été plus que personne à même de les apprécier, ayant eu le général Durand sous vos ordres. Cette faveur du Roi m'a fait doublement plaisir, et parce qu'elle a porté sur un sujet dévoué et « méritant, et parce que je savais que la nouvelle « vous en serait agréable. — Continuez à servir le « Roi avec le même zèle que vous l'avez fait jusqu'ici, et comptez toujours sur les sentiments d'estime particulière que j'ai pour vous, et dont je me « plais à vous renouveler aujourd'hui l'assurance.

« Votre affectionné,

« Louis-Antoine. »

La Bretagne était pacifiée et l'esprit de tumulte semblait s'apaiser dans le reste du royaume, comme pour présager une ère nouvelle de repos et de grandeur. La France entière attendait avec des vœux pleins d'espérance et d'anxiété la délivrance de Madame la duchesse de Berry. Le 29 septembre, à deux heures du matin, le canon des Invalides annonça « qu'un enfant nous était né à tous, » comme s'écria Louis XVIII. « Il sera un jour votre Roi, ajouta la voix émue du vieux monarque; il vous aimera comme je vous aime, comme tous les miens vous aiment. » Rien ne peut rendre l'ivresse publique; la fortune de la patrie et les destinées du monde étaient attachées à ce berceau. Chacun le savait, chacun l'exprimait par un enthousiasme sans bornes. « Pendant toute la journée, dit un historien peu partial, une foule immense s'est pressée sous les fenêtres de l'appartement de Madame la duchesse de Berry, qui, surmontant ses douleurs avec un courage héroïque, voulut faire approcher son lit de la fenêtre, et se souleva pour montrer l'Auguste Enfant à tout un peuple ivre de joie. Des illuminations spontanées et magnifiques, des distributions extraordinaires d'aumônes et de vivres, des danses, des farandoles et des chants populaires signalèrent dans toute la capitale la fin de cette journée (1). » — « Des banquets, des bals, des jeux,

(1) *Annuaire historique* pour 1820.

ajoute un autre historien encore moins favorable (1), remplirent le premier mois qui suivit l'événement. »

Les provinces et l'armée s'associèrent à cette allégresse publique. En Bretagne, l'exaltation se mesura à l'ardeur des sentiments qui voyaient revivre dans le Prince nouveau-né toute la gloire d'une monarchie de quatorze siècles. Des adresses furent envoyées par toute la division; celles des régiments de Brest et de Rennes se distinguèrent par des témoignages d'une fidélité d'autant plus précieuse et plus sincère, qu'elle venait d'être mieux mise à l'épreuve.

Le calme rétabli dans la 13e division fit penser, vers cette époque, au général, qu'il pourrait rendre au Roi de plus utiles services en se rapprochant de sa personne; il sollicita un commandement dans la Garde. S'il ne l'obtint pas, les motifs du refus et la manière dont Monseigneur, duc d'Angoulême, les lui exprima dans une lettre toute de sa main, sont trop honorables pour ne pas être rappelés avec gratitude.

« Paris, ce 6 novembre 1820.

« J'ai reçu votre lettre du 30, mon cher comte.
« J'aurais eu un grand plaisir à vous voir rapproché
« de nous et à la tête d'une division de la Garde.
« J'en ai parlé avec beaucoup d'intérêt au ministre
« de la guerre ; il m'a répondu qu'il n'était pas ques-
« tion de faire des maréchaux de France ; que dans

(1) M. de Vaulabelle, p. 563, t. IV.

« le cas où la division Lauriston viendrait à vaquer,
« il croyait que le Roi la donnerait à un des plus an-
« ciens lieutenants-généraux ; que, d'ailleurs, vous
« étiez indispensable au service du Roi à Rennes, et
« il m'a même prié de vous le dire. Vous voyez à
« quel point le Roi compte sur votre dévoûment.
« Jouissez de la confiance qu'il met en vous, et soyez
« assuré, mon cher comte, de mon estime et de mon
« affection particulières.

« LOUIS-ANTOINE. »

Il est difficile de recevoir des témoignages plus affectueux et d'un plus grand prix (1).

Coutard demeura donc à Rennes; les partis, un instant découragés par la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux, devaient bientôt reprendre leurs trames coupables, et le général allait avoir encore à les combattre et à les vaincre.

(1) On voit en outre, par cette lettre, combien la Restauration était jalouse de respecter les droits de l'ancienneté, puisque, malgré les services de Coutard et la juste faveur dont il jouissait, le Roi était résolu à lui préférer un des plus anciens lieutenants-généraux.

CHAPITRE XIV.

(1821-1822.)

Nouvelles tentatives des partis révolutionnaires. — Organisation des Carbonari dans l'Ouest. — Troubles à Brest. — Troubles à Rennes. — Fermeté de Coutard. — Prompte et énergique répression. — Coutard est nommé gentilhomme honoraire de la chambre du Roi. — S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême, lui envoie son portrait. — Nouveaux troubles en Bretagne. — Coutard est nommé au commandement de la 1re division militaire, à Paris.

Les insurrections d'Espagne et de Naples, publiquement saluées à la tribune française par l'opposition (1) devinrent le signal des tentatives nouvelles de l'anarchie. Les sociétés secrètes se réorganisèrent et trouvèrent bientôt dans les statuts importés des *Carbonari* italiens, une puissance de mystère, de terreur et de propagande jusque-là inconnue. C'est dans leurs rangs que vint se fondre l'association des « *Chevaliers de la Liberté*, » commencée en 1815, renouvelée en 1820 sur les rives de la Loire, et dont Saumur

(1) Séance du 9 janvier 1821, discours de M. de Girardin.

était devenu le centre (1). « Elle se répandit, dit M. de Vaulabelle, avec une rapidité qui dépassa les espérances de ses fondateurs. Chaque jour voyait augmenter le nombre de ses membres. Les moyens de propagation étaient aussi simples que faciles : les correspondances, les listes, les notes écrites quelles qu'elles fussent, étaient sévèrement interdites ; le serment de ne rien révéler, de se pourvoir d'armes, de se tenir prêt à tout événement et à toute réquisition, voilà l'unique promesse exigée des affiliés... Les chefs seuls, dans les villes ou les localités rurales qui comptaient plusieurs groupes de dix membres, se connaissaient entre eux. Un signe manuel servait de moyen de reconnaissance aux associés (2). » En peu de temps, les Chevaliers de la Liberté avaient réussi à pratiquer des alliances dans l'École de cavalerie de Saumur, parmi les sous-officiers et parmi les élèves. Ils étaient donc déjà assez nombreux et assez audacieux, quand, vers le milieu de mai, ils s'unirent et se soumirent à la direction des *Carbonari* récemment institués à Paris, et dont M. de Lafayette, M. de Schonen, M. Mérilhou étaient les principaux chefs.

(1) Nous empruntons ces traits généraux à l'histoire de M. de Vaulabelle, témoin qu'on ne récusera pas et dont on ne saurait trop méditer les déclarations. (Voir, notamment, le tome V, p. 144 et suivantes.)

(2) Ce signe consistait dans le nombre cinq formé à l'aide des doigts levés ou étendus. Ainsi, un affilié levait ou étendait un, deux ou trois doigts ; si la personne à laquelle il s'adressait complétait le nombre cinq en levant ou en étendant à son tour quatre, trois ou deux doigts, la reconnaissance était accomplie. » Note de M. de Vaulabelle.

Nous n'avons pas ici à donner la description de cette Société. Il nous suffira de rappeler qu'elle était gouvernée souverainement par une haute *Vente*, « autorité suprême qui élisait elle-même ses membres; » qu'au-dessous se trouvaient des *Ventes* centrales, composées des *Députés* des *Ventes* particulières; chaque vente particulière comptait vingt carbonari; les députés des ventes centrales seuls communiquaient avec la haute vente. Les obligations du carbonaro étaient de garder le secret le plus absolu sur l'existence de la Société et sur ses actes, « de n'en conserver aucune trace écrite, de ne tenir aucune note, aucune lettre, de ne pas même copier un seul article du règlement, de se pourvoir d'un fusil de munition et de vingt-cinq cartouches, et de verser chaque mois une cotisation de 1 fr. » En moins de trois mois, Paris compta cinquante ventes particulières. On s'occupa d'entraîner les départements. Un assez grand nombre de jeunes *carbonari*, munis de lettres de quelques-uns des membres de la haute vente, se dirigèrent sur différents points. » C'est dans un de ces voyages qu'eut lieu l'accession des « Chevaliers de la Liberté, » accession qui doubla le nombre alors existant des carbonari. Ce développement inattendu et la rapidité avec laquelle les ventes se formaient en Alsace et sur d'autres points isolés, décidèrent la haute vente à concentrer l'organisation de la Charbonnerie. Elle partagea le territoire en

trois grandes divisions, confiées à autant de commissaires. L'Ouest fut une de ces divisions.

Coutard ne tarda pas à ressentir et à signaler l'effet de ces odieuses manœuvres. Dès le 4 février, il avait dénoncé au ministère une distribution de cocardes tricolores à Brest. Il se plaignait également de l'esprit turbulent de la jeunesse, et indiquait une fermentation croissante. Un mois plus tard, des désordres se manifestaient au théâtre de cette même ville, et le général, en demandant quelques mesures de rigueur, témoignait ses inquiétudes pour l'avenir, inquiétudes qu'augmentait la faiblesse des autorités locales.

D'ailleurs, les agitateurs travaillaient l'armée. L'un des plus entreprenants et des plus redoutables était ce même capitaine Bodin, déjà plusieurs fois signalé.

On avait fait quelque bruit aux Chambres d'une pétition émanée du général Berton, lequel préludait ainsi au coupable rôle qui devait attacher à son nom une triste célébrité. Depuis Waterloo, où il commandait une brigade, Berton n'avait cessé de conspirer contre la Royauté; plusieurs fois arrêté, plusieurs fois relâché faute de preuves suffisantes, il s'était jeté avec passion dans les rangs des carbonari, et il sollicitait d'être placé à la tête d'un des mouvements insurrectionnels qui se préparaient dans l'Ouest. Son ancien aide de camp, Bodin, mis en

disponibilité et maintenu en résidence à Rennes, le secondait de tout son pouvoir. Afin d'exciter plus vivement l'intérêt des troupes, une sorte de relation avait été imprimée, où se lisaient les griefs du général Berton, ses plaintes contre sa mise à la retraite, soutenues par les paroles provocatrices du général Foy : « Comment voulez-vous, en semant ainsi l'arbitraire, ne pas recueillir la révolte ? » D'abondantes distributions de cet écrit avaient été clandestinement faites à la garnison. « M. le général Berton, écrit Coutard, le 24 mars, après avoir réclamé auprès des Chambres, vient aussi de s'adresser aux *chambrées*, où il a cru pouvoir enflammer le zèle du soldat sur le compte d'un maréchal de camp mis en retraite. » Coutard envoya un exemplaire de la feuille saisie dans les casernes, et qui y avait sans doute été introduite par le capitaine Bodin.

Ces premières tentatives étaient accompagnées d'autres essais de séduction. Ainsi, comme les troubles de la haute Italie attiraient l'attention, on répandait des bulletins annonçant que l'Autriche était battue par les Piémontais, que l'armée sarde envahissait la Lombardie, que tout présageait le triomphe de la révolution et la ruine de la Sainte-Alliance. On en appelait au patriotisme des soldats, on réveillait les souvenirs des guerres de la République et de l'Empire. Si ces manœuvres échouaient devant le bon esprit de la majorité des troupes et devant la fermeté

fidèle des corps d'officiers, elles trouvaient malheureusement un certain accès près des caractères aventureux, près des sous-officiers ambitieux et mécontents.

Comptant sur la connivence criminelle d'une partie des hommes de l'escadron du train d'artillerie de Rennes, se flattant qu'au premier instant leurs complices entraîneraient dans la trahison les régiments stationnés à Nantes, à Lorient, à Brest, les conspirateurs avaient fixé un soulèvement général de la Bretagne pour la fin du mois de mars. Le drapeau tricolore devait être arboré, la Constitution de 1791 proclamée, la déchéance de Louis XVIII prononcée, et une régence provisoire établie. Les jours étaient désignés d'avance : c'étaient le 20 mars, anniversaire significatif, le 23, le 27 et le 29. Un courrier, attendu d'heure en heure, aurait donné le signal.

Déjà les chefs des conjurés s'étaient partagé les rôles et les emplois civils, administratifs, judiciaires. Aux sous-officiers rebelles, on avait promis les grades des officiers incorruptibles; « on leur avait même offert des épaulettes achetées d'avance (1). »

Heureusement, l'autorité veillait. Coutard s'était ménagé des renseignements sûrs. Il savait que dans la nuit du 22 au 23 une réunion avait eu lieu au *Café de la Comédie*; « qu'un sieur Thomas Jollivet,

(1) Rapport du 31 mars, au ministre de la guerre.

montant sur le poële, avait dévoilé, dans un discours virulent, tout le plan de la conspiration; que pour enflammer davantage les auditeurs, le sieur Desnoyers avait déployé le drapeau tricolore autour duquel tous devaient se ranger. » Aussitôt, sa résolution est prise; il parvient à obtenir le plan d'attaque. Alors, à quatre heures du matin, et après s'être ménagé des forces nécessaires en cas de résistance, il fait sonner le boute-selle dans le quartier de l'artillerie, et réunit l'escadron hors de la ville, avec armes et bagages. Laissant son escorte derrière lui, il s'avance seul avec ses aides de camp, ordonne que le carré soit formé, adresse une allocution pleine de sévérité et de reproches aux soldats, saisit les plus compromis, appelle la gendarmerie et les lui livre. Immédiatement après, il annonce à l'escadron son changement immédiat de garnison, et le met en marche. Surpris et stupéfaits, les principaux chefs du complot se laissent désarmer et enchaîner sans un seul murmure; et la troupe, tout à l'heure indécise et peut-être hostile, subjuguée par le courage et l'énergie de son commandant, l'admire, applaudit et se soumet (1).

La nouvelle du départ de l'artillerie et de l'arrestation des principaux conjurés rapidement répandue,

(1) Qu'on nous permette de citer cette exclamation toute militaire, échappée aux soldats en voyant le général procéder à l'arrestation des mutins : « Le b..... n'a pas peur ! »

jeta la consternation parmi les fauteurs de troubles. Le général acheva de les réduire par une fausse alerte donnée au *Café de la Comédie.* « Nous sommes découverts, voici les gendarmes! » s'écria en entrant tout effaré, le soir même, un des complices. Ce fut un sauve-qui-peut universel. Telle était la frayeur et le désarroi, que l'un des plus ardents, perdant le sens, alla se renfermer dans une petite maison qu'il possédait aux faubourgs et s'y pendit.

Les plans insurrectionnels avaient donc échoué, cette fois encore, devant la vigoureuse et habile résolution de Coutard. La Bretagne lui dut quelques mois de repos et de tranquillité.

Il appartenait à la Royauté de récompenser cette carrière laborieuse; elle n'y manqua pas. Le marquis de Lauriston, devenu ministre de la Maison du Roi, avait rendu compte à Louis XVIII des excellents services de Coutard et de ce dévoûment intelligent et heureux dont il avait été le témoin. Le 22 avril, sur sa proposition, le général était nommé gentilhomme honoraire de la chambre. « Vous serez porté en cette qualité, écrit le ministre, sur les états de la maison de S. M., à la date du 1er mai, et vous jouirez des honneurs et entrées attribués aux gentilshommes de la chambre en exercice. » Coutard fut vivement sensible à une distinction singulièrement recherchée, à laquelle étaient attachés des priviléges considérables

et qui le rapprochait de la personne du Roi; il sembla que son attachement en prît quelque chose, non de plus vif, mais de plus intime (1).

Sa nomination, d'ailleurs, prenait date d'un jour à jamais mémorable et qui devait lui être, comme à la France elle-même, cher à plus d'un titre. Ce 1er mai, en effet, le petit-fils de saint Louis recevait le baptême dans la basilique de Notre-Dame. « La Religion, Sire, disait le cardinal de Périgord en présentant le jeune prince à Louis XVIII, remet en vos mains ce dépôt si précieux chargé de ses bénédictions et de ses espérances; elle le confie à V. M., pour lui apprendre par ses leçons et par ses exemples ce que l'Église doit se promettre d'un Roi Très-Chrétien. » Paroles d'avenir, auxquelles le vieux monarque répondait par ces vœux : « J'invite tout le clergé à prier pour cet Auguste Enfant, afin qu'il se rende digne du bienfait que le Ciel nous a accordé par sa naissance, et que sa vie soit consacrée au bonheur de la France et à la gloire de notre sainte religion. »

De magnifiques fêtes rivalisèrent dans les départements avec celles que Paris avait consacrées à cette joie publique. Rennes eut les siennes, et on y distingua l'enthousiasme des troupes de l'artillerie, notamment; ces braves soldats saisissaient l'occasion

(1) Monseigneur, duc d'Angoulême, voulut aussi, vers ce temps, témoigner à Coutard l'estime particulière dont il l'honorait, en lui envoyant son portrait, peint par Kinson, œuvre d'un rare talent, et plus précieuse encore par la grâce avec laquelle elle fut adressée.

de protester contre quelques tentatives coupables et isolées.

Peu de jours après, Coutard recommença une de ces tournées fréquentes par lesquelles il tenait en haleine toutes les autorités placées sous ses ordres. Il était à Brest le 14 juillet, quand on y apprit la mort de Napoléon. Le dominateur armé qui avait vu l'Occident à ses pieds, expirait obscurément sur un rocher perdu au milieu des mers. « La nouvelle de cette mort, disent les rapports du temps, ne produisit aucune sensation en Bretagne. » Elle n'y fut ni l'objet ni le prétexte d'aucune manifestation hostile à la Royauté (1).

La France jouissait de la paix, de la prospérité, de la liberté ramenées par les Bourbons. Louis XVIII, à l'ouverture de la session, annonçait qu'il était en relations amicales avec toute l'Europe, que la richesse publique allait croissant, que la contribution foncière serait dégrevée, que les calamités dont l'Orient était affligé seraient adoucies. Les sentiments de confiance reparaissaient partout; les élections amenèrent à la Chambre une majorité de royalistes éprouvés, et bientôt un ministère nouveau se constitua, fermement résolu à tenir tête à la révolution et

(1) « La querelle, en 1821, dit M. de Vaulabelle, ne se débattait plus entre les impérialistes et les royalistes, entre bonapartistes et bourbonniens : c'étaient la révolution et la contre-révolution qui se trouvaient alors en lutte. »

à faire dominer en France et en Europe la politique de justice, d'ordre et de conservation.

Il fallait au gouvernement des agents dignes de cette noble tâche. L'un des premiers actes du maréchal duc de Bellune, chargé du portefeuille de la guerre, fut d'appeler Coutard au commandement de la 1re division, c'est-à-dire de lui donner l'autorité militaire à Paris et dans les départements voisins de la capitale. « Vous quitterez Rennes sur-le-champ, mandait la dépêche du ministre en date du 9 janvier 1822, pour venir prendre le nouveau commandement que S. M. vient de vous confier. » — « Vous viendrez en poste, » ajouta de sa main le maréchal.

Les événements, en effet, étaient graves. Au moment même de son entrée aux affaires, le ministère avait vu éclater tous ensemble les complots de Béfort, de Marseille, de La Rochelle. Tandis que, obéissant enfin aux pressantes sollicitations des *carbonari*, Lafayette se rendait en Alsace pour se mettre à la tête des conjurés, tandis que de malheureux sous-officiers sacrifiaient leur tête pour des ambitieux qui échappaient à la rigueur des lois, le général Berton essayait de soulever l'Ouest. La Charbonnerie, nous l'avons vu, étendait jusqu'à Rennes, jusqu'à Saint-Malo, jusqu'à Brest, les fils de sa trame ténébreuse. « Lié avec plusieurs membres de la Haute-Vente, et informé par eux des projets insurrectionnels de l'Ouest, Berton

avait offert d'y aller prendre le commandement. Le Comité directeur, qui destinait ce poste à un autre officier général, ne lui donna que des réponses évasives. Berton, n'écoutant que son impatience, s'était mis immédiatement en chemin, et, par l'entremise d'un de ses anciens aides de camp, retiré à Rennes, il avait fait accepter ses services par les Nantais. Le désir de voir un de ses fils, sous-lieutenant dans le régiment des dragons du Doubs, en garnison à Pontivy, était le motif apparent de son voyage. Obligé de quitter Nantes après les arrestations opérées dans le 13e de ligne, il était allé à Rennes, où Grandménil (c'était un des principaux conspirateurs), parvint en effet à le rencontrer. Une fois abouché avec le général, et ignorant que dans ce moment-là même, le Comité de Paris, averti de l'insurrection projetée, décidait le comte Pajol, général plein d'élan et d'audace, à en prendre la direction militaire, Grandménil n'hésita pas à proposer ce commandement à Berton, qui s'empressa de l'accepter. Tous deux prirent sur-le-champ le chemin de Saumur, où ils ne tardèrent pas à arriver, en même temps que des députés de Rennes, de Nantes et d'Angers, chargés d'assister aux derniers arrangements et de venir ensuite faire connaître à leurs commettants le concours qu'ils devaient apporter. »

Heureusement, Contard était sur ses gardes; il avait été informé de la conjuration, dont M. de

Vaulabelle fait ainsi l'exact historique. Pour Brest, il était tranquille, se reposant à bon droit sur les excellentes mesures de sûreté ordonnées par le général Avizard, « mesures, dit-il, capables de déconcerter tous les projets de la malveillance. » — «Le général Berton, ajoute-t-il le 6 janvier, n'a point paru à Pontivy ; son fils, qui a voyagé avec le major des dragons du Doubs, y est arrivé le 2 décembre, sans qu'on n'ait vu ni entendu parler du père. Le général n'est assurément pas entré à Rennes; mais il aurait été reçu à la campagne de l'ex-capitaine Bodin, son ancien aide de camp. »

Au reste, Coutard a déjà des renseignements; on parle de quelques compagnies organisées, à la disposition des révolutionnaires; il en saura davantage. En effet, peu de jours après, il apprenait une tentative d'embauchage exercée sur le 5e régiment d'infanterie légère, en garnison à Saint-Malo. Le brave colonel Rapatel lui signalait avec indignation ces manœuvres odieuses : « Il paraît certain, disait cet officier fidèle, qu'une conspiration doit éclater d'un moment à l'autre dans toute la France, et que Rennes, Brest, Nantes, Saint-Malo et d'autres villes de la Bretagne doivent se soulever le même jour et au même instant. Des agents parcourent la division, mon général, et des officiers généraux de l'ancienne armée sont, dit-on, déjà rendus aux différents postes qui leur sont assignés. Brest est la ville où ils croient trouver le

plus de partisans parmi les militaires. Ils comptent sur la populace des villes dénommées ci-dessus, et les suites de cette horrible machination doivent amener l'extermination de la famille des Bourbons. Vous devez concevoir mon inquiétude : mais je compte assez sur mon régiment pour être certain que nous n'aurons que des éloges à recevoir, si l'on nous met dans le cas de prouver notre fidélité. » Et, en effet, l'agent corrupteur qui avait essayé de s'adresser aux troupes de Saint-Malo, fut si effrayé de l'accueil qu'il reçut, qu'il s'enfuit la nuit même.

L'éveil était donné, toutes les précautions étaient prises : « Les ordres et instructions sont expédiés partout de concert avec l'autorité civile, écrivait le général au ministre, et j'ose assurer V. Exc. que les troupes de la 13e division militaire suivront, dans toutes les circonstances, la ligne du devoir, et que tout restera tranquille. »

En effet, et grâce à tant de soins, la sécurité ne fut pas troublée. On connaît l'échauffourée de Thouars, éclatant le 24 février; on sait que la déchéance des Bourbons et l'établissement d'un gouvernement provisoire, composé des généraux de Lafayette, Foy, Demarçay, de MM. Benjamin Constant, Kératry et Voyer d'Argenson, y furent proclamés par le général Berton et par ses principaux complices; que, de là, une petite troupe d'insurgés marcha sur Saumur, où elle fut dispersée sans combat. « Les députés de Ren-

nes, de Nantes, d'Angers, ainsi que les commissaires des campagnes, avaient pu s'échapper, soit en s'embarquant sur la Loire, soit par la rive droite du fleuve (1). » Berton fut bientôt arrêté, au moment

(1) Vaulabelle, p. 343, t. V. Il faut lire, dans l'*Histoire des deux Restaurations*, le récit de toutes ces conspirations et de toutes ces révoltes, atténuées ou niées alors, au jour du péril, glorifiées depuis au lendemain de la victoire. Notons, entre autres, une scène inouïe, qui donnera la mesure de la loyauté et du courage des ennemis de la Restauration : elle se rattache directement à l'affaire de Berton. Grandménil était venu à Paris, il avait vu le général de Lafayette pour ourdir, avec son consentement, la seconde tentative de Saumur : « Accueilli avec empressement par M. de Lafayette, en qui se personnifiait, comme on sait, la direction effective de la Charbonnerie, dit l'historien, p. 347, il assista dans sa demeure à deux réunions où se trouvaient un certain nombre de députés et de membres de la Haute-Vente, ainsi que M. Gourlay, ancien vice-président du Corps-Législatif impérial. Le nouveau mouvement projeté par les Saumurois fut approuvé ; on convint d'en confier encore l'exécution au général Berton. » Grandménil et Baudrillet (un autre conjuré) connaissaient la retraite de Berton ; ils vont l'y trouver et lui rendent compte des faits. Berton s'exalte à la pensée d'un nouvel effort (p. 348). Mais Berton est saisi, ainsi que Baudrillet ; Grandménil, averti à temps, échappe et se rend à Angers : « De cette ville, il expédie à M. de Lafayette un émissaire chargé de lui faire connaître tous les détails de l'événement. » (p. 354.) Baudrillet est interrogé : « Brisé par la souffrance physique et terrifié, il ne résista pas aux questions et aux promesses du magistrat instructeur, il confessa tout ce qu'il savait, raconta son voyage à Paris, ainsi que ses deux visites chez M. de Lafayette, et redit jusqu'aux paroles qu'il avait entendu prononcer à ce député, entre autres ces mots adressés à Grandménil, lorsque tous deux étaient allés prendre congé de lui : « Allons, courage, mon cher Grandménil, et bon voyage. » Rentré à la prison et questionné par le notaire Delalande (un autre complice arrêté), Baudrillet lui fit connaître sa déposition. Delalande se récria : une telle faiblesse était un acte de trahison qui ne conduirait pas seulement M. de Lafayette à l'échafaud, disait-il ; elle perdrait Baudrillet lui-même, au lieu de le sauver... — Le juge vous a-t-il demandé le signalement de M. de Lafayette? ajouta Delalande. Baudrillet répondit que non. — Alors, vous pouvez tout réparer, reprit le notaire ; le juge va nécessairement s'apercevoir de sa faute ; vous allez être rappelé. Donnez un faux signalement ; et pour ne pas vous exposer à la moindre contradiction, désignez quelqu'un que vous ayez vu chez le général. » On convint que Baudrillet donnerait le signalement de M. Gourlay, celui de qui l'extérieur ressemblait le moins à Lafayette. « Un seul témoignage

où il allait recommencer un nouvel essai d'insurrection. L'Ouest ne s'émut qu'à la surface : les *carbonari* étaient découragés.

pouvait infirmer la déclaration de Baudrillet, évidemment infidèle : le témoignage de Grandménil, qui, mis en présence de son complice, ne consentirait certainement pas à laisser affirmer devant lui que, imposteur indigne, il avait deux fois présenté à Baudrillet des députés supposés et un *faux Lafayette*. La police redoubla donc d'efforts pour s'emparer de Grandménil. » Celui-ci, caché d'abord à La Flèche, s'était ensuite réfugié à Paris. Le 1er août, près d'un mois et demi après l'arrestation de Berton, M. Georges de Lafayette, qui s'était chargé de faciliter le départ du fugitif, vint lui annoncer qu'un de ses collègues de la gauche, M. Ad. de La Pommeraie, député du Calvados, consentait à le faire conduire en Normandie, chez des amis qui l'aideraient à gagner l'île anglaise de Jersey ; il ajouta que, devant le présenter le jour même à son collègue, et Grandménil étant inconnu dans le monde politique, le palais de la Chambre se trouvait encore le lieu le plus sûr pour cette entrevue. Tous deux se rendent au Palais-Bourbon et attendent, dans la salle des Pas-Perdus, le passage de M. de La Pommeraie. Benjamin Constant, le général Lafayette, le général Foy et plusieurs autres députés de la gauche, en traversant cette pièce pour entrer dans la salle des séances, échangent quelques mots avec M. Georges et Grandménil ; l'un d'eux, B. Constant, serre même la main de ce dernier, qu'il avait vu à son passage à Saumur, au mois d'octobre 1820 ; enfin, M. de La Pommeraie arrive, emmène le conjuré saumurois de la salle des Pas-Perdus, et le conduit dans une autre partie du palais, où, moins exposés aux regards du public, ils pourront s'entretenir plus à l'aise des détails du départ.

On discutait le budget, la chambre était peu nombreuse et peu attentive : tout à coup plusieurs députés entrent, se communiquant avec une certaine émotion des fragments du réquisitoire de M. Mangin, dans l'affaire de Saumur, réquisitoire que publiait le *Moniteur*. Dans ce document, il était dit que « Grandménil était venu à Paris ; qu'il résultait des discours tenus par lui qu'il avait été présenté à MM. Laffitte, B. Constant, Foy, de Lafayette ; qu'il avait reçu des instructions de ces messieurs ; qu'il avait présenté au marquis de Lafayette un des principaux agents de la conspiration, et que M. de Lafayette lui avait dit : « Allons, du courage, cher Grandménil. » Aussitôt, et comme le président allait mettre aux voix la dotation de la pairie, M. B. Constant demande la parole, repousse l'allocation, disant que, chargée du jugement des complots, la Chambre haute doit jouir d'une parfaite indépendance. « Le système du gouvernement, ajouta-t-il, paraît être de favoriser l'invention de prétendues conspirations dont l'instruction et le jugement peuvent être renvoyés à cette Chambre. Nous devons être d'autant plus circonspects,

Coutard put obéir aux injonctions du ministre. Il quitta Rennes vers le milieu de janvier. Après un si laborieux commandement, il laissait la division fer-

que les agents du pouvoir se complaisent dans des contes dignes des *Mille et une Nuits*, évoquent les morts, font parler les contumaces, pour étayer des réquisitoires qui ne peuvent exciter que le rire et la pitié. » La droite se récrie : un membre dit que voilà la seconde fois que les noms de plusieurs membres de la Chambre sont compromis dans des conspirations ; qu'il est de leur intérêt comme de l'honneur de la Chambre, de reconnaître si des relations quelconques ont, en effet, existé entre ces membres et des conjurés.

Là-dessus, M. Laffitte sollicite une enquête : « Il est du devoir et de la dignité de la Chambre de savoir si nous sommes sous le fer des calomniateurs et des bourreaux. » — « C'est une infamie ! » s'écrie le général Fey. — « Pour ma part, ajoute M. Laffitte, désignant les paroles du réquisitoire, « je déclare que c'est un mensonge infâme ! » MM. de Girardin, Kératry, Fey et B. Constant demandent que le ministère les mette en accusation. M. de Peyronnet défend le procureur-général : il invoque les faits de Thouars et de Saumur. « Berton, dit-il, est-il un agent provocateur ? — Une voix de la gauche : « C'est ce scélérat de Grandménil qui a joué le rôle de provocateur ! » — Et, quelques instants après, le général Fey reprend : « Le point essentiel, c'est la déposition d'un nommé Grandménil, contumace, qui, dit-on, a pris la fuite, et sur le compte de qui on mettra tous les mensonges... On a eu grand soin d'en faire un contumace ; il ne sera pas interrogé, il ne s'expliquera pas publiquement ; il ne reparaîtra pas, je le parie !... Mettre des calomnies dans la bouche d'un contumace, afin que l'impression en reste et qu'on ne puisse les démentir, c'est une action atroce, perverse, infâme ! »

« La véhémence des orateurs, les apostrophes et les cris qu'il leur fallait subir ou braver, dit M. de Vaulabelle, p. 361, avaient laissé inaperçu un incident qui faillit donner au débat des proportions d'une gravité inattendue. Lorsqu'une voix de la gauche, interrompant M. de Peyronnet, lui avait jeté ces mots : « C'est ce scélérat de Grandménil qui a joué le rôle d'agent provocateur », un homme de haute taille, assis au fond de la tribune réservée aux anciens députés, s'était brusquement élancé jusqu'au bord de cette tribune ; tous ses traits respiraient l'émotion la plus violente, et ce n'est qu'au prix des plus grands efforts qu'il parvenait à la maîtriser. Mais à ces mots du général Fey : « Il ne s'expliquera pas sur ses mensonges, il ne reparaîtra pas ! « l'agitation de cet homme n'avait plus connu de bornes : on aurait pu le voir alors se bausser avec les mains sur le rebord de la tribune et l'enjamber à demi. Ce spectateur était Grandménil, qui, furieux, exaspéré, voulait se précipiter dans la salle et crier au général Fey : « Non, je ne suis pas un infâme ! Je ne fuis pas !

mement attachée à la Royauté, les dissidences intérieures apaisées et presque détruites, les factions effrayées et vaincues, le pays calme et prospère.

Dans la ville et dans les départements, il avait assuré l'ascendant de l'autorité et ranimé la confiance et l'énergie des honnêtes gens. Les officiers généraux placés sous ses ordres, le baron Joubert, le comte d'Hoffelize, le comte de Séran, le vicomte de Cheffontaine, le baron Avisard, l'avaient loyalement secondé et avaient reçu des marques assurées du soin qu'il mettait à faire valoir leurs bons services. Autour de lui, après son ancien et excellent frère d'armes, le colonel Le Febvre des Vaux, rivalisait de dévouement, d'intelligence et de bravoure un essaim de jeunes officiers, qui lui ont gardé une longue et vive reconnaissance (1), son neveu, Armand de

Me voilà! » M. G. de Lafayette était monté, dès le commencement du débat, dans la tribune habituellement déserte où M. de La Pommeraie avait conduit le conjuré saumurois; les deux députés n'avaient eu que le temps de le saisir au moment où il s'élançait, et de le rejeter vivement en arrière. Ils réussirent à l'entraîner hors de la salle. Grandménil pouvait, du moins, écrire dans les journaux, protester; il immola son honneur à l'intérêt et au salut de ses co-accusés. » M. de Vaulabelle appuie ces faits d'une lettre de M. G. de Lafayette et de diverses dépositions faites en 1848 par M. G. de Lafayette, M. Rouen, M. Flottard et autres, dans un procès où Grandménil fut traduit devant un conseil de guerre, après les funestes journées de juin. On voit à quelle sorte d'adversaires la Restauration avait affaire, et ce que valaient les dénégations des conspirateurs les plus éminents.

(1) « Je regarde comme une religion, m'écrit après plus de trente-cinq années, un de ses anciens officiers, M. le comte de Palys, de ne point oublier ceux qui nous ont bien traités, et c'est à ce titre que souvent, très-souvent, le nom du général Coutard vient sur mes lèvres et est cité, dans ma famille, comme type de l'homme loyal, généreux... généreux jusqu'à

Coutard, MM. de Palys, de Fernel, de Vaux, Beauquet, qui tous ont noblement rempli leur carrière, avec des fortunes diverses, mais avec un égal amour du devoir et de la France.

l'insouciance, du protecteur dévoué, infatigable, de l'ami non-seulement jusqu'à la bourse, mais bien au delà. Sa mémoire reste vénérée comme celle d'un noble et trop rare caractère. »

CHAPITRE XV.

(1822 - 1823).

Coutard commande la 1re division militaire. — Troubles à Paris. — Sollicitude du gouvernement pour l'armée. — Préparatifs de l'expédition d'Espagne. — Élections dans le département de la Sarthe. — Coutard, président du 2e collége.

Nous arrivons ici, pour ainsi dire, à l'apogée de cette carrière illustre que nous essayons de décrire. Appelé au commandement de la 1re division, placé au centre de la politique et des affaires, admis de plus près à la cour, honoré de l'auguste bienveillance de la famille royale, Coutard va se trouver dans une situation nouvelle, mais à laquelle l'ont préparé ses services, à laquelle l'égaleront ses talents et son dévoûment. S'il a conquis ses grades à la pointe du glaive et au milieu des vicissitudes les plus laborieuses de la vie des camps, s'il a mérité la confiance du souverain et l'estime de tous les gens de bien dans le

difficile maniement de deux divisions importantes et à travers les circonstances les plus ardues, il sera désormais, sur un plus vaste théâtre, mêlé, tout en restant dans sa sphère, aux événements publics, aux débats du Parlement, aux questions d'État. Il parviendra aux grands honneurs de l'armée, et ne perdra la prochaine perspective de la plus haute dignité militaire que par la chute même d'un trône sur les ruines duquel il brisera son épée.

Nommé le 9 janvier 1822, déjouant le 11 les complots de l'ouest, Coutard s'était rendu à Paris le 14; le 16 il prenait possession, et le 19, après avoir reçu tout l'état-major, il adressait à la division l'ordre du jour suivant :

« Le lieutenant-général commandant la 1re division militaire, s'empresse de témoigner, par la voie de l'ordre, toute la satisfaction qu'il a éprouvée en se trouvant au milieu de MM. les généraux, intendants militaires, officiers supérieurs et particuliers des corps et autres officiers employés dans la place de Paris. C'est dans ce moment surtout qu'il a senti tout le prix de la confiance dont le Roi a daigné l'honorer.

« Entouré de ses camarades, il a senti disparaître le mouvement de crainte que lui avait d'abord inspiré le fardeau d'un commandement aussi important, et s'est facilement persuadé que les efforts de son zèle, secondés par celui de MM. les maréchaux de camp commandant les subdivisions, les chefs de corps et de l'administration militaire, le conduiraient à justifier le choix de Sa Majesté.

« Le lieutenant-général croit d'autant moins avoir besoin de recommander à MM. les chefs de corps le maintien sévère de la plus exacte discipline, qu'ils sont eux-mêmes trop pénétrés de son importance, dans la capitale du royaume, et trop rapprochés de cette garde fidèle, pour ne pas rivaliser avec elle de zèle et de dévoûment. »

Discipline à l'intérieur de l'armée, fermeté au dehors, zèle éclairé par la prudence, dévoûment infatigable partout, telle fut en effet la devise du nouveau commandant. Les factions, moins audacieuses mais non moins turbulentes à Paris que dans les provinces, lui fournirent immédiatement l'occasion de la mettre en pratique.

Le prétexte d'une agitation que recherchaient les meneurs de l'opposition libérale, fut la prédication d'une mission dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Quatre prêtres, orateurs d'un vrai talent et d'une remarquable ferveur, attiraient chaque soir un auditoire nombreux. Ce public exercice de la liberté chrétienne, l'effet produit par la parole des missionnaires et par la pompe des cérémonies religieuses, parurent intolérables aux coryphées des sociétés secrètes. Le tumulte fut rapidement organisé : des cris, des chants, des rires insultants, des détonations de pétards remplis de matières infectantes, éclatèrent aux abords de l'église, interceptant la circulation, provoquant des rixes et entretenant le désordre. C'était une violation flagrante du respect dû à la liberté des cultes. Le gouvernement prit les mesures rigoureusement nécessaires pour rétablir l'ordre. Des troupes occupèrent les rues adjacentes, et une charge de cavalerie débarrassa la place. Dans les groupes, deux députés de la gauche avaient été saisis, puis bientôt relâchés. On

fit grand bruit, même à la tribune, de cet incident qui tomba devant la simple déclaration du ministre, constatant que ces deux députés avaient eu le tort de vouloir traverser, malgré la consigne militaire, une voie dont le passage était interdit.

Plusieurs jours durant, les tentatives de troubles recommencèrent, et, chaque fois, elles échouèrent devant la calme résolution de l'armée et devant les précautions prises par le général commandant.

Découragés dans leurs essais sur ce quartier commerçant des Petits-Pères, dont les intérêts souffraient singulièrement de cette persistance d'alarmes, les perturbateurs transportèrent près de la Sorbonne et des Écoles, le théâtre de leurs exploits, espérant davantage du caractère plus animé et plus turbulent de la jeunesse. Partagés en deux camps, les étudiants se menaçaient et étaient prêts d'en venir aux mains. Il fallut une démonstration plus éclatante que les formes ordinaires de l'autorité. Le maréchal Macdonald, duc de Tarente, major-général de la garde royale, fut investi du commandement supérieur de la capitale. Quelques manœuvres de troupes refoulèrent des colonnes qui se mettaient en marche sur la Chambre des députés. L'École de Droit fut fermée pendant un mois, et bientôt, malgré les clameurs de l'opposition, malgré les éclats des journaux et les interpellations de la Chambre, la tranquillité se rétablit. Le 25 mars, le duc de Tarente cessait ses fonctions transitoires.

Ces échecs successifs éprouvés, tant dans la capitale que dans les départements, par les ennemis de la Royauté, semblent dès lors les convaincre que ce n'est plus par l'insurrection, par l'émeute ou par des complots à force ouverte qu'ils pourront réussir à ébranler le trône. Ils se résignent à une tactique plus savante et plus perfide. Les associations secrètes multiplieront leurs menées ténébreuses, mais ne recruteront des adhérents que pour un terme éloigné; tous les efforts vont se concentrer vers l'agitation quasi-légale; la presse, les souscriptions, le travestissement de l'histoire, les chansons et le théâtre, le sarcasme et l'impiété philosophique seront les armes d'une guerre plus sûre, moins périlleuse et aussi implacable.

Dans cette phase nouvelle de la lutte, en face des passions sans scrupule, en face des habiletés rompues à la pratique révolutionnaire, le gouvernement combattit avec énergie, avec conscience de son droit et de son devoir, employant les moyens que lui offrait la légalité, sans jamais les dépasser, ni même en tirer toute la force dont il eût pu et dû se servir; jaloux surtout de procurer à l'intérieur la prospérité et l'économie, à l'extérieur la grandeur et la dignité du royaume.

L'armée était toujours un des objets de prédilection de la Restauration. Le Roi, les princes, les ministres, se montraient soucieux de la rendre digne de

son passé et prête à recevoir de nouveau, sous le drapeau blanc, le baptême de la victoire. Ils pressentaient, à l'état d'agitation qui remuait l'Espagne après avoir ébranlé l'Italie, que le moment était proche où il faudrait engager nos soldats en faveur de la cause du droit et de l'autorité, et ils voulaient assurer leur triomphe.

Le général Coutard répondait, pour le soin de sa vaste division, aux vues du gouvernement. Appelé par le ministère à s'occuper des détails de l'armement de l'infanterie, pour lequel son expérience lui donnait une autorité spéciale, il fut l'un des principaux membres de la commission, réunie sous la présidence du maréchal duc de Raguse, et qui devait juger, sur épreuves, les modifications apportées aux armes à feu du modèle de 1816 (1).

Puis il se faisait, à bon droit, l'interprète des sentiments de l'armée, en disant à Louis XVIII, le 25 août :

« Sire,

« La France, heureuse sous le gouvernement paternel de Votre Majesté, célèbre partout avec enthousiasme la fête de son Roi. L'armée partage ces sentiments de reconnaissance et d'amour; mais la 1re division militaire, placée plus près du trône, a senti le besoin et vient jouir du bonheur de déposer à vos pieds le nouvel hommage de sa fidélité et de son dé-

(1) Cette commission était composée, en outre, du lieutenant-général comte Claparède, des maréchaux de camp comte d'Ambrugeac, baron Crossard, des colonels baron d'Arcy et Lambiot, et du chef de bataillon de Lamounaye, secrétaire.

voûment. Elle supplie Votre Majesté d'accueillir ces vœux et le consolant espoir de les renouveler longtemps et de servir les Bourbons toujours. »

Le Roi savait combien ces paroles étaient sincères : il en témoigna sa satisfaction.

Le gouvernement ne tarda pas à donner au général une marque de confiance qui prenait plus d'importance encore de l'état général des esprits et des circonstances locales. Le département de la Sarthe avait à renouveler sa députation : à côté d'hommes connus par leur dévoûment à la monarchie, on y remarquait ses plus ardents adversaires, le marquis de Lafayette et Benjamin Constant. La lutte, dans les colléges de ce département, devait être animée et décisive. Le choix des présidents de collége était grave ; on sait que la formation du bureau provisoire était d'ordinaire le prélude du combat : on sait que l'opposition ne négligeait rien pour agiter et troubler au besoin le théâtre même de l'élection. Il fallait une main ferme et un caractère honoré pour remplir une aussi difficile fonction. Enfant de la Sarthe, aimé et estimé de ses compatriotes que sa renommée militaire illustrait, respecté et craint de ses ennemis, le général Coutard semblait désigné à l'attention du Roi. Il fut investi de la présidence du 2e arrondissement, convoqué à Mamers (1).

(1) C'était ce même collége auquel, par un décret du 14 août 1806, l'Empereur avait adjoint Coutard comme électeur, en conséquence de

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici la formule de serment approuvée par le Roi, et qu'avaient à prêter les présidents de collége ; on y verra comment le gouvernement mettait le soin de respecter la liberté des suffrages sous la garde de l'honneur :

« Je jure d'être fidèle au Roi, de me conformer en tout à « la Charte, aux lois du royaume et à l'ordonnance du 11 oc- « tobre 1820, relative à la convocation des colléges électo- « raux ; de maintenir l'ordre dans le collége que je préside- « rai ; de ne pas souffrir qu'on s'y occupe d'autres objets que « ceux qui sont prescrits par l'ordonnance de convocation ; de « ne tolérer aucune coalition tendant à capter ou à gêner les « suffrages ; de ne rien faire par haine ou par faveur ; enfin, « d'exercer mes fonctions avec zèle, exactitude, fermeté et « impartialité. »

Voici, maintenant, les recommandations confidentielles qu'adressait le ministère ; elles ne craignent point la publicité :

« Trop d'expérience, disait le comte de Peyronnet, dans sa lettre du 10 octobre, éclaire désormais les suffrages publics, pour qu'ils puissent encore s'égarer. Si quelquefois ils ont été ou entraînés par l'esprit de parti, ou surpris par de dangereuses séductions, ces erreurs d'un moment font place à des sentiments dont chaque jour accroît l'énergie, au besoin de jouir du repos et des libertés que la France

son titre d'officier de la Légion d'honneur. Il y avait toute la différence d'une distinction sans valeur à un droit réel et effectif, toute la distance du régime absolu de l'Empire aux libres institutions de la Royauté.

doit à son Roi, au besoin plus impérieux de lui témoigner sa reconnaissance, en choisissant pour députés des hommes nécessairement amis du trône, parce qu'ils le sont de leur pays.

« Tout annonce que les élections qui vont s'ouvrir fortifieront ces gages de sécurité, et qu'au mérite d'en augmenter le nombre, elles joindront le mérite non moins désirable de condamner à l'oubli de funestes célébrités. »

Le général devait comprendre ce langage et en procurer le succès.

Ce n'était point chose facile. Il avait devant lui une opposition considérable, dressée aux manœuvres de la politique, peu délicate sur le choix des moyens. Indépendamment de la polémique des journaux, de l'excitation des banquets et des discours, on répandait avec profusion, dans un pays imbu déjà des idées libérales, une foule d'écrits destinés à soulever les préjugés et à aigrir les défiances. Aux négociants, à la bourgeoisie, aux habitants des campagnes, on montrait le fantôme de l'influence de la noblesse et du joug des prêtres; on ne craignait pas de colporter la ridicule calomnie du rétablissement de la dîme et des droits féodaux; on alarmait les détenteurs de biens nationaux sur la sécurité de leur possession.

De plus, il s'agissait d'éloigner un candidat, en-

core assis sur les bancs de la gauche, et qui s'était acquis une popularité formidable par ses écrits et par ses discours.

Le président du collége attaqua de front ces difficultés. Voici le discours, tout empreint des émotions du temps, qu'il prononça à l'ouverture des opérations électorales :

« Messieurs,

« De toutes les faveurs dont S. M. n'a cessé de me combler, celle qui m'honore et me flatte davantage, est la présidence de votre collége électoral. Combien ne dois-je pas, en effet, me féliciter du bonheur de retrouver au milieu de vous d'anciens condisciples, quelques compagnons de mes premières armes, et surtout cette réunion de compatriotes qui me promet d'avance sa confiance et son appui dans l'exercice des hautes fonctions que j'ai à remplir.

« Je ne viens point parmi vous, Messieurs, pour surprendre un honneur auquel je ne puis prétendre : je le dis sans rougir, je le dis à ceux qui ne le sauraient pas, je ne suis point éligible. Mon cœur ne renferme donc qu'une seule ambition, celle de répondre à la haute confiance du Roi et de mériter assez votre estime pour pouvoir être utile à ce pays, voisin de celui qui m'a vu naître ; je viens concourir avec vous au bonheur général de la France et au bonheur particulier de cet arrondissement par le choix d'un député qui nous honore aux yeux attentifs du gouvernement ; je viens pour vous garantir de toutes insinuations perfides, qui, sous différentes formes, tendraient à vous diviser et à vous éloigner de vos intérêts communs ; je ne répondrai qu'un mot à ces libelles empoisonnés, répandus avec profusion dans la classe estimée des laboureurs et des estimables commerçants, et qui ne tendent qu'à semer d'injustes défiances sur des propriétés acquises : *La parole royale et la Charte les ont consacrées à jamais.* Et qui oserait concevoir la moindre inquiétude, sous le règne d'un monarque qui gouverne avec tant de sagesse et d'amour, comme le père éclairé d'une grande famille ? La fidélité connue à ses engagements religieux et sacrés, de l'illustre dy-

nastie qui assure le bonheur des Français, dans sa succession légitime au trône, n'est-elle pas encore la plus forte garantie pour l'avenir?

« Le rang que la France a repris en Europe, l'état prospère de ses finances, les progrès de ses arts industriels, l'amélioration de son agriculture, le mouvement de son commerce, une armée fidèle qui place l'amour de la patrie dans l'obéissance qu'elle doit à son Roi, telle est la position de notre belle et heureuse France, à qui le sceptre des Bourbons promet une longue série de bonheur, de repos ou de gloire : sachons donc apprécier tant de bienfaits par un choix digne de nous, et n'allons pas, courant après de trop funestes célébrités, chercher des étrangers dont la réélection serait un outrage à la couronne comme à la morale publique.

« Non, Messieurs, le département de la Sarthe n'est pas réduit à faire ainsi publiquement le trop humiliant aveu qu'il ne peut trouver de mandataires dans son sein, quand j'aperçois au milieu de vous d'anciens fonctionnaires dont le caractère personnel, la sagesse et les lumières sont autant de garanties de tout le bien que leurs commettants doivent en attendre. La reconnaissance publique a déjà proclamé leur nom; tous les amis de l'ordre, de la paix et de la monarchie légitime et constitutionnelle, leur donneront leur suffrage; ce vote sera unanime, et dicté autant par la conviction de l'esprit, que par l'affection du cœur; il deviendrait même au besoin un devoir sacré pour les agents du gouvernement, intéressés, autant que personne, à la consolidation du trône héréditaire. Car, Messieurs, ne nous le dissimulons pas, malgré les sophismes dont on a cru devoir rassurer quelques âmes pusillanimes, on ne peut servir le gouvernement dans les rangs de l'opposition, quand surtout elle a pris un caractère hostile. Comment oserait-elle en effet, pénétrer dans des rangs où nous ne comptons que des volontaires ou des soldats fidèles; et passez-moi, Messieurs, une comparaison qui ne trouvera sûrement point ici d'application : le soldat qui, sans passer directement à l'ennemi, se conduirait d'après son influence, n'en serait pas moins regardé comme un traître, et par cela même rayé des contrôles.

« Mais revenons, Messieurs, à des idées plus vraies et plus consolantes, et rallions-nous autour du trône, le point central et nécessaire du bonheur public et de la paix des familles. J'ai l'inappréciable bonheur d'approcher cette royale famille,

si grande par sa loyauté, si compatissante au malheur, aussi heureuse de tout le bien qu'elle prépare que de celui qu'elle fait; que nous lui devons de respects et d'hommages! Formons donc autour d'elle un rempart de tous les sentiments qu'elle commande, et ouvrons nos séances par un cri d'amour et de reconnaissance :

« Vive le ROI, longtemps!

« Et les BOURBONS, toujours! »

Ce discours fut vivement applaudi, et le résultat fut une victoire. Benjamin Constant fut évincé. « Vous avez obtenu dans votre collége un triomphe complet, écrit M. de Villèle au général : ce succès inespéré fait l'éloge des autorités locales, comme vous l'observez très-bien; mais je veux croire que vous y êtes vous-même pour quelque chose. » En effet, l'influence et le caractère du président avaient contribué singulièrement à la défaite inattendue qui privait l'opposition d'un de ses plus hardis champions.

Comme effet moral, comme symptôme de l'état de l'opinion, l'échec des libéraux dans le département de la Sarthe était un événement; événement d'autant plus significatif, que la Restauration allait se trouver engagée dans une des phases les plus épineuses et les plus brillantes qu'elle eut jamais à traverser. Il s'agit de l'expédition d'Espagne.

CHAPITRE XVI.

(1823 – 1824.)

Expédition d'Espagne. — Départ des troupes de Paris. — Le général Coutard et les officiers espagnols de l'armée royale. — Rentrée triomphale de l'armée. — Ordre du jour du général. — Coutard est élevé à la dignité de grand'-croix de Saint-Louis. — Il est fait gentilhomme de la Chambre du Roi. — Soins du général pour la discipline militaire. — La prison de Montaigu. — La statue de Pichegru et le monument de Quiberon. — Mort de Louis XVIII.

Donner à l'ordre, au droit, à la légitimité en Europe un solennel appui ; faire acte d'indépendance et de fermeté en face du mauvais vouloir de l'Angleterre ; porter à la Révolution un coup décisif, la vaincre sur le terrain où elle se croyait maîtresse et d'où elle menaçait la France et le monde ; délivrer un roi prisonnier, et rendre la liberté avec le pouvoir à un souverain de la maison de Bourbon ; recommencer pour la cause de l'équité, de la religion et des lois, une expédition qui réparât, en quelque sorte, les désastres et expiât le souvenir de cette autre guerre, entreprise par l'orgueil et l'ambition et où la gloire

n'avait pu nous sauver des revers; rajeunir l'antique lustre de nos étendards et conquérir à nos jeunes recrues ce reflet de victoire qui entourait les restes héroïques de nos grandes armées : tel était le but de l'expédition résolue dans les conseils de la monarchie à la fin de 1822.

L'opposition le comprenait; elle voyait qu'une semblable guerre serait un honneur pour nos soldats, une force pour les principes conservateurs, un gage de stabilité et de puissance pour la dynastie. Aussi, avec un acharnement implacable, chercha-t-elle à ruiner par avance ces admirables résultats. Travestissant les intentions, les faits et les paroles; s'attachant à semer les plus sombres pronostics; déversant le ridicule sur les troupes, sur les généraux, sur l'expédition; invoquant tantôt une fausse et mesquine économie, tantôt les arguments de la souveraineté populaire; s'alarmant de périls exagérés à plaisir, ou insultant à des succès qu'elle soutenait devoir être obtenus sans combat; essayant de corrompre la fidélité militaire; égarant la passion jusqu'à lui faire émettre des vœux pour la destruction et la honte de nos armes, et enfin, jetant de l'autre côté de la frontière de malheureux jeunes gens fanatisés dont elle armait le bras contre leurs frères et contre leur patrie; cette opposition fournit le spectacle de toute la frénésie où l'aveuglement et la haine peuvent entraîner les hommes. Et cela, non-

seulement dans des chansons colportées en secret, non-seulement dans des réunions ténébreuses, mais au grand jour, dans les feuilles publiques, à la tribune même.

Quel contraste entre le langage de la royauté et des royalistes, et celui des adhérents de la révolution! « J'ai tout tenté, disait Louis XVIII en ouvrant la session des chambres, le 28 janvier 1823, pour garantir la sécurité de mes peuples et préserver l'Espagne elle-même des derniers malheurs. L'aveuglement avec lequel ont été repoussées les représentations faites à Madrid, laisse peu d'espoir de conserver la paix. J'ai ordonné le rappel de mon ministre. Cent mille Français, commandés par un prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher en invoquant saint Louis pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce royaume de sa ruine et le réconcilier avec l'Europe... Que Ferdinand VII soit libre de donner à ses peuples les institutions qu'ils ne peuvent tenir que de lui, et qui, en assurant leur repos, dissiperaient les justes inquiétudes de la France; dès ce moment les hostilités cesseront... J'ai consulté la dignité de ma couronne, l'honneur et la sûreté de la France : nous sommes Français, Messieurs ; nous serons toujours d'accord pour défendre de tels intérêts. » A ces royales expressions, qui avaient excité un ardent en-

thousiasme, la Chambre des Pairs, par l'organe du duc de Lévis (1) ; la Chambre des Députés, par l'organe de M. Hyde de Neuville, répondirent comme il convenait à un parlement fidèle, gardien du bien public et de la fierté nationale. « C'est à nous, disait l'adresse de la seconde assemblée, de concourir de tous nos efforts à la généreuse entreprise d'étouffer l'anarchie pour ne conquérir que la paix, de rendre la liberté à un roi de votre sang, d'assurer le repos de l'Espagne pour affermir celui de la France. Votre armée courageuse et fidèle, celle qui sut mépriser les lâches insinuations de la révolte, s'élance avec ardeur sous l'étendard des lys ; à la voix de V. M. elle ne prend et ne gardera les armes que pour maintenir l'ordre social, et préserver de tout principe contagieux et désorganisateur, notre pays et nos institutions. »

« Si la guerre avec l'Espagne a, comme toute guerre, ses inconvénients et ses périls, s'écriait Chateaubriand, elle aura pour nous un immense avantage. Elle nous aura créé une armée : elle nous aura fait remonter à notre rang militaire parmi les nations. Il manquait peut-être quelque chose à la réconciliation complète des Français ; elle s'achèvera sous la tente. Les compagnons d'armes sont bientôt amis, et

(1) Père du duc actuel, lequel, après avoir loyalement servi de son épée la maison de Bourbon sur le trône, lui consacre dans l'exil un si pur dévoûment.

tous les souvenirs se perdent dans la pensée d'une commune gloire. Le Roi, ce monarque si sage, si pacifique, a jugé que la dignité et la sûreté de la France lui faisaient un devoir de recourir aux armes après avoir épuisé les conseils. Il a remis la garde du drapeau blanc, avec une généreuse confiance, à des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs. Eh bien! ils lui apprendront le chemin de la victoire; il n'a jamais oublié celui de l'honneur! »

A de tels accents, les orateurs de la gauche opposaient des prophéties de malheur ou des accusations de honte et de faiblesse. « L'impulsion est venue du dehors, disait le général Foy; cette colère est l'écho de la colère des Prussiens et des Cosaques... L'emploi de nos armes est désavoué par le sentiment national. Citoyen, je pleurerai sur une guerre de parti, sur une guerre où sont forcés de mentir à leur destinée mes anciens compagnons de guerre! » M. de Laborde déclarait la guerre impossible et folle, et ses partisans bien moins dignes d'être mis en accusation qu'en interdiction. « Cette guerre, ne craignait pas d'ajouter Royer-Collard, n'a pas été conçue dans la pensée royale; elle blesse la dignité de la nation et semble rétracter les principes de la Charte. » Un autre membre s'oublia jusqu'à faire des souhaits pour le succès de l'ennemi : « Braves Espagnols, s'écria-t-il, vous serez appuyés des vœux de tous les Français amis de la liberté! »

Et, en même temps, on tentait le dévoûment des soldats et des officiers, on distribuait à profusion des chansons qui sollicitaient les troupes à trahir (1); les *carbonari* français étaient dirigés vers la frontière, prêts à déployer le drapeau tricolore et à proclamer Napoléon II, dans des appels à l'insurrection, datés du *quartier général des hommes libres, sur les Pyrénées* (2).

L'histoire a prononcé son arrêt sur cette coupable conduite ; déjà elle révoltait les instincts généreux et la loyauté de la nation entière.

L'armée était prête : personne ne s'était associé de plus près que le général Coutard aux émotions des royalistes. Après avoir coopéré activement à la formation des corps, il leur transmettait l'ordre de départ, et dans une allocution improvisée, il leur disait :

« Messieurs, étrangers aux grandes questions de la paix ou de la guerre, mais toujours prêts à obéir aux ordres du Roi, vous partez avec confiance pour aller rétablir le trône d'un petit-fils de Louis XIV. Nos vœux vous accompagneront partout, et vous les réaliserez. La guerre que vous allez faire, conjointement

(1) Notamment la fameuse chanson de Béranger :

« Garde à vous... demi-tour !

(2) M. Lubis et M. Laurentie, le premier avec plus d'étendue, le second dans une synthèse brillante, ont admirablement raconté tout cet épisode de la guerre d'Espagne. — M. le comte de Marcellus a publié un livre plein d'enseignements sur les préliminaires de cette expédition, sous le titre : *Politique de la Restauration.*

avec les soldats de la Foi, sera considérée par les vrais Espagnols comme réparatrice de celle qui leur fut si injustement suscitée. Les plaines de la Navarre et de la Catalogne vous offriront des noms que vous rendrez illustres et qui enrichiront bientôt les fastes de notre gloire militaire. Les lauriers de Fontenoy et d'Austerlitz vont reverdir et parer d'un nouvel éclat la bannière des lys, qui domine et réunit toutes les époques.

« Soyez sans inquiétude sur le Royal Enfant laissé à notre garde ; l'amour et la fidélité veilleront autour de son berceau. »

Ces paroles vraiment françaises, ajoutent à bon droit les journaux du temps, ont été accueillies avec de nobles transports par les officiers et soldats des corps désignés pour l'expédition.

Il n'est pas nécessaire de dire ici avec quel intérêt d'esprit et de cœur Coutard suivait chacun des progrès de cette brave armée qu'il avait ainsi saluée au départ. Le passage de la Bidassoa, la dispersion des rebelles, le maintien de l'honneur et de la fidélité parmi nos soldats, le blocus de Saint-Sébastien, la prise de Logrono, de Girone, l'occupation de Valladolid, le combat de Casteltersol, l'entrée de Monseigneur, duc d'Angoulême, à Madrid ; puis la capitulation de Tortose, les rencontres d'Osséja et de San-Lucar, où le général de Saint-Priest et le général de Lauriston battirent les insurgés ; l'Espagne, bientôt toute

possédée par nos armes, à la suite des victoires remportées par Molitor et par Moncey; cette série de succès rapides, mais difficiles et glorieux, comblaient d'allégresse les cœurs dévoués.

Le général Coutard en jouissait, et de loin il aidait et encourageait les Espagnols fidèles. Des secours, des correspondances, des chants militaires étaient envoyés aux défenseurs de Ferdinand VII. C'était une fraternité belliqueuse dont nous avons sous les yeux une preuve digne de mention. Le chef d'une division écrivait d'Oviédo, le 29 juillet, au commandant de Paris, pour le remercier de ses marques de sympathie : « Il n'y a pas de plus noble but que de réunir deux nations grandes et généreuses, qui, par leur situation topographique, par les intimes relations de leurs monarques, par leurs intérêts politiques, sont destinées par la Providence à ne former qu'une seule famille, qui doit anéantir les maximes impies des philosophes et des révolutionnaires. » Il témoigne sa gratitude pour l'envoi d'un hymne militaire : « Ce chant martial enflammera nos guerriers dans leurs combats contre les ennemis de la Royauté et de la Religion; l'honneur et la fidélité triompheront de la sédition et de la déloyauté des rebelles. »

Bientôt les Cortès révoltées n'eurent plus d'asile qu'à l'extrémité de l'Espagne. Mais, là, elles s'acharnèrent à une résistance désespérée; il fallut l'effort de notre armée, la présence du Prince généralissime,

la traditionnelle intrépidité de nos troupes, pour enlever d'assaut la redoutable forteresse du Trocadéro. La marche silencieuse et précise, l'attaque imprévue, l'admirable entraînement des corps conduits par les généraux Obert, Gougeon et des Cars, demeureront comme un des plus brillants exploits de nos annales. Ce fut le signal de la ruine pour l'insurrection. Quelques nouveaux élans suffirent, et Ferdinand VII était délivré, l'Espagne reprenait son indépendance, et la Révolution était abattue. Dix mois avaient amené ce triomphe complet.

Il appartenait au général Coutard, qui l'avait si sincèrement applaudi, de le célébrer encore au moment de la rentrée des troupes. Dans l'intervalle, de nouvelles faveurs l'avaient dédommagé du regret qu'il éprouvait de n'avoir point été choisi parmi ceux qui offraient leur sang à la cause de la monarchie. Le 25 août, Louis XVIII lui avait conféré le titre de grand'-croix de Saint-Louis, et lui en avait remis les insignes de sa propre main. Une circonstance fortuite ajouta encore à la grâce de cette distinction. Lorsque Coutard se présenta à onze heures et demie, le jour de la fête du Roi, dans la Salle du Trône, il se trouva que le nombre des cordons n'avait pas été exactement calculé; il en manquait un. Louis XVIII, alors, détachant celui qu'il portait, le passa au cou du général, en prononçant quelques-unes de ces paroles bienveillantes et spirituelles dont il avait le secret,

et qui doublaient le prix de la faveur. Trois mois après, le Roi le choisissait comme gentilhomme de sa Chambre.(1).

C'est revêtu de ces dignités nouvelles, que Coutard prit une part spéciale aux fêtes qui marquèrent le retour de l'armée expéditionnaire. L'entrée du duc d'Angoulême à Paris, le 2 décembre, fut magnifique ; des arcs de triomphe ornés de couronnes rostrales, de drapeaux, de trophées et d'emblêmes retraçant les principaux exploits de la campagne, se dressaient sur tout le passage des troupes. Une foule enthousiaste accueillait de ses acclamations le prince qui avait donné des marques du courage le plus calme et le plus résolu, uni à un profond sentiment du devoir ; plusieurs fois il avait joué sa vie avec un sang-froid et une gaîté dignes de Henri IV (2). On jetait des lauriers aux bataillons vainqueurs du Trocadéro. C'est à travers les cris et les applaudissements que le duc d'Angoulême arriva aux Tuileries, où le Roi, le pressant dans ses bras, s'écria : « Mon fils, je suis content de vous ! »

Les feux d'artifice, les banquets se succédèrent

(1) Il était déjà gentilhomme honoraire; il remplaça le baron d'Albignac, qui venait de mourir.

(2) On se rappelle, notamment, ce beau trait : à Chielana, une bombe éclate à ses pieds et le couvre de terre : « Ah ! Monseigneur, s'écrie le général comte de Béthisy, si V. A. R. eût été atteinte ! — Je serais mort en bonne compagnie, » répondit le prince avec le plus grand sang-froid, et il continua sa visite de la ligne d'attaque, au milieu des acclamations de l'armée. (*Annuaire historique.*)

pendant plusieurs mois. Paris offrit, à l'Hôtel-de-Ville, un festin splendide au Généralissime et aux officiers. Le quatrième toast fut porté par le général Coutard. Il l'adressa à Madame : « A S. A. R. Madame, dit le commandant de la capitale ; à cette bienfaisante princesse que le Ciel a placée près du trône pour en être le plus bel ornement, et qu'il a fait naître pour l'exemple et le bonheur du monde ! »

Enfin, le 18 janvier 1824, remettant le service de Paris aux troupes qui revenaient de l'Espagne, Coutard publiait l'ordre du jour qu'on va lire :

« Soldats,

« La France vous vit partir avec confiance pour aller, sous les ordres de S. A. R, Monseigneur, duc d'Angoulême, rétablir la religion et relever le trône d'un petit-fils de Louis XIV. Elle vous revoit avec plaisir, après avoir si parfaitement accompli vos glorieuses destinées.

« Soldats, vous vous êtes montrés religieux, disciplinés, intrépides, dignes en tout de votre auguste chef.

« C'est par vos mains que la Providence a produit l'œuvre admirable de l'union, de la fusion des services de tous les temps.

« La vieille et la jeune gloire de la France se sont donné la main.

« Vos baïonnettes victorieuses ont écrit pour la postérité des noms français sur les colonnes d'Hercule, comme celles de vos devanciers en avaient écrit sur les Pyramides.

« Gloire immortelle au Prince Généralissime qui conçut avec autant de sagesse qu'il mit d'habileté à exécuter le vaste plan de l'occupation de l'Espagne! Salut à tous les braves qui lui furent et resteront aussi soumis que dévoués!

« L'Europe monarchique applaudit à vos triomphes. L'Espagne en est reconnaissante et la France s'enorgueillit de son armée.

« Tous n'ont pas été appelés à l'honneur d'aller combattre

sous les ordres du Prince Généralissime; d'autres devoirs restaient à remplir. Pendant votre absence, la garde nationale parisienne, la garde royale, la gendarmerie, les compagnies sédentaires et les sapeurs-pompiers ont rivalisé de zèle et de dévoûment pour veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique; ils ont des droits égaux à la reconnaissance comme à l'estime des habitants de cette grande cité, et je ne puis mieux faire, en vous remettant leur service, que de vous les donner pour modèles!

« *Vive le Roi! Vive le duc d'Angoulême! Vive l'armée!* »

C'était bien là la pensée générale. « L'expédition de 1823, est obligé d'avouer un écrivain peu favorable, réconcilia l'armée avec le drapeau blanc (1). » — « Le principe monarchique, dit à bon droit M. Lubis, venait de recevoir, sous le drapeau français, la consécration qui pouvait le plus le fortifier, celle de la victoire. » — « C'était un grand événement, ajoute M. Laurentie, que d'avoir vu le drapeau blanc guider une armée française dans les batailles, et on pouvait penser que, désormais consacré par des victoires qui n'avaient point été sans éclat, on lui pardonnerait plus aisément le souvenir de sa gloire ancienne. »

L'heureuse issue de la campagne d'Espagne avait fait ressortir les progrès de la discipline et de l'esprit militaire dans l'armée, ainsi que les soins intelligents dont l'entourait le gouvernement royal. A la tête de la 1re division, Coutard donnait l'exemple du maintien des ordonnances, de la sévérité du commandement, de la vigilance dans l'administration. Ainsi,

(1) M. de Vaulabelle, p. 197, t. VI.

après avoir contribué de nouveau à réformer l'armement (1), il s'était occupé avec la plus grande application à introduire dans la prison militaire de Montaigu, l'ordre et le travail. La tâche n'était pas aisée : assouplir ces natures insoumises, détruire des vices invétérés, créer des ateliers et remplacer une oisiveté honteuse par une activité assidue et profitable ; il fallait, pour ce but, une résolution énergique et une infatigable persévérance. Les efforts tentés depuis 1819 étaient restés à peu près sans fruit. Dès 1823, le général pouvait montrer des résultats satisfaisants. Au mois de mars 1824, le jour où l'archevêque de Paris bénissait la chapelle, le ministre de la guerre constatait, par une visite minutieuse, la régularité et l'animation du travail parmi les prisonniers. La prison était régénérée ; bientôt elle devait devenir un établissement pénitentiaire digne d'être imité.

La subordination est le nerf de l'armée ; Coutard ne tolérait ni relâchement, ni infraction à ses liens. Souvent, le voisinage de la capitale, les charges de cour, les entraînements du grand monde, portaient quelques officiers généraux à se croire dispensés des devoirs de la hiérarchie. Les uns quittaient leur résidence sans autorisation ; les autres s'abstenaient, en

(1) « Je compte beaucoup sur le concours de votre zèle et de vos lumières, lui écrivait le maréchal duc de Bellune, le 21 juin 1823. » Et une fois les travaux de la commission achevés, le ministre lui faisait témoigner sa satisfaction. (Lettre du général comte Claparède, du 8 octobre 1823.)

venant à Paris, de donner avis de leur arrivée à l'état-major, et même de remplir, envers le lieutenant-général, les devoirs qu'exige la hiérarchie militaire. Précisément parce qu'ils appartenaient souvent aux plus illustres familles et qu'ils approchaient le Roi ou les princes, Coutard estimait qu'ils devaient fournir le modèle d'une plus rigoureuse obéissance aux règlements. Après avoir rappelé, dans le *Moniteur*, les termes des ordonnances et déclaré que nul officier supérieur ou autre ne pouvait quitter sa résidence sans permission ; après avoir réitéré l'injonction à tous les officiers de faire connaître à la division leur arrivée dans la capitale et leur adresse, il y tint fermement la main, usant vis-à-vis des plus fiers des droits de son autorité. Un jour même, ayant vu ses ordres un moment contestés par un maréchal de camp qui avait un service près de Louis XVIII, il alla porter sa plainte jusqu'au Roi, qui l'approuva et lui donna une immédiate satisfaction.

Il ne laissait pas non plus de tenir les troupes en haleine par de fréquentes manœuvres et des exercices qu'il dirigeait avec une infatigable activité. Les éloges des princes le récompensaient de ces soins : il en eut une preuve flatteuse dans la haute satisfaction qu'après une grande revue passée le 6 avril, Monsieur et Monseigneur, duc d'Angoulême, lui témoignèrent de l'excellente tenue des soldats et de la précision des mouvements.

De même aussi était-il plein de zèle pour rendre un hommage d'expiation et de reconnaissance aux victimes de nos troubles révolutionnaires. Il partageait, avec le marquis de Rivière, la présidence de la commission chargée d'élever un monument à Pichegru, et c'est lui qui en mit les dessins sous les yeux de Louis XVIII.

C'est lui aussi qui fut un des principaux promoteurs de l'érection du monument de Quiberon. Certes, si jamais un pieux souvenir était dû par la Royauté restaurée à l'héroïsme de ses défenseurs, c'était bien à ces ministres de Dieu, tels que le saint évêque de Dol; à ces brillants et braves officiers, tels que les Sombreuil, les Soulanges, les Talhouët, les d'Hervilly, les Tinteniac et les Candal; à cette marine qui sacrifia près de trois cents de ses meilleurs capitaines; à ces laboureurs, à ces paysans qui rivalisaient de zèle et de dévoûment avec les plus illustres gentilshommes et les guerriers vieillis sous les armes. Dès 1814, la Bretagne avait formé des souscriptions pour donner un tombeau à ces victimes de l'honneur et du devoir. Sur la demande de Monseigneur, duc d'Angoulême, le Roi avait approuvé cette pensée consolante. L'exécution, suspendue par les vicissitudes du temps, venait d'être reprise avec plus d'élan. Une commission, présidée par M. de Corbière, ministre de l'intérieur, et composée de trente-six membres choisis parmi les personnages

considérables des deux Chambres, de l'armée et de la Bretagne (1), donnait une impulsion nouvelle aux travaux. Sur les plans de M. Caristie et grâce au concours de l'État, un monument digne des héros de Quiberon allait être construit sur l'emplacement témoin de leur sacrifice, sur ce *Champ*

(1) Voici les noms des membres de la Commission :

MM. le comte de Corbière, ministre de l'intérieur, président ; — baron de Damas, pair de France, ministre de la guerre ; — marquis de Clermont-Tonnerre, pair de France, ministre de la marine ; — marquis de Vioménil, pair et maréchal de France ; — duc de Damas, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême ; — duc de Lévis, pair de France, chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la duchesse de Berry ; — duc de Polignac, pair de France, premier écuyer de S. A. R. Monsieur ; — prince de Polignac, pair de France, aide de camp de S. A. R. Monsieur ; — comte d'Autichamp, pair de France ; — baron de La Rochefoucault, pair de France ; — marquis de Cuislin, pair de France ; — vicomte de Lamnignon, pair de France ; — marquis de Rivière, pair de France, capitaine des gardes-du-corps de S. A. R. Monsieur ; — l'abbé Deshays, ancien curé d'Auray, supérieur-général des Dames de la Sagesse ; — marquis d'Hervilly, lieutenant-colonel ; — comte Auguste de La Rochejaquelein, maréchal de camp ; — comte du Coëtlusquet, lieutenant-général, directeur du personnel de la guerre ; — comte de Coutard, lieutenant-général, commandant la 1re division militaire ; — marquis de Laboëssière, membre de la Chambre des députés ; — comte Sévère de La Bourdonnaye, membre de la Chambre des députés ; — comte de la Fruglaye, membre de la Chambre des députés ; — comte d'Augier, contre-amiral, directeur du personnel de la marine, membre de la Chambre des députés ; — chevalier de Viella, capitaine de vaisseau ; — comte Dubotderu, membre de la Chambre des députés, commissaire du Roi pour l'érection du monument ; — chevalier de Margadel, membre de la Chambre des députés ; — comte de Viouville, membre de la Chambre des députés ; — Garnier Dufougeray, membre de la Chambre des députés ; — comte de Kergarinu, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés ; — du Poulpiquet, évêque de Quimper ; — de Cadoudal, colonel du 26e de ligne ; — Brisson, l'un des présidents de la Cour de Cassation ; — de Bruc, évêque de Vannes ; — comte de Saint-Luc, membre de la Chambre des députés ; — comte de Sesmaisons, membre de la Chambre des députés ; — comte de Chazelles, préfet du Morbihan ; — et Moisant, notaire royal, trésorier-général de la Commission.

des Martyrs, que Madame, duchesse d'Angoulême, avait acheté de ses deniers. L'auguste fille de Louis XVI en avait posé la première pierre le 20 septembre 1823. Il devait être placé près de cette plaine de Karnac, aux gigantesques ruines druidiques, près des débris de cette cité fameuse, cruellement punie par César de son attachement invincible à l'indépendance nationale, non loin de ces champs d'Auray où périt Charles de Blois et où Duguesclin fut fait prisonnier. Il était destiné à s'élever, en quelque sorte, à l'entrée du sanctuaire vénéré de la Chartreuse fondée par Jean de Monfort, en face de ce monastère de Sainte-Anne, tout rempli des témoignages de la piété de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et des Rois de France.

Le général eut à cette noble entreprise une part considérable. Spécialement chargé de recevoir la correspondance, investi de la vice-présidence du Comité central, il présentait à Louis XVIII, le 30 août, les dessins de la chapelle commémorative. Le Roi le reçut avec une bonté particulière.

Ces marques de faveur étaient les dernières lueurs de l'esprit si fin et si délicat de ce monarque. Déjà accablé des infirmités qu'il supportait avec tant de courage, le frère de Louis XVI n'avait plus que quelques jours à vivre. La maladie achevait de vaincre sa résistante nature. Le 13 septembre, l'espoir semblait perdu, et le 16, après avoir accompli tous les

devoirs d'un Roi Très-Chrétien, au milieu des prières des fidèles, de la tristesse morne de la capitale, des sanglots de sa famille, Louis XVIII expira : Prince dont la vie peut être soumise à des jugements divers, qui n'avait pas été exempt des faiblesses de son siècle, mais à qui nul ne refuse une rare dignité personnelle, par laquelle il sut être grand dans l'exil et grand sur le trône. La postérité lui fera honneur de l'indépendance nationale sauvée, du territoire délivré, de l'autorité restituée, des libertés politiques établies, de l'ordre ramené dans les finances, de la prospérité intellectuelle et matérielle portées à un degré inconnu.

En lui, Coutard perdait plus qu'un maître équitable et bienveillant. Le Roi estimait la loyauté du général et se plaisait à la vivacité de son esprit, à la promptitude de ses réparties, à la fraîcheur de ses souvenirs littéraires. Coutard le regretta sincèrement. Heureusement, grâce aux chevaleresques qualités, au noble caractère, à la sincère piété de Charles X, il trouvait dans le nouveau Roi un digne appréciateur de son mérite.

Le 17, à six heures du matin, il se rendit aux casernes pour y annoncer la mort de Louis XVIII et l'avénement de son successeur :

« Soldats, dit-il, Sa Majesté Louis XVIII vient de terminer sa glorieuse vie. Le Roi a ordonné des prières publiques. L'intention de Sa Majesté Char-

les X est que les troupes y assistent. Vos drapeaux, vos tambours et trompettes y seront couverts d'un crêpe funèbre. Les officiers porteront le crêpe au bras et à l'épée, jusqu'à nouvel ordre.

« Soldats, a-t-il ajouté d'une voix forte, quoique émue, après avoir donné des larmes à celui que Dieu vient d'appeler à lui, donnons nos cœurs et nos bras et tout notre sang, s'il le faut, à Sa Majesté Charles X ! »

Ces paroles furent accueillies du cri unanime de *Vive le Roi! Vive Charles X!*

Telle était l'aurore de ce règne, qui commençait sous les plus favorables auspices.

CHAPITRE XVII.

(1824-1826).

Avénement de Charles X. — Revue au Champ-de-Mars. — Popularité du Roi. — Visite de Monsieur le Dauphin à la prison de Montaigu. — Sacre de Charles X. — Coutard chargé de la garde des Enfants de France et du commandement supérieur de Paris. — Correspondance avec le ministre de la guerre. — Entrée du Roi à Paris. — Faveurs accordées à Coutard. — Sa vigilance. — Il tombe gravement malade. — Inauguration de la caserne du Trocadéro. — Fête du Roi.

L'avénement de Charles X fut une allégresse publique. En vain avait-on présagé des orages ; en vain les partis avaient-ils ajourné à la mort de Louis XVIII leurs sinistres menaces. La transition fut admirablement pacifique, tant est grande la force de ce principe d'hérédité qui évite les crises, assure la transmission du pouvoir, et garantit la sécurité des peuples ! Bientôt la grâce exquise du Roi, sa bonté charmante, sa noble confiance, ses mots heureux, ravirent les cœurs mobiles, mais généreux, des Français. Qui ne se souvient de cette revue au Champ-de-Mars, la plus brillante depuis dix ans, où, entouré, pressé d'une

foule avide de le voir et de lui rendre hommage, il s'écria, empêchant les cavaliers de son escorte d'écarter la multitude du bois de leurs lances : « Mes amis, point de hallebardes ! »

Coutard y commandait les troupes de sa division, et personne ne jouit avec plus de bonheur de la popularité du monarque. Il partagea l'enthousiasme de l'armée, à laquelle le nouveau Roi prodiguait les marques de son intérêt et de sa justice, dans les visites faites aux Invalides et aux principaux établissements militaires.

Cet intérêt, on le sait, était également témoigné aux troupes par Monsieur le Dauphin. Il se plaisait à passer en revue les différents corps de la garnison, et il complimentait le général sur leur tenue et sur leur attitude martiale. S. A. R. voulut aussi examiner dans tous les détails la prison de Montaigu. Le maréchal Soult avait sollicité d'être présent à cette visite. Le prince, accompagné du duc de Duras et de ses aides de camp, fut reçu par le ministre de la guerre, par le duc de Dalmatie, par le comte de Coutard et par le comte de Wall. Les détenus étaient placés en bataille dans la cour : le Dauphin parcourut leurs rangs, se rendit à la chapelle, où le *Domine salvum* fut chanté par deux prisonniers. Puis il visita l'établissement dans son entier et admira la propreté, le bon ordre et l'activité des ateliers. Parvenu à l'atelier de tissage, les ouvriers ache-

vèrent sous ses yeux une pièce mélangée d'or et de soie, et où se lisait, dans un médaillon entouré d'une couronne de lauriers, l'inscription suivante : « *Monseigneur le Dauphin visitant la prison de Montaigu. — Consolation au malheur, protection à l'industrie*, 1824. » Ce spécimen est d'une grande perfection, et il atteste le progrès du travail dans une maison où la fermeté et la sollicitude de Contard l'avaient rétabli. Le prince désira avoir les renseignements les plus complets sur le produit de ces labeurs et sur la manière dont les fonds appartenant aux détenus étaient administrés. « Il a complimenté les membres du conseil d'administration, dit le *Moniteur*, et a particulièrement témoigné sa satisfaction au lieutenant-général comte de Contard de la bonne direction qu'il a su imprimer à cet établissement (1). » En effet, c'était une transformation absolue qui était due au général. L'asile du vice, de l'oisiveté, du châtiment et de la honte était devenu celui du repentir et de la réparation.

Comme le Dauphin, Charles X avait bien jugé le commandant de Paris; il allait lui en donner une preuve éclatante.

Dans le discours d'ouverture de la session législative, le Roi, en annonçant les grandes mesures de justice qui devaient signaler le commencement de son

(1) La prison de Montaigu n'existe plus; elle a été démolie pour faire place à la nouvelle bibliothèque de Sainte-Geneviève.

règne, avait manifesté la résolution de se faire sacrer, selon l'ancienne coutume de la monarchie. Durant les splendides solennités qui devaient déployer à Reims la pompe du premier royaume du monde, il fallait pourvoir à la tranquillité de la capitale, il fallait surtout veiller à la garde des Enfants de France, espoir d'une Royauté de quatorze siècles. On n'était pas sans alarmes : quelques tentatives de désordre qui avaient éclaté aux funérailles d'un acteur (1), rappelaient que, pour avoir désarmé devant la popularité du Roi, les partis n'étaient pas anéantis. Une main aussi ferme qu'habile, un cœur aussi énergique que dévoué, étaient nécessaires pour cette mission. Coutard fut choisi.

Une décision souveraine du 19 mai l'investit, pendant l'absence du Roi, du commandement de toutes les troupes de la capitale et des environs, et lui confia la garde des Enfants de France. « Le Roi, qui vous avait désigné d'abord pour assister à son sacre, en qualité de grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lui écrit le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, a jugé que, vu l'importance de votre commandement, il était plus utile pour le service de S. M. que vous restassiez à Paris. Si vous éprouvez quelque regret de cette détermination, j'ai

(1) Cet acteur se nommait Philippe. Les libéraux voulaient absolument introduire dans l'église les restes d'un homme qui s'en était toujours tenu éloigné; c'est ainsi qu'ils comprenaient la liberté.

lieu de croire que vous trouverez un dédommagement dans les dispositions bienveillantes que S. M. avait témoignées à votre égard, ainsi que dans le motif de confiance qui n'a pas permis qu'elles eussent leur effet. » Par une autre lettre, le ministre, en lui annonçant le commandement qui lui était remis, plaçait sous ses ordres l'officier général qui commandait les troupes de la garde royale.

Le Roi partit le 23 mai. Coutard, ayant pris toutes ses mesures et aplani toutes les difficultés, correspondait chaque jour avec le ministre. Nous avons sous les yeux quelques-unes de ces lettres et des dépêches de M. de Clermont-Tonnerre. En voici des fragments :

« Depuis le départ de V. Exc., le plus grand ordre n'a cessé de régner dans la capitale et sur tous les points de la division, écrivait Coutard le 15 mai, et aucun symptôme n'annonce que cet heureux état de choses doive changer. Cependant, les mesures dont j'ai eu l'honneur d'entretenir V. Exc., seront rigoureusement continuées, quoiqu'elles ne soient que de pure précaution. Je suis déjà allé deux fois à Saint-Cloud. J'ai conféré avec M. le duc de Castries ; nous nous sommes entendus, et V. Exc. peut être parfaitement tranquille sur les Enfants de France.

« Elle peut être aussi rassurée sur l'enthousiasme des troupes à la rentrée de Sa Majesté ; officiers et soldats rivaliseront pour faire éclater leurs transports

de joie et de bonheur. Les quartiers qu'ils occupent seront ornés des bustes du Roi, d'inscriptions d'amour et de dévoûment, qui manifesteront les sentiments dont ces militaires sont pénétrés, et V. Exc. peut compter, dans cette circonstance comme dans toute autre, sur mon zèle ardent pour le service du Roi. »

« Mon cher général, lui répond le ministre, le 28 mai, j'ai eu du plaisir à recevoir de vos nouvelles, hier et aujourd'hui; je vous engage à continuer à m'en donner avec la même exactitude; continuez surtout à bien veiller sur ces précieux Enfants, l'espoir de la France. Ici, tout est gai et heureux. Le Roi, qui a couché hier à Fismes, a fait aujourd'hui son entrée dans Reims, à une heure. Sa Majesté se porte à merveille, ainsi que sa royale famille. Des coups de canon tirés de trop près, à sa sortie de Fismes, ont fait emporter pendant près d'un quart d'heure les chevaux de sa voiture, mais le cocher est venu à bout de les calmer; celui d'une des voitures de suite a été moins adroit; il a versé, et MM. le duc de Damas, d'Aumont, de Cossé et Curial ont été plus ou moins maltraités; toutefois, il n'y a rien de très-grave.

« Je serai charmé de vous revoir, mon cher général; je sais qu'il y a quelque chose de difficile dans votre position; mais je sais aussi que vous remplirez tous vos devoirs avec loyauté et fermeté, et de ma-

nière à répondre à la confiance particulière dont le Roi vous a honoré dans cette grande circonstance. Ainsi, je suis très-tranquille. »

La correspondance devait être et était active. Il y a de l'intérêt à en suivre les principaux détails.

« Le moindre nuage, écrit Coutard le 30 mai, ne s'est pas élevé sur la fête qu'a donnée Monseigneur le duc de Bordeaux, et la capitale présente toujours le même aspect. La ville et la garnison continuent leurs préparatifs et n'aspirent qu'au bonheur de jouir de la présence de notre auguste monarque.

« J'ai frémi au récit que V. Exc. a daigné me faire du danger qu'a couru Sa Majesté, et suis très-sensible à l'accident qui est arrivé à MM. les ducs de Damas et d'Aumont, et les comtes de Cossé et Curial.

« Ma position a été en effet difficile, ainsi que V. Exc. a la bonté de le penser, mais dans le principe seulement; toute difficulté a été bientôt aplanie par les procédés dont j'ai usé. »

Le 29 avaient eu lieu les touchantes et splendides cérémonies du sacre. Ce même jour, le général célébrait cette fête nationale par un banquet où la poésie et les chants étaient appelés à interpréter les sentiments des convives.

Quelques jours après, il se trouvait à la tête des troupes, recevant le Roi à sa rentrée dans Paris, et lui remettant le cher et auguste dépôt si noblement

gardé, les Enfants de France radieux et souriants, la capitale en paix et ivre de joie. Les fêtes succédaient aux fêtes. Tel fut l'ascendant de la majesté royale, que les partis eux-mêmes semblaient se confondre dans le respect et l'admiration. Les différences d'opinion, qui bientôt devaient se retrouver si vives et si tranchées, paraissaient effacées : c'était, comme on l'a dit heureusement, c'était « la Trève du Sacre. »

Coutard avait rempli son devoir. Le ministre l'en félicita à plusieurs reprises. « Il m'est agréable d'avoir à vous dire, écrivait-il le 18 juin, que votre vigilance et votre zèle dans le commandement important que vous avez rempli pendant l'absence du Roi, ont entièrement répondu à la confiance de S. M. et à ce qu'elle attendait de votre dévoûment à sa personne et à son service. » Le Roi avait prévenu les témoignages de son ministre par cet accueil, ces paroles, cet accent qui remuaient jusqu'au fond de l'âme. Il ordonna, de plus, que le général reçût la médaille d'or destinée aux grands-croix qui avaient assisté au sacre, et il y ajouta une magnifique boîte en or ornée de son chiffre en brillants. Cette boîte était un chef-d'œuvre de richesse et de travail. Le duc d'Aumont, en l'envoyant à Coutard, le fit assurer de nouveau de toute la satisfaction du Roi.

C'était, pour le général, un engagement à redoubler de zèle. Il le prouva par son exactitude à resserrer les liens de la discipline. Les infractions que déjà

il avait réprimées sous le règne précédent, de la part des officiers supérieurs ou même des officiers généraux qui se rendaient à Paris sans autorisation, tendaient à se renouveler. Une note très-énergique au *Moniteur*, annonça que le lieutenant-général ferait conduire à l'Abbaye tous les officiers qui viendraient dans la capitale sans permission préalable ; « ils n'en sortiront que pour retourner à leur poste, » ajoutait la note. Coutard était homme à le faire, et un ou deux exemples suffirent.

Nous n'avons pas, on le conçoit, à suivre le général dans les divers détails d'une administration aussi compliquée et aussi minutieuse que le commandement de la 1re division. Qu'il nous suffise de remarquer, d'après l'aveu des adversaires comme d'après les applaudissements des amis, que jamais la fermeté, la régularité, la justice, n'avaient mieux présidé à l'exercice de cette grande charge. Paris en recueillait le bénéfice par la tranquillité maintenue dans son enceinte, l'armée par son esprit militaire soutenu et augmenté, la Royauté par son autorité rehaussée et respectée.

Les factions s'étaient promptement lassées de la trève que l'opinion unanime de la France leur avait imposée. Elles essayèrent d'ajouter aux violences de la tribune le tumulte de la rue. Le printemps de 1826 fut signalé par quelques menaces de désordre, dont le prétexte était la présentation de la loi sur le droit

d'aînesse. L'attitude des forces militaires déjoua ces complots.

En même temps, par un contraste frappant avec le progrès des passions irréligieuses qu'exploitait l'opposition, la Royauté et la population donnaient des gages de piété publique. La capitale vit se déployer, à l'occasion du Jubilé, la double pompe des cérémonies catholiques et de l'expiation du meurtre de Louis XVI. Le Roi, la famille Royale, les maréchaux, les pairs, les députés, les généraux suivirent des processions solennelles, dont la dernière s'arrêta sur la place même où était tombée la tête du meilleur et du plus infortuné des Rois; et, là, la Patrie tout entière éleva vers Dieu un cri de pardon et de miséricorde.

Presque au sortir de cette cérémonie, Coutard avait été atteint d'une maladie redoutable. Ce fut une des cruelles épreuves de sa vie : l'intensité du mal l'accablait, et on désespéra presque de ses jours. Toutefois, par une délicatesse digne du cœur des Bourbons, le Roi ne voulut pas qu'il fût remplacé, même pendant le plus grand péril. Si les heures du brave soldat étaient comptées, il aurait au moins la douceur de mourir à son poste. D'ailleurs, le dévoûment des officiers qui le secondaient, le mérite de son chef d'état-major, le général Le Febvre des Vaux, rassuraient le gouvernement. Coutard, du reste, était prêt à mourir, et il avait rempli tous ses devoirs de

chrétien. Ce calme, cette résignation, les soins infatigables de Madame de Coutard, l'énergie de sa vigoureuse nature, le sauvèrent. Au bout de deux mois et demi, il avait assez repris de forces pour être admis en audience particulière par le Roi. Charles X le reçut comme un serviteur que la Providence lui rendait.

Au commencement d'août, Coutard était revenu à son activité ordinaire. Ainsi, il assiste à l'inauguration de la Bibliothèque du ministère de la guerre. « Tous les éléments de la science militaire seront rassemblés dans cette bibliothèque, dit le *Moniteur*, et il sera permis aux officiers d'état-major d'y puiser les documents nécessaires à leurs travaux. » Pensée féconde, qui prouve, une fois de plus, la sollicitude éclairée de la Restauration pour le bien de l'armée.

Quelques jours après, Coutard est présent à la pose de la première pierre de la caserne du Trocadéro, qui devait s'élever sur les hauteurs de Chaillot, en face du Champ-de-Mars. Monsieur le Dauphin présidait cette cérémonie, qui inaugurait un monument consacré à perpétuer sa gloire et celle de nos armes et que les vicissitudes des révolutions ont laissé inachevé, comme était demeuré sans suite le plan du palais destiné par Napoléon au Roi de Rome. De belles médailles, frappées en cette occasion, sont tout ce qui reste de ces édifices.

L'armée était reconnaissante de ces intentions et de ces actes à son égard. Aussi, le commandant de la 1re division interprétait véritablement sa pensée quand il publiait, le 4 novembre, l'ordre du jour suivant, pour la fête du Roi :

« Soldats,

« Il vous est permis, dans ce jour solennel, de faire éclater les sentiments d'amour et de respect qui vous animent pour le meilleur des Rois. Pieux comme saint Louis, franc et loyal comme François Ier, il chérit son peuple comme Henri IV. Sans cesse occupé des grands intérêts de son royaume, il a toujours eu une pensée pour ses braves soldats et leur conserve une place dans son cœur. Nous lui devons amour, fidélité et reconnaissance. Ces sentiments, gravés dans nos cœurs, ne demandent qu'une occasion pour se montrer dans toute leur énergie.

« Que le Ciel accorde des jours longs et heureux à notre auguste et bien-aimé souverain! Qu'il vive longtemps! et les Bourbons toujours!

Mais déjà des signes effrayants se manifestaient dans les esprits. La popularité si légitime du monarque fléchissait devant les attaques perfides et persévérantes de l'opposition. Saisissant l'occasion de projets de loi, jugés dans ce temps avec une sévérité implacable et dont la rigueur a été singulièrement dépassée depuis presque sans murmure, le libéralisme commençait cette guerre d'insultes et de diatribes qui devait aboutir à une révolution. Tels étaient les tristes auspices sous lesquels se fermait l'année 1826.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

(1827-1828).

Troubles à Paris. — Revue de la garde nationale. — Souci du général pour la discipline et l'organisation de l'armée. — Le maréchal duc de Reggio lui demande son buste. — Coutard se rend à Dieppe, où était Madame, duchesse de Berry. — Voyage de Charles X à Saint-Omer. — Combat de Navarin. — Fête chez Monseigneur le duc de Bordeaux. — Coutard fait reconnaître Monseigneur le duc de Nemours comme colonel du 1er régiment de chasseurs. — Élections de 1827. — Coutard, président du collége de Mamers. — Il est élu député de la Sarthe. — Troubles de la rue Saint-Denis.

La session de 1827 commençait au milieu de l'inquiétude. Ses incidents devaient promptement exciter l'agitation, et, de la tribune, le tumulte allait descendre dans la rue. Suivant sa triste tactique, et par une étrange et douloureuse profanation, c'est au milieu des pompes funéraires que l'opposition chercha le prétexte des troubles où elle voulait essayer ses forces; comme si elle comptait sur le respect des tombeaux pour y abriter plus sûrement ses perfides machinations.

La première manifestation eut lieu autour du cercueil du duc de La Rochefoucault-Liancourt. Un

conflit s'éleva entre les jeunes gens des Écoles, notamment ceux de l'École des Arts-et-Métiers de Châlons, et l'escorte militaire chargée de rendre au défunt les honneurs dus à son grade de lieutenant-général. Dans cette lutte déplorable, force demeura aux ordres donnés par l'autorité; mais le cercueil avait échappé aux mains qui l'avaient voulu porter et s'était brisé en tombant. Ce pénible scandale fut avidement exploité et émut toute la cité.

Quelques jours après, des rassemblements se formaient à l'occasion de la loi sur la presse. Des cris de joie pour le retrait du projet ministériel, on passa vite aux cris de désordre et d'insulte contre le gouvernement. Il fallut faire intervenir les troupes; leur fermeté et les habiles dispositions du général commandant la division, dissipèrent les factieux. L'explosion n'était que retardée.

Et, en effet, voici la fameuse revue du 29 avril, où la garde nationale avait accueilli Charles X de ses acclamations enthousiastes, mais où quelques bataillons avaient proféré des clameurs contre le ministère, revue qui fut suivie de la dissolution de la milice parisienne. Voici la sédition de l'École-de-Médecine, où la science et le génie furent outragés lâchement dans la personne de l'illustre Récamier, uniquement coupable d'être dévoué à son Dieu et à son Roi; sédition qui faillit se souiller d'un crime et d'un meurtre. Voici, enfin, les obsèques de Manuel, porté aux nues après

son expulsion, « puis abandonné durant ses derniers jours, par l'opposition, qui le trouvait trop compromettant et qui ne lui avait pas même voulu chercher un collége électoral en 1824 (1). » Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, il redevint un héros. Une foule tumultueuse fit cortége à ses restes, bravant la force publique, appelant l'irritation, et paraissant désirer une collision que les instructions, enfin parvenues à la gendarmerie, surent éviter.

Toutefois, dans cette dernière circonstance, une certaine hésitation avait marqué les mouvements des agents de l'autorité. Coutard l'avait déploré, sans parvenir à y porter remède. Il eût fallu qu'il pût s'entendre avec les magistrats municipaux, et cette entente, facile à Paris, rencontrait des obstacles dans les localités voisines, telles que celle de Maisons-Laffitte, où Manuel avait expiré. Le général s'en plaignit, et avec d'autant plus de raison, que l'accord eût tout prévenu et tout empêché.

La discipline et la hiérarchie sont la vie des pouvoirs, de l'armée surtout. Coutard le savait mieux que personne. Nous avons vu comment il en imposait le joug salutaire aux esprits les plus indépendants. Un jour, il n'hésita pas à envoyer à l'Abbaye un officier général qui avait cru pouvoir manquer aux

(1) « L'oubli de son nom, dit M. de Vaulabelle, est un des plus éclatants exemples d'ingratitude que puissent offrir les défaillances d'un parti. »

égards de la subordination. Coutard brava les rancunes d'une famille puissante, le bruit de nombreux adhérents, les plaintes mêmes portées au pied du trône. Comme Louis XVIII, Charles X soutint les droits de son fidèle serviteur.

Peu de temps auparavant, le général avait présenté au ministre et au Roi un projet de réorganisation de l'état-major de son commandement. Composé d'officiers d'élite, ouvrant volontiers ses rangs à ces jeunes et brillants militaires qui renouvelaient, dans le métier des armes, l'antique honneur des beaux noms de la monarchie, cet état-major fut reconstitué de manière à répondre aux besoins du service important dont il était chargé et à fournir une sorte de pépinière pour les postes difficiles. Coutard l'éleva et le maintint à la hauteur de cette situation.

Le recrutement et le remplacement attiraient aussi sa vive attention. Il saisit avec empressement les propositions d'un officier d'un rare mérite, le colonel, vicomte de La Hitte (1), dont le talent, hautement apprécié par Monsieur le Dauphin, a eu depuis l'occasion de se déployer dans le maniement des affaires de son pays, et d'y soutenir l'honneur et la dignité nationales. Ce projet, relatif au remplacement, fut appuyé près du ministre par le gé-

(1) Le colonel de La Hitte fut attaché, comme aide de camp, à Monsieur le Dauphin. En 1850, il fut appelé au ministère des affaires étrangères.

néral, qui en parla plusieurs fois au Roi lui-même.

De la sorte, Coutard maintenait et augmentait sur l'armée l'ascendant que ses exploits lui avaient conquis. Il reçut, vers ce temps, une marque de la haute estime où on le tenait. « Mon cher général, lui écrivait le maréchal duc de Reggio, je viens vous témoigner le désir que j'aurais de réunir votre buste à la collection de ceux de mes camarades qui ornent déjà la galerie de ma salle d'armes, que je me suis attaché à rendre digne de sa destination. » Bel hommage de l'un des meilleurs juges en fait d'honneur et de vertu militaires!

Cependant, Coutard dut songer à raffermir sa santé ébranlée; il se rendit aux bains de mer de Dieppe. C'était l'ère d'allégresse et de prospérité de cette ville charmante. Madame, duchesse de Berry, l'avait choisie; elle y prodiguait les trésors de grâce, d'esprit, d'affabilité dont elle était douée; et les habitants, fiers et reconnaissants, l'environnaient d'un dévoûment que les ans et les révolutions n'ont point affaiblis. Le général et Mme de Coutard furent de toutes les fêtes, qui se succédaient sans interruption pendant le séjour de S. A. R. : bals et spectacles, revues de la garde nationale et de la troupe, promenades à Arques et dans les environs, réjouissances des matelots et de la pauvre, énergique et fidèle population du Pollet. Chaque jour c'était, de la part de Madame, un trait nouveau de charité, d'es-

prit et de courage qu'on se racontait avec émotion; ici, s'élevait une fondation en faveur des orphelins; là, des encouragements étaient donnés au commerce, à l'indnstrie des dentelles et des ivoires; les découvertes de l'archéologie étaient stimulées sur ce sol historique et fécond de la vieille Normandie. Les bateaux de pêche saluaient, en partant, l'auguste mère de l'héritier de nos Rois, et quand un navire, battu des flots, était en proie à la tempête, Madame paraissait sur la jetée, se faisant attacher au mât des signaux, pour exciter de sa présence le zèle des sauveteurs, et ne quittait ce poste de péril et d'honneur qu'après les derniers et presque toujours les plus heureux efforts en faveur des victimes arrachées à la mort. Aussi, quel attachement pour cette princesse si simple, si enjonée, si brave, si française! Avec ce merveilleux instinct du cœur qui ne s'éteint jamais en lui, le peuple avait tout résumé d'un mot: pour lui, Madame était la « Bonne duchesse, » et aujourd'hui encore, à ce nom vénéré et chéri, plus d'un vieux marin soulève son bonnet de laine et laisse échapper de ses yeux une larme de reconnaissance (1).

(1) Pour se faire une idée vraie de la respectueuse affection qu'inspirait la « Bonne duchesse, » il faut en avoir été témoin. Bien jeune encore, j'ai eu ce bonheur. Madame daignait se rendre souvent dans plusieurs propriétés situées aux environs de la ville et appartenant à diverses personnes de ma famille, connues par leur dévoûment à la cause royale. C'est ainsi qu'elle se rendit au manoir d'Ango et à Derchigny, chez le comte et la comtesse

Il n'est pas besoin de dire combien le général était heureux d'un dévoûment qui correspondait au sien. Mais le devoir de sa charge le rappelait. Il revint promptement à Paris, et le 25 août il offrait, avec les principaux dignitaires de l'ordre de Saint-Louis, ses hommages à Monsieur le Dauphin, dont ce jour était la fête.

Aussi bien, la présence du général était nécessaire dans la capitale, durant le voyage que le Roi allait entreprendre, voyage vraiment triomphal, et qui contrastait avec les perfides manifestations de l'opposition dans la capitale. « Les témoignages de la plus vive allégresse, déclare avec une impartialité honorable l'un des écrivains notoirement hostiles à la Restauration (1), accueillirent partout le passage de Charles X; des arcs de triomphe ornaient l'entrée et la sortie de chaque ville, de chaque village; partout les rues étaient sablées, les maisons tapissées de fleurs et pavoisées, et le son des cloches se mêlait aux cris de joie et aux acclamations populaires. » Telle parut

de Clercy, pour lesquels elle avait une bienveillance particulière; c'est ainsi qu'elle accepta une collation chez M. de La Tour, à Sainte-Marguerite-sur-Mer. Jamais je n'oublierai le concours immense des populations accourues de toutes parts, les arcs de triomphe, les chants, les adresses, tous les témoignages des diverses classes de la société. Je vois encore Madame, prenant sur ses genoux une de mes sœurs qui lui avait offert un bouquet de fleurs, et comblant cette enfant de caresses pendant qu'elle nous témoignait son auguste bonté. De telles scènes laissent dans le cœur des traces qui deviennent, avec les années, plus profondes et plus durables.

(1) M. de Vaulabelle, p. 493, t. VI.

la puissance de ces sentiments d'enthousiasme, que le libéralisme feignit d'y voir une préparation de coup d'État. La Royauté était trop loyale et trop sûre de son autorité pour recourir à de semblables extrémités. Elle se contenta d'un appel au pays, et de nouvelles élections furent décidées.

La gloire venait encore une fois de couronner nos armes. Le combat de Navarin délivra la Grèce et fit éclater l'habileté, la générosité et le courage de notre marine. Coutard, sans se laisser prendre aux manœuvres dont l'opposition s'était servie pour exploiter contre le gouvernement l'intérêt attaché à la cause des Hellènes, Coutard éprouvait une sympathie légitime et éclairée pour ces victimes de la longue et cruelle tyrannie de l'Islamisme. Dès 1824, il avait accueilli avec bienveillance un des aides de camp du prince Ypsilanti (1), et lui avait témoigné son désir de voir triompher les chrétiens.

(1) Le prince Demetrius Ypsilanti envoyait au général Coutard son premier aide de camp, le colonel Daniel, porteur de ses instructions. « Vous y verrez, Monsieur le général, disait-il dans sa lettre du 10 mars 1824, l'état de nécessité dans laquelle se trouve la Grèce ; vous serez surtout à même de justifier la démarche que nous faisons auprès de la nation française. A quel autre pouvions-nous nous adresser pour obtenir des secours? Pouvions-nous mettre en doute la volonté de nous être utile, lorsque c'est à la noble conduite des autorités françaises dans le Levant que la Grèce doit une partie de sa population? M. le colonel Daniel, qu'une expérience de deux années dans ma malheureuse patrie met à même d'éclairer ceux qui, comme vous, Monsieur le général, n'ont d'autre but que celui de coopérer à sa régénération, vous dira combien les Grecs placent leur confiance dans une nation qui leur a déjà donné de si grands témoignages d'intérêt. »

Le succès des escadres alliées combla ses vœux.

D'ordinaire, la victoire désarme les partis ; il n'en allait pas de la sorte avec l'opposition de 1827. Elle se réveillait plus ardente que jamais aux approches de la lutte électorale. Coutard allait encore y jouer un rôle profitable à la monarchie.

Mais, auparavant, il se trouva, en peu de jours, appelé à deux solennités qui empruntent, à travers les temps, un précieux attrait de rapprochement et de souvenir. Le 29 septembre, anniversaire de la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux, le jeune prince, qui était passé entre les mains des hommes, tenait sa première réception officielle. Les princes du sang, les dignitaires de la couronne s'étaient empressés d'offrir leurs hommages au Fils de France, à celui qu'ils saluaient comme le Roi de l'avenir. Un mois après, S. A. R. Monseigneur le duc de Nemours était reçu par Coutard, en qualité de colonel du 1er régiment de chasseurs.

Ce beau régiment, qui devait prendre le nom de son jeune et noble chef, avait mérité dans une revue récente l'approbation du Roi. Il se rendait de Versailles à Lunéville, en passant par Saint-Denis. Monseigneur le duc d'Orléans voulut profiter de ce passage pour présenter son fils et le faire reconnaître. Le 29 octobre, à onze heures, le corps entier était en bataille dans la grande avenue du bois de Boulogne. Le duc d'Orléans arriva bientôt à cheval, accompa-

gné des ducs de Chartres et de Nemours, et suivi des princesses, en calèche découverte. Une foule nombreuse, que la pluie n'avait pas découragée, assistait à cette cérémonie : le temps s'éclaircit un peu. Monseigneur le duc de Nemours, le sabre à la main, se place au centre et en face du régiment, à la gauche de Coutard. Le général fait sonner un ban : « De par le Roi, dit-il, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, brigadiers et chasseurs, vous reconnaîtrez S. A. R. Monseigneur le duc de Nemours, ici présent, pour votre colonel, et lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera, pour le bien du service de S. M. et pour l'exécution des règlements militaires. »

« Le jeune duc, dit le *Moniteur*, s'est fait remarquer par sa grâce autant que par son adresse à saluer du sabre et à monter à cheval, et la première parole qu'il a adressée à M. le colonel de Lamalle, commandant le régiment, a été de lui demander la remise des punitions pour faute de simple discipline.

« Puis, Monseigneur le duc d'Orléans, suivi des deux colonels, a passé la revue du corps, qui a exécuté les manœuvres et l'exercice de la lance. De là, le régiment a été conduit au parc de Neuilly, où une vaste tente avait été dressée, et a réuni dans un banquet militaire tous les sous-officiers. Une distribution de vin a été accordée à la troupe, qui a en outre reçu une gratification en argent.

« Le prince, sa famille et son cortége s'y sont rendus à pied, et au moment où ils ont paru, ces braves se sont levés spontanément et les ont salués du cri de *Vive le Roi!* Monseigneur le duc d'Orléans a porté la santé de S. M. ; le comte de Coutard celle de Monseigneur le duc d'Orléans ; le colonel de Lamalle celle du duc de Nemours, et le duc de Nemours celle de son régiment. Ces différentes santés ont été couvertes de *vivats* unanimes. Le soir, à six heures, le prince a donné, dans son château de Neuilly, un dîner au corps entier des officiers, et les mêmes santés ont été portées et accueillies par les mêmes acclamations. Monseigneur, Madame et Mademoiselle d'Orléans ont été pleins de bontés pour les officiers admis à leur table. La musique a joué pendant le repas, et cette journée a été un jour de fête dont le souvenir se conservera longtemps. »

Oui, certes, ce souvenir est durable : heureux présage du talent et de la bravoure que le jeune colonel devait déployer sur les champs de bataille, il rappelle l'époque fortunée où, comblée des bienfaits de la Royauté, la maison d'Orléans y répondait par la reconnaissance et où régnait dans la famille des Bourbons une concorde qui n'aurait jamais dû être troublée ; et, aujourd'hui, il reporte la pensée et la gratitude vers ce même prince qui a donné aux siens, le premier et au nom de ses frères, l'exemple de la réconciliation, et qui est venu se jeter noblement

dans les bras toujours ouverts du Chef auguste de sa race!

La politique devait bientôt apporter à ces fêtes une triste diversion. Là encore, cependant, Coutard était destiné à balancer les forces croissantes des partis ennemis, et, s'il ne pouvait vaincre complétement, au moins compenser une défaite par un succès. Les élections étaient fixées au 17 novembre pour les colléges d'arrondissement, à quelques jours plus tard pour les colléges de département. Le général fut appelé à lutter sur l'un et l'autre terrain.

Le gouvernement, se souvenant du résultat inespéré obtenu en 1824, par Coutard, dans l'élection de Mamers, lui confia de nouveau la présidence. En même temps, il l'engagea à se présenter comme candidat au grand collége.

Mais, à Mamers, la situation s'était aggravée. Irritée d'une première déconvenue, fortifiée par des recrues plus ardentes, aidée des divisions funestes qui partageaient les Royalistes, l'opposition avait réussi au mois de juin, dans une élection partielle, à réunir la majorité en faveur de M. Dupin aîné. La réélection de ce député était une affaire d'amour-propre pour les libéraux. Ils n'y épargnèrent aucune de leurs pratiques familières. Non contents déjà d'exalter l'avocat nivernais comme le défenseur « des libertés, de la gloire, de la paix, de la prospérité publique menacées par la conspiration flagrante du mi-

nistère, » ils avaient eu soin, surtout, de le parer d'un brevet de royalisme éprouvé : « Il s'agit du salut du trône même, déplorablement compromis, disait-on. M. Dupin est précisément de ces hommes à qui les amis de la Royauté peuvent donner leurs suffrages sans sollicitudes. Sa loyale et courageuse modération dit assez que le grand talent qu'il a consacré tant de fois à la défense de nos institutions, servirait aussi, au besoin, les intérêts de l'ordre et ceux du trône (1). »

Devant une candidature ainsi posée, les Royalistes ne surent pas s'entendre et s'unir. Malgré les efforts de l'administration (2), l'issue de la lutte n'était pas douteuse. Le général le savait ; il ne voulait pas, toutefois, déserter un devoir. Il accepta la présidence qui lui avait été remise par une ordonnance du 5 novembre, et que lui confiait la lettre close suivante du Roi.

« Monsieur de Coutard, nous avons jugé convenable de convoquer dans la ville de Mamers, pour le 17e jour du mois de novembre courant, le collége électoral du 2e arrondissement de la Sarthe, à la présidence duquel nous vous avons nommé. Vous prêterez par écrit, et vous adresserez à notre minis-

(1) *Journal des Débats*, 20 mai 1827.

(2) Parmi les fonctionnaires les plus dévoués, il faut nommer M. de Contencin, sous-préfet de Mamers, homme d'esprit et de cœur, qui n'avait rien omis pour rapprocher les Royalistes et éclairer la population.

tre secrétaire d'État de l'intérieur, avant d'entrer en exercice, le serment dont la formule vous a été remise d'après nos ordres.

« En conséquence, nous vous mandons, par cette lettre, que vous ayez à exécuter les dispositions de la Charte constitutionnelle, des lois et des ordonnances relatives à ladite convocation ; à vous conformer à tout ce qu'elles prescrivent, et à faire procéder aux opérations dont le collége électoral doit s'occuper.

« Notre ministre secrétaire d'État de la guerre a fait connaître au général commandant la division militaire, que vous avez seul la police du collége ; que nulle force armée ne doit être placée près du lieu de ses séances, ni pénétrer dans son enceinte sans votre réquisition, et qu'il doit ordonner aux commandants de la gendarmerie de déférer à vos demandes, et de vous prêter assistance si le cas l'exige.

« Nous vous avons donné une marque de confiance en vous chargeant d'aussi importantes fonctions; nous comptons que vous vous en montrerez digne par votre zèle, votre sagesse et votre fidélité à vos devoirs. Cette lettre n'ayant d'autre objet, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Fait en notre château des Tuileries, le 5 novembre an 1827, et de notre règne le quatrième.

« CHARLES.

« JH. DE VILLÈLE. »

Le 13 novembre, Coutard partait pour le Maine. A son arrivée, il vit que la défaite était inévitable. « A moins d'un miracle, faisait-il dire au ministre de la guerre, on aura M. Dupin pour sept ans. » Vainement s'adressa-t-il aux sentiments dévoués des Royalistes; vainement leur recommanda-t-il la concorde et la conciliation; vainement prononça-t-il, à l'ouverture du collége, le discours qu'on va lire :

« Messieurs,

« C'est la seconde fois que je me trouve au milieu de vous, et que Sa Majesté m'accorde l'insigne honneur de vous présider.

« Je viens toujours avec un nouveau plaisir au milieu de mes compatriotes, de quelques condisciples, d'anciens compagnons d'armes.

« En 1822, je sollicitai votre confiance : si je l'ai méritée à cette époque, vous me l'accorderez encore aujourd'hui.

« Je vous la demande dans une circonstance de la plus haute importance, dans un moment où nous devons prouver notre attachement à la religion de nos pères, l'amour que nous devons au Roi, notre fidélité à nos institutions, aux libertés publiques si nécessaires aux peuples, et à la Charte constitutionnelle qui doit toujours être notre point de réunion.

« Messieurs, le Roi dans sa sagesse a pensé que le renouvellement de la Chambre des Députés était nécessaire pour éteindre tous les partis, consolider le pacte social, ramener ses sujets à l'union, tranquilliser les consciences timorées, et resserrer les nœuds d'amour, de respect et de dévoûment que nous lui devons.

« Méritons la sollicitude toute paternelle du monarque, nommons un député qui soit né parmi nous, qui connaisse les habitudes, les besoins, les localités, et qui ne se fasse pas un jeu de sa nomination; qui, le lendemain de son élévation à ce poste de confiance et d'honneur, ne s'en serve pas seulement comme du marchepied de son ambition et de sa célébrité.

« Le député que vous nommerez, Messieurs, doit être un homme ferme sans rudesse, religieux sans ostentation, dévoué sincèrement au Roi, n'ayant en vue que le bien de son service et celui de l'État. Il doit être fidèle à nos institutions, ami du commerce et de l'industrie, capable de porter avec courage, soit au pied du trône, soit à la tribune nationale, toutes les demandes, tous les besoins qui lui seront exposés par les compatriotes qu'il aura l'honneur de représenter.

« Le propriétaire, le fermier, le commerçant, en donnant leurs suffrages, doivent bien se convaincre que de bonnes lois, des lois stables, à l'abri des factions, assurent la conservation des propriétés, la tranquillité des familles, font fleurir le commerce et l'industrie, et préparent l'heureux avenir de notre belle France; que les secousses, au contraire, les violences, les méfiances envers le gouvernement ébranlent et finiraient par renverser l'édifice social.

« Le fonctionnaire public, sans mentir à sa conscience, sans perdre l'indépendance de son vote, doit se bien pénétrer qu'il est le collaborateur du gouvernement, et qu'il serait bien déloyal à lui de paralyser sa marche en se plaçant dans les rangs de l'opposition.

« Je vous ai tracé, Messieurs, ce que nous avons à faire pour répondre à l'attente du Roi et à l'espoir de la France; je vous ai parlé avec la franchise et la loyauté d'un soldat; je me conduirai de même pendant tout le cours de nos opérations, que nous commencerons et finirons par ce cri d'amour :

« Vive le ROI, longtemps!

« Et les BOURBONS, toujours! »

La partie fut vivement disputée. M. Dupin la gagna, et son élection, célébrée par des fêtes et des banquets, s'accomplit aux cris de *Vive le Roi!* Bientôt, l'élu optait pour la Nièvre, en recommandant à ses commettants de le remplacer par un honnête homme « fidèle au Roi et à la Charte. » On sait ce qu'est devenue la fidélité de M. Dupin.

Au grand collége, Coutard prit sa revanche, non

qu'il ait eu le moindre désir d'entrer dans la vie politique; son ambition, légitimement satisfaite en sa sphère naturelle, ne se portait point vers les honneurs parlementaires (1). En acceptant la candidature, il obéissait aux intentions du Roi. Il réussit, et la joie causée par cette victoire fut d'autant plus vive qu'elle réparait un plus sensible échec.

Mais, à Paris, c'était l'opposition qui l'avait partout emporté. Des illuminations célébrèrent ce triomphe, et bientôt aux cris de *Vive les Députés élus!* se mêlèrent ceux de *Vive Napoléon! Vive l'Empereur!* « *Des tampions!* » ajoutaient des bandes formées de la lie du peuple, courant par les rues, brisant les vitres et excitant le tumulte. La gendarmerie essaie de rétablir l'ordre : des barricades s'élèvent; la troupe les franchit et disperse les factieux. Ils reparaissent le lendemain, plus audacieux, plus agressifs : les soldats, après avoir épuisé la patience, se voyant assaillis à coups de pierres, finissent par répondre à coups de fusil. Le général baron de Montgardé, qui commandait par intérim la division (2), se met à la tête des bataillons, dirigeant à la fois et calmant leur ardeur. Le surlendemain, l'ordre était rétabli. Les journaux libéraux accusèrent la

(1) Mme de Coutard écrivait : « Pourvu que le général ne soit pas élu ! »

(2) Le général Le Febvre des Vaux, qui avait fait l'intérim précédent, était absent ; électeur dans la Sarthe, il était allé y porter son vote.

police d'avoir fomenté l'émeute qui n'avait pas réussi. M. de Lavau, préfet de police, « caractère intègre, esprit religieux et éclairé (1), » et de qui la fermeté et la modération avaient éclaté en ces douloureuses circonstances, fut l'objet d'accusations violentes, qu'évoqua la Cour royale et qui se terminèrent par une ordonnance de non-lieu.

En réalité, les barricades de 1827 n'étaient que le prélude de celles de 1830. La Révolution s'essayait. Coutard ne se le dissimulait pas. Accouru à Paris, il prenait hautement la défense de l'armée, démentait les bruits qui déjà séparaient la ligne d'avec la garde, et les récits qui prétendaient qu'un officier de cette première troupe avait refusé de commander le feu. Ces symptômes l'alarmaient profondément; de ce jour, il voyait le trône même menacé.

(1) M. Lubis, t. V, p. 15.

CHAPITRE XIX.

(1828-1829.)

Coutard à la Chambre des Députés. — Il est appelé par S. A. R., Monseigneur le duc de Bourbon, dans le comité chargé d'organiser la fondation du Collége militaire d'Écouen. — Il monte à la tribune, à l'occasion de la pétition du chef de bataillon Simon-Lorrière. — Ses projets sur les règlements intérieurs de l'armée. — Il défend l'École de La Flèche. — Coutard est nommé grand'croix de la Légion d'honneur.

Admis à la Chambre des Députés le 9 février 1828, Coutard, considérant avec tristesse les dissensions des Royalistes et le progrès des adversaires de la monarchie, n'aborda la tribune que pour y soutenir les intérêts de l'armée. Les devoirs de ses charges lui donnaient assez de soucis pour l'absorber tout entier; il s'y livra exclusivement.

Une seule fois il se trouva mêlé, comme malgré lui, à des débats politiques. Son bureau le choisit pour faire partie de la commission chargée de l'examen de la proposition tendant à abolir l'article 4 de la loi du 17 mars 1822, sur la censure facultative. A

peine put-il assister à la discussion. La mort de son beau-frère, frappé d'une attaque d'apoplexie, le força à demander un congé et à s'absenter. Du reste, il ne s'occupa plus, au dedans et au dehors de la Chambre, que des questions militaires.

A ce titre, comme aussi grâce à son fidèle attachement à la maison royale, il fut associé par S. A. R. Mgr le duc de Bourbon au comité que ce généreux prince avait formé pour la fondation, au château d'Écouen, d'un collége en faveur des fils de chevaliers de Saint-Louis et du Mérite-Militaire. Il appartenait au dernier des Condés, au père infortuné du brave et loyal duc d'Enghien, de renouveler pour les enfants des soldats de la Royauté, la pensée de Henri IV et de Louis XIV.

« Vous le savez, Sire, » disait le duc de Bourbon au Roi Charles X, en un langage digne de sa race, « vous le savez, tous les princes de la Maison de Condé, fidèles à la gloire et au Roi, ont partagé et vos dangers et vos souffrances. Hélas ! il n'a pas été donné à tous de revoir des jours plus heureux et de rentrer impunément dans le pays de leurs ancêtres. Là, encore, nos destinées ne se rencontrent que trop. Nous sommes l'un et l'autre, Sire, des pères bien malheureux !

« Vous avez répondu aux attentats par des bienfaits. Permettez, Sire, au plus fidèle de vos sujets, d'imiter d'aussi nobles exemples, de se venger comme

vous par des bienfaits, et de s'associer, autant qu'il est en lui, et dans la proportion de son pouvoir, à votre royale bonté. »

Le prince explique ensuite qu'en 1814, son père a dû se remettre en possession du château d'Écouen, affecté aux filles de la Légion d'honneur, uniquement pour faire revivre le droit de propriété, mais avec la résolution de prouver à la France qu'il n'était guidé par aucun calcul d'intérêt, par aucun sentiment de malveillance. Le temps, qui cicatrise les plaies, lui permet maintenant de faire avec honneur ce qui alors n'eût paru qu'une concession à la Révolution encore menaçante.

« Sire, continue le prince, la maison de Condé a toujours été militaire, et quoique assurément je sois loin de refuser mon intérêt aux illustrations civiles, une invincible sympathie avec mes pères me porte de préférence à secourir les défenseurs de la patrie. C'est pour eux, et pour eux seuls, que je désire ouvrir un asile dans le château d'Écouen. Dans cette vue, j'imiterai, Votre Majesté n'en doute pas, la politique généreuse du Roi. Je me souviendrai que vous êtes le père de tous les Français, et qu'un prince de votre sang doit aimer tous vos enfants. A côté de l'enfant du guerrier d'Austerlitz et d'Iéna, je serai heureux d'accueillir le digne rejeton du héros vendéen ; et pourquoi craindrais-je de l'avouer à Votre Majesté ? je ne puis oublier que pendant de longues et

cruelles années, il a existé une armée brave, fidèle, dévouée, souvent heureuse, et, qu'avec la permission du Roi, cette armée s'est appelée l'armée de Condé. L'ombre de mon père, en contemplant les dignes enfants de ces dignes guerriers, sera consolée. Une autre ombre, non moins chère, en tressaillira de joie et de bonheur; et moi-même, Sire, arrivé au terme de ma carrière, je ne descendrai pas sans quelque idée douce dans le tombeau, en pensant qu'après moi j'aurai laissé de mon passage dans cette vie quelque trace digne de vous, et j'espère qu'une adoption, dont l'idée est devenue chère à mon cœur et devra l'être à tout ce qui a l'honneur de porter votre nom, placera à jamais le mien sous la sauvegarde du Roi de France. »

Après ces admirables et touchantes paroles, le prince offrait d'affecter, outre le domaine d'Écouen, à l'établissement nouveau, une rente perpétuelle de cent mille francs. Certes, un tel projet était vraiment d'un Bourbon, et personne ne méritait mieux d'y coopérer que Coutard, pour lequel S. A. R. professait « une estime et une amitié particulières. »

Le comité s'empressa de correspondre au désir du duc de Bourbon; les règlements furent préparés, et tout se disposait à l'avantage de cette belle fondation, que la France et l'armée attendaient à l'envi.

Hélas! les malheurs des temps l'ont laissée encore inaccomplie!

Détournons-nous de ces douloureux souvenirs, qu'en 1828 nul ne pouvait prévoir. Coutard, alors, était tout à l'organisation du Collége de Condé, et ses vues droites, son esprit de gouvernement et de discipline, fournissaient à l'auguste fondateur le plus utile concours.

C'est aussi le soin de la dignité de l'armée, de l'état des officiers, ainsi que le respect de la prérogative royale, qui lui fit, pour la première fois, prendre la parole à la tribune. Il s'agissait d'une grave question de droit, envenimée par toute l'animosité des partis. Un chef de bataillon, M. Simon-Lorrière, avait été destitué de son grade par une ordonnance. Il s'était adressé à la Chambre des Députés, en se présentant comme victime d'une mesure illégale et contraire à la Charte constitutionnelle. L'opposition, il n'est pas besoin de le dire, avait épousé sa querelle et en avait exagéré la portée.

C'était le privilége du brave soldat qui avait conquis tous ses grades à la pointe de l'épée, de dégager avec autorité et avec liberté le point de droit des exagérations dont la passion l'entourait; c'était le devoir du fidèle serviteur de la monarchie d'établir les droits de l'autorité ministérielle, telle que la législation en vigueur les définissait; c'était l'honneur du général expérimenté de faire entrevoir, dans un prochain avenir, les dispositions généreuses que le conseil de la guerre préparait en faveur de l'armée.

Telle fut la mission que remplit Coutard; il faut analyser et même reproduire en grande partie son discours, parce qu'on y trouve un examen lucide et ferme, et une preuve sans réplique de la sollicitude de la Royauté pour les officiers.

Après avoir écarté les insinuations accumulées par l'esprit de parti, le général s'exprime ainsi :

« Nous devons, je pense, nous borner à examiner, dans la pétition de M. le chef de bataillon Simon-Lorrière, la légalité de l'acte dont il se plaint, c'est-à-dire son rapport avec la législation existante : nous ne devons ni considérer la prérogative royale en elle-même, ni décider si M. le ministre de la guerre en a fait un usage injuste, mais seulement s'il ne l'a pas transportée hors de ses limites; et notre discussion, ainsi dégagée de tout ce qu'elle pourrait avoir de trop général ou de trop individuel, se trouve heureusement réduite à une simple question de droit.

« Le pétitionnaire invoque en sa faveur l'autorité de la Charte, source et garantie de nos libertés, fondement inébranlable de notre droit politique; il croit que la prérogative royale s'est mise en opposition avec elle dans le coup dont elle l'a frappé; mais la Charte ne dit-elle pas, article 14 : « Le Roi « est le chef suprême de l'État, il commande les forces de « terre et de mer, nomme à tous les emplois de l'administra- « tion publique. »

« La prérogative de la couronne est là tout entière; en vain voudrait-on la limiter par l'article 69; cet article, en conservant à tous les militaires le grade dont ils jouissaient dans l'armée, est loin d'en avoir constitué l'inamovibilité; il n'a pu confirmer la propriété des grades qu'aux mêmes conditions où elle avait été acquise, avec les mêmes réserves, les mêmes droits pour l'autorité suprême.

« Or, ces grades étaient alors bien certainement amovibles dans toute l'étendue du mot. La constitution de l'an VIII dit formellement, article 41 : « Le premier consul nomme et ré- « voque à volonté les employés de terre et de mer. » Ce droit souverain, que le premier consul saisit en face d'une opinion puissante et alarmée, ne périt assurément pas dans les mains

du chef de l'Empire, lorsqu'il eut brisé tous les partis, vaincu toutes les résistances.

« L'inamovibilité des grades militaires ne se trouve donc pas dans la Charte, elle ne se trouve pas davantage dans la monarchie antérieure à la Restauration, où tous les pouvoirs civils et militaires, au moins depuis Louis XIV, se confondaient dans l'autorité royale, et où le Roi était, sans aucun doute, investi du droit de prononcer l'exclusion d'un officier des rangs de son armée, puisqu'il n'existe aucun acte qui établisse qu'il s'en soit dessaisi. »

Un peu plus loin, l'orateur ajoute :

« Une nouvelle preuve de l'existence de la prérogative royale me paraît encore ressortir des fréquentes attaques qu'elle a subies, et sous lesquelles elle n'a jamais succombé. Lorsqu'elle fut remise, pour peu d'instants, aux débiles mains du Directoire, un général illustré par des exploits récents, demanda dans l'Assemblée législative où il siégeait, qu'une loi fût portée pour qu'aucun militaire ne fût destitué sans jugement. Il attaquait un pouvoir né la veille pour mourir le lendemain, sans racines dans le passé, sans élan vers l'avenir; Pichegru s'adressait à des hommes dominés par les passions républicaines, au nom de ceux qui avaient sauvé la République à Jemmapes et à Fleurus, au nom des conquérants de la Hollande; il parlait au nom de ceux dont la gloire fut un manteau brillant jeté sur nos misères intérieures, de ceux qui mirent autant de victoires dans la balance où l'impartiale postérité pèsera notre révolution, qu'une odieuse faction y avait entassé de crimes; et cependant, Messieurs, la proposition d'abolir la prérogative que l'on conteste aujourd'hui à l'autorité suprême, fut repoussée.

« On crut que cette prérogative, tenant à l'essence même de l'autorité, était une condition indispensable à son existence; on crut voir le système militaire tout entier frappé d'immobilité et d'inertie, dans l'indépendance individuelle que donneraient à chacun les garanties légales et judiciaires sur lesquelles reposait son grade.

« En 1818, lorsque la loi du 10 mars fut présentée à la chambre élective par M. le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, deux honorables membres demandèrent qu'un amendement por

tant qu'à l'avenir aucun officier ne pût être destitué sans jugement, fût introduit dans son texte.

« Le ministre combattit victorieusement cet amendement; il invoqua la prérogative royale, et soutint que son exercice était indispensable au mode d'avancement alors proposé, dont la nouveauté et la fixité effrayaient beaucoup d'esprits; il démontra, au moins de manière à décider la conviction de la majorité, qu'il était juste et non dangereux de récompenser l'ancienneté de service, puisque la Couronne ayant le droit de repousser des rangs de l'armée ceux qui ne lui paraissaient pas mériter d'y figurer, l'avancement ne pouvait devenir le partage d'officiers qui en fussent indignes.

« Je cite cette opinion sans la discuter, je n'examine ni la prérogative en elle-même, ni sa nécessité alors alléguée par rapport à la loi du 10 mars; mais il me semble, Messieurs, que son existence, et c'est seulement de cette existence qu'il s'agit aujourd'hui, alors attaquée par les uns et justifiée par les autres, n'était au moins contestée par personne; j'en trouve une nouvelle preuve dans une proposition faite en 1821, par un honorable général qui reproduisit sans modification l'amendement dont je viens de parler, et qui, repoussé en 1818, le fut encore sous cette nouvelle forme. »

Abordant, à la suite de cette discussion historique et légale, le fait même dont se plaint le commandant Simon-Lorrière, le général établit qu'il ne s'agit point d'une destitution judiciaire, peine afflictive et infamante, et que, par conséquent, le pétitionnaire est mal fondé à demander son renvoi devant un conseil de guerre. Il ne s'agit que d'une destitution prononcée par l'autorité administrative, n'entraînant aucune incapacité morale et n'étant qu'un éloignement forcé du drapeau, éloignement auquel la bonté du Roi peut toujours mettre fin. Or, en ce cas, l'acte qui a frappé le commandant est l'exercice libre d'une prérogative

que ne repoussent ni la Charte, ni les constitutions de l'Empire, ni celle de l'an VIII, ni les traditions de l'ancienne monarchie. L'ordre du jour est donc la seule réponse à donner de la part de la Chambre. Toutefois, un avenir prochain apportera de grandes améliorations au système actuel. On peut s'en fier aux sages inspirations de la Couronne, au zèle éclairé de Monsieur le Dauphin, à l'expérience du conseil suprême de la guerre.

« Le moment, Messieurs, dit le général, n'est peut-être pas éloigné où les grandes questions soulevées par cette pétition seront de nouveau traitées. Un auguste généralissime préside à nos destinées militaires; après avoir réuni sous sa tente les illustrations de toutes les époques, il s'assied dans son cabinet au milieu des grands talents et des hautes capacités qui font la gloire et l'ornement de l'armée; il trouvera dans ses inspirations et pèsera dans sa sagesse les améliorations dont notre législation est susceptible sur ce point; il saura apprécier ce qu'il est permis de donner de stabilité aux grades militaires sans nuire à la discipline, sans anéantir ce qu'il y a de salutaire dans l'action de la prérogative royale.

« Ainsi, Messieurs, quoique les garanties morales aient protégé nos officiers avec quelque efficacité, puisque l'exemple qui nous occupe en ce moment se présente isolé dans un grand nombre d'années, elles seront peut-être bientôt fortifiées par des garanties légales, et nous verrons se réaliser le vœu si souvent manifesté, que l'emploi de l'officier français soit soigneusement séparé de son grade; que l'emploi reste à la disposition du ministre pour satisfaire à sa responsabilité, mais que le grade, propriété dont les titres se lisent en caractères glorieux du pied des pyramides aux rives de la Moscowa, des glaces du Nord aux Colonnes d'Hercule, propriété sainte et inviolable, ne se perde que par un jugement d'un conseil de guerre, ou par l'effet de la prérogative royale, sur l'avis d'un conseil de famille devant lequel aurait paru l'inculpé.

« Le service militaire est forcé : la loi enlève un jeune citoyen à la profession dont il attendait tout son avenir, sur laquelle se fondaient toutes ses espérances de fortune; sa bonne conduite, ses services, ses blessures lui obtiennent un grade; ce grade est souvent tout son patrimoine, toute son existence; sur le point d'atteindre la modeste retraite à laquelle viennent aboutir trente ans de service et vingt campagnes, pouvons-nous comprendre aujourd'hui surtout que les agitations politiques ont pour toujours disparu de l'armée, pouvons-nous comprendre qu'une faute, qui ne soit ni crime ni délit, puisse avoir assez de gravité pour lui faire perdre, sans avoir été entendu, le prix de tant de travaux et peut-être de tant de sang?

« D'ailleurs, Messieurs, si la radiation des contrôles n'a rien de flétrissant devant la loi, il est possible qu'elle soit flétrie dans l'opinion; dès-lors il devient légitime de souhaiter qu'elle ne soit plus prononcée qu'avec les garanties convenables. On peut abandonner sa tête avec une noble indifférence; il n'en est pas de même pour tout ce qui touche à l'honneur; et, puisque nous traitons une question militaire, nous ne devons point rester étrangers à cette dernière considération.

« Aussi, Messieurs, lorsque j'ai cité ce qui existait dans l'ancienne monarchie, j'ai voulu me renfermer dans la question de l'existence du droit; je suis loin de nier tout ce qui pouvait en modifier l'exercice. Des corps d'officiers, tenant à des familles puissantes, opposaient par leur union une forte barrière aux décisions arbitraires et injustes qui auraient frappé un de leurs membres. Jusqu'au ministère de M. de Saint-Germain, les régiments et les grades étaient considérés comme une propriété positive, dont les possesseurs disposaient à leur gré, ou au moins avec le consentement d'une autorité qui ne le refusait jamais; j'ajouterai, enfin, que l'autorité royale, dans la plénitude de son pouvoir, n'a jamais refusé de se limiter pour s'éclairer, et j'en citerai un exemple remarquable dans une ordonnance de Louis XIV, qui, créant les pensions militaires, laissa la désignation de ceux qui devaient en jouir aux officiers de chaque régiment, assemblés en conseil de guerre.

« Je pense donc, Messieurs, et je le dis avec franchise en arrivant à la fin de cette discussion, je pense que la législation militaire, dont j'ai défendu l'existence de fait, peut recevoir de notables améliorations dans cette partie. Je ne pense

pas qu'un droit incontesté, mais rarement et toujours *paternellement* exercé dans l'ancienne monarchie, nécessaire peut-être au Directoire pour défendre son autorité précaire et débile contre des attaques de tous les jours, et à Napoléon pour briser les résistances des partis et élever sur leurs débris son colossal empire, ne puisse être généreusement adouci, sans dangers pour la Restauration. Ces gouvernements transitoires qui l'ont précédée, tiraient leur force de l'absence de toutes les garanties individuelles; mais, Messieurs, il n'en est pas de même de la légitimité; elle est elle-même la première et la plus élevée des garanties sociales, base, lien et sommet de toutes les autres. Aussi, j'appellerais de tous mes vœux une décision de l'autorité royale qui traçât pour l'avenir les limites entre lesquelles doit s'exercer sa prérogative, si je ne croyais qu'il est difficile de devancer même par des vœux empressés, les mesures qui doivent protéger les intérêts de l'armée, lorsque l'auguste généralissime en trouve si promptement les inspirations dans sa politique magnanime et éclairée. »

La Chambre avait écouté avec une attention pleine de faveur cette opinion si autorisée. En terminant, l'orateur la remercie en ces termes :

« Messieurs, je ne puis pas terminer sans remercier la Chambre de l'encourageante attention qu'elle m'a prêtée; c'est la première fois que j'ai l'honneur de parler à cette tribune, et je n'y suis pas monté sans une trop juste méfiance de moi-même.

« Chacun des orateurs qui m'y ont depuis longtemps précédé n'ont pas manqué d'y faire une profession de foi, une déclaration de principes que j'ai toujours entendue avec autant de confiance que de plaisir.

« Les sentiments d'un soldat du Roi doivent vous être bien connus; son drapeau sera toujours le drapeau blanc; il y inscrira en caractères ineffaçables : *Charte constitutionnelle*, et jamais, dans toutes les circonstances de sa vie militaire ou législative, il ne suivra une autre bannière.

« Je conclus que le renvoi à M. le ministre de la guerre étant inutile, il y a lieu de passer à l'ordre du jour. »

Ce discours de début avait produit une impression dont, à deux reprises différentes, Coutard profita dans le cours de la même session. Le budget de la guerre était en discussion et les attaques de l'opposition, aussi jalouses que clairvoyantes, s'adressèrent à l'institution des gouverneurs de division militaire et à la solde des régiments suisses. Loin de partager les défiances qui s'élevaient, même dans les hauts grades de l'armée, contre les gouverneurs, Coutard soutint l'utilité de leur maintien.

« Ne confondez pas, disait-il, les traitements des gouverneurs avec ce qu'on appelle des sinécures. Il est bien vrai qu'un gouverneur sans lettres de commandement n'a point de fonctions à exercer ; mais comment est-il parvenu à obtenir cette honorable position ? c'est par de longs travaux, des dangers sans nombre et une vie consacrée tout entière au service du Roi et de la patrie. »

Quant aux régiments suisses, dont il avait, nous l'avons vu, si vivement apprécié la bravoure, il rappelle avec chaleur leur antique dévouement à la royauté, et, avec l'éloquence du cœur, il évoque les victimes héroïques qui avaient prodigué leur sang à Henri IV pour l'aider à monter sur son trône, à Louis XVI pour l'empêcher de monter à l'échafaud du martyre.

Du reste, Coutard ne renfermait pas dans la seule enceinte législative, les efforts de son zèle. Ainsi,

après avoir de nouveau demandé aux bains de Dieppe un repos nécessaire, il s'était livré à des travaux importants sur l'organisation intérieure de l'armée. Deux rapports avaient été préparés par lui, soumis à plusieurs de ses plus habiles compagnons d'armes, et adressés au ministre de la guerre. L'un était relatif à l'adoption dans l'infanterie du drap garance pour les pantalons de troupe, adoption dont l'expérience a prouvé les avantages réels (1).

Le second rapport, dont malheureusement nous n'avons pu retrouver le texte, portait sur les retraites et les pensions des officiers et de leurs veuves. Il paraît que le général proposait d'abord un système de retenues très-équitable, sur le traitement d'activité; qu'il concluait à l'abolition de celles qui s'exerçaient au profit des invalides sur le traitement de retraite, et qu'il dispensait les veuves de militaires de la cruelle obligation de fournir une sorte de certificat de mendicité. Telle est du moins l'analyse que nous recueillons d'une adhésion complète donnée aux plans de Coutard par un officier général très-compétent. « Quant au mode de retenue que vous proposez, tendant à améliorer la pension des officiers et aux con-

(1) « Je pense avec vous, lui écrivait le lieutenant-général comte E. de Colbert, que l'adoption du pantalon garance pour l'infanterie est une très-bonne idée. La cavalerie s'en trouve bien, et il en sera de même pour l'infanterie. Ensuite, l'augmentation de solde qui doit en résulter est un avantage incalculable. » Cette adoption fut rendue générale par une décision royale du 20 juillet 1829.

ditions qui s'y rattachent, lui écrivait le 27 décembre le général de Colbert, je n'ai aucune objection à faire. Quoi qu'il arrive, vous aurez l'honneur d'avoir rêvé, dans l'intérêt de l'armée et du pays, ce que le gouvernement aurait dû faire depuis longtemps. Au reste, mon avis sur les questions que vous abordez est très-tranché. Je soutiens que la retenue (pour les invalides) que nous subissons pendant que nous servons activement est injuste, et qu'elle est inique lorsqu'elle s'exerce sur des officiers en retraite. Je soutiens que nos services doivent nous assurer une existence aisée à la fin de nos jours. Je soutiens enfin, que la manière de décompter nos titres à la retraite est ignoble, et que celle d'accorder du pain à nos veuves, en exigeant d'elles un certificat de mendicité, est abjecte. Comme votre projet, mon cher général, est l'antipode de toutes ces turpitudes fiscales, je souscris très-volontiers à toutes les dispositions qu'il renferme, et je désire très-vivement que vous réussissiez à le faire adopter par le ministre de la guerre. »

La vivacité un peu militaire de cette opinion nous a paru devoir être conservée pour prouver l'intérêt qui s'attachait aux réformes que Coutard soumettait au ministère. Ses observations ne devaient pas être sans résultat.

En attendant, il ne laissait échapper aucune occasion de maintenir contre le libéralisme les droits de l'armée. Ainsi, dans le cours de la session de 1829,

M. de Salverte, fidèle à cette tactique qui n'hésitait pas à s'en prendre aux institutions les plus utiles, uniquement parce qu'elles émanaient de la royauté et qu'elles lui formaient des sujets dévoués, demanda une réduction sur l'article du budget consacré à l'école de La Flèche. C'était une manière indirecte de punir l'école des sentiments généreux qu'elle professait pour le Roi, et de l'esprit excellent qu'elle inspirait aux jeunes élèves destinés à servir dans les rangs de l'armée. A son titre de représentant de la Sarthe et de défenseur des intérêts militaires, Coutard répondit au député de la gauche par quelques observations pleines de justesse qui suffirent pour assurer le maintien de la somme réclamée par le ministère.

Hors ces circonstances de devoir, le général s'abstenait d'un immixtion fréquente dans les affaires purement politiques.

Profondément attaché au Roi, non-seulement par loyauté, mais j'ose dire par affection et par culte, il se désolait de voir trop souvent méconnues les intentions droites et pures de cet excellent prince. Il avait applaudi, comme toute la France, à cette réponse à l'adresse des députés où Charles X s'identifiait avec la nation : « Cette session aura des résultat favorables pour mon peuple et conséquemment pour moi ; car, Messieurs, qui dit l'un dit l'autre. » C'était là un de ces mots comme le Roi savait les trouver, mots

doublement heureux parce que le cœur les dictait à l'esprit.

Et cependant, malgré la chevaleresque bonté du monarque, malgré les concessions que sa sagesse avait cru devoir faire aux exigences de l'opinion, les périls augmentaient. Les hommes clairvoyants ne jetaient pas sans effroi leur regard sur l'avenir, et on recueillait déjà les signes funestes, avant-coureurs des crises et des catastrophes. Que de fois alors, dans l'intimité de ses amitiés, dans ce salon de l'état-major où se réunissaient des soldats dévoués et résolus, dans ces conversations avec ses compagnons d'armes, et surtout avec le plus ancien et le plus cher, le général baron Le Febvre des Vaux, que de fois Coutard épanchait ses douloureuses appréhensions ! Certes, il croyait à la force et au droit de la royauté et volontiers il eût versé pour elle jusqu'à la dernière goutte de son sang ; certes, il comptait sur la bravoure de la garde et de l'armée ; il savait avec quel empressement l'eussent suivis au plus fort du danger, les courageux officiers qu'il commandait et qu'il avait, pour ainsi dire, formés à son école (1), ceux qui le secondaient à Paris et dans les départements voi-

(1) Citons, entre autres, les lieutenants-colonels vicomte de Contard, de Gaja ; les commandants d'Esparbès, Roux, de Bréa, le même qui devait trouver aux funestes journées de juin 1848 une mort si cruelle et si héroïque ; les capitaines comte de Tilly, de Couët, de Polier, baron Barchon de Penhoën, comte de Dreux-Brézé, etc.

sins (1). Mais il ne se dissimulait pas l'audace de ces conspirateurs avec lesquels il s'était souvent trouvé aux prises et qu'il avait vaincus par son énergie, et toute sa crainte était que le gouvernement ne se fît illusion sur la gravité du mal et n'hésitât sur les remèdes décisifs qu'il s'agissait d'y apporter. Souvent ses respectueux avis parvinrent même jusqu'aux pieds du trône. Le Roi les aimait et les recevait avec une grâce égale à son affabilité ; le prince savait si bien par quels sentiments ils étaient dictés !

Une marque nouvelle de distinction vint bientôt prouver quelle estime Charles X portait au commandant de la première division. Le 4 novembre 1829, il remit de sa main au général la plaque de grand'croix de la Légion d'honneur. « Croyez, lui écrivait le comte de Bourmont, ministre de la guerre, en lui notifiant cette grâce, à tout le plaisir que j'éprouve, mon cher général, à vous annoncer ce témoignage de la satisfaction du Roi pour vos bons services. »

C'est entre ces alarmes et ces faveurs que s'acheva pour Coutard l'année 1829. Déjà le sol tremble : arrêtons-nous un instant à ses premières secousses.

(1) Notamment le brave comte de Wall, commandant de la place de Paris, les maréchaux de camp marquis de Rochemore, comte de Séran, duc de La Rochefoucault, baron Clouet, baron de Montgardé, marquis de Puyvert ; les colonels comte de Divonne, baron de Gazan, de Beaufranchet, etc.

CHAPITRE XX.

(1830.)

Signes précurseurs de la Révolution. — Hiver de 1830. — Générosité du Roi et des princes. — Annonce de l'expédition d'Alger. — Adresse des 221. — Départ de l'armée et de la flotte. — Sécurité du gouvernement. — Triomphe de nos armes. — Coutard se rend aux élections. — Cérémonies à Ballon. — Coutard est élu au grand collége du Mans. — Il va à Dieppe.—Pendant son absence, la révolution éclate.—Il vole à Saint-Cloud. — Dévoûment inutile. — Il retourne à Dieppe.—Remplacé dans son commandement, il donne sa démission de député et se voue à la retraite.

1830 venait de commencer dans une paix apparente ce cours qui devait être si cruellement troublé.

Malgré ses justes et douloureuses prévisions, Coutard espérait tout encore du bon sens et de la droiture naturelle des Français, si aisés à tromper, mais si prompts à revenir de leurs erreurs. Placé près du trône, et connaissant mieux que personne la magnanimité du Roi et le sincère amour qu'il portait à son peuple, il sentait se ranimer sa confiance à la vue de ce prince si clément, si généreux, de cette famille si éprouvée et si digne de vénération, de ce jeune rejeton de la vieille tige de saint Louis, en qui venaient

s'unir, à la douce majesté de l'innocence, le précoce éclat de l'intelligence et du courage. Il n'ignorait pas que de nouveaux succès se préparaient pour l'armée et pour le pays, et peut-être se flattait-il, avec la naïve fierté d'un soldat sans reproche, que la prospérité et la gloire imposeraient silence à la haine des factions.

Hélas! cette illusion, si elle existait, devait peu durer. En vain, au début d'un hiver rigoureux, le Roi et les princes multipliaient les marques de leur sympathie pour les souffrances publiques; en vain Charles X, qui venait de donner 60,000 fr. sur sa cassette, ajoutait-il 5,000 fr. pour sa loge à l'Opéra, dans une représentation dont toute la recette était destinée aux pauvres; en vain les princesses se plaçaient-elles à la tête des entreprises ingénieuses et fécondes de la charité. Ces élans de générosité, pas plus que les gages du progrès croissant de la fortune publique (1), ne désarmaient les rancunes de l'opposition.

On ne pouvait ignorer que, jaloux de l'honneur de la France, le gouvernement du Roi avait entamé avec le cabinet de Saint-Pétersbourg des négociations dans le but de réviser les traités de 1815, de reconstituer

(1) L'emprunt qui devait couvrir les dépenses de l'expédition de Grèce, se négocia à 102 fr. 07 centimes 1/2, taux supérieur à tous ceux qui avaient été conclus, non-seulement sous la Restauration, mais chez aucune autre nation.

l'Europe sur de plus justes bases, et d'adoucir les conditions douloureuses que nous avions dû subir de l'invasion.

A l'ouverture de la session, le Roi annonçait l'allégement des impôts, l'indépendance de la Grèce, les relations amicales de l'Europe avec son gouvernement, et il ajoutait son intention « de ne pas laisser plus longtemps impunie l'insulte faite au pavillon français, et d'obtenir du dey d'Alger une réparation éclatante qui, en satisfaisant à l'honneur de la France, tournerait, avec l'aide du Tout-Puissant, au profit de la chrétienté. »

A ces déclarations, la Chambre des députés répondit par l'adresse fameuse des deux cent vingt et un. Il n'est pas besoin de dire que Coutard était resté parmi les cent quatre-vingt-un députés qui ne voulaient pas refuser leur concours à la royauté. Dans la séance du 5 mars, il avait obtenu soixante-six voix pour la vice-présidence. On avait confiance dans son énergie et sa résolution.

L'Adresse, selon un mot qui devint prophétique, « était le premier manifeste de la révolution de 1830. » La crise était imminente et s'annonçait partout. Pouvait-elle être conjurée? C'était l'opinion des plus sages conseillers de la monarchie; c'était celle de Coutard. Comme M. de Chabrol le disait à la fin du remarquable Exposé de la situation des finances (1),

(1) Le ministre établissait, dans ce rapport du 15 mai, l'accroissement

il pensait que « jamais aucun peuple n'avait recueilli des avantages plus précieux et plus prompts que ceux dont la France avait commencé à jouir depuis le retour de ses souverains légitimes, et que jamais aucune nation n'avait été appelée à de plus belles destinées que celles que préparait la sollicitude royale à la reconnaissance publique. » Il avait foi dans l'éclat et le prestige dont l'expédition d'Alger devait entourer la Royauté.

En effet, le 25 mai, après une revue générale passée par le Dauphin, notre flotte et notre armée quittaient la France aux cris de *Vive le Roi!* et partaient pour venger l'insulte faite à notre pavillon et délivrer l'humanité du joug honteux de la piraterie.

D'autres ont dit (1), avec l'autorité du talent et les témoignages de l'authenticité, par quels soins habiles avait été préparée l'expédition, avec quelle admirable sollicitude toutes les chances de succès avaient été ménagées, combien l'administration s'é-

de la population; l'augmentation du bien-être; la rentrée facile des impôts, le dégrèvement des contributions directes, qui rendait aux propriétaires un revenu annuel de 91,865,367 fr.; l'amortissement de la dette publique; l'état du crédit, et il terminait en évaluant le budget des dépenses à 983,185,507 fr., et le budget des recettes à 986,201,158 fr., ce qui laissait un excédant de 3,015,561 fr. Trois mois après, la France était loin de cette situation prospère!

(1) Voyez les ouvrages déjà cités, de MM. Laurentie et Lubis, et le livre remarquable de M. Alfred Nettement, intitulé : *Histoire de la Conquête d'Alger*. Il faut lire, dans ce bel écrit, les détails des préparatifs et de l'accomplissement de cette vaste conquête, legs magnifique de la royauté.

tait montrée prévoyante dans les approvisionnements, combien le génie maritime et militaire avait épuisé les données de l'expérience et du savoir, pour obtenir un résultat manqué successivement par les forces de l'Espagne et de l'Angleterre.

Mais ce qu'on ne répètera jamais assez, c'est la persévérance énergique avec laquelle le gouvernement méprisa les pronostics désastreux de la presse libérale, les insultes et les menaces de l'opposition, et les vœux plus honteux encore que coupables qu'elle formait tout haut en faveur du dey d'Alger.

Et, surtout, ce que l'histoire a enregistré, à l'immortel honneur de la Restauration sur son déclin, c'est l'attitude digne, calme et fière du Roi et de ses ministres en face du mauvais vouloir et des déclarations comminatoires de la Grande-Bretagne (1) ; c'est ce noble défi jeté à la plus puissante nation maritime du globe, de nous empêcher de venger nos injures et de marcher où nous appelait le souci de notre nom outragé.

(1) « Quelle réponse dois-je faire ? » disait lord Stuart au prince de Polignac, après avoir lu une Note qui contenait plus que du mécontentement : « Répondez que je suis censé ne l'avoir pas lue, » dit le ministre. L'ambassadeur insistait près du baron d'Haussez, ministre de la marine ; ce dernier répliqua d'un ton de dignité blessée : « La France n'a jamais souffert une menace ; elle a toujours fait ce que sa gloire ou son intérêt lui a conseillé, elle le fera toujours. Dans la circonstance présente, je porte à votre gouvernement le défi de tenter de contrarier nos projets. » Aussitôt, il détaille au diplomate anglais les forces de l'expédition, sa marche, ses ressources, le lieu du débarquement. « Maintenant, Mylord, ajouta-t-il, essayez de nous barrer le passage. » L'Angleterre n'essaya pas. Mais quelle rancune elle garda à la maison de Bourbon !

Digitized by Google

Difficilement se ferait-on une idée, si ces souvenirs n'étaient pas d'hier et s'ils n'avaient pas été continués par de semblables élans, difficilement se ferait-on une idée de l'entraînement qui animait nos officiers et nos soldats. Chacun voulait être de l'entreprise, et chacun aurait souhaité y paraître au premier rang. L'état-major de la 1re division militaire consentit à se priver de quelques-uns de ses meilleurs capitaines (1). Nombre de volontaires appartenant aux illustres familles de France et de l'étranger, avaient sollicité et obtenu de partager les périls de l'expédition (2). Le ministre de la guerre la commandait en personne, emmenant avec lui ses quatre fils. Sous ses ordres, les généraux les plus expérimentés et les plus braves, le baron Berthezène, le comte de Loverdo, le duc Des Cars, étaient à la tête des divisions; l'artillerie obéissait au vicomte de La Hitte et le génie au baron Valazé. L'amiral Duperré dirigeait l'escadre.

Nous n'avons pas à retracer ici les épisodes de cette campagne mémorable, qui devait nous donner une France africaine. Qu'il nous suffise de rappeler les difficultés et la rapidité de la victoire; ce débarque-

(1) Entre autres le capitaine Beauquet, qui, gardant son titre d'aide de camp du général Le Febvre des Vaux, fut attaché néanmoins au corps de l'armée expéditionnaire.

(2) Le prince de Schwartzenberg, un aide de camp du grand-duc Michel, un capitaine de la marine anglaise, etc.

ment, contrarié d'abord par tant de circonstances adverses, opéré le 14 juin, avec un entrain sans exemple, suivi immédiatement de brillants et décisifs combats (1) où l'intelligence servit admirablement la valeur, dans une sorte de guerre encore inconnue pour nous (2); ce siége de quelques jours, cet assaut formidable, interrompu par l'explosion du fort de l'Empereur, repris aussitôt et achevé en quelques instants; le drapeau blanc flottant le jour même sur les remparts détruits; et enfin, par une capitulation à merci, le vieux boulevard du brigandage et de l'islamisme tombant au pouvoir du Roi Très-Chrétien.

Cette suite de victoires exaltait les cœurs français. Coutard les ressentit avec la vivacité de son dévoûment et le patriotisme de son cœur de soldat. De son côté, il obéissait à d'autres devoirs.

Au bruit du canon qui tonnait contre Alger, et entre deux victoires, le Roi avait fait un nouvel appel à son peuple. La proclamation, publiée en vue des

(1) Le mouvement de la division Des Cars, entre autres, assura le gain de la bataille de Staouëli.

(2) C'est dans une de ces affaires que le jeune Amédée de Bourmont fut mortellement blessé. En franchissant un jardin, à la tête de sa compagnie de grenadiers, il reçut un coup de feu et tomba sur une touffe de lauriers. Le général raconte cet épisode si cruel, avec une simplicité antique. Le brave Amédée mourut le 7, deux jours après la prise d'Alger. — « Heureux peut-être, dit un de ses camarades, de mourir après avoir entendu le récit de la gloire de son père, et avant d'être témoin de ses malheurs. » (*Souvenirs de la Campagne d'Afrique*, par M. de Quatrebarbes.)

élections prêtes à s'ouvrir, parviendrait-elle à dessiller les yeux et à éclairer les esprits? Certes, à ne s'en tenir qu'à l'impression de ce ferme et paternel langage, on pouvait le croire. Jugeant de la droiture de tous par la sienne, Charles X y comptait. Le malheureux prince ne connaissait pas assez l'acharnement et la violence des inimitiés que la Révolution soulevait contre lui.

La lutte électorale fut acceptée par le libéralisme comme un défi à outrance : la réélection des 221 fut son seul mot d'ordre. Dès lors, pour les députés qui n'avaient pas voté l'adresse, c'était une obligation étroite, surtout quand ils étaient investis d'autant d'ascendant personnel que Coutard, de ne rien négliger pour procurer le succès de leur candidature. Mais le général pouvait-il quitter la capitale, dans l'état de crise où la jetaient naturellement ces combats de scrutin? Sa présence n'était-elle pas plus nécessaire que jamais, si les circonstances exigeaient un déploiement de forces, si les menaces d'insurrection jetées dans des réunions bruyantes venaient à se réaliser ?

Le Gouvernement était plein de confiance, et cette confiance allait jusqu'à l'illusion. Il faut le dire d'ailleurs : de même que dans les moments qui précèdent les plus terribles orages il se fait tout à coup une sorte de calme profond et décevant, de même quelques semaines avant la catastrophe de juillet, cha-

Digitized by Google

cun étant dans l'attente et comme suspendu entre la crainte et l'espoir, il y eut une sorte de trève pleine d'anxiété au fond, mais d'une apparence trompeuse.

La joie causée par le triomphe de nos armes sembla dominer les appréhensions, et elle redoubla une sécurité funeste. On a accusé le ministère d'avoir longtemps à l'avance médité les mesures qui se résumèrent dans les ordonnances du 25 juillet. Rien, au contraire, n'est plus manifeste que l'imprévoyance dont furent accompagnées ces résolutions extrêmes. Le comte de Bourmont s'était éloigné avec l'assurance que rien ne serait décidé ni tenté avant l'issue de la campagne, avant le retour de l'armée. La garnison de Paris n'était pas au complet, et les régiments avaient commencé à échanger leurs résidences. Après avoir engagé le commandant de la division à se rendre dans le département de la Sarthe pour les élections, le Gouvernement lui avait accordé un congé pour aller prendre à Dieppe les bains et le repos que réclamait sa santé fortement ébranlée.

Aussi allons-nous voir dans cette période suprême, le contraste singulier des actes ordinaires d'un temps de calme assuré, et d'une explosion soudaine, inattendue et irrémédiable.

Coutard s'était donc éloigné à la fin de juin, et le 23 le sous-secrétaire d'État de la guerre, vicomte de Champagny, lui témoigna le plaisir qu'il éprouvait à penser que le retard des opérations de quelques col-

léges lui permettrait de prendre une part plus active à celles de son pays d'origine. C'est, en effet, au Mans que le général apprit la réduction d'Alger. « L'air natal, la tranquillité de corps et d'esprit, la joie de nos victoires lui font grand bien et le remettent déjà, » écrivait Mme de Coutard. Il recevait l'accueil dû à son rang et à l'estime dont il jouissait ; il avait de plus le bonheur de combler de bienfaits la petite ville que quarante années auparavant il quittait les larmes aux yeux pour s'enrôler comme simple soldat.

Rien ne lui était plus cher que Ballon et ses habitants. Bien des fois, dans sa longue carrière, il témoigna sa sollicitude aux militaires qui appartenaient à la province du Maine. L'ancien engagé volontaire, l'ancien chef du 1er bataillon de la Sarthe, n'oubliait pas ceux qu'il se plaisait à nommer ses premiers camarades.

Sans que les lois de la discipline eussent à en souffrir, — car Coutard était de ceux qui ont à l'extrême la religion du devoir (1), — les simples soldats eux-mêmes trouvaient un accès facile près de lui. Il s'inquiétait de leurs besoins, de leurs intérêts, de leurs désirs, et jamais il ne perdit l'occasion de leur prêter aide et secours. Aussi l'aimaient-ils comme un père.

Aujourd'hui encore, tous ses contemporains ont

(1) De ceux que les soldats appellent des *durs à cuire* ; mais il était aussi juste que sévère. C'est l'hommage que chacun lui rendait, des plus hauts degrés aux derniers rangs.

disparu, les vieux témoins de sa bonté et de sa gloire l'ont précédé ou suivi de près dans la tombe. Son nom ramène encore la joie sur les visages. Et, en effet, si Coutard portait à la cour la fierté de son humble origine, à Ballon il rapportait la dignité, l'affabilité, la simplicité de son noble cœur. Aidé d'une admirable mémoire, sachant rappeler à chacun ce qui devait lui plaire, il n'oubliait personne, relevait les plus obscurs, charmait les uns, entraînait les autres, et se faisait aimer et vénérer sans dérogeance.

Mais s'il a laissé parmi les siens la mémoire de ses bienfaits, il ne s'en est pas tenu là. Des monuments durables attestent sa générosité et son patriotisme. Ballon lui dut son église, son hôpital, sa place publique.

La ville n'avait qu'un champ de foire très-insuffisant. Dès 1825, Coutard avait donné six mille francs pour acheter un terrain et y créer des plantations. En retour, la reconnaissance publique attacha son nom à la place nouvelle (1).

(1) Voici la délibération du conseil municipal, prise à cette occasion :

COMMUNE DE BALLON.

« *Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal de la commune de Ballon, arrondissement du Mans, département de la Sarthe.*

« Le conseil municipal, composé de M. Leboulleux, maire, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et de MM. Besnier (Guillaume), Besnier (Jacques), Besnier (Pierre), Boucher, Bourgoin, Cabaret, Souanon, Gellant, Hubert, Lacroix, Laumonier, Leprince, Mauguin, Megret, Nicolas, Pichau, Pierre, Renard, Vannier et Vicaire, conseillers municipaux.

« Voulant, conformément aux vœux des habitants de Ballon, éterniser

Une autre année, en 1827, le général visitait l'hôpital : il remarqua que les malades souffraient de leurs lits de bois. Aussitôt il leur envoya vingt-quatre lits en fer. Les pieuses sœurs qui desservent avec un zèle si louable et si chrétien cette antique fondation, ont placé le portrait du général dans une de leurs salles. Le vieux brave sourit aux infirmes et semble les encourager de son exemple, tandis qu'il recueille leurs bénédictions.

Enfin, l'ancien temple était en ruines. Coutard emploie son influence et donne l'exemple des sacrifices. Plus de vingt-cinq mille francs sont fournis par lui ou obtenus de la charité des princes. Mgr le duc de Bordeaux et Madame, duchesse de Berry, offrent un magnifique ornement de drap d'or, et le 15 juillet 1830, la première pierre de l'église est solennellement posée.

C'était l'accomplissement d'un des vœux les plus chers du général : une chapelle consacrée à saint Henri, allait être construite, gage à la fois de recon-

le nom de leur bienfaiteur et rappeler le souvenir de ses vertus et de ses talents.

« Après avoir obtenu l'autorisation de M. le préfet, et avoir nommé pour secrétaire M. Pierre,

« A pris à l'unanimité la délibération suivante :

« La nouvelle place, destinée au champ de foire, portera le nom de Coutard.

« Fait et arrêté à l'Hôtel de la Mairie, le 13 novembre 1825.

« Le registre est signé Leboulleux, et Pierre, secrétaire.

« Pour copie conforme :

« Leboulleux. »

naissance pour la Providence et d'attachement à la race auguste de nos rois. Chaque année une messe y serait dite à perpétuité pour la famille royale. Et déjà cette dette sacrée, contractée dès 1826 (1), était depuis quatre ans acquittée dans l'ancienne église. Elle le serait désormais dans un édifice plus digne de la piété des habitants. La pose de cette première pierre fut une admirable cérémonie, plus belle encore par la foi et l'allégresse des populations que par le rang et l'éclat de l'assistance. De dix lieues à la ronde on y était accouru, la ville entière était pavoisée, les rues jonchées de fleurs et de feuillage : des arcades de verdure formaient dans la rue principale une suite de portiques élégants. Mgr l'évêque du Mans, le neveu

(1) Voici le récit qu'insérait le *Moniteur* du 23 juillet 1826 :

« On nous écrit de Ballon, département de la Sarthe :

« Une cérémonie intéressante a eu lieu ici, le 15 juillet. Notre petite ville, qui s'honore d'être la patrie d'un brave et loyal guerrier, de M. le lieutenant-général comte de Coutard, réclama il y a environ deux ans, par son intermédiaire, les généreuses bontés du Roi et de nos princes, pour la restauration et l'agrandissement de son église. Cette démarche fut couronnée d'un plein succès. Sa Majesté et son auguste famille daignèrent nous faire participer aux dons de leur bienfaisante piété, et les ministres du Roi voulurent aussi concourir à cette bonne œuvre.

« Il fut décidé que pour remplir à la fois le but qu'on s'était proposé, et témoigner la reconnaissance des habitants, une chapelle destinée à saint Henri serait immédiatement construite dans un des côtés de l'église, et que tous les ans, lors de cette fête chérie, une messe solennelle pour le Roi et la famille royale y serait célébrée à perpétuité. Pour la première fois, nous venons d'acquitter cette promesse sacrée. Toute la garde nationale s'est rendue à l'église, le jour de saint Henri, dans la plus grande tenue; toute la ville s'est empressée de remplir ce pieux devoir, et les vœux les plus sincères ont été adressés au Ciel pour le monarque bien-aimé, sa généreuse famille et le jeune prince dont la fête patronale était aussi une fête pour nous, et le sera toujours. »

de ce célèbre et pieux abbé Carron, dont Londres conserve le nom avec tant de respect, l'ancien curé de Saint-Germain de Rennes, qui bénissait les drapeaux de la 13e division militaire, avait bien voulu officier. « J'ai eu de bien beaux jours dans ma vie, s'écria le général au milieu du banquet « je n'en ai jamais eu de plus heureux que celui-ci ! » C'était l'expression de son cœur, c'était le sentiment de tous (1).

Quelques jours après, Coutard était réélu au grand collége et il partait pour Dieppe, heureux de cette

(1) L'inscription suivante rappelle la cérémonie :

DIE XV JULII ANNI DOMINICI M. DCCC XXX,
FESTO SANCTI HENRICI IMPERATORIS,
SUB CAROLO X GALLIARUM REGE CHRISTIANISSIMO,
HUJUSCE CAPELLÆ,
QUAM IN HONOREM EJUSDEM SANCTI HENRICI,
AD MEMORIAM FAUSTÆ NATIVITATIS
HENRICI-CAROLI-FERDINANDI-MARIÆ-ADEODATI D'ARTOIS,
BURDIGALENSIUM DUCIS,
CIVES OPPIDI BALLON BENEFICIIS REGIIS CUMULATI
EXTRUI VOLUERE,
PRIMUM HUNC LAPIDEM
LUDOVICUS-FRANCISCUS DE COUTARD, COMES,
PRIMAM PROVINCIAM MILITAREM LUTETIÆ PARISIORUM REGENS,
PLURIBUS INSIGNITUS REGIS ORDINIBUS,
PATRIÆ SUÆ BALLON PROTECTOR ASSIDUUS,
POSUIT,
ILLUSTRISSIMUSQUE AC REVERENDISSIMUS IN CHRISTO PP.
PHILIPPUS-MARIA-THERESIA-GUIDO CARRON,
EPISCOPUS CENOMANENSIS,
BENEDIXIT AC DICAVIT,
PRÆSENTIBUS :
JOANNE-JULIANO VAYER, RECTORE;
JOANNE-NICOLAO POTTIER, VICARIO;
PETRO LEBOULLEUX, REI MUNICIPALI PRÆPOSITO;

marque de confiance et fier de la gloire de notre drapeau.

Hélas! cette joie, cette sécurité, devaient être de bien courte durée.

A peine arrivé à Dieppe, Coutard apprend du même coup et comme par hasard, les ordonnances royales et l'insurrection qui devait être une révolution. Personne n'avait songé à le prévenir, à le rappeler, à utiliser pour ce dessein si périlleux son expérience, sa bravoure et même cette sorte de terreur qu'il inspirait par son austère rigidité. Ces nouvelles le frappèrent comme un coup de foudre au milieu d'un ciel serein.

Tout aussitôt, il se hâte, il prend la poste, traverse, en épuisant les chevaux, les routes tout émues des événements qui bouleversent la France. Près de Paris il apprend que la ville est au pouvoir des rebelles, qu'après d'héroïques résistances, la garde s'est repliée hors de la capitale.

FRANCISCO PRADREL, RENATO BOURGOUIN, ADJUNCTIS.
JULIANO-JOSEPHO HÉTEAU, ARCHITECTO.

DUPERRAY, SCULPSIT.

L'église n'était pas bâtie que déjà Coutard songeait à la décorer. Il lui envoya successivement deux tableaux de Coutan, l'un des meilleurs peintres qui ont concouru à l'ornementation de Notre-Dame-de-Lorette, deux toiles anciennes et de mérite, dont l'une est attribuée à Mignard et l'autre à Lebrun; enfin, une belle vue d'une église de Rome, par Clérian, œuvre qui valut à son auteur la première médaille d'or à l'exposition de 1827, et qui est justement estimée des connaisseurs et des artistes.

Digitized by Google

Il vole vers Saint-Cloud, à travers mille difficultés et mille retards. Il arrive enfin au milieu de la nuit, pénètre jusqu'au Roi et met aux pieds de son vieux maître son épée et sa vie. Charles X allait partir pour Rambouillet ; il remercie avec effusion son loyal serviteur et lui fait entendre que son dévoûment est désormais inutile. Coutard, la mort dans l'âme, s'éloigne et va enfermer à Vaucresson (1) sa douleur et ses regrets.

Un instant il voulut tenter d'entrer dans Paris : on l'en détourna à grand'peine. L'insurrection était maîtresse de la cité ; il n'y eût trouvé que des périls certains et sans profit pour sa cause (2).

Quelques heures après il reprenait la route de Dieppe. C'est là qu'il apprit les derniers actes de l'autorité légitime ; c'est là qu'il sut par quel sentiment de bonté excessive Charles X, résistant aux instances de ses généraux et aux supplications de sa garde, avait refusé de laisser balayer par quelques

(1) Vaucresson, charmant château près de Saint-Cloud, habité sous Louis XIV par le duc de Beauvilliers, était devenu la propriété du général depuis 1827.

(2) Mme de Coutard, pour empêcher le général d'accomplir ce projet qui lui eût été funeste au milieu de l'irritation des vainqueurs, ne trouva d'autre moyen que de s'aventurer elle-même. Elle se rendit à pied à Paris, traversa les barricades et vint jusqu'à l'hôtel de la 1re division, rue de Bourbon. Là elle apprit tout le détail des fatales journées. Le général Le Febvre des Vaux (Voir la Notice à la fin du volume) tint sa présence secrète, l'engagea à retourner immédiatement à Vaucresson, ce qu'elle fit en courant de nouveaux dangers dont sa présence d'esprit la sauva.

volées de canon, la tourbe déguenillée qui était venue en charrette, en fiacre, en coucou, assiéger dans son asile l'héritier de soixante rois ; c'est là qu'il sut les touchants adieux de l'infortuné prince et la double abdication qui transportait la couronne de Charlemagne, de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV sur le jeune front de Henri V, comme pour joindre les grâces de l'innocence à la majesté des siècles.

Inutile de dire quelles amertumes torturaient l'âme du général et s'ajoutaient à l'épuisement de ses forces physiques. Le 4 août, un ordre du duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, contresigné par le comte Gérard, commissaire au département de la guerre, l'avait remplacé au commandement de la 1re division militaire, et, chose assez remarquable et qui prouve quel était l'ascendant qu'exerçait sa renommée, même sur les victorieux de 1830, Gérard lui adressait, le 11, une lettre dans laquelle il semble s'excuser de cette décision (1).

Coutard ne répondit même pas. Seulement, le 14 août, il envoyait sa démission de député, en quel-

(1) La voici. Elle est curieuse comme expression des ménagements qu'on se croyait encore obligé de garder.

« Général,

« Les circonstances particulières qui vous ont tenu éloigné de votre commandement, lors des graves événements survenus en dernier lieu, ne vous ont pas permis de prendre part aux dispositions qui ont dû être faites dans l'intérêt de l'ordre public. Je n'en suis pas moins persuadé qu'en tout état de cause, votre zèle éclairé vous aurait suggéré, en pareil cas, les mesures les plus convenables.

« Le gouvernement a dû, à la suite des changements survenus, pour-

ques lignes simples et dignes, qui protestaient contre les actes récents de la Chambre : « Monsieur le Président, dit-il, les événements qui viennent d'avoir lieu ayant changé la nature du mandat que j'ai reçu de mes commettants, je vous prie de recevoir ma démission de député de la Sarthe. »

De ce moment, et malgré des instances contraires, tout lui sembla fini dans la vie publique et dans la vie militaire. Coutard comptait seize ans de grade de lieutenant-général, quarante-quatre années de services, et quels services ! Ses serments, sa reconnaissance, son honneur, le liaient à la monarchie tombée; il garda la foi jurée à ses Rois, et s'ensevelit dans la retraite (1).

voir de nouveau, et par voie de disposition générale, au commandement des divisions militaires. Vous apprécierez vous-même la convenance de ce qui a été fait à cet égard, et vous comprendrez dès lors que votre remplacement ne tient à aucun motif qui vous soit personnel.

« J'ai l'honneur d'être, Général, avec la considération la plus distinguée,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Le commissaire provisoire au département de la guerre,

« Comte Gérard. »

(1) Le même sentiment qui déterminait Coutard à briser son épée entraîna l'élite de l'armée. Plus de trois mille officiers refusèrent de prêter un nouveau serment, et à leur tête étaient les vainqueurs d'Alger, notamment le comte de Bourmont, auquel on contesta le bâton de maréchal, si noblement gagné, et que le Roi lui avait envoyé par M. de Bois le Comte, dès le 15 juillet; le duc des Cars, qui demeure l'un des modèles de fidélité au malheur; tant d'autres braves militaires de tout rang, dont le dévoûment entoura la chute de la monarchie d'un hommage sans exemple et sans rival.

CHAPITRE XXI.

(1830 - 1852.)

Coutard dans la retraite. — Mort de l'abbé Huart, curé de la Couture. — Mort de Mme de Coutard. — Mort du général baron Le Febvre des Vaux. — Révolution de 1848. — Derniers moments de Coutard. — Il expire le 19 mars 1852. — Discours du général marquis de Lauriston et de M. Genty de Bussy sur sa tombe.

Ainsi s'était donc terminée pour le général, et par un sacrifice volontaire à la fidélité et à l'honneur, cette vie active, marquée par tant de fatigues et illustrée par tant de services. Rien n'est plus difficile aux hommes d'énergie et d'action, que d'accepter le repos et de se résigner au loisir. « La retraite, c'est la mort militaire, » s'écriait le général de Lauriston à la tribune de la Chambre des Pairs. Aussi est-ce la marque d'un esprit élevé et d'un ferme courage, que de résister à pareille épreuve. Heureusement, il y a dans l'indépendance du caractère, dans l'obéissance au devoir, dans la satisfaction de la conscience, une dignité, une

sérénité et une paix dont le soutien et la force sont incomparables. Coutard l'éprouva, et c'est dans cette atmosphère de résignation et de calme, qu'il nous reste à contempler sa verte et longue vieillesse.

Non pas, sans doute, qu'il ne ressentît cruellement dans les premiers temps les blessures que le triomphe de la Révolution avait profondément portées à son cœur. Renouvelée et aggravée par la secousse terrible de son rapide voyage à Saint-Cloud, la maladie avait plus vivement atteint sa robuste nature. Le séjour de Dieppe, les sollicitudes empressées de Mme de Coutard, les distractions qu'on essayait de lui procurer, ne pouvaient détourner sa pensée des événements funestes dont la suite se déroulait sous ses yeux. Il se demandait avec douleur si cette catastrophe n'aurait pas pu être évitée, et souvent il le croyait, tant la prudence humaine lui paraissait y avoir été en défaut. Parfois, s'élevant à une considération plus haute, il cherchait si ce n'était pas une leçon nouvelle que la Providence ménageait à notre pays. La France n'avait pas su se montrer digne de la bonté, de la loyauté, de la vertu des Bourbons, et il fallait qu'elle apprît par de cruelles vicissitudes quel vide laisse après elle l'hérédité violée, et quel abîme se creuse au pied de l'édifice social quand les bases fondamentales en ont été ébranlées.

Sa santé ne se remettait pas ; il revint à Vaucresson, cherchant dans les adoucissements de l'amitié, dans les occupations des champs et des jardins, quelque diversion à ce qu'on appelait autour de lui ses amères rêveries. Peu à peu, il en triompha. Malgré sa durable faveur, malgré les postes éminents où il avait été élevé, il se trouvait réduit à une fortune très-modeste. Sa fière simplicité s'y accommoda aisément, et il n'eut aucune peine à en prendre les habitudes. L'estime et le respect qu'il inspirait le dédommageaient amplement d'un luxe et de grandeurs dont il avait senti le poids plus que l'attrait.

Désormais, les lettres, la culture des fleurs, un cercle d'affections intimes et choisies, se partagèrent ses heures. Un instant il put croire que son vieux et inépuisable dévoûment serait encore mis à l'épreuve ; c'était en 1832 : Coutard, on le savait, était prêt à répondre à l'appel de Madame, duchesse de Berry. Le temps manqua, et les circonstances contraires firent échouer cette tentative.

Depuis lors, il ne chercha d'occupation que dans les œuvres de la générosité, de la bienfaisance ou du patriotisme. Jamais le malheur ne s'adressait vainement à lui : son nom figurait parmi ceux qui se font honneur de coopérer aux efforts de la charité, et les dons que la réduction de sa fortune lui permettait encore étaient de préférence réservés à son pays natal, à Ballon. C'est ainsi que depuis 1830 il ne cessait

de s'intéresser à l'érection de l'église dont il avait posé la première pierre. Un témoignage touchant reconnut ce soin. Par une délibération du conseil de fabrique en date du 4 janvier 1835, une messe annuelle fut fondée à perpétuité, pour « consacrer en l'église de Saint-Georges la mémoire de celui qui peut à tant de titres en être considéré comme le fondateur. » Célébrée durant la vie du général, le 19 février, jour de sa naissance, et aux intentions qu'il y attacherait lui-même, cette messe devait se dire après sa mort le jour anniversaire de son décès et pour le repos de son âme (1). « Approuvé avec empressement, » ajouta au pied de la délibération le vénérable évêque du Mans, Mgr Bouvier, qui savait tout ce que la paroisse de Ballon devait à son illustre enfant.

Du reste, Coutard se consacra tout entier à son intérieur. Il devait y être assailli par de nombreuses douleurs.

Ce lui fut d'abord une affliction très-sensible que la mort du vénérable curé de la Couture, son oncle, son parrain, le guide de son enfance et le conseiller de son âge mûr. Ce prêtre saint et zélé, éprouvé, comme l'or au creuset, par les souffrances de la persécution et de l'exil, était revenu, en 1802, prendre la direction de cette paroisse, la plus importante de

(1) Cette délibération est signée de MM. Loncle, Saccard, Bouvet, Pecquenard, Bangont et Vayer, curé.

la ville du Mans. Pendant plus de vingt années, l'abbé Huart s'était exclusivement consacré à ses ouailles, refusant l'épiscopat qu'un prince de la maison royale lui offrait de solliciter pour lui, et n'acceptant que le titre de chanoine honoraire de Saint-Denis. Une première attaque d'apoplexie avait pu seule l'arracher aux labeurs de son ministère ; depuis sept années, la maladie le clouait sur son lit de douleur, ne lui laissant que la force de mourir en détail et de bénir Dieu de ce long martyre. Enfin, le 20 janvier 1835, il expira, considéré par toute la cité comme un saint, et entouré dans ses obsèques de ces honneurs extraordinaires que le respect populaire réserve aux élus.

Ce chagrin, tout vif qu'il fût pour le général, n'était que le prélude d'un autre bien plus amer encore. Mme de Coutard se vit en proie aux premières invasions d'un mal qui ne pardonne guère. Quelques voyages, des soins intelligents retardaient, mais ne diminuaient pas le danger. Un premier séjour aux Eaux-Bonnes rendit un peu d'espérance. Ce n'était, hélas ! qu'une illusion. L'année d'après, il fallut retourner aux Pyrénées. Mais déjà la route était une fatigue difficile à supporter : arrivée le 24 juin 1835, la pauvre malade se sentit tout à coup saisie de douleurs cruelles ; mais son courage et sa piété la soutenaient (1). Elle eut à peine quelques moments de

(1) En voici une preuve. Le 2 juillet, elle écrivait, après une crise : « Je faisais, je vous l'avoue, de tristes réflexions ; je pensais à tous les miens

répit qu'elle employait à consoler le général, à lui donner des espérances qu'elle n'avait plus, et à se préparer au dernier passage avec la fermeté d'une âme chrétienne. Le 23 juillet, ayant reçu tous les sacrements, elle tomba en agonie; la lutte fut longue, mais sans de trop déchirantes angoisses; elle s'endormit dans le Seigneur le 27 juillet, à dix heures du soir, à l'anniversaire même de la Révolution.

Il ne faut pas essayer de décrire la douleur du général. Dans sa vie domestique, Mme de Coutard était tout pour lui. On a vu de quel dévoûment elle était animée à son égard, le suivant jusque sur les champs de bataille, étant le charme et la providence visible de chacun de ses jours, lui offrant vraiment, selon le mot du poëte, le plus doux refuge et le plus aimable ornement, *et præsidium et dulce decus*. Elle n'avait pas eu le bonheur d'être mère, et cette privation ne lui avait en quelque sorte servi qu'à reporter sur le général une sollicitude plus tendre et plus exclusive. Coutard y répondait par une affection qui tenait du culte.

Et, certes, rien n'était mieux justifié. Les agréments de l'esprit s'unissaient, chez Mme de Coutard,

et à mes amis; ma pauvre Clémence (Mlle Le Febvre des Vaux, pour qui elle avait une bonté maternelle), m'était présente, et sous la figure d'un ange, priait pour moi; d'un autre côté, mon pauvre Louis (le général) se désolait; c'était un triste spectacle que de nous envisager. Enfin, le Ciel a eu pitié de nous; les accidents ont disparu; je vais très-bien, mais j'ai encore les jambes et les pieds bien enflés. » Cette lettre était la dernière.

à une singulière élévation de cœur. D'un courage presque viril, elle n'en avait pas moins des manières pleines de distinction et de grâce. Sortie d'une souche antique, elle en possédait les traditions élégantes et les goûts noblement simples ; habituée aux façons de cour, elle tenait admirablement un salon, et, hors de la représentation et de l'étiquette, elle reprenait une douce et bienveillante affabilité. Sa vertu de prédilection était la charité, surtout cette charité intelligente et affectueuse qui recherche les misères cachées et se plaît à secourir les douleurs qui se dérobent à la commisération publique. Que de fois, quittant de grand matin l'hôtel de la 1re division et se dissimulant sous des vêtements modestes, elle se rendait dans les mansardes où gémissaient des familles affligées, et leur prodiguait des largesses ignorées de tous! Les victimes de la Révolution, les émigrés qui subissaient une ruine cruelle, les serviteurs de la monarchie qui n'osaient avouer leur détresse, avaient des droits particuliers à sa générosité, et recevaient d'elle, avec des dons abondants, l'inappréciable bienfait de ses conseils, de ses encouragements, de sa pitié compatissante.

A ces qualités d'élite, Mme de Contard joignait un extérieur prévenant; sa taille, moyenne, avait conservé sa souplesse jusqu'aux dernières années; elle avait une tournure de grande dame, une physionomie

avenante, des traits réguliers, un ensemble extrêmement attrayant.

Pour le monde, d'où cependant elle s'était presque retirée, mais qui lui conservait une rare affection; pour les amis sûrs et nombreux qu'elle avait gardés, sa mort était une perte cruelle; pour le général, c'était un coup irrémédiable qui brisait à jamais son bonheur ici-bas.

En cette douleur si amère, soutenu par la résignation du chrétien, Coutard reçut des hommes une touchante consolation. Lui-même accompagnait à Pau les restes mortels de celle qu'il avait tant aimée. Pendant ce cruel trajet, sa voiture se brise, et il est obligé de s'arrêter sur la route. Là, deux voyageurs le rencontrent; c'étaient d'honorables habitants de la ville, MM. de la Grèze, qui, au nom du général, se rappellent les souvenirs de 1814, les maux épargnés à la cité, la confiance et la gratitude de la population. Ils offrent leurs chevaux et annoncent le funèbre cortége. Une des meilleures maisons est mise à la disposition du géuéral; le lendemain, sans qu'il eût eu besoin de s'occuper de ces tristes soins, un magnifique service est célébré; l'élite de la société, les diverses classes des habitants, les pauvres et les ouvriers, se pressent autour du catafalque, et suivent jusqu'à sa dernière demeure (1) la noble femme qui

(1) Mme de Coutard repose dans le cimetière de Pau, près de Mme de Gontaut.

avait partagé l'estime et l'affection dont l'ancien commandant des Basses-Pyrénées recevait cette marque après plus de vingt ans écoulés.

Coutard revint à Vaucresson, accablé sous le poids de son chagrin, mais le dominant par son courage et sa foi. Sa vie devint plus retirée que jamais. Le château de Vaucresson était trop considérable pour lui ; il choisit à peu de distance une charmante villa toute proche de cette résidence de Villeneuve-l'Etang, à laquelle se rattachaient les souvenirs chers et vénérés de l'auguste fille de Louis XVI. De temps à autres, quelques excursions au Mans et dans la Sarthe, motivées soit par les élections (1), soit par des fêtes locales (2), l'éloignaient de cet intérieur où il se hâtait de revenir, heureux de retrouver autour de lui d'aimables voisins et de vrais amis (3). Il se plaisait surtout à revoir son ancien camarade d'enfance, son digne compagnon d'armes, le général baron Le Febvre des Vaux, qui, depuis 1830, ayant comme lui brisé son épée, venait partager, durant les beaux jours, sa cordiale hospitalité.

Hélas! plus cette intime et tendre affection était

(1) « Nous partons, et nous allons tâcher de faire nommer M. de Brézé, » écrivait-il le 24 octobre 1837.

(2) Ainsi, il assista à la translation des restes de trois évêques du Mans, qui furent portés du cimetière dans les caveaux de l'église cathédrale de Saint-Julien.

(3) Notamment le vicomte et la vicomtesse de Caze, la marquise d'Enrville, le baron et la baronne de Kœnnerits, etc.

étroite, plus pénible devait être le moment qui en romprait les liens. Ce moment ne pouvait tarder ; frappé par le contre-coup des événements de juillet (1), dont aucune des amertumes ne lui avait été épargnée, le général Le Febvre des Vaux avait senti sa ferme santé s'altérer profondément. Coutard redoubla pour lui d'empressement et de soins ; il mit à sa disposition une maison agréable dans l'enceinte même de son domaine. Mais l'arrêt était porté, et le 29 juillet 1839, neuf ans après le jour fatal où il avait vu s'abîmer le trône de ses maîtres, Le Febvre des Vaux rendait sa belle âme à Dieu, entre les bras de sa femme, de sa fille et de son ami !

Rare exemple de deux braves, nés à quelques mois de distance, dans le même pays quoique dans des rangs divers, engagés le même jour, partis ensemble et courant à la frontière, ramenés dans l'Ouest par une destinée semblable et se disputant l'honneur de sauver les victimes de la Terreur ; un instant voisins de gloire à Gênes et à Marengo, puis séparés par tout un monde ; réunis enfin sous la monarchie pour ne se plus quitter, pour vivre dans un même dévoûment à Dieu et à la Royauté, abritant sous un même toit la dignité de leur retraite, et ne laissant qu'à la mort seule le pouvoir de dénouer une fraternité de soixante ans.

(1) Voir la Notice à la fin du volume.

Ainsi privé de ses plus intimes affections, parvenu à cet âge où les ruines s'amoucèlent, Coutard ne devait plus guère compter de beaux jours. Il y suppléait par une rare fermeté de caractère, par une admirable jeunesse de cœur, par une singulière sérénité d'esprit.

C'est vers ce temps que j'eus le bonheur de le connaître et d'entrer dans son intimité. Parmi les événemeuts qu'il considérait comme les dernières lueurs de joie de sa robuste vieillesse, il voulut bien marquer celui où il me confia les destinées de la fille de son ami, et celui où il présenta au baptême l'un de mes fils ; cher enfant auquel je ne souhaitais que d'imiter l'homme illustre qui répondait pour lui devant Dieu, et que la Providence a moissonné dans sa fleur, lui épargnant les dures épreuves de ce monde mauvais.

Je redirais mal, parce que le langage est inhabile à peindre les sentiments profonds, je redirais mal le respect et l'attachement dont m'avait pénétré ce loyal vieillard, débris vivant de tant de gloires, demeuré debout après de si longues vicissitudes, modèle de piété, de vertu et d'honneur. Mais je n'oublirai jamais ses vives et piquantes conversations, ses conseils pleins d'expérience et de résolution, ses souvenirs si présents et si sûrs, sa douce gaîté, sa bonté indulgente. Quoique éloigné des événements et des agitations de la politique, il y prenait un intérêt

soutenu et les jugeait avec une sagacité remarquable.

Il n'est pas besoin de dire avec quelle respectueuse affection il suivait les alternatives de fréquentes douleurs et de rares joies qui accueillaient dans l'exil l'auguste maison de Bourbon : la mort du roi Charles X et celle de Louis XIX l'émurent vivement ; le mariage de M. le comte de Chambord le combla d'allégresse ; j'ai vu ses yeux baigués de larmes quand il apprit que la fille de Louis XVI avait achevé son long martyre.

Sa fidélité l'appelait à Londres lors du voyage de Belgrave-Square ; il fallut une cruelle atteinte des maux que lui avaient laissé d'anciennes blessures, pour l'arrêter et le réduire à ne présenter que par lettres ses hommages au fils de nos Rois.

Les années s'écoulaient n'apportant point avec elles de nouvelles infirmités, mais accumulant leur fardeau sur cette tête encore résistante.

La révolution de 1848 n'étonna pas Coutard, il s'y attendait et l'avait prévue pour ainsi dire ; elle fit éclater une dernière fois son courage et l'ascendant de sa renommée. Dans la petite commune de Garches, il se montra à la tête des défenseurs de l'ordre ; et, par un sentiment de vénération et de gratitude. la garde nationale envoya un détachement pour le protéger au besoin. Durant les crises électorales et au milieu des difficiles conjonctures de ce temps terrible, les meilleurs citoyens recouraient à lui, sollicitaient

son concours et suivaient ses avis. C'est, en partie, à son active amitié que j'ai dû moi-même la confiance dont, en 1849, les électeurs de la Sarthe m'ont honoré ; j'avais été fier d'abriter mon nom sous le patronage de l'ancien député du Mans.

Toutefois les fatigues et les ans étaient parvenus à user cette organisation vigoureuse qui les avait si longtemps défiés. Le cœur et la tête étaient demeurés intacts ; le corps s'affaissait. Coutard sentait sa fin prochaine et il la regardait avec ce même calme, avec ce même sang-froid qu'il portait jadis sur les champs de bataille. Le séjour de la campagne lui paraissant un peu rude durant la mauvaise saison, il céda aux instances de son neveu et de son fils adoptif (1), le baron Frenais de Coutard, qui l'entourait avec une reconnaissante affection, des soins les plus délicats, et il vint en 1852 s'établir au quai de Billy.

Peu à peu, malgré le dévoûment des personnes qui s'étaient consacrées à lui, ses forces physiques déclinèrent. A peine pouvait-il prendre quelque nourriture ; l'épuisement était universel et trahissait l'énergie de sa volonté. Cependant il se levait encore chaque jour et allait prendre place dans un vaste fauteuil où sa figure amaigrie s'animait encore aux

(1) Le général avait successivement adopté M. Armand de Coutard, fils d'un de ses frères (Voir la Notice), et M. Eugène Frenais, petit-fils d'une de ses sœurs. Le vicomte de Coutard est mort le 19 septembre 1852. M. Frenais de Coutard reste seul, digne héritier de la loyauté du général comme de son nom.

pâles rayons d'un soleil d'hiver. Nous l'avons vu ainsi, souriant par intervalles, s'intéressant avec une bonté toute paternelle à ses amis, à sa famille, donnant à ceux qui l'aimaient, à sa nièce, à son neveu, à tous, des témoignages d'une tendresse toujours présente. Mais la faiblesse faisait des progrès alarmants. Le général s'en rendit compte et il voulut mourir comme il avait vécu, en brave et en chrétien. Le 17 mars 1852, il demanda à voir un prêtre. Les habitudes si religieuses de sa vie l'avaient depuis longtemps préparé au moment suprême. Il s'était approché des sacrements en une récente fête solennelle. Le vénérable curé de Chaillot fut appelé et reçut les derniers gages d'une piété qui ne s'était jamais démentie.

Puis le noble vieillard tomba dans une sorte de douce somnolence au milieu de laquelle il prononça le nom de celui qui écrit ces lignes. Le Crucifix fut approché de ses lèvres : il y répondit par un serrement de mains et ferma les yeux. Son âme s'était exhalée en ce divin embrassement ! (19 mars.)

Le comte Louis-François de Coutard, lieutenant-général, grand'croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Maximilien de Bavière, ancien gentilhomme de la chambre des Rois Louis XVIII et Charles X, ancien député de la Sarthe, était dans sa quatre-vingt-quatrième année. On a pu voir comment il avait rempli cette belle carrière.

Le lundi 22 mars 1852 les honneurs funèbres dus à son rang lui furent solennellement rendus en l'église de Chaillot. Les coins du drap mortuaire étaient tenus par M. le général Oudinot, duc de Reggio, par M. le général marquis de Lauriston, par M. le général Magnan, commandant de l'armée de Paris, et par M. l'intendant militaire Genty de Bussy. Autour de ce noble cercueil, les divisions politiques s'effaçaient : l'administration, l'armée de la capitale lui rendaient hommage en la personne de leurs chefs, tandis que la gloire et l'amitié étaient représentées par le vainqueur de Rome et par un non moins digne héritier de nos grands capitaines.

Au cimetière du Père-Lachaise, M. le général de Lauriston prononça un discours où se trouvaient rassemblés les principaux titres d'honneur de celui qui n'était plus. Les soldats qui entouraient la tombe laissèrent échapper des frémissements d'admiration au récit de ses exploits.

Voici ce discours :

« Messieurs,

« Pour rendre, à cette heure solennelle, un digne et dernier hommage à l'illustre capitaine que nous pleurons ici, il eût fallu, je le sens, la parole puissante d'un de ses vieux compagnons d'armes, et si je suis appelé à y suppléer, c'est, hélas ! que presque tous ces grands hommes de guerre qui ont jeté sur nos premières armées un si magnifique reflet de gloire, dorment maintenant dans le silence de la tombe.

« L'armée et la France l'éprouvent comme moi, Messieurs ; c'est un deuil public que de voir disparaître les acteurs et les

témoins de ces luttes de géants, et il semble, quand la mort les frappe, qu'elle abat les monuments de notre grandeur nationale.

« Le général comte de Coutard était l'une de nos plus brillantes et de nos plus pures illustrations. Lorsque, obéissant à un noble mouvement de son cœur, il se retira en 1830, il comptait quarante-quatre années de service, vingt campagnes, de nombreuses blessures ; il était lieutenant-général, grand'croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, gentilhomme de la chambre du roi et député de la Sarthe, son pays natal.

« Tous ces honneurs, toutes ces dignités, il les avait conquis au péril continuel de ses jours et à la pointe de sa glorieuse épée. Volontaire de 92, à cette époque sanglante où tout l'honneur de la patrie s'était réfugié dans les camps, Louis-François Coutard suivit la fortune de notre drapeau dans l'armée du Nord, dans l'armée de Sambre-et-Meuse, dans l'armée d'Italie. En 1806, il était en Hollande avec le roi Louis. Associé aux plus grands généraux de ces temps héroïques, il combat en Prusse et en Portugal sous le prince d'Eckmühl, en Russie sous le duc de Reggio, en Espagne et en France sous le duc de Dalmatie.

« Chacune des phases de sa belle carrière est marquée par un acte de bravoure. La plupart de ses grades lui sont conférés sur le champ de bataille. Au siége d'Ortona-Mare, dans le royaume de Naples, il escalade les remparts et s'élance dans la place par une embrasure armée d'une pièce de quatre chargée à mitraille. En treize jours, il réduit les trois provinces des Abruzzes, enlève sept pièces de canon et trois drapeaux. Sa défense et sa capitulation à Ratisbonne sont restées comme l'un des plus brillants épisodes de nos annales, si fécondes en merveilles.

« Un dernier trait, Messieurs, qui est une page d'histoire, car je suis forcé de choisir dans cette existence si remplie et dont il faudrait tout citer. Vous savez que dans les vastes préoccupations de son infatigable génie, l'Empereur, rêvant sans cesse à l'abaissement de sa mortelle ennemie, voulut frapper un coup décisif contre l'Angleterre, en lui enlevant les Indes. Dictant à Sainte-Hélène les formidables plans de cette entreprise, « l'armée, disait-il, mise aux mains d'un « chef sûr et capable, eût renouvelé les prodiges qui nous « étaient familiers, et l'Europe eût appris la conquête de

« l'Inde comme elle avait appris celle de l'Égypte. » Ce *chef sûr et capable* à qui Napoléon confiait une nouvelle campagne d'Égypte, c'était le brave général Coutard. Il reçut le brevet de commandant supérieur le 13 décembre 1811. L'expédition n'eut pas lieu, mais ce souvenir égale et surpasse tous les éloges!

« Comment redire maintenant la hauteur de cette probité militaire que l'Italie la Prusse et l'Espagne vaincues se sont plu à celébrer en lui par les plus précieux témoignages ? Comment retracer l'énergique fermeté de son caractère, son inflexibilité dans la discipline, sa justice dans le châtiment ou la récompense ? Coup d'œil prompt et sûr, jugement droit, conscience irréprochable, il avait les qualités qui subjuguent, et il semblait né pour le commandement.

« Esprit aimable, intelligence cultivée, cœur plein de bonté et de délicatesse, il charmait par sa conversation et retenait par la fidélité de ses affections.

« Enfin, et ce fut la règle de sa longue carrière comme ç'a été la paix de sa vieillesse et la force de ses derniers instants, le général Coutard avait une confiance profonde en Dieu et une foi sincère. Il a vécu et il est mort en chrétien.

« Messieurs, quand après une telle existence de quatre-vingt-quatre années, on arrête le regard sur cette tombe entr'ouverte, à côté des sévères enseignements de la mort on aime à se reposer sur d'immortelles espérances et sur de graves consolations : la reconnaissance de la patrie ici-bas, et là haut la justice et la miséricorde de Dieu couronneront cette noble vie et paieront la dette de l'armée et de la France! »

Puis M. Genty de Bussy s'exprima en ces termes :

« Un des nobles frères d'armes du vaillant soldat que nous pleurons, vous rappelait tout à l'heure avec quel éclat il avait fourni sa laborieuse journée. Qu'il me soit permis à mon tour de vous parler de son caractère et de ses vertus ; car dans le livre de sa longue existence, tous les chapitres sont d'accord. Il fallait le connaître et le pratiquer, il fallait être admis dans cette intimité qu'il accordait si facilement à ceux qui étaient dignes de la rechercher, pour comprendre

tout ce qu'il y avait en lui d'aménité, de droiture, de solidité, de prévenance, de naiveté même; pour apprécier son élévation, sa générosité, la rectitude de son esprit, et jusqu'à la grâce, à l'élégance et au charme de ses manières.

« Le général Coutard était une de ces âmes chaleureuses qui ne savent pas aimer à demi, et quand il se donnait, ni les passions qui irritent, ni la politique qui divise n'avaient de prise sur lui; dans ce cas-là, il ne soustrayait rien de lui-même; tout simplement il ne s'appartenait plus. Homme de tous les devoirs, malgré la fidélité qu'il mettait à remplir les siens, il parvenait toujours à les concilier avec ses affections. C'est que son cœur était le trait d'union des uns et des autres, et que, quelle que fût la différence des opinions, l'infortune et la camaraderie du champ de bataille ne le trouvaient jamais sourdes à leurs prières. Que de maux ainsi soulagés, que de pleurs séchés, que de bienfaits répandus! La reconnaissance le touchait sans doute; mais l'ingratitude, hélas! si commune aujourd'hui, n'avait pas le pouvoir de tarir la source sainte où il puisait. Son patrimoine en souffrait, mais son contentement personnel s'en augmentait. Nous pourrions sur tout cela multiplier les preuves; l'énumération en serait trop longue, et la bienfaisance, d'ailleurs, pour rester méritoire et pure, ne doit avoir d'autre confident que Dieu même. Respectons la réserve de l'homme auquel nous venons de dire un dernier et solennel adieu.

« Le général Coutard avait trop de fois affronté la mort dans les rangs d'une armée qui le compte parmi ses glorieux fils, pour ne pas l'envisager stoïquement lorsque l'heure en sonnerait pour lui, et il l'a reçue en chrétien soumis et fervent, parce qu'il était *aussi* sans peur et sans reproche. Riche du bien qu'il a fait, des sentiments de courage, d'honneur, de patriotisme et d'abnégation qu'il a constamment professés, il n'a rien à redouter de la justice de ce ciel où l'attend une nouvelle et impérissable vie. Dans ces conditions, c'est moins de ceux qui partent que de ceux qui restent qu'il y a lieu de se préoccuper. »

Les paroles des deux orateurs ont un rare mérite, celui d'être vraies; elles furent accueillies avec l'é-

motion et la gratitude que ce sentiment sait faire naître (1).

(1) La presse ne lui refusa pas son tribut. Les feuilles d'opposition, tout en servant d'écho lointain et affaibli aux passions d'autrefois, surent louer sa bravoure. Les feuilles militaires, le *Moniteur de l'Armée* entre autres, furent justes, modérées, impartiales; la gloire du soldat reçut les louanges qui lui étaient dues. Il appartenait aux journaux monarchiques de saluer avec respect et avec douleur cette tombe qui se refermait sur un des plus éminents soutiens de la Royauté; elles n'y manquèrent pas. La *Gazette de France*, la *Mode*, d'autres encore, continrent des notices honorables. L'*Union*, par la plume exercée de M. Th. Anne, fit un bel éloge de ce « capitaine qui s'honora par une bravoure que son éclatante fidélité put seule égaler, et qui, s'il n'est pas mort maréchal, méritait ce bâton glorieux que la fortune et les événements politiques l'empêchèrent seuls de conquérir. » Nous avons eu recours, dans l'étendue de ce récit, aux connaissances variées, au savoir compétent et plein d'obligeance de M. Th. Anne; nous le prions d'en agréer ici nos remerciements.

CHAPITRE XXII

ET DERNIER.

Portrait de Coutard. — Son extérieur. — Son habitude du commandement. — Sa constance en amitié. — Sa bienveillance. — Son goût pour les lettres. — Ses réparties. — Sa fidélité et son dévoûment à la famille royale. — Témoignage de faveur des Rois et des princes. — Dessin de Monseigneur le duc de Bordeaux. — Foi et piété de Coutard.

Essayons, en terminant, d'esquisser par quelques traits rapides la physionomie de l'homme éminent dont nous avons voulu raconter l'histoire.

Le général Coutard était de haute taille et d'un maintien austère. Les traverses qui avaient amaigri son corps ne l'avaient ni courbé, ni assoupli : il portait fièrement sa tête et avait l'attitude du commandement. Des traits énergiquement dessinés, un teint qu'on eût dit bronzé par la mitraille, une chevelure abondante, les lignes du visage arrêtées et un peu rudes, lui donnaient, sous l'uniforme et dans l'exercice de son autorité, une sévérité qui allait jusqu'aux apparences de la rigueur. Hors des camps et dans

les salons, sa figure s'illuminait par le sourire le plus fin, empreint d'une certaine causticité.

Dans l'abandon de la vie intérieure, ce léger penchant à la raillerie s'effaçait devant une loyale simplicité et devant une bonhomie pleine de grâce et d'entrain. Sur la fin de sa longue carrière, la sévérité s'était graduellement éteinte, et il ne restait que la finesse de l'esprit, l'aménité du caractère et la grâce de la vieillesse devenue conteuse sans perdre sa vivacité.

L'usage de gouverner les hommes et de les mener à la mort ou à la gloire en payant de sa personne, lui avait laissé la franche allure d'un chef qui condescendait aux inférieurs, sans jamais leur permettre de franchir la distance du rang. Ayant vécu à la cour, près des rois et dans les charges de leur maison, il avait su allier le ton de la meilleure compagnie à la franchise de ses habitudes militaires, et il en résultait un mélange de politesse et de fierté plein de charmes.

Son cœur était haut et son esprit prompt.

Il était fidèle en ses amitiés, fidèle en sa reconnaissance. La disgrâce ne l'éloignait pas de ceux à qui il avait voué ou son affection ou sa gratitude. Nous l'avons vu pour le duc de Feltre, pour le prince d'Eckmühl. Il souffrait des douleurs de ceux qu'il aimait et s'employait avec une rare activité à les soulager ou à leur être utile. Jamais on ne recourait en

vain à son obligeance, à son crédit, à son dévouement. Il allait au devant des désirs, épargnant avec délicatesse l'embarras d'une demande. C'est une justice que nous avons entendu lui rendre, chose rare! après de longues années et par un grand nombre de personnes placées dans des situations diverses, ayant suivi d'autres conduites que la sienne, divisées de lui par les opinions de parti, rapprochées par la sympathie irrésistible d'un beau caractère.

Sa maison s'ouvrait à une gracieuse hospitalité; il l'offrait cordialement, sans façon, et voulait qu'elle fût acceptée de même. Que si l'on pouvait invoquer la communauté de services dans le métier des armes, la parité d'opinions et de dévouement à la Royauté, et surtout l'identité d'origine, on était assuré d'une bienveillance infatigable.

La jeunesse trouvait près de lui un accès toujours facile. C'était plaisir que de voir ce vieux brave entouré d'un essaim d'enfants ou d'une troupe de jeunes filles, les ravissant par ses histoires et distribuant aux plus grandes les innocentes fleurs de sa courtoise galanterie.

Il écrivait avec une grande aisance : sa correspondance excellait surtout par la concision; c'était bien du style militaire. Dans l'épanchement de l'amitié, il aimait l'enjouement, la plaisanterie, quelque malice même.

La culture des lettres, qui l'avait distrait et secouru dans le tumulte de la guerre, qui avait charmé les rares loisirs de ses commandements, qui l'avait suivi et servi à la cour, l'accompagna dans sa retraite. Tout en se tenant au courant du mouvement littéraire de ce temps, il gardait sa prédilection pour les maîtres des grands siècles d'Auguste et de Louis XIV, et il y revenait avec un intérêt, avec un bonheur, avec une passion que l'âge accroissait loin de les affaiblir. Sa mémoire excellente et ornée lui fournissait sans cesse des citations heureuses : dans les derniers temps, c'était comme une coquetterie de vieillard, sobre toutefois et sans pédanterie.

L'estime pour la gloire n'avait point diminué chez lui l'admiration pour les dons de la parole. De loin, mais avec une jeunesse d'esprit toujours présente, il saluait les triomphes de l'éloquence au service de la justice, du bon droit, de l'ordre social. Un discours de Berryer, l'aigle de la tribune, le ravissait; et il saluait de ses applaudissements ces autres maîtres en l'art de bien dire, les Fitz-James, les Brézé, les Hennequin, les Montalembert, les Falloux et tant d'autres qui ont illustré les fastes de notre vie publique.

Mais, et nul ne s'en étonnera, ses préférences et sa prédilection étaient toujours pour cette brave armée qu'il avait tant contribué à rendre digne de la France.

Aussi, combien n'aimait-il pas à voir revivre dans les jeunes généraux d'Afrique, dans les Lamoricière, les Changarnier, les Bedeau, les Cavaignac, la tradition et la gloire de nos plus brillants hommes de guerre! Il pleura amèrement sur les généreuses victimes de nos sanglantes discordes, sur cet infortuné général de Bréa, qu'il avait compté parmi les meilleurs officiers de son état-major et dont il avait apprécié la loyauté et le courage. L'expédition d'Italie, la prise de Rome, ranimèrent tout son enthousiasme d'autrefois. Ici, une affection héréditaire pour le vainqueur venait rehausser à ses yeux la joie de la victoire. La Ville Éternelle conquise sans qu'un seul de ses monuments fût atteint par nos bombes intelligentes, le trône de Pie IX relevé aux acclamations de la Chrétienté tout entière, voilà de ces services que la postérité la plus reculée ne cessera d'exalter, et qui demeureront inséparables du nom du duc de Reggio. Hélas! la joie de Coutard fut péniblement troublée quand il vit échapper aux mains du fils d'Oudinot, du fils de son ancien chef, ce bâton de maréchal si noblement gagné!

Coutard avait le goût des fleurs et de l'ornement des jardins : ses serres de Vaucresson étaient renommées, et plus tard, au déclin de sa fortune, l'enclos de Villeneuve était resplendissant de corbeilles, de parterres et de massifs. Longtemps il présida la Société d'agronomie pratique, et je n'affirmerais

point qu'il ne fût pas aussi fier de ce titre que d'autres plus difficiles à conquérir.

Il avait la répartie vive et souvent heureuse. Qu'on me permette de citer quelques-unes des anecdotes qu'il se plaisait à redire, aux jours de sa vieillesse, avec une ravissante fraîcheur d'esprit.

Déjà j'ai rapporté plusieurs de ces paroles toutes militaires et dont l'à-propos, en France surtout, a une puissance singulière d'entraînement. En voici une qui m'a été répétée par un de ses officiers. A l'attaque du fort des *Deux-Frères*, devant Gênes, Soult, s'adressant à Coutard qui commandait les grenadiers, lui dit : « Qui veut aller là haut? il y a, derrière les retranchements, des épaulettes de chef de brigade; qui veut les gagner? — Grenadiers! s'écrie Coutard, qu'en dites-vous? Me ferez-vous bien ce cadeau-là? — Oui! oui! répondent les soldats, et d'un bond la redoute est emportée (1). »

A Leyde, un incendie terrible avait dévoré une partie de la ville. Coutard y était de passage et avait ordre de rejoindre rapidement son corps. Nous avons vu que, dans un noble mouvement de générosité, son régiment avait offert une journée de solde en faveur des victimes du désastre (2); mais des secours immédiats étaient nécessaires pour déblayer les ruines

(1) Voir page 23.

(2) Voir page 39.

et sauver les débris échappés aux flammes. — « Soldats ! dit le colonel, voulez-vous aider ces pauvres gens ? — Oui ! oui ! — Mais à une condition : c'est que nous regagnerons, à marches forcées, le temps consacré ici à l'infortune. — Oui, colonel, oui ! » Et il fut fait ainsi qu'il avait été convenu.

C'est de la sorte que Coutard animait et électrisait les hommes placés sous ses ordres.

Sa présence d'esprit ne l'abandonnait pas devant les souverains et devant les princes.

On sait qu'une des faveurs de Louis XVIII était de demander du tabac à ceux de ses courtisans qu'il voulait honorer d'une attention spéciale. Le général était un jour dans la voiture du Roi. — « Comte Coutard, donnez-moi une prise ! » Grand fut l'embarras du général : il n'aurait pas détesté le tabac, mais Mme de Coutard ne pouvait souffrir cette habitude et il se l'était interdite. « Sire, répondit-il, je ne connais dans le monde que trois maîtres : Dieu au ciel, Votre Majesté sur la terre et Mme de Coutard dans son ménage. Or, cette dernière n'aime pas que je prenne du tabac, et je m'y suis soumis. Si le Roi en ordonne autrement... — C'est bien, c'est bien, reprit Louis XVIII en riant, je vous enverrai moi-même une tabatière, et il faudra bien que Mme Coutard cède ! » Le lendemain, le général recevait une riche boîte de la part du Roi.

Un autre jour, aux Tuileries, en présence de M. le

Dauphin, le général parlait de son origine, et répétait hautement qu'il était le fils d'un simple paysan. — « Comte Coutard, dit un des courtisans, il n'est pas besoin de rappeler ces particularités. — Est-ce que vous croyez, par hasard, que c'est de la modestie? » repartit le général.

M. le Dauphin aimait extrêmement l'exactitude : c'est la politesse des Rois, c'était par excellence celle des Bourbons. Parfois même le Prince n'était pas fâché de pouvoir prendre en faute sur ce point les officiers généraux. Un matin, il avait indiqué une revue au Champ-de-Mars à onze heures. Il faisait très-chaud : le général, voulant ménager les troupes, ne les avait fait arriver que pour l'heure fixée. A onze heures moins dix minutes, il était en bataille. Comme il passait au front de la division, le Dauphin arrive à l'entrée du Champ-de-Mars, et, mettant son cheval au galop, court au général : « Comte Coutard, je vous y prends : c'est moi qui suis exact... — Comme une horloge qui avance, Monseigneur, reprend le général en montrant le cadran de l'École-Militaire qui marquait onze heures moins cinq minutes. Votre Altesse Royale n'a commandé les troupes que pour onze heures. » Le Dauphin sourit et se tut.

Le jour où le général reçut Monseigneur le duc de Nemours comme colonel du 1er régiment de chasseurs, il faisait une pluie battante. Le jeune prince lui exprimait avec bonté le regret qu'il avait de livrer

ainsi les troupes aux intempéries de la saison. « Votre Altesse Royale se plaint de voir ses soldats exposés à l'eau, répondit Coutard; elle prendra sa revanche en les menant au feu! »

Le général puisait d'ailleurs la franchise de son langage dans un sentiment de fidélité sans bornes à la Maison de Bourbon. Il eût donné sa vie pour ses maîtres et il resta inconsolable de n'avoir pu l'aventurer en juillet 1830. Louis XVIII aimait son esprit, Charles X aimait son cœur. Le Dauphin lui rendait justice et le comblait de bontés.

Quant à Mme la Dauphine, Coutard professait pour elle un vrai culte. L'ancien garde-du-corps de Louis XVI ne pouvait aborder la fille de cet infortuné monarque sans une émotion qu'il ne cherchait pas à dissimuler. La Princesse y répondait par une bienveillance particulière. L'été, elle se plaisait à traverser le parc de Vaucresson pour se rendre de Villeneuve-l'Étang au Clos-Toutain; elle avait demandé une clef au général, et parfois venait surprendre les habitants du château avec une bonté charmante. Souvent Mademoiselle l'accompagnait dans ses promenades, d'où était bannie l'étiquette et où la prisonnière du Temple était heureuse de jouir en toute simplicité de cet air natal, de ces grâces du « plaisant pays de France, » qui devait, hélas! ne pas même lui offrir un tombeau.

Madame, duchesse de Berry, appréciait également

le brave commandant de Paris, celui qui avait veillé près des Enfants de France, et elle voulut bien lui en donner des preuves. Un jour Contard, qui aimait les œuvres d'art et les artistes, montrait à la princesse, dont le goût est si délicat et si éclairé, un délicieux dessin de Fragonard, représentant Henri IV surpris par l'ambassadeur d'Espagne au moment où il portait sur son dos le jeune Dauphin qui devait être Louis XIII. Madame daigna accepter ce dessin, et le lendemain elle envoyait au général son portrait peint par un des meilleurs peintres du temps.

Une faveur semblable lui fut faite par le Roi, par le Dauphin, par Mme la Dauphine (1). Mais un don plus précieux encore à ses yeux était celui qu'il reçut dans les circonstances que je vais dire. Un jour, il faisait sa cour à S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux ; c'était en 1827. Le jeune prince venait de colorier des hussards. « Je suis heureux de voir que Votre Altesse Royale aime l'armée et s'en occupe, dit le général. — Ah ! reprit le prince avec vivacité, mes hussards vous plaisent : je vous en donnerai un pour votre album. » En effet, le dimanche d'après, Monseigneur, tout gracieux et tout fier, remit au général un petit soldat enluminé avec beaucoup de soin, et au-dessous duquel étaient écrits au crayon, avec des caractères tracés de la main novice du royal enfant, ces mots :

(1) Ces portraits sont de Robert Le Fèvre.

A M. le général comte Coutard. « Je l'ai fait pour vous : voyez comme il est beau (1) ! » En effet, le Prince y avait mis toute son application. Le lendemain, Coutard fut assez heureux pour faire accepter en échange à S. A. R., un charmant dessin de Cicéri. Plus tard, en 1842, M. le comte de Chambord lui envoya un souvenir qui portait sa signature. Que de fois le général montrait ces trésors en élevant sa pensée et ses espérances vers l'auguste enfant devenu homme, et, au milieu des épreuves de l'exil, grandissant pour l'avenir!

Mais, si le Roi avait tout son cœur, Dieu avait toute son âme. Sa piété était sincère; jamais, durant les hasards de la vie des camps, il n'avait mis en oubli les préceptes de cette religion qu'il avait appris à aimer dès l'enfance; il en donnait les preuves jusque sous la tente. Plus tard, les attaques odieuses dont elle était l'objet révoltèrent sa généreuse nature et l'attachèrent plus fortement à des croyances insultées. Dans ses dernières années, la douleur, cette bonne conseillère quand elle est prise avec résignation, ajouta à ses sentiments quelque chose de plus affectueux, à ses actes quelque chose de plus intime, de plus confiant, de plus fréquemment pratique. Les souvenirs du prêtre vénérable qui avait répondu

(1) Le général, on le conçoit, avait gardé avec un soin religieux ce précieux souvenir. Il est en la possession de M. le comte Frenais de Coutard.

pour lui au baptême, et qui était mort avec l'héroïsme d'un saint et la patience d'un martyr, les exemples de Mme de Coutard, l'appui qu'il trouvait dans la foi profonde et éclairée d'une de ses nièces, tout autour de lui le conduisait vers ce Dieu de consolation et de force, vers ce Dieu des armées qui est aussi le Dieu du Calvaire. Rien n'était plus touchant que de contempler, dans l'humble église de Garches, ce vétéran de nos victoires s'approchant de la table sainte, ou bien, le jour de la Fête-Dieu et de la Saint-Louis, revêtant ses insignes, ses plaques et ses cordons, pour suivre, à pied et à travers les routes fleuries du hameau, le modeste dais qui abritait le Saint des saints. Depuis longtemps Coutard ne portait plus au palais des souverains ces témoignages de sa bravoure; il les réservait pour faire cortége au Maître des cieux et au Sauveur des hommes.

Tel était, tel du moins nous est apparu ce brave soldat, ce grand capitaine, ce serviteur fidèle, ce chrétien généreux, de qui, ce nous semble, la vie console du spectacle de tant de défaillances et de tant d'abaissements, et peut être offerte en modèle à notre temps et à nos neveux.

Digitized by Google

APPENDICE.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

I.

PIERRE-RENÉ HUARD

CHANOINE HONORAIRE DE SAINT-DENIS,
CURÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-COUTURE, AU MANS.

Ce vénérable prêtre, dont nous avons vu les soins paternels entourer Coutard dès ses premières années, était né le 21 septembre 1759, à Ballon. Sa famille avait conservé plus d'aisance que celle du général et elle était non moins fidèle aux traditions religieuses.

Les premières aspirations du petit Pierre furent vers le ministère sacerdotal. On remarquait qu'avant cinq ans il se plaisait à servir la messe, à ériger de petites chapelles et à imiter dans ses jeux les cérémonies de l'Église; instinct d'enfant, qui souvent présage l'homme. Il fit ses premières études dans une paroisse voisine, puis fut placé au Mans, chez un digne prêtre, M. Pottier, qui lui faisait suivre les cours de ce collége des Ora-

toriens dont le Père Le Mercier était l'ornement. Sous cette habile et pieuse direction, la vocation du jeune Huard se développa tellement, que son panégyriste a pu dire de lui, comme de saint Basile : *Sacerdos erat antequam sacerdos esset*. Admis au sous-diaconat en 1780, au diaconat l'année d'après, il fut ordonné prêtre en 1782, par Mgr de Gonssans. D'abord secrétaire du chapitre cathédral, il ne tarda pas à être attaché, comme vicaire, à l'église de Notre-Dame-de-la-Couture. Quinze mois après, le curé lui résignait son bénéfice ; mais pour que l'abbé Huard acceptât, il fallut employer l'autorité et la décision des personnages les plus considérables dans le clergé du Mans.

Aux sources vives du sauctuaire, le curé de la Couture avait su tremper l'énergie de son courage, qui devait bientôt être mis aux plus cruelles épreuves. Son regard clairvoyaut démêlait les signes précurseurs de l'orage révolutionnaire ; son âme était résolue à affronter la tempête. La Révolution éclate et la constitution civile du clergé vient jeter la Frauce dans le schisme. Non-seulement l'abbé Huard refuse le serment et préfère l'exil, mais, le dimanche du Bon-Pasteur, avant de s'éloigner de la terre natale, il monte en chaire, exhorte ses paroissiens à une fidélité inébranlable, les prémunit contre la séduction et l'erreur, et ne s'arrache à leurs larmes qu'après leur avoir fait promettre de ne pas trahir la religion de leurs pères.

A travers mille dangers, le proscrit parvient à rejoindre, dans l'île de Jersey, ces trois mille prêtres, illustres et généreux confesseurs, qui allaient porter parmi les populations protestantes la féconde prédication de leur héroïsme.

Londres et l'Allemagne virent tour à tour le courageux exilé demandant au travail et à l'éducation de la jeunesse le pain de chaque jour, laissant derrière

lui de touchants exemples et une reconnaissance qui a survécu à sa longue carrière.

Enfin, le Concordat est signé, les églises se rouvrent. Le dimanche du Bon-Pasteur 1802, dix ans jour pour jour après son éloignement, le curé de la Couture reprenait possession de sa chaire et de sa paroisse, en disant : *Ego sum pastor bonus.* Par une grâce exquise de la Providence, la mère du pasteur de retour était là et assistait à la rentrée triomphale de son fils.

Tout était à refaire au milieu des ruines accumulées pendant la tourmente. Le curé de la Couture suffit à tout et en peu de temps sa paroisse était un modèle. A l'influence personnelle qu'exerçaient sa piété, son zèle pour le service divin, pour l'administration des sacrements ; à la confiance qu'il inspirait et qui lui attirait la direction des hommes les plus éminents, celle même de Mgr de Pidoll, le digne et vénéré pontife du diocèse, M. Huard ajoutait l'ascendant de sa parole pleine d'onction, d'ardeur et de charité, ainsi que l'exemple des fondations les plus précieuses. Grâce à ses soins, les catéchismes furent organisés et des retraites préparatoires instituées pour les enfants destinés à la première communion ; tous les dimanches, après les vêpres, des conférences dogmatiques étaient tenues dans sa paroisse ; puis c'étaient des prônes, des sermons, des exhortations aux prisonniers, aux élèves du séminaire, aux Dames de la Congrégation. Lui-même présidait à ces exercices, lui-même y annonçait les préceptes évangéliques ; et il y mettait un tel empressement, que parfois ses forces le trahissaient et qu'il tombait épuisé de fatigue au pied de l'autel, ne pouvant plus parler.

Le soin des pauvres était une de ses grandes sollicitudes. Pour eux il établit une école de sœurs de la Charité et des écoles de Frères de la Doctrine chrétienne ; pour eux il employait toutes ses ressources, recueillant les

orphelins abandonnés et leur trouvant des mères d'adoption; fournissant à des pécheurs pénitents le moyen de réparer le préjudice qu'ils avaient causé à autrui; se chargeant de l'entretien de jeunes lévites, à qui leur indigence ne permettait pas l'accès du séminaire; donnant tout, jusqu'à ses habits, jusqu'à son linge; vendant son patrimoine et contractant des dettes pour subvenir aux besoins des malheureux.

Chacune des communautés religieuses de la ville lui devait quelque service important; son appui contribuait aux progrès de ces pieux asiles, et ses conseils y entretenaient la ferveur de la vertu, du dévoûment et de la charité.

Un tel prêtre était digne du périlleux honneur de l'épiscopat. A plusieurs reprises, en 1824, Monseigneur, duc d'Angoulême, lui demanda de s'y laisser promouvoir. L'abbé Huard refusa, et mit pour condition à son refus que ce refus ne serait même pas connu du public. La seule dignité qu'il accepta fut celle de chanoine honoraire du chapitre royal de Saint-Denis. Il voulait vivre et mourir au milieu de son cher troupeau de Notre-Dame-de-la-Couture.

C'est là où l'attendait une suprême et terrible épreuve. Le dimanche du Bon-Pasteur de l'année 1828, à l'anniversaire de cette fête de douleur et de joie, il fut frappé d'une subite attaque d'apoplexie. Il se crut au seuil de la mort; et avec quelle douceur il accueillait ce dernier passage! On lui présente le crucifix, il y attache ses lèvres : « Oui, mon Dieu! s'écrie-t-il, je vous aime, et si j'avais eu le malheur de vous préférer une créature quelconque, je vous en fais publiquement amende honorable! » Le Saiut-Viatique lui est apporté. « Hélas! dit-il, les saints, en pareille circonstance, étaient couchés par terre et étendus sur la cendre, et moi, misérable pécheur, je suis dans un bon lit. » Puis, de sa voix presque

mourante, il exhorte son clergé à l'union, prononce sa profession de foi, et reçoit son Dieu avec une joie comparable seulement à son humilité.

Mais la Providence exigeait de lui un sacrifice moins prompt et plus pénible, celui d'une agonie qui devait durer sept années. « S'il plaisait au Seigneur de me faire boire le calice goutte à goutte avant de me le faire avaler tout entier et de me faire goûter la mort mille fois avant de me la donner, de quoi pourrais-je me plaindre? » disait-il. Et, en effet, ce fut de crise en crise, d'étouffements en étouffements, de plaie en plaie, que ce vrai martyr fut conduit à sa dernière heure. Qui pourrait redire les incroyables tortures de « ce pénible enfantement à l'immortalité? » Qui pourrait surtout redire cette patience égale et supérieure à cette lente et continuelle dissolution? L'affection et les prières de ses ouailles, les soins infatigables d'une de ses nièces (1), femme d'un sens admirable, d'une piété profonde et d'un dévoûment sans bornes; le respect et l'amitié de ses collaborateurs, surtout de celui (2) qui, formé à son école, devait si dignement recueillir son difficile héritage, pouvaient tout au plus adoucir une aussi affreuse situation. Ce qui le soutenait, c'était la force surhumaine et divine que J.-C. prête à ceux que son amour fait passer par le crible.

Enfin, le 20 janvier 1835, une dernière défaillance annonce que le captif de la douleur va être délivré. Il expire, et sa grande âme va recevoir la couronne si glorieusement achetée.

Les funérailles du curé de la Couture furent magnifiques, de cette magnificence que le concours populaire,

(1) Mlle Louise Coutard.

(2) M. l'abbé Savarre, alors vicaire, aujourd'hui curé de Notre-Dame-de-la-Couture.

les larmes des pauvres, la vénération du clergé (1), les regrets de toute une province savent seuls produire, et qui efface toutes les pompes et toutes les splendeurs. Mgr Bouvier, évêque du Mans, voulut lui-même présider aux cérémonies de la sépulture, et se rendit à pied au cimetière, malgré une neige abondante (2). Plus de huit mille personnes suivaient le cortége. Une oraison funèbre, à laquelle nous avons emprunté la plupart des détails que nous venons de rappeler, exprima dans un noble et sincère langage la pensée universelle, en appliquant cette belle parole de l'Écriture : *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui juxtà cor meum et animam meam fuit* (3). Le curé de la Couture était bien ce prêtre fidèle qui avait vécu selon le cœur et selon l'âme de Dieu. La voix de la multitude ajoutait que dans le confesseur de la Foi, dans le modèle des pasteurs, dans l'homme de douleurs, elle voyait et vénérait un saint.

(1) Par son testament, M. Huard laissait au séminaire une ferme dont le revenu devait servir à l'entretien d'un jeune élève pris dans sa famille, ou, à défaut, parmi les enfants pauvres témoignant d'une vocation ecclésiastique. Il léguait le presbytère qui lui appartenait pour l'entretien de l'école fondée par ses soins ; il avait, de plus, acheté une maison pour une école de filles, que son successeur a généreusement développée et qui est aujourd'hui dotée pour cinq sœurs d'Évrou.

(2) C'est la seule cérémonie funèbre dont Mgr Bouvier ait accompli les rites comme évêque : témoignage touchant de l'affection et de l'estime que portait au pieux prêtre le digne prélat qui est allé mourir aux pieds du Saint-Siége, entouré de la vénération de l'Épiscopat réuni pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

(3) Cette oraison funèbre, prononcée le 2 février 1835, a été imprimée au Mans. Elle est sans nom d'auteur et se distingue par un talent remarquable et un style élégant. L'anonyme laisse entrevoir, toutefois, l'un des plus zélés et des plus dignes confrères de M. Huard. Nous ne serons pas indiscret en soulevant ce voile et en offrant les remerciements de la famille et du diocèse à M. Moreau, le pieux et zélé fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, dont les missionnaires, les professeurs et les frères d'école sont répandus aujourd'hui par toute la chrétienté.

II.

PIERRE-ANDRÉ-ARMAND, VICOMTE DE COUTARD,

LIEUTENANT-COLONEL D'ÉTAT-MAJOR.

Ballon donna aussi naissance à Pierre-André Coutard (1). Il était fils d'un frère aîné du général, et vit le jour le 7 janvier 1788.

Destiné dès l'origine et par l'exemple de son oncle, à l'état militaire, brave, exact, plein de feu et d'entrain, Armand, inscrit à douze ans sur les contrôles de la 73e demi-brigade, entra à l'École militaire de Fontainebleau, le 10 décembre 1805, et un an après, le 9 novembre 1806, il recevait sa première épaulette et était attaché, comme sous-lieutenant, au 10e régiment de chasseurs à cheval.

L'Empire était au milieu de ses splendeurs militaires. Coutard brûlait de se distinguer. Il en saisit avidement une périlleuse occasion. Le corps d'armée auquel il appartenait se trouvait séparé de l'Empereur ; il fallait ab-

(1) Dans l'habitude de la vie on lui donnait le nom d'Armand.

solument faire parvenir des dépêches au quartier général, mais cette mission emportait risque de la vie. Coutard s'offre et est accepté. Grâce à son intrépidité, il traverse les obstacles et remet les dépêches à Napoléon. L'Empereur donne ordre qu'on prenne soin de l'officier et de son cheval et dicte ses instructions. Il s'agit de retourner au corps. Coutard se présente, demandant seulement qu'on lui donne un autre cheval et qu'on soigne le sien, auquel il tenait avec raison. Napoléon, charmé de l'air de résolution qui éclatait chez le jeune lieutenant, ajoute de sa main sur la dépêche que si Coutard la remet à son général, il aura la croix de la Légion d'honneur. Ravi de cet espoir, Coutard s'élance et réussit. L'empereur tint sa promesse, et le 1er octobre 1807, Coutard recevait son brevet : il n'avait que dix-neuf ans (1) !

Le général, on le conçoit, désirait rapprocher de lui un neveu qui marchait si bien sur ses traces. Il le demanda, et obtint pour lui une lieutenance dans le 65e de ligne.

Il en courut l'héroïque fortune durant la guerre d'Allemagne. Nous avons dit sa belle conduite à Ratisbonne : le rapport cité plus haut est de lui ; de lui est la défense désespérée du faubourg de Stadt-am-Hoff, la sortie par le pont-levis, la résistance contre un corps d'armée. Pendant l'action, il avait eu dix-sept balles dans son uniforme, et une l'avait blessée.

(1) C'est dans une de ces campagnes d'Allemagne que Coutard connut deux brillants officiers, deux frères, MM. Mac-Sheehy, d'une race et d'une valeur antiques, appartenant à cette nation irlandaise *toujours et partout fidèle*, et desquels l'un tomba sur le champ d'honneur, à Eylau, et l'autre, après avoir noblement gagné le grade de lieutenant-colonel, continue à servir de son dévoûment et de sa plume la cause à laquelle l'attachaient, sous la Monarchie, les traditions et l'honneur de sa famille, accueillie en France par Louis XIV.

Prisonnier de guerre comme tous ses camarades, il fut échangé le 9 septembre 1809. Sa bravoure avait été récompensée par le grade d'adjudant-major.

Depuis, il ne quitta plus son oncle, le suivant en Espagne et en Portugal, dans les laborieuses campagnes que nous avons décrites, et enfin partageant l'héroïsme et les désastres de la campagne de Russie.

Nous le retrouvons à l'état-major des Basses-Pyrénées, au milieu des dangers de la lutte suprême dont nous avons raconté les épisodes.

En 1814, il prend la cocarde blanche à Rochefort.

Après les Cent-Jours, il accompagne le général à Besançon, puis à Rennes, et enfin à Paris. Ses services excellents lui avaient obtenu, durant ces périodes, les grades de chef de bataillon et de lieutenant-colonel (1823), les titres d'officier de la Légion d'honneur (1815), et de chevalier de Saint-Louis (18 février 1817).

En 1830, Coutard ne consentit pas à prêter serment à la royauté nouvelle. Encore dans la force de l'âge, il préféra obéir à la voix de sa conscience et sacrifier son avenir militaire. Il se retira dans une belle terre qu'il possédait du chef de sa femme, aux environs de Bordeaux, et s'y concilia l'estime et le respect.

Dans un voyage qu'il fit à Paris, en 1854, après la mort de son oncle et de son père adoptif, il fut saisi d'une maladie mortelle, et expira le 19 septembre 1854, ayant dignement rempli ses devoirs de chrétien.

Digitized by Google

III.

LE GÉNÉRAL BARON LE FEBVRE DES VAUX.

Charles-Antoine Le Febvre des Vaux appartenait à une famille noble de la vicomté de Fresnay-sur-Sarthe.

Rien de plus pittoresque que cette charmante petite ville avec son vieux château en ruines. Les fortes murailles de l'antique enceinte couronnent un rocher à pic dont le pied, orné de verdure, d'arbrisseaux en fleurs et de mousses luxuriantes, se baigne dans les flots argentés de la Sarthe. Au sommet, brille le clocher de l'église, antique construction romane, l'une des mieux conservées de notre vieille France, aux larges pilastres, aux sculptures rudes et naïves. Près de là se trouvait une chapelle de Sainte-Marguerite où reposaient depuis des siècles les tombeaux de cette famille dont le nom est mêlé aux modestes annales de la Cité et des alentours.

Charles Le Febvre des Vaux était le fils aîné de

Jean-Charles Le Febvre, sieur des Vaux, et de Louise-Élisabeth d'Alleaume (1).

Restée veuve avec trois fils, Mme Le Febvre des Vaux leur avait assuré une éducation digne de leur rang. L'un devait recueillir un bénéfice héréditaire. Il entra au service et l'abbé des Gardes devint colonel. L'autre occupa un emploi supérieur dans l'administration des finances. L'aîné se destinait à la carrière des armes.

Il était né, comme son ami, le général Coutard, en 1769, le 28 janvier; il avait un mois à peine de plus que lui. Comme lui, il avait suivi les cours excellents du collége des Oratoriens, et là il avait reçu avec le goût des lettres, avec la culture de l'esprit, une solide instruction religieuse qui guida et éclaira toute sa vie.

La Révolution de 1789 le saisit dans la première ardeur de la jeunesse. Atteint comme toute la noblesse, il se réfugia dans les camps. En 1791, il entrait, simple volontaire, au 1er bataillon de la Sarthe. Là il trouva, engagé du même jour, ce compagnon de qui l'affection le devait suivre jusqu'au tombeau. Enrôlé le 2, le 4 Le Febvre était sergent, le 5 quartier-maître-lieutenant. Sa supériorité, ses études, la bonté et la franchise de son caractère l'avaient rapidement conduit au commandement.

Devant l'ennemi ses qualités se déployèrent plus avantageusement encore. L'armée du Nord le comptait parmi ses meilleurs officiers, et le 4 vendémiaire an II, il gagnait, sous les ordres de Coutard, le titre d'adjoint aux adjudants-généraux; le 23 pluviôse, il obtenait les épaulettes de capitaine.

Son talent et son activité le désignaient aux fonctions laborieuses et élevées de l'état-major. Il y entra, en effet,

(1) Fille de Antoine Marquis d'Alleaume, seigneur de la Courseure et autres lieux.

dès 1793, pour y demeurer attaché durant presque toute sa carrière. Aide de camp du général Krieg, il quitte, à son grand regret, la frontière pour se rendre à l'armée des Côtes de Brest. Là, du moins, il eut le bonheur de s'associer aux heureux efforts de Coutard et de sauver plusieurs des plus nobles victimes de la Terreur. Bientôt, en l'an v, il rejoignait la fameuse armée de Sambre-et-Meuse et n'avait, au moins, qu'à combattre l'étranger.

Mais à peine avait-il pris part aux premières opérations de la campagne, que le général Krieg, nommé au commandement de la garde du Directoire, le réclamait près de lui. « Je vous préviens, lui écrit le ministre de la guerre, que, par arrêté du Directoire, vous avez été nommé à l'emploi d'aide de camp du commandant en chef de sa garde constitutionnelle, en conservant votre rang de capitaine. » Il fallait quitter les camps, il fallait s'éloigner de ses frères d'armes et surtout de Coutard. Le Febvre des Vaux n'obéit pas sans un vif déchirement de cœur.

A Paris, le mérite du jeune aide de camp fut rapidement apprécié : le 3 ventôse an VII, il était nommé chef de bataillon des grenadiers de la garde du Directoire. Il n'avait pas trente ans : quel avenir, à cette époque surtout !

Mais le cœur loyal du brave officier se soulevait à la vue des faiblesses et des hontes dont il était le témoin. Tout au plus se servait-il de son influence pour secourir les prisonniers que les alarmes du Directoire jetaient dans les prisons, au Temple notamment. Il avait rêvé de suivre cette expédition d'Égypte dont les aventureuses séductions l'entraînaient. Ses sympathies, du moins, y accompagnaient le vainqueur de l'Italie. Par avance, il appelait Bonaparte, et du jour où il apprit que le général, courant à de plus hautes destinées, avait débarqué à Fréjus, il était déjà à lui. Non pas qu'il vou-

lût seconder un coup d'État violent, mais, comme tout le monde, il aspirait à la fin de ce régime de turpitude où la France achevait de s'abîmer.

Le 18 brumaire arriva. On sait les audaces, puis les tergiversations et les alarmes de Bonaparte au moment décisif (1). On sait la subite intervention des grenadiers qui s'élancèrent pour protéger la vie du général menacé par le poignard. Le Febvre était là ; peu de jours après, le ministre de la guerre, Berthier, lui envoyait un sabre d'honneur pour le récompenser de ses services en cette journée mémorable.

Un des premiers soins de Bonaparte, devenu premier Consul, fut la formation de sa garde. Il la choisit parmi les plus beaux et les plus vaillants soldats de l'armée, et il en confia la direction à l'élite de ses officiers. « Un brillant état-major, dit M. Thiers, commandait cette troupe superbe ; » Le Febvre des Vaux devint, le 13 nivôse an VIII, le chef de cet état-major. Il logeait au petit Luxembourg et jouissait d'une faveur méritée. Il ne devait pas tarder à la justifier par sa bravoure.

Voici, en effet, la prodigieuse campagne d'Italie, voici le passage du Saint-Bernard, voici la bataille de Marengo. Parti de Paris avec la garde consulaire, Le Febvre des Vaux franchissait les Alpes, entrait dans Milan, venait occuper un poste de péril et d'honneur à San Giuliano, et repassait ensuite la Scrivia, suivant le mouvement de séparation qui éloignait le premier Consul de Desaix.

Il ne nous appartient pas de raconter les péripéties sanglantes et glorieuses de cette mémorable journée du 14 juin 1800. M. le duc de Valmy, restituant au géné-

(1) M. Laurentie, dans son *Histoire du Consulat*, t. I, p. 38, a parfaitement résumé les récits des contemporains, entre autres de Lucien Bonaparte. C'est un tableau plein de vie.

ral Kellermann l'honneur du coup décisif, a écrit un récit qui demeure comme le dernier mot de l'impartiale histoire (1). Qu'on nous permette seulement de mettre en relief la belle conduite du chef d'état-major de la garde consulaire.

Le Febvre des Vaux était avec cette garde lorsque Bonaparte se porta rapidement dans la plaine; il était avec elle, partageant ses dangers et son héroïsme, lorsque seule elle soutint l'effort du corps entier du général Ott. « Trois fois chargés par la cavalerie, fusillés par l'infanterie à cinquante pas, les grenadiers entourent leurs drapeaux et leurs blessés en bataillon carré, épuisent leurs cartouches, se hâtent lentement et avec ordre, et rejoignent notre arrière-garde étonnée, » dit un témoin oculaire. « Ils furent placés, ajoute le Bulletin officiel, comme une redoute de granit au milieu de ette immense plaine; rien ne put l'entamer; cavalerie, infanterie, artillerie, tout fut dirigé contre ce bataillon, mais en vain. Ce fut alors que vraiment on vit ce que peut une poignée de gens de cœur. »

Cette retraite n'était qu'une halte. Bonaparte appelait Desaix : « Revenez, au nom de Dieu, si vous le pouvez encore. » Desaix arrivait : la garde consulaire reprenait l'offensive : « Soldats, souvenez-vous que j'ai toujours eu l'habitude de coucher sur le champ de bataille, » s'écriait Bonaparte en lançant de nouveau ses colonnes sur l'ennemi. Dans cette lutte suprême, Desaix devait trouver la mort, et la charge de cavalerie de Kellermann devait sauver l'armée et fixer la victoire.

Durant ces péripéties, les ordres se succédaient sans cesse : il faut en porter un à travers des périls certains. Les aides de camp sont en route; Le Febvre se présente montant un cheval de prix auquel il était extrêmement

(1) *Histoire de la Campagne de* 1800. — Paris, 1854.

attaché : impossible de l'échanger contre d'autres, son domestique, par un sentiment trop ordinaire aux valets d'armée, ayant prudemment mis un torrent débordé entre lui et son maître. Le chef d'état-major part au galop : à quelques pas son cheval est frappé au poitrail ; Le Febvre le sent fléchir, il descend, et ne voulant pas abandonner le compagnon de ses dangers, il le prend par la bride, traverse à pied l'espace que criblent les boulets et les balles, et parvient jusqu'à sa destination ; puis, avec le même sang-froid, il revient près du premier Consul qui ne put s'empêcher de jeter un cri d'admiration.

Le cheval tomba en rejoignant le quartier général. Le Febvre prend un cheval de troupe et continue son service. Un ordre nouveau l'envoie près de Desaix, au plus fort de l'action. Le héros est frappé à ce moment même, il tombe en quelque sorte dans les bras de Le Febvre et son sang couvre la selle de l'adjudant (1).

Échappé comme par miracle à la scène de carnage qui suivit la mort de Desaix, Le Febvre reçut le soir les compliments publics du premier Consul.

Le 17, il rentrait à Milan à la suite du vainqueur ; quelques heures plus tard, au spectacle, il recevait l'ordre de se mettre en marche. C'était le retour triomphal en France. On sait la course prodigieuse qu'exécuta la garde consulaire et comment Paris la reçut toute couronnée de lauriers. Le général aimait à se rappeler ce brillant épisode, et il avait peine à croire, disait-il, quand il se retrouva dans l'hôtel qu'il habitait, à la réalité de cette campagne de trente jours. C'était comme un rêve héroïque

L'enthousiasme public exaltait encore cette gloire

(1) Le Febvre garda avec un soin précieux cette selle d'uniforme.

méritée. Porta-t-elle ombrage au premier Consul et aux desseins d'ambition qu'il nourrissait plus que jamais? En ce temps où le retour du calme donnait, ce semble, carrière à toutes les espérances, Bonaparte supportait impatiemment les caractères jeunes et indépendants. L'histoire a remarqué l'élan et la fierté de cette brillante jeunesse qui ne s'assouplissait pas volontiers au joug du premier Consul. La garde consulaire formait le centre de cette opposition qui menaçait de devenir un embarras. Bonaparte se résolut à écarter cet obstacle. Les officiers soupçonnés d'aristocratie, d'opinions modérées, de tendances favorables à la liberté ou à la royauté, furent dispersés. La plupart furent désignés pour la lointaine et dangereuse expédition de Saint-Domingue. C'est ainsi que Le Febvre des Vaux reçut le 14 brumaire an x, un ordre immédiat de se rendre à Brest, pour être employé à l'état-major du général Leclerc.

Les vraies causes de cet éloignement étaient masquées sous l'espoir d'un avancement rapide, de missions de confiance, d'un prompt retour. On comptait surtout sur l'obéissance et l'attachement au drapeau. Le Febvre, qui savait le fond des choses, hésita un instant; mais le devoir l'emporta et il partit.

A Rennes une maladie grave le saisit et retarda son embarquement. Cette maladie lui fut un bien; s'en étant parfaitement remis, il se trouva, à son arrivée dans la colonie, moins accessible aux atteintes des maux qui frappèrent la plupart de ses camarades.

Le 20 pluviôse an x il s'embarquait à bord du *Zélé;* le 1er germinal, il apercevait la terre; le 3, il descendait au Cap. En arrivant, il trouvait la ville détruite par les flammes.

« Un nègre, doué d'un véritable génie, dit M. Thiers, avait fait à Saint-Domingue quelque chose de semblable à ce que faisait le premier Consul en France. Il avait

dompté, gouverné cette population révoltée et rétabli une espèce d'ordre. Grâce à lui, on n'égorgeait plus à Saint-Domingue et on commençait à y travailler. » Ce nègre était Toussaint Louverture, qui s'intitulait le premier des noirs. La vérité veut qu'on lui rende justice. Il avait rappelé les propriétaires ; « ces derniers avaient été bien accueillis et avaient reçu leurs habitations couvertes de nègres soi-disant libres, auxquels ils abandonnaient le quart du produit brut. » Il avait proclamé la liberté du commerce. « Les villes du Cap, de Port-au-Prince, de Saint-Marc, des Cayes, avaient recouvré une sorte de splendeur ? La partie espagnole était réunie à la partie française. Les colons français, épuisés de douleurs et de ruines, retrouvant une sorte de paix et de prospérité, avaient accepté cette autorité. Toussaint détestait les mulâtres, traitait les noirs avec une incroyable sévérité, caressait les blancs avec un soin extrême ; il avait pour l'Angleterre un profond éloignement et demandait à être libre et à être Français. »

Bonaparte ne sut pas comprendre la situation de Saint-Domingue et correspondre, au moins pour l'origine, aux désirs de Toussaint. Il voulait recouvrer cette magnifique possession : « la tenir, non de la douteuse fidélité d'un noir devenu dictateur, mais de la force des armes ; la posséder solidement contre les noirs et les Anglais, rendre aux anciens colons leurs propriétés. » Ce plan avait quelque chose de grand et de juste ; il était imprudent. L'expédition de Leclerc et les fautes de ce général, le changèrent en désastre pour la colonie, pour la France, pour l'armée.

A l'arrivée de l'escadre, Toussaint Louverture vit qu'il n'avait qu'à se soumettre ou à recourir aux plus farouches extrémités ; son orgueil repoussa le premier parti, sa barbarie n'hésita pas devant le second. L'incendie du Cap fut la réponse qu'il fit aux propositions du

général en chef. Puis il se jeta dans les Mornes, appelant les noirs à la guerre et au massacre, ravageant les habitations, égorgeant les blancs et attendant que le climat et la disette eussent dévoré l'armée expéditionnaire.

La lutte fut terrible. Le Febvre des Vaux n'avait pas trouvé au Cap le général Leclerc qui opérait contre les noirs; il alla sans succès le chercher au Port-au-Prince, et revint au Cap, longeant la côte, désolé du spectacle des habitations réduites en cendres et des cultures détruites. La ville des Gonaïves était entièrement brûlée et déjà la fièvre jaune commençait à exercer ses ravages.

Le Febvre des Vaux reçut ensuite l'ordre de se rendre au Port-au-Prince : la ville venait d'être prise, mais le grand fort se défendait encore (1). Il fut bientôt réduit et Le Febvre fut nommé commandant d'armes de la place.

Cette situation, toutefois, n'était pas tenable. Quelques jours après, l'évacuation était décidée par le général en chef et s'opérait avec le plus grand ordre par les soins

(1) Par une bizarre et étrange coïncidence, le Port-au-Prince, qui avait été défendu par les colons français, comptait au nombre des officiers supérieurs qui commandaient les milices, un noble et riche créole, M. de Martinès, d'origine espagnole, mais depuis longtemps fixé dans la partie française de l'île. Sa science et ses vertus lui avaient attiré une haute considération. Venu dans la mère-patrie en 1788, il s'y était marié et était retourné dans la colonie, chargé par le Roi Louis XVI d'y porter l'inoculation. Il voulait y vendre ses propriétés et revenir se fixer en France. Les malheurs et les désordres de la colonie le retinrent à Saint-Domingue. Au bombardement du Port-au-Prince, M. de Martinès déploya la valeur la plus soutenue, l'activité la plus généreuse. Il ne se doutait guère que la fille du chef d'escadron attaché à l'état-major de l'armée qui lui envoyait des boulets et des bombes, épouserait son petit-fils, quarante années après!

Après la prise du Port-au-Prince, M. de Martinès, qui s'était retiré dans une de ses habitations en ruines, succomba. Le général Leclerc venait de mourir. Mlle de Martinès fut ramenée en France par le bâtiment qui rapportait les restes du général en chef. Elle y épousa mon père en 1813.

du commandant : les nègres essayèrent quelques démonstrations mais n'osèrent se livrer à des attaques.

La garnison du Port-au-Prince vint occuper le Môle, dont le commandement fut donné à Le Febvre. « Il est difficile, dit-il dans son journal, de se faire une idée du mauvais état de cette place ; il y existait des moyens de défense, mais tout y avait été tellement négligé qu'il fallut pour ainsi dire tout créer. » C'est ici que Le Febvre déploya une prodigieuse activité. Luttant contre tous les obstacles, avec des troupes fatiguées et décimées par la maladie, demeuré dix-sept jours durant seul debout parmi tous les officiers, il suppléa à tout et pourvut à tout. La place, mise en état de défense, fut attaquée vigoureusement. Les nègres étaient parvenus à se glisser durant la nuit et à la faveur des haziers jusqu'au dedans des blockhaus. Leur élan fut si subit et si impétueux que les troupes se virent obligées de se replier jusque dans la ville ; mais là Le Febvre réunit quelques centaines d'hommes, arrête les fuyards, donne au général Brunet le temps d'arriver et de rejeter l'ennemi, avec des pertes considérables, au delà des retranchements. Les nègres laissaient deux cents hommes tués et avaient de nombreux blessés dont on retrouva plusieurs dans les haziers.

« Après cet exploit, voulant récompenser la conduite distinguée et la bravoure éclatante que le citoyen Le Febvre, chef d'escadron de la garde des Consuls, a montrée dans diverses occasions, » le général en chef le nommait, le 1er frimaire an XI, chef de brigade.

Le Febvre inaugura son nouveau grade par deux brillantes expéditions. Le général Clausel se préparait à attaquer par mer le Port-au-Prince et la position de Jean-Rabel. Sur l'ordre du général Barquiers, le chef de brigade rassemble les hommes les plus courageux de la garnison du Môle, se met en marche à dix heures du

soir, tombe à l'improviste sur les avant-postes des nègres, les épouvante et les disperse. Quand le général Clausel arriva, l'expédition était faite.

Mais les nègres s'étaient réfugiés dans la montagne. Le Febvre les y poursuit, détruit leurs retranchements, gravit et enlève le morne où ils étaient cantonnés ; à deux heures de l'après-midi, après seize heures de marche et de combats, il campait sur la hauteur.

De là, Le Febvre des Vaux fut attaché comme chef d'état-major au général Lapoype d'abord, puis au général Brunet, et passa successivement du Port-au-Prince aux Cayes. Sur la route, il s'arrête à Tiburon, et le général Spitel, en proie à la maladie, le conjure de prendre le commandement à sa place et de diriger pour lui les opérations convenues avec le général Brunet. Le Febvre y consent, et malgré les ravages que la fièvre jaune faisait dans les rangs de sa troupe, attaque à la pointe du jour la redoute du Morne-Gris. La résistance fut opiniâtre et il fallut six heures de combat acharné pour chasser les nègres. Trois jours après, et en suivant des routes rendues impraticables, nouvel engagement à la Grande-anse-à-Juif. Cette fois, il fallut renoncer à enlever les retranchements : un chef de brigade fut tué dans des attaques inutilement renouvelées tout le jour. Les munitions et les vivres manquaient. On se retira sur Tiburon, d'où les troupes furent transportées par mer aux Cayes.

Cependant le sort des armes trahissait la bravoure des soldats français. La fièvre jaune avait moissonné en quelques mois vingt généraux et quinze mille hommes. Vaincue avec tant de peine, la population noire recommençait ses soulèvements. L'insurrection, bientôt, devint générale. En vain Rochambeau essaie des efforts suprêmes. Les nègres et les mulâtres s'unissent contre les troupes épuisées, qu'ils enferment au Cap, au Port-

au-Prince, aux Cayes. Enfin, les Anglais portent le dernier coup à nos armes.

La ville des Cayes eut l'honneur d'une des plus longues résistances. Qu'on se figure les extrémités d'un blocus et d'un siége de quatre mois, avec les progrès croissants d'un fléau implacable. Il y avait plus de neuf cents malades aux hôpitaux, dans une ville malsaine et entourée de marais fangeux. Les habitants ne répondaient qu'avec mollesse aux instances et aux ordres de l'autorité militaire, pour l'achèvement des fortifications. Successivement on évacua les positions les plus difficiles à protéger ; les vivres frais manquaient, et les provisions salées, rendues plus malsaines à cause de l'épidémie, diminuaient sensiblement. On en fut bientôt réduit à ordonner des visites domiciliaires pour découvrir les denrées que cachaient les habitants, à expulser ceux qui ne justifiaient pas de subsistances approvisionnées pour quatre mois. Enfin, le 1er fructidor, le général fait remplacer la distribution de viande par de la chair de mulet et par du poisson salé. Le vin n'est plus donné que par une ration tous les cinq jours. Les femmes, les vieillards, les enfants sont obligés de sortir de la place.

Du côté de la terre, les nègres augmentent sans cesse leurs batteries, et du côté de la mer une escadre anglaise redouble son feu. En vain quelques sorties heureuses détruisent les ouvrages des assiégeants. La famine est le plus cruel ennemi : la ration est réduite pour le pain à douze onces, pour le biscuit à dix ; le poisson salé est gâté et remplacé par du beurre. On arme tout ce qui reste de valide. Le vin est supprimé totalement; les troupes ne reçoivent plus que du vinaigre. Enfin, « le général se voyant bientôt réduit à la dernière extrémité, n'ayant plus ni vin, ni viande, tous les mulets, chevaux et ânes étant consommés, et n'ayant de pain que pour quinze jours, la maladie faisant des ravages effrayants

tant parmi les troupes que parmi les habitants, envoya son chef d'état-major à bord d'un brick anglais, afin de tâcher d'obtenir du capitaine la faculté de laisser sortir une embarcation emportant encore quelques femmes et ses dépêches, mais le capitaine s'y refusa constamment. »

Treize jours après, une frégate anglaise vient resserrer le blocus. Il n'y a de pain que pour deux jours. Le chef d'état-major, dont on vient de lire le journal, plus éloquent que tous les récits, est encore député près le commandant anglais. Cette fois, c'est la capitulation; l'effort humain était à bout.

Le 12 octobre 1803, le général Brunet et le commodore Cumberland signèrent la convention. La garnison sortait avec tous les honneurs de la guerre, tambours battants, enseignes déployées, deux pièces de campagne mèche allumée. L'échange des prisonniers était stipulé; les officiers généraux et les troupes valides devaient être envoyés à la Jamaïque ou en Europe *sur parole*. Les officiers de tous grades conservaient leurs armes et bagages; les papiers du greffe et des notaires suivront l'armée.

Ainsi se terminait cette laborieuse et cruelle campagne. L'honneur était sauf, et les Anglais eux-mêmes rendaient hommage à la bravoure de nos troupes, vaincues par la famine et non par les armes.

Le Febvre des Vaux prit passage pour la Jamaïque, où Spanishtown lui fut assigné comme résidence. De là, le navire le *Camel* le conduisit en Angleterre, et après avoir relâché à Halifax, le débarqua à Plymouth, le 12 juin 1804. La petite ville de Leek, dans le Straffordshire, lui avait été indiquée comme prison; il y était rendu le 17 juin. C'est là qu'il espérait être échangé à la première occasion.

L'histoire a flétri la cruauté avec laquelle la Grande-

Bretagne traitait les braves soldats que les hasards de la guerre livraient entre ses mains, et les tortures des pontons demeureront une des hontes les plus inexpiables de cette nation, implacable dans sa haine

Mais la persécution morale était égale, supérieure même, aux souffrances physiques : tombant sur des officiers, elle leur causait d'indicibles douleurs. Rien ne leur était épargné ; de froides blessures, d'amers dédains les accueillaient. Au lieu de cette noble et chevaleresque hospitalité que la France se plaît à prodiguer à ses vaincus, pour leur adoucir un sort déjà si triste, c'étaient de ces pénibles froissements qui irritent les fibres les plus délicates.

Le noble cœur de Le Febvre des Vaux les ressentit cruellement. Il cherchait dans la retraite et dans l'étude, non-seulement la distraction et le délassement d'un esprit élevé, orné et élégant, mais le refuge assuré de son honneur et de son patriotisme.

Que de fois, et avec quels regrets pleins d'angoisses, ne suivait-il pas les traces de nos glorieuses armées? En vain la presse anglaise essayait-elle de dissimuler nos triomphes et de calomnier notre gloire ; en vain les récits les plus faux distillaient l'envie et la haine ; il n'était pas possible que la vérité fût absolument ignorée des captifs de Leek, et leur âme tressaillait à la nouvelle des grandes batailles européennes, leur pensée volait au milieu de ces rangs où combattaient leurs heureux compagnons ; et sans cesse ils enviaient le sort de ceux-là même que moissonnait la mitraille et qui avaient au moins le bonheur de mourir pour la France !

Qu'on se représente, s'il est possible, ce supplice, cette torture, prolongés onze années durant ; qu'on se représente les bouillonnements d'une nature belliqueuse et dévouée, consumant sa jeunesse dans une inaction fiévreuse, et n'apprenant nos triomphes et nos revers

que par la colère où la joie également insultantes de l'étranger!

Les souffrances de l'abandon et de la pauvreté vinrent se joindre à de si cuisants chagrins. C'est l'épreuve et l'exercice des grandes âmes. Le Febvre la subit sans que le murmure s'élevât jamais de ses lèvres : renfermé dans sa dignité, il supporta la mauvaise fortune sans se plaindre. C'eût été donner aux ennemis de sa patrie un nouvel avantage et il le leur refusa.

Il avait employé ses longues et cruelles heures de captivité à l'étude des langues, à la culture des lettres, à la musique. Plusieurs traductions d'ouvrages importants trompaient ses loisirs, et surtout il se plaisait à analyser et à réunir les meilleurs travaux d'art militaire qu'il pouvait se procurer.

Enfin, 1814 rompit ses fers. Il rentra, vendant quelques couverts d'argenterie et suivant la feuille de route du soldat, pour revoir sa patrie. Le 26 octobre, le Roi Louis XVIII, par une ordonnance contresignée du comte Dupont, confirmait à l'adjudant-commandant sa nomination de Saint-Domingue, pour tenir rang du 29 novembre 1802, et le 13 mars de l'année 1815, il était attaché à l'état-major du général Ledru des Essarts.

Mais voici le 20 mars. Mis en disponibilité à la fin de mai, Le Febvre des Vaux est sollicité de prendre du service. L'Anglais est sur la frontière. Le Febvre n'écoute que le désir de se mesurer avec ses cruels ennemis et de se venger en les combattant Il accepte l'emploi de chef d'état-major de la 11e division de l'armée du Nord, sous les ordres du général Vandamme.

Il était à Waterloo, et s'y distingua brillamment; puis il fit partie de l'armée de la Loire. A la dissolution de cette armée, mis à la demi-solde, triste et découragé, Le Febvre des Vaux se retira à Fresnay-le-Vicomte, en vue des lieux où s'était passée son enfance, près de ce

château de la Courseure qu'avaient habité ses pères et où il avait été élevé, mais que l'injustice des révolutions lui avait ravi. Il aspirait vivement à reprendre son épée et à consacrer au service du Roi une carrière si brillamment et si douloureusement interrompue. Plusieurs fois, de vives sollicitations avaient été adressées en sa faveur. Lui-même avait fait au marquis de Rochemore, commandant le département de la Sarthe, des offres de service très-honorables, en des moments difficiles, et le général lui eu avait témoigné sa satisfactiou.

C'est alors que son ami, son frère d'armes, le général Coutard, demanda au ministre la double faveur d'arracher son cher compatriote aux tristes loisirs de la demi-solde et de l'attacher à l'état-major de Rennes. Il intéressa Monseigneur, duc d'Angoulême, à cette excellente action, et il fut écouté. « Au nom du Roi, il est ordonné à M. Ch. Le Febvre des Vaux, colonel et chef de l'état-major-général de la 13e division militaire, de *partir sur-le-champ* de Fresnay, pour être rendu demain au Mans, de manière à être présenté à S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême, » lui écrivait Coutard, dans la joie la plus vive, le 9 novembre 1817. Le Febvre accourait, était comblé des bontés du prince, et, rentré dans les cadres de l'armée active, allait fournir encore une noble et utile carrière. Depuis lors, Le Febvre des Vaux va se trouver réuni à son ami, et il ne s'en séparera que par la mort.

Nous avons vu déjà, en examinant la vie de Coutard, combien le zèle et le talent de son chef d'état-major furent précieux pour le service du Roi, dans le difficile commandement de Rennes. Louis XVIII l'en récompensa, d'abord en lui donnant la croix de Saint-Louis, le 8 mars 1818, et six semaines après, le 27 mai, en lui conférant un emploi de colonel d'état-major. « Ce choix, disait le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, vous prouve la

confiance que S. M. met dans votre dévoûment et votre expérience. Je ne doute pas que vous ne continuiez à la justifier. »

Quelque reconnaissant que fût Le Febvre des Vaux de cette décision, qui réparait ses douloureuses attentes dans les fers, il dut réclamer contre la fixation de l'époque d'où il devait prendre rang. La nomination ne confirmait son grade d'adjudant-commandant qu'à partir de 1812. En 1812, il y avait neuf ans qu'il gémissait dans les prisons d'Angleterre. De plus, le brevet qui, en 1814, lui avait restitué son titre, brevet signé de la main de Louis XVIII, portait en propres termes 1802, date correspondante, en effet, à la nomination du général en chef de l'armée de Saint-Domingue. Le ministre répondit que le brevet n'était qu'une expédition de l'ordonnance; qu'en se reportant au texte de cette ordonnance, la date était celle de 1812, et que cette dernière faisait foi. L'erreur était trop manifeste. « En principe, écrit Coutard en réitérant la réclamation, le Roi ne se trompe jamais, donc le brevet est la seule pièce légale pour constater le rang et la durée des services. » De plus, il paraît que l'ordonnance, déposée aux archives, avait été raturée. Vainement le général vicomte Digeon joignit-il les instances de sa vieille amitié à de si fortes preuves; l'injustice ne fut pas réparée.

C'est vers cette époque que le colonel Le Febvre des Vaux se maria. Il épousa, le 25 avril 1818, Mlle de Chamseru, d'une famille distinguée de Dreux.

Deux ans après, le Roi lui donnait cette décoration de la Légion d'honneur, depuis si longtemps méritée; et enfin, le 30 juillet 1823, il était élevé à ce grade de maréchal de camp, auquel l'avait empêché de parvenir la double iniquité de sa captivité et du refus d'admettre ses dix années de grade d'adjudant-commandant.

Coutard obtint aussitôt que son chef d'état-major de

Rennes le rejoignît en cette qualité à Paris. Il n'est pas besoin de redire ici, l'estime que le général Le Febvre des Vaux conquit en ce poste difficile. Plusieurs fois il fut chargé, par intérim, du commandement de la division. Nommé officier de la Légion d'honneur, le 20 août 1824, Charles X lui conféra le titre de baron (1), comme une grâce et une faveur toute spéciale.

Le Roi, les princes, Madame la Dauphine, témoignaient pour ce digne et excellent serviteur la plus précieuse bienveillance. Aimable, conciliant et ferme à la fois, il imposait un respect irrésistible par ses traits empreints d'une douce bonté, par ses manières nobles et distinguées, par ses cheveux blanchis dans les fatigues et dans les fers. L'âge avait épargné sa robuste constitution. A cheval, malgré sa stature peu élevée, il avait la grâce et la souplesse de l'ancienne école française; dans le cabinet, il était pénétrant, plein d'aménité et de droiture, et excellait à allier à l'inflexible autorité du droit militaire les tempéraments de la pratique administrative; dans l'intérieur, une affectueuse simplicité rehaussait chez lui les vertus domestiques et embellissait la dignité des mœurs et du caractère.

Lui aussi voyait s'amonceler les menaces de la Révolution. Il ne devait que trop cruellement ressentir l'éclat de la tempête.

Le Febvre des Vaux avait assisté, à la tête de la 1re division, à ce magnifique *Te Deum* chanté pour la prise d'Alger, dernière splendeur de la monarchie sur son déclin. Tel était encore l'empressement de la population,

(1) Le Febvre des Vaux gardait les armes de sa famille, qui sont d'azur au chevron d'or, accompagné de trois petits écussons d'argent, posés deux en chef et un en pointe, et chargés, celui à dextre d'une quintefeuille de gueules, celui à senestre d'une quartefeuille de même, et celui en pointe d'une merlette de sable; celui-ci d'argent surmonté d'une molette d'éperon d'argent.

que le cortége royal fut arrêté pendant plus d'une heure par les flots de la multitude, et que le général, séparé de Charles X, eut peine à rejoindre le Roi à l'entrée de la métropole. Les acclamations, hélas! n'étaient qu'une illusion trompeuse.

En quittant Paris à la fin de juin, Coutard avait laissé l'intérim aux mains de son ami. Le chef d'état-major ne fut pas plus prévenu que le commandant des mesures qui se préparaient, car c'est par le *Moniteur* qu'il apprit les ordonnances du 25 juillet. Pas une indication, pas un ordre ne lui furent transmis.

L'autorité militaire, dès l'explosion, avait été conférée au maréchal duc de Raguse.

Prêt à monter à cheval, gardant son uniforme durant ces trois mortels jours et durant ces trois nuits, ne recevant que les nouvelles contradictoires apportées par la rumeur publique, Le Febvre envoyait vainement solliciter des instructions. Une seule ordonnance arriva vers lui. Au moment où le général, descendu en toute hâte, lui tendait la main pour recevoir ses papiers, un coup de feu, parti d'une des maisons de la rue de Bourbon, tua raide le malheureux soldat. Bientôt une colonne de peuple descend par la rue des Saints-Pères et s'ameute devant l'hôtel de la division. Le général rassemble les quelques hommes du poste de la ligne dont il dispose et les gendarmes de service, fait fermer les portes et place en bataille, dans la cour, les soldats. La multitude hurle des cris de mort. Ne pouvant enfoncer la porte, elle met en pièces la guérite, entasse les débris et va les enflammer. Le général harangue la troupe, et crie *Vive le Roi!* En ce moment, un mouvement s'opère dans les rangs : les soldats jetaient leurs armes par une fenêtre de la rue et fraternisaient avec la populace! On ouvre les portes. Le général se présente aux insurgés. Abandonné par ses derniers soutiens, il contient

encore la foule émue par l'aspect vénérable de ses cheveux blancs, par l'énergie calme de ses traits, par la noblesse de son attitude. Un élève de l'École polytechnique demande les armes qui peuvent se trouver dans l'hôtel. Sur l'assurance qu'il n'y a que les archives de l'état-major, le chef improvisé de l'insurrection détourne l'attention de l'émeute, enlève sa colonne et la dirige vers le quai.

La lutte et la résistance n'étaient plus possibles. Le général fait déguiser les six gendarmes tremblants qui lui restaient et les arrache à une mort certaine. Puis il se renferme une dernière fois dans l'hôtel, résolu à ne se rendre qu'à toute extrémité.

Le soir de ce troisième jour, la Révolution était accomplie. C'est à ce moment que Le Febvre vit arriver Mme de Coutard. Il lui donne les détails les plus importants, la conjure d'empêcher le général de venir chercher à Paris des périls certains et désormais inutiles. Quelques heures après, le général Subervie se présente, muni d'un ordre du lieutenant-général du royaume, Monseigneur le duc d'Orléans. L'ordre était régulier, Louis-Philippe agissait encore au nom de l'autorité royale. Vainement Subervie supplie le général des Vaux de garder son emploi. Le brave officier refuse de servir sous la cocarde tricolore. Il s'éloigne et quitte l'hôtel, sans même savoir où il reposera sa tête (1).

Le triomphe des barricades, les angoisses cruelles de ces longues heures, lui avaient porté un coup mortel.

(1) On peut utilement consulter, sur les événements des trois journées de 1830, le récit de M. Boullée, ancien magistrat. Ce récit, qui occupe deux volumes, est incontestablement le plus complet qui ait été rédigé. Ajoutons qu'il est presque toujours inspiré par l'impartialité, et que le dévoûment et les intentions de l'auteur le recommandent à la confiance et à l'estime. Ce récit est intitulé : *Histoire de France pendant la dernière année de la Restauration.* — Paris, Desenne, 1839.

La proclamation de la royauté du 7 août acheva de briser cette âme si noble, si pure et si dévouée. La Monarchie tombée entraîna, dans sa chute, son loyal serviteur. La retraite et l'amitié furent son refuge. Mais le mal était fait. Inutilement, son énergie morale essaya de se retremper dans les consolations du foyer, dans la culture des lettres, dans l'amour des arts. Inutilement, les distractions et le calme de la campagne, le soin passionné de l'éducation d'une fille chérie, et surtout les fermes pratiques de la religion charmaient et absorbaient ses loisirs. Sa santé que n'avaient détruite ni le climat brûlant des tropiques, ni les brumes de l'Angleterre, ni l'exercice du commandement, déclina sous l'atteinte du chagrin. Malgré les plus tendres soins, malgré les sollicitudes infatigables de sa femme et de son enfant, le général se sentait blessé sans remède.

Dans les dernières années, Coutard l'appela près de lui, heureux d'offrir au compagnon de son enfance une fraternelle hospitalité. Les souffrances s'aggravaient; elles arrivèrent bientôt à un épuisement complet: le général ne vivait plus que par le cœur, pour aimer son Dieu, se souvenir de son roi et bénir les siens. Sa fervente piété s'était, depuis longtemps, habituée à la pensée de la dernière heure ; elle arriva sans le surprendre : le 28 juillet 1839, il demanda et reçut l'extrême-onction, et le 29, neuf années, jour pour jour après celui où il avait vu s'écrouler le trône de son Roi, il expira doucement, en jetant sur sa fille bien-aimée un dernier et ineffable regard.

« Notre pauvre ami s'est endormi pour l'éternité, écrivait Coutard. Il avait reçu l'extrême-onction à six heures et il a fini sans effort, sans aucun sentiment de souffrances, comme une lampe qui s'éteint. La douleur de la mère et de la fille sera partagée et adoucie par les consolations de l'amitié et leur pieuse résignation aux

volontés de Dieu. Ce n'est pas celui qui est appelé qu'il faut plaindre ; ce sont celles qui lui survivent ; mais depuis deux ans, chaque jour les avait préparées à cette triste séparation. Je suis moins malheureux qu'elle ait eu lieu chez moi où ces dames ont fait tout ce qu'il était possible pour en alléger les chagrins. Je suis véritablement en admiration devant leur dévoûment, et le vieux soldat qui en a tant vu, qui n'avait peur de rien, n'aurait pas eu la force ni le courage de les imiter. »

C'est aussi à l'amitié éplorée de Coutard qu'est due l'épitaphe gravée sur la tombe élevée au cimetière de Garches et où on lit :

APRÈS AVOIR UTILEMENT SERVI SON PAYS
PENDANT QUARANTE ET UN ANS ;
BIENVEILLANT, ÉCLAIRÉ, MODESTE,
LE BARON LE FEBVRE DES VAUX
LAISSE D'HONORABLES SOUVENIRS
A TOUS CEUX QUI ONT PU LE CONNAITRE ET L'APPRÉCIER,
ET DE PROFONDS REGRETS
A SA FEMME ET A SA FILLE.
PRIONS DIEU POUR LUI.

Les feuilles royalistes payèrent au serviteur de la Monarchie un dernier tribut. La notice de l'*Europe* en particulier, est exacte, attachante et fidèle (1).

Belle et noble existence, traversée par bien des angoisses, victime de bien des injustices, mais s'achevant, comme un sacrifice enviable, dans le respect des hommes, dans les douceurs de l'amitié, dans les tendresses de la famille et dans la paix de Dieu !

(1) Elle est due à la plume distinguée de M. Amédée Hennequin, lequel continue dignement l'héritage d'un beau nom. Personne, en effet, ne réalisait mieux que son illustre père la définition de l'orateur romain : « Un homme de bien, habile en l'art de dire. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

(1769-1795).

Naissance et éducation de L.-F. Coutard. — Il s'engage à dix-huit ans. — Soldat au 1er bataillon de la Sarthe. — Garde du Roi Louis XVI. — Il est fait capitaine au siége de Namur. — Blessé à Jolimay. — Adjudant-général en Anjou. — Prisonnier sur le Mein. 1

CHAPITRE II.

(1795-1804).

Coutard, commandant des Abruzzes. — Prise d'Ortona-Mare et de Sanciano. — Témoignage des Napolitains. — Coutard à Modène et à la Trebbia. — Siége de Gênes : le fort des Deux-Frères. — Coutard est fait chef de brigade sur le champ de bataille. — Coutard à Fribourg : témoignage de la municipalité. — Campagne des Grisons. — Coutard est inscrit dans la Légion d'honneur. — La 73e demi-brigade et la route du Simplon. — Coutard, colonel du 65e. 16

CHAPITRE III.

(1805-1809).

Camp de Boulogne. — Le 65e régiment à la Grande-Armée. — Coutard en Hollande. — Noble conduite à Leyde. — Coutard reçoit l'ordre de Hollande. — Lettre du roi Louis. — Coutard à Tilsitt. — Il stationne en Pologne. — Son mariage avec Mlle Hélène Davoust. — Ses relations avec les Polonais. — Lettre du prince Poniatowski. — Coutard est nommé baron de l'Empire. 35

CHAPITRE IV.

(1809).

Coutard à Ratisbonne. — Défense de la ville. — Capitulation. — Entrevue avec Napoléon. — L'aigle du 65e. — Coutard, gouverneur de Ra-

Digitized by Google

tisbonne. — Souvenirs qu'il y laisse. — Napoléon prend l'élite du 65e pour sa garde. — Témoignage du duc de Rovigo. — Coutard est envoyé à l'armée d'Espagne. 49

CHAPITRE V.

(1809-1811).

Coutard en Espagne et en Portugal. — Station devant Lisbonne. — Siége de Ciudad-Rodrigo. — Bataille de Fuentès de Onoro. — Respect des Espagnols pour Coutard. — Il est nommé général de brigade. — Il reçoit le commandement d'une expédition projetée aux Indes, avec le grade de général de division. — Il est attaché à la Grande-Armée. 84

CHAPITRE VI.

(1811-1813).

Campagne de Russie. — Coutard au Niémen. — Il entre à Dunabourg. — Combat de Polotsk. — Affaire de Léonpol. — Retraite. — Coutard couvre l'arrière-garde de l'armée. — Ses périls, son courage, sa confiance en Dieu. — Il est blessé et revient en France. 102

CHAPITRE VII.

(1813-1814).

Coutard commande à Bordeaux. — Son zèle pour le soldat. — Il est envoyé à Pau et reçoit le commandement des Basses-Pyrénées. — Son activité infatigable. — Ses travaux d'organisation et de défense. Il évacue Pau. — Il est nommé commandant supérieur à Rochefort. — Dernière lutte. — Chute de l'Empire. — Coutard arbore le drapeau blanc à Rochefort. — Enthousiasme universel. — Mesures réparatrices. — Coutard reçoit Monseigneur, duc d'Angoulême. — Il est nommé chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur. — Il est élevé au grade de lieutenant-général. 120

CHAPITRE VIII.

(1814-1815).

Les Cent-Jours. — Coutard est attaché au corps d'armée de Monseigneur le duc d'Orléans. — Il refuse de prendre un commandement, au nom de l'Empereur, dans l'armée active. — Nommé ensuite au commandement des gardes nationales de Lille, il sauve la ville d'une collision imminente et prend la cocarde blanche. — Il reçoit le commandement provisoire de la 16e division militaire. — Son dévoûment à la royauté et sa fermeté envers les alliés. — Il est nommé commandant de la 6e division, à Besançon. 150

CHAPITRE IX.

(1815-1816).

Le général Coutard commande à Besançon. — Difficultés de son rôle. — Les alliés et le blocus de Besançon. — Organisation des gardes nationales. — Licenciement de l'armée. — Les officiers en demi-solde et en retraite. — Convoi du général Lecourbe. — Offrande au Trésor public. — Le général Coutard reçoit le titre de comte. 162

CHAPITRE X.

(1816).

Coutard à Besançon. — Réorganisation de l'armée. — Conseils de guerre. Contrecoup de la conjuration de Didier. — Fêtes du mariage de Mgr le duc de Berry. — Condamnation du général Monton-Duvernet. — Voyage de Monseigneur, duc d'Angoulême. — Clémence du prince. — L'Association de Saint-Louis. — L'Académie de Besançon. — La Confrérie de Saint-Georges. — La Cour royale de Besançon. 177

CHAPITRE XI.

(1817).

L'hiver de 1817, la cherté des vivres et les agitations. — Mesures de prévoyance et de sûreté. — Œuvres charitables. — Distribution des drapeaux au régiment suisse de Steiger. — Lettre du duc d'Angoulême. — Discours à l'Académie de Besançon. — Le général est nommé au commandement de la 13e division, à Rennes. — Regrets témoignés par les Franc-Comtois. 198

CHAPITRE XII.

(1817-1819).

État de la Bretagne. — Discordes intérieures. — Ordre du jour de prise de possession du commandement de la 13e division militaire. — Les conspirations et les mouvements séditieux. — Le monument du combat des Trente. — Troubles à Brest, à l'occasion des missions — Conspirations. — Naissance de Mademoiselle. — Le général Coutard envoie un drapeau à la garde nationale de son pays natal. 227

CHAPITRE XIII.

(1820-1821).

Assassinat de Mgr le duc de Berry. — Menées des révolutionnaires. — Le *Comité directeur* et les *Étudiants* de Bretagne. — Remise de drapeaux. — Troubles à Rennes. — Charivari donné à M. de Corbière. — Énergique répression.—Troubles à Brest.—Le général demande l'envoi d'un

commandant supérieur. — Il se rend à Brest, comprime le désordre et désarme la garde nationale. — Le marquis de Lauriston, commandant supérieur des 13e et 15e divisions. — Coutard est nommé grand-officier de la Légion d'honneur. — Lettre de Monseigneur, duc d'Angoulême. — Naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux. — Coutard demande le commandement d'une division de la Garde. — Lettre de Monseigneur, duc d'Angoulême. 252

CHAPITRE XIV.

(1821-1822).

Nouvelles tentatives des partis révolutionnaires. — Organisation des Carbonari dans l'Ouest. — Troubles à Brest. — Troubles à Rennes. — Fermeté de Coutard. — Prompte et énergique répression. — Coutard est nommé gentilhomme honoraire de la chambre du Roi. — S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême, lui envoie son portrait. — Nouveaux troubles en Bretagne. — Coutard est nommé au commandement de la 1re division militaire, à Paris. 280

CHAPITRE XV.

(1822-1823).

Coutard commande la 1re division militaire. — Troubles à Paris. — Sollicitude du gouvernement pour l'armée. — Préparatifs de l'expédition d'Espagne. — Élections dans le département de la Sarthe. — Coutard, président du 2e collége. 299

CHAPITRE XVI.

(1823-1824).

Expédition d'Espagne. — Départ des troupes de Paris. — Le général Coutard et les officiers espagnols de l'armée royale. — Rentrée triomphale de l'armée. — Ordre du jour du général. — Coutard est élevé à la dignité de grand'croix de Saint-Louis. — Il est fait gentilhomme de la Chambre du Roi.—Soins du général pour la discipline militaire. — La prison de Montaigu. — La statue de Pichegru et le monument de Quiberon. — Mort de Louis XVIII. 311

CHAPITRE XVII.

(1824-1826).

Avénement de Charles X. — Revue au Champ-de-Mars. — Popularité du Roi. — Visite de Monsieur le Dauphin à la prison de Montaigu. — Sacre de Charles X. — Coutard chargé de la garde des Enfants de France et du commandement supérieur de Paris. — Correspondance avec le ministre de la guerre. — Entrée du Roi à Paris. — Faveurs ac-

cordées à Coutard. — Sa vigilance. — Il tombe gravement malade. — Inauguration de la caserne du Trocadéro. — Fête du Roi. . . 330

CHAPITRE XVIII.

(1827-1828).

Troubles à Paris. — Revue de la garde nationale. — Souci du général pour la discipline et l'organisation de l'armée. — Le maréchal duc de Reggio lui demande son buste. — Coutard se rend à Dieppe, où était Madame, duchesse de Berry. — Voyage de Charles X à Saint-Omer. — Combat de Navarin. — Fête chez Monseigneur le duc de Bordeaux. — Coutard fait reconnaître Monseigneur le duc de Nemours comme colonel du 1er régiment de chasseurs. — Élections de 1827. — Coutard, président du collége de Mamers. — Il est élu député de la Sarthe. — Troubles de la rue Saint-Denis. 342

CHAPITRE XIX.

(1828-1829).

Coutard à la Chambre des Députés. — Il est appelé par S. A. R. Monseigneur le duc de Bourbon, dans le comité chargé d'organiser la fondation du Collége militaire d'Écouen. — Il monte à la tribune, à l'occasion de la pétition du chef de bataillon Simon-Lorrière. — Ses projets sur les règlements intérieurs de l'armée. — Il défend l'École de La Flèche. — Coutard est nommé grand'croix de la Légion d'honneur. 360

CHAPITRE XX.

(1830).

Signes précurseurs de la Révolution. — Hiver de 1830. — Générosité du Roi et des princes. — Annonce de l'expédition d'Alger. — Adresse des 221. — Départ de l'armée et de la flotte. — Sécurité du gouvernement. — Triomphe de nos armes. — Coutard se rend aux élections. — Cérémonies à Ballon. — Coutard est élu au grand collége du Mans. — Il va à Dieppe. — Pendant son absence, la révolution éclate. — Il vole à Saint-Cloud. — Dévoûment inutile. — Il retourne à Dieppe. — Remplacé dans son commandement, il donne sa démission de député et se voue à la retraite. 377

CHAPITRE XXI.

(1830-1852.)

Coutard dans la retraite. — Mort de l'abbé Huard, curé de la Couture. — Mort de Mme de Coutard. — Mort du général baron Le Febvre des Vaux. — Révolution de 1848. — Derniers moments de Coutard. — Il

expire le 19 mars 1852. — Discours du général marquis de Lauriston et de M. Genty de Bussy sur sa tombe. 395

CHAPITRE XXII ET DERNIER.

Portrait de Coutard. — Son extérieur. — Son habitude du commandement. — Sa constance en amitié. — Sa bienveillance. — Son goût pour les lettres. — Ses réparties. — Sa fidélité et son dévoûment à la famille royale. — Témoignage de faveur des Rois et des princes. — Dessin de Monseigneur le duc de Bordeaux. — Foi et piété de Coutard. 414

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. L'ABBÉ HUARD. 427

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE LIEUTENANT-COLONEL VICOMTE DE COUTARD. 433

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE GÉNÉRAL LE FEBVRE DES VAUX. . 437

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

582750 SBN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google